





LEÇONS

D'UNE GOUVERNANTE

A SES ÉLÈVES,

OU

FRAGMENS D'UN JOURNAL, qui a été fait pour l'Education des Enfans de Monsieur D'ORLÉANS.

Par Madame de SILLERY-BRULART, Gouvernante de Mlle D'ORLÉANS.

TOME SECOND.





A PARIS;

Chez ONFROY, Libraire, rue S. Victor, N.° 11;
NÉE DE LA ROCHELLE, Libraire, rue du Hurepoix, n.° 13.

1791.

PRÉFACE.

QUAND j'ai commencé le premier volume de cet ouvrage, je venois de donner à Madame d'Orléans la démission qu'elle m'avoit demandée. Je comptois me retirer, ne revenir à Paris que pour terminer quelques affaires, & ensuite voyager pendant deux ou trois ans (uniquement pour mon instruction); & renoncer au monde pour jamais. Décidée à ne plus reparoître dans la Société, & sur-tout à Paris, je voulois seulement donner l'extrait de mon Journal d'Education, mais sans me plaindre, sans accuser personne; en conséquence j'ai supprimé dans ce Journal toute l'histoire de la retraite de M. l'Abbé Guyot, qui s'y trouve très-détaillée, & j'en ai fait de même pour toutes les choses de ce genre. En partant pour l'Auvergne, je donnai à l'impression les premiers cahiers de la copie de ce Journal; je laissai l'original

entre les mains d'une Perſonne qui fit copier le reſte en mon abſence, d'après les marques que j'avois tracées en marge ſur l'original, c'eſt-à-dire, les lignes tirées pour indiquer les paſſages qu'il falloit extraire. Quoique brouillée ſans retour avec M. le Brun depuis le refus qu'il a fait de me juſtifier, ainſi que M. de Chartres, d'une calomnie dont il pouvoit nous diſculper, en rendant témoignage à la vérité (1), je lui écrivis le veille de mon départ, le 25 avril dernier, pour lui annoncer que, quittant pour jamais l'Education, je faiſois imprimer mon Journal, mais par extraits; & qu'on n'y verroit rien qui pût compromettre les Perſonnes qui avoient été ſous mes ordres, & même qui que ce fût. En effet, c'étoit bien alors mon deſſein, parce que je croyois ne jamais

(1) Heureuſement que j'avois la preuve de ce fait, *écrite de ſa main.* On trouvera le détail de ce procédé à la fin de l'extrait du Journal qu'on va lire.

rentrer dans le monde. Je n'avois nulle envie de me venger : ceux qui me connoissent savent, qu'indépendamment de tout principe, mon caractère me rend absolument incapable d'éprouver cet affreux sentiment. Déterminée à m'éloigner pour toujours des Intrigans, des Ingrats & des Méchans, il me suffisoit de prouver que je n'avois donné que de bons principes à mes Elèves; tout ce qu'on auroit pu m'imputer d'ailleurs m'étoit assez indifférent; enfin, j'étois sûre que l'oubli succéderoit promptement à l'inimitié, & que mes Ennemis même cesseroient de me haïr lorsque je vivrois loin d'eux, dans la retraite & l'obscurité. Une raison plus puissante encore me faisoit un devoir de cette modération je trouvois une espèce de lâcheté à ne rompre le silence que je m'impose depuis si longtems, à ne me plaindre de mes ennemis qu'en m'éloignant d'eux, qu'en me mettant à l'abri des traits envenimés

de leur reſſentiment.......... O ſi jamais, après tant de peines & de travaux, la fortune accorde à mes vœux un aſyle ſûr & paiſible, je ne profanerai point les doux loiſirs d'une heureuſe ſolitude par des plaintes, des diſcuſſions & des critiques! Jamais je n'attaquerai, je n'accuſerai, *ni en fuyant, ni de loin* (1).

(1) Un Auteur anonyme eſt ſur-tout mépriſable, parce qu'il n'attaque jamais que ſans péril, & qu'il n'oſe s'expoſer au reſſentiment de celui qu'il accuſe. Mais écrire dans les Pays étrangers contre des gens puiſſans, ou des ennemis qu'on a laiſſés dans ſa Patrie, eſt une lâcheté du même genre, à moins qu'on n'y ſoit forcé par des pourſuites juridiques. Une autre lâcheté plus odieuſe encore, c'eſt de laiſſer après ſoi des Mémoires particuliers dans leſquels on déchire ſes Compatriotes. Peut-on concevoir le projet de ſe venger encore dans la nuit du tombeau ! Pour moi, pendant les neuf années que j'ai paſſées au Palais-Royal, j'ai fait un Journal très-détaillé des tableaux & des ſcènes qui ſe ſont paſſés ſous mes yeux, & avec l'intention de ne jamais faire imprimer cet ouvrage qui eſt très-volumineux ;

Mais, quand je me suis vue forcée, par ma tendresse pour Mademoiselle d'Orléans, de renoncer au repos & à la liberté, & de rentrer dans le monde, j'ai senti que mon retour augmenteroit la haine de mes Ennemis, & que j'allois être plus que jamais exposée aux noirceurs de tout genre, & à la calomnie; alors j'ai pris le parti de parler enfin sans contrainte, & d'offrir un tableau exact & fidèle de ma conduite depuis 12 ans;

j'ai voulu y tracer une peinture fidelle des mœurs de mon siècle, & je crois cet objet rempli; mais il ne s'y trouve pas une seule imputation grave, même contre ceux qui me haïssoient; j'y nomme quand je loue ou quand la critique ne tombe que sur des choses frivoles, & je n'y attaque les mœurs ni la probité de qui que ce soit. J'ajouterai avec la même vérité que j'ai joint à cette délicatesse celle de n'avoir de ma vie fait imprimer une ligne sans y mettre mon nom : cette déclaration n'est pas inutile dans un tems où tout le monde écrit, & où très-peu de personnes croient devoir avouer leurs ouvrages.

& c'eſt ce que je ne pouvois faire ſans donner un extrait du Journal, fait par M. le Brun. On a beaucoup répandu dans le monde que les Inſtituteurs qui m'étoient ſubordonnés ont ſupporté tout ce qu'une femme impérieuſe, hautaine, violente, remplie d'orgueil & de caprices peut faire ſouffrir à ceux qui ſont ſous ſes ordres. Il ne ſera pas difficile, en liſant le Journal de M. le Brun, de deviner d'où partent ces imputations que mille libelles ont répétées, en y ajoutant beaucoup d'autres menſonges. Le Journal de M. le Brun fera connoître de quel côté ont été les torts & l'injuſtice. L'extrait que j'en offre eſt tiré de l'original, écrit tout entier de la main de M. le Brun ou de celle de M. l'Abbé Guyot, à l'exception de mes réponſes & obſervations, qui ſont écrites de ma main. Cet original eſt dépoſé, ainſi que mon Journal, chez M. Gabiou, Notaire, où tous ceux qui en auront la curioſité peuvent aller le confronter

avec l'ouvrage imprimé. Cet extrait contient beaucoup de détails minutieux & puériles, & présente un enchaînement de tracasseries domestiques dont je connois mieux que personne la petitesse, parce que malheureusement je n'en ai pas été quitte pour les lire, qu'il a fallu les supporter & les souffrir; que ces discussions intérieures, cette mauvaise foi, ces chicanes continuelles de l'orgueil, de l'envie & de la haine m'ont poursuivie sans relâche, & m'ont fait perdre un tems précieux que j'aurois pu employer utilement! Par des reproches ou des faussetés, qui se renouvelloient sans cesse, on me forçoit de répéter mille fois les mêmes choses & les mêmes explications sur ce Journal; j'y ai de cette sorte écrit la valeur de trois ou quatre volumes, & je regretterai toute ma vie un tems aussi désagréablement employé. Le Journal de M. le Brun est en onze volumes, & nos querelles & nos raccommodemens en occupent plus de la moi-

tié. J'ai réduit ces longs procès à un extrait d'une centaine de pages; mais ce que j'ai supprimé ressemble parfaitement à ce que j'ai détaillé: toujours les mêmes procédés & les mêmes sentimens des deux côtés, c'est ce que ce Journal offre constamment d'un bout à l'autre. Cependant, parmi ces discussions & ces tracasseries (que je suis obligée de publier pour compléter ma justification sous tous les rapports), on trouve une infinité de choses relatives à l'Education, & en général cet extrait ne sera pas inutile aux Instituteurs qui commencent leur carrière, & qui n'ont pas encore étudier les Enfans: ceux-là y trouveront des conseils que l'expérience seule peut donner, & que tout Instituteur (s'il est bien intentionné) reçoit toujours avec plaisir de ceux même qui ont moins de talent que lui: car, en éducation, il n'y a rien de plus précieux que des réflexions fondées sur des faits & sur une longue observation du caractère des Enfans.

TABLE DES PIÈCES

Qui composent le second Volume des Leçons d'une Gouvernante à ses Elèves.

ERRATA.

TOME PREMIER.

PREFACE, page 29, ligne 19, *par*; lisez, *car*.
Leçons, p. 3, l. 4, *bonne*; lisez, *douce*.
p. 163, l. 14, *faisoit*; lisez, *laissoit*.
p. 227, l. 12, *race*; lisez, *grace*.

TOME SECOND.

Page 488, ligne 4, *Institution*; lisez, *instruction*.
p. 489, lig. 13, *les Leçons*; lisez, *ces Leçons*.
p. 522, lig. 11, *qu'elle*; lisez, *qu'il*.
p. 556, lig. 18, *Recueil impertant*; lisez, *Recueil intéressant*.

JOURNAL DE L'EDUCATION DES PRINCES,

Commencé à S. Cloud le 28 Janvier 1782.

Les Princes m'ont été confiés le 5 Janvier de cette année ; j'ai demandé le détail de l'emploi de leur journée ; on me l'a fait attendre six jours. Ce détail auroit dû être écrit ; il ne l'étoit pas. Enfin, celui qu'on m'a donné étoit très-mal fait. En même-tems, il prouve que M. Bonnard ne se mêloit presque pas de l'éducation ; tous les soins rouloient sur M. l'abbé Guyot & M. ****, premier valet-de-chambre. Les heures n'étoient pas irrévocablement fixées ; on n'assistoit point aux leçons des Maîtres ; on ne lisoit pas trois quarts-d'heure par jour, & les Princes prenoient trois fois la semaine une leçon de musique d'une heure. J'ai réformé le Maître de Musique & changé

tout le plan d'études, entr'autres ôté les fables de la Fontaine, Télémaque, Racine (1) & substitué à ces ouvrages, des livres d'histoire & des ouvrages de morale, à la portée de deux Enfans dont l'aîné n'a que huit ans . . . . Aussi-tôt que nous avons été à Saint-Cloud, c'est-à-dire, il y a trois semaines, j'ai examiné l'instruction des Princes; ils ne savoient pas un mot de Latin ni d'Anglois, ni lire, ni parler, quoiqu'ils étudiassent ces deux langues depuis trois ans; ils ne savoient exactement d'Histoire que ce qu'ils en ont appris par les petits tableaux que j'ai écrits & fait faire pour Madame la Duchesse de Chartres, & qui sont, depuis cinq ans, dans

(1) Il m'a toujours paru très-ridicule de mettre ces Chefs-d'œuvre entre les mains des Enfans; j'en ai détaillé les raisons dans *Adèle & Théodore*, ce qui fut très-critiqué dans le tems; mais depuis, il me semble que cette idée a été assez généralement adoptée.

fon cabinet. Ils favoient très-peu de Mythologie, & rien des Métamorphofes, c'eft-à-dire M. le Duc de Valois; car, pour M. le Duc de Montpenfier, il ne fait rien du tout. M. le Duc de Valois n'eft pas en état d'écrire un billet de dix lignes qui ait le fens commun. Ils étoient l'un & l'autre de la plus grande impoliteffe, *oui* & *non* tout court, ou un figne de tête, ne remerciant jamais, &c. très-douillets; craignant le vent, le froid; ne pouvant, non-feulement, ni courir, ni fauter, mais même ni marcher d'un bon pas, & plus d'une demi-heure. Et M. le Duc de Valois ayant une peur affreufe des chiens au point de pâlir & de crier quand il en voyoit un. En outre il n'étoit pas poffible de les reprendre fans les mettre au défefpoir; dans ce cas, toujours des pleurs ou de l'humeur. M. le Duc de Valois très-bavard, & mentant quelquefois pour fe divertir. Avec cela la plus grande indifférence pour M. le Duc & Madame la Ducheffe

de Chartres, c'est-à-dire, n'y pensant jamais, ne s'en occupant jamais, les voyant froidement, ne desirant point les voir. J'ai dit le mal, voici le bien : ils ne dessinent pas mal tous les deux pour leur âge, & écrivent bien ; l'aîné compte bien ; ils sont l'un & l'autre doux & obéissans ; depuis que je les conduits, ils sont moins impolis ; ils s'expriment en meilleurs termes. M. le Duc de Valois voit un chien sans témoigner de frayeur ; on peut le reprendre sans le choquer ; il montre plus d'application à ses leçons, &c.

Ce 6 Mars.

Je suis tous les jours plus satisfaite des jeunes Princes. M. le Duc de Valois a beaucoup d'esprit, de raison & une mémoire étonnante. Je ne puis dire encore ce que sera M. le Duc de Montpensier.

J'ai écrit pour tous les deux quelques principes de Morale que je leur fais lire deux fois par semaine.

. . . .

Je lis toujours; je m'arrête quelquefois pour questionner ou faire une réflexion. M. le Duc de Valois me répond presque toujours avec justesse, & paroît m'écouter avec intérêt.

Ce 8 Avril.

Je suis toujours charmée de M. de Valois, quoiqu'il ait encore des manières bien désagréables, des expressions ignobles, & de tems-en-tems le plus mauvais ton. A présent qu'il est à son aise avec moi, il me débite avec confiance toutes les gentillesses qu'on lui a apprises. Par exemple : il appelle constamment son derrière *mon quinze*, & les cousins, insectes qui piquent, la *parenté*. Pour dire j'ai mal dîné, il dit : *j'ai fait une croûte*. Pour dire qu'il a frappé à une porte : *j'ai bien tambouriné*, &c. Tout cela assaisonné de tous les proverbes de Sancho, & d'un gros rire forcé, qui n'est pas le moindre de ses désagrémens. En outre,

il est très-bavard; grand conteur, & il ment souvent pour se divertir. Il a encore une chose qui me déplaît beaucoup, c'est qu'il pleure avec une facilité que je n'ai vue qu'à lui. Il est peu reconnoissant (1), parce qu'il croit qu'il n'est point de soins, d'attentions & d'égards qu'on ne lui doive, ce qui vient uniquement de la première éducation, & non de son naturel; mais je suis persuadée que si on me l'eût donné un an plus tard, il m'auroit été impossible de rectifier tout le mal qu'on a fait. Il a de l'esprit, de l'amour-propre & un bon cœur: voilà de grands sujets d'espérance. Hier, à la fin de leur leçons, quelques personnes sont venues me voir; je suis sortie un moment, & je suis rentrée avec Mademoiselle de Chartres qui tenoit une corbeille, pleine de petits gâteaux; *Monseigneur*, ai-je dit à M. de Valois,

(1) Assurément je ne lui ferai pas ce reproche aujourd'hui.

quoique vous n'ayez point envoyé à Mademoiselle votre Sœur, quelques-unes des poires qu'on vous a donné il y a deux jours, elle veut partager avec vous les gâteaux qu'on vient de lui apporter. Cette avanie, faite devant des étrangers, a rempli de confusion M. le Duc de Valois; il a rougi, pâli, bégayé, & reçu sans aucun plaisir les gâteaux. Aujourd'hui, je lui ai demandé si le présent de Mademoiselle de Chartres lui avoit été fort agréable : il m'a répondu que non, & il avoit les larmes aux yeux; vous voyez donc bien, lui ai-je dit, que la plus grande des satisfactions n'est pas de recevoir les choses que nous aimons le mieux, mais celle d'être approuvé & estimé; je crois qu'à l'avenir vous sentirez qu'il vaut mieux passer pour être obligeant & généreux, que de manger tout seul des poires ou des gâteaux.

Ce 22 Avril.

J'AI EU, il y a quelques jours, une longue conversation avec les Princes. Voici à-peu-près ce que je leur ai dit : jusqu'ici je me suis presque bornée à vous étudier, vous examiner, maintenant que je vous connois, je vais commencer votre éducation dont le but est de vous rendre vertueux & aimables, afin que vous soyez heureux & aimés. Vous pouvez compter sur mon attachement; si vous aviez eu un Gouverneur, il auroit reçu de l'argent pour vous élever; moi je méprise l'argent & j'ai refusé toute espèce d'appointemens; un Gouverneur pouvoit d'ailleurs prétendre à des honneurs (le cordon Bleu) auxquels je ne puis aspirer, enfin un Gouverneur n'auroit pas pris la peine de vous instruire lui-même, le sous-Gouverneur eût été chargé de tous les détails relatifs à votre éducation; moi je n'ai point de sous-Gouverneur (1), j'en rem-

(1) M. le Brun n'avoit alors que le titre de

plis les fonctions, & vous ne devrez votre instruction qu'à moi seule. Ainsi, vous devez me regarder non-seulement comme votre amie, mais comme votre bienfaitrice, car je vous donnerai ce qui vaut mieux que la naissance & la fortune que vous tenez du hasard, je vous donnerai de la raison, des vertus, des connoissances agréables & solides. Le bonheur que je vous promets pour l'avenir, je puis dès-à-présent vous le donner si vous voulez, soyez obéissants & sincères, vous me trouverez toujours indulgente, joignez à cela de l'application, l'étude vous deviendra agréable, & en outre je vous donnerai de charmantes récompenses. A ce dernier mot les Enfans vinrent se jetter à mon cou, en disant que j'étois *bien bonne*, & que jamais ils n'avoient eu *de récompenses*. Moi je vous en promets, repris-je, mais en même-tems je vous

lecteur; il n'a eu celui de sous-Gouverneur que quelques années après.

annonce des punitions ; si vous faites bien je vous récompenserai, si vous faites mal je vous punirai, ils s'écrièrent que cela étoit juste. Je sais bien, dis-je, qu'on ne vous a jamais mis en pénitence, mais aussi on ne vous a jamais récompensé, moi j'imiterai la conduite de Dieu à notre égard, il punit les méchans, il récompense les bons. Les Princes ont consenti à ce marché de très-bon cœur, & j'ai déclaré que, pour première récompense, ils auroient un charmant joujou, un petit Temple de bois qui se démonteroit, & qu'ils pourroient abattre & rebâtir tant qu'ils voudroient, à leurs récréations. Cette récompense commencera leur cours d'architecture, cours d'autant plus instructif & utile, qu'il ne prendra point sur le tems consacré à l'étude, & qu'il n'aura l'air que d'une récréation.

Maintenant je vais parler des personnes qui composent l'éducation. M. l'Abbé Guyot qui n'a dû sa place qu'à ma recommandation, je ne le connoissois pas. Défor-

mais je ne recommanderai plus sur parole. M. l'Abbé Guyot joint au malheur d'avoir peu d'esprit & peu d'instruction, celui de se croire des lumières supérieures & tout l'usage du monde qu'on peut posséder. Ses lumières sont courtes, & il n'a pas la plus légère connoissance du monde & des hommes. Il est d'ailleurs pédant (1) & capricieux, son ame est froide, sa raison bornée, son imagination stérile ; il a de grandes prétentions, de petits moyens, peu de franchise, & aucun agrément. Je lui crois de la probité, je suis persuadée qu'il seroit incapable de faire une mauvaise action, il a de la prudence, de la décence, il est circonspect & exact. Il a pour moi la plus grande aversion, en voici les motifs : la société de M. Bonnard lui étoit agréable ; ce dernier uniquement occupé de son plaisir ne se mê-

(1) Pour la *pédanterie*, on en pourra juger dans le cours de cet ouvrage. On trouvera beaucoup de Notes faites par lui.

loit de rien, tout rouloit sur l'Abbé qui aime à dominer, à ordonner; d'ailleurs on paſſoit les étés à Saint-Cloud, à deux petites lieues de Paris, on y recevoit ſes amis, on s'y amuſoit, au lieu de cela, nous irons à Saint-Leu, à cinq grandes lieues de Paris, on n'y recevra perſonne, & il faudra y ſuivre le plan d'éducation tracé par une femme, tout cela eſt bien moins glorieux & bien moins agréable. En outre, ſes Princes, qui ne ſavent pas un mot de latin, donnoient tous les jours deux heures & demie à cette étude, préſentement ils n'y donnent que trois quarts d'heure. Voilà mes torts, je les crois impardonnables. Paſſons aux autres perſonnes qui compoſent l'éducation. M. le Brun, que je viens d'y placer, homme honnête, froid, exact, plein de bon ſens, & très-capable d'exécuter avec intelligence les choſes qu'on lui preſcrit. Il a peu lu, mais il ſait aſſez bien l'Anglois, & très-bien les mathématiques. M. P.*** premier valet-de-chambre, que j'ai trouvé

tout établi, & qui possédoit toute la confiance de M. Bonnard, c'est ce M. P.*** qui étoit le Sous-Gouverneur. Il a donné aux Princes la prononciation la plus vicieuse, & à force de petits soins mal entendus, il les a rendus ridiculement délicats. Ces Enfans, quand je m'en suis chargée étoient graces à M. P.*** également craintifs & douillets. N'ayant jamais ni couru ni sauté, craignant le vent, le froid, la pluie & le soleil, & ne pouvant se piquer ou faire un faux pas sans pleurer. Ils sont encore fort loin d'être lestes & aguerris, mais du moins ils cherchent à se surmonter à cet égard, ils commencent à courir un peu & à sauter, & M. le Duc de Montpensier descend un escalier sans tenir la main de M. P.*** c'est avoir beaucoup gagné. M. P.*** me trouve bien inférieure à M. le Chevalier Bonnard; ce dernier à la campagne le faisoit manger avec lui & l'Abbé, M. P.*** s'entendoit appeller tout le jour *un homme précieux*, il n'y a pas de ces douceurs-là avec moi, M. P.***

n'est plus qu'un premier valet-de-chambre; cependant, pour ne pas le désespérer, je l'ai chargé du soin de faire répéter aux Princes ce que je leur donne à apprendre par cœur (1)..........

Ce 6 Mai.

Voici la récapitulation de ce que j'ai lu avec les Princes depuis le 6 Mars. Fini la continuation de l'Histoire Universelle de Bossuet. La vie d'Henri IV. par Burr, exact & détaillé, 4 *vol.* Je fais observer aux Enfans les défauts de style, les mauvaises expressions, & cette histoire d'Henri IV. a fait beaucoup d'impression sur le cœur & la tête de M. le Duc de Valois,

(1) J'eus-là une complaisance fort déplacée; car M. P.*** avoit une prononciation vicieuse, qui a fort influé sur celle de M. de Montpensier. On m'a beaucoup reproché d'avoir exercé un empire *très-despote*, & moi aujourd'hui, je ne me reproche que d'avoir eu une infinité de petites condescendances que je n'aurois pas dû avoir.

j'y ai contribué autant qu'il m'étoit possible par mes réflexions, je voyois avec plaisir que l'enfant étoit fier de penser que le généreux sang du Grand Henri couloit dans ses veines, aux détails de sa mort il a versé des torrens de larmes; deux jours après, il m'a demandé le portrait d'Henri IV. & je lui ai donné ainsi qu'à son frere un cachet où sa tête est gravée, M. le Duc de Valois a baisé cette tête, j'aime à vous voir ce sentiment, lui ai-je dit, songez souvent à ce Grand Homme dont la mémoire sera toujours chère aux François parce qu'il fut bon, généreux, qu'il aima la vérité, il mérita d'avoir un ami tel que Sully. Henri IV. eut des foiblesses, mais je crois vous avoir prouvé en vous lisant son histoire qu'on ne doit attribuer ses défauts qu'à son éducation & aux pernicieux exemples qu'il reçut dans sa première jeunesse. Vous qui descendez de lui, vous qui serez mieux élevé qu'il ne pût l'être, vous aurez, je l'espere, sa grandeur d'ame

& ses vertus, & vous serez exempts de ses foiblesses. D'ailleurs un Roi a toujours un moyen sûr de se faire pardonner ses foiblesses, il n'a qu'à rendre ses sujets heureux; on est bien plus sévère pour un Prince qui ne doit jamais monter sur le trône. Ainsi, Monseigneur, vous qui ne régnerez jamais quand vous auriez un jour toutes les qualités qu'avoit Henri IV. si vous aviez en même-tems ses défauts, vous n'obtiendriez jamais le quart de la gloire qu'il acquit, & ses foiblesses vous déshonoreroient, car vous ne pourriez les expier en faisant le bonheur public......

Dès le moment où M. Lebrun est entré à l'éducation, je l'ai chargé de faire un Journal détaillé de tout ce que feroient & diroient les Princes dans le tems qu'ils ne passent pas avec moi. Chaque jour, on m'apporte la feuille du jour de ce Journal fait avec beaucoup d'exactitude; les Princes me voyant lire tous les soirs ce compte détaillé de leur conduite, ont sans cesse devant

les

les yeux la crainte du Journal : ce qui produit de merveilleux effets.

---

8 *Mai. De Saint-Leu.*

NOUS sommes arrivés aujourd'hui à Saint-Leu. M. le Duc de Valois va prendre le lait d'ânesse ; quoiqu'il ait l'air de la force, sa santé est fort loin d'être bonne : ce que j'attribue au mauvais régime de sa première éducation, au fréquent usage des bonbons, pâtisseries, café à la crême & au défaut total d'exercice. Son frère naturellement plus délicat, est d'une foiblesse effrayante ; cependant l'un & l'autre, depuis qu'ils sont entre mes mains, sont déjà fortifiés & beaucoup mieux portans. J'ai remarqué aussi que l'appartement qu'ils habitent au Palais-Royal au rez-de-chaussée doit être humide & mal-sain ; le Médecin, M. Michel, l'a trouvé de même, & il est décidé qu'on leur donnera l'hiver prochain un autre logement & point au rez-de-chaussée. J'ai fait placer dans leur chambre

une poulie pour tirer des poids proportionnés à leurs forces, exercice très-sain & dont Mademoiselle de Chartres & Pamela se trouvent à merveille. Je leur donne ici un petit jardin à eux en propre, dans lequel il y a un petit puits artificiel, afin qu'ils puissent tirer de l'eau pour arroser. Leurs sceaux ont un double fond dans lequel on peut glisser des lames de plomb à mesure que leurs forces augmenteront; ils ont tous les outils de jardinage, & travailleront eux-mêmes sous les yeux du Jardinier. En outre, à leur promenade du matin, le Jardinier les accompagne, afin de leur nommer tous les arbres. De cette manière ils apprendront l'agriculture en se promenant & à leurs récréations, & il n'y aura point de tems perdu. Ils ont déjà un de leurs palais d'architecture, & ils en savent presque tous les termes par cœur.

Ce 10 Mai.

. . . .

Je suis bien mécontente de P***; les Princes sont parfaits avec moi, parce qu'ils me craignent & m'aiment; mais, quand ils ne sont pas sous mes yeux, ils sont beaucoup moins bien. Alors M. P*** leur dit: *Je le dirai à votre Amie.* Là-dessus grandes prières de ne me rien dire, & M. P*** finit par le promettre. Il résulte de cela deux choses, que M. P*** perd toute considération auprès d'eux, puisqu'ils savent qu'il m'a promis de me tout dire, & que les Princes s'accoutument à la dissimulation, puisque, de leur côté, ils m'ont promis de ne me rien cacher. Je ne puis faire entendre cela à M. P***; mais, si je ne puis réussir à le persuader, je finirai par le congédier. Dans le métier que je fais, le difficile n'est pas d'élever les enfans, c'est de conduire les personnes subalternes dont on ne peut se passer.

Ce 10 Mai.

Je fais faire aux Princes un Cours d'Histoire Naturelle; nous lisons le Dictionnaire de Bomare, dont j'ai une clef de manière que nous lisons les articles dans l'ordre nécessaire à suivre, en passant les détails que leur âge & la décence ne permettent pas de lire. Ma Fille assiste à cette lecture, ainsi que quatre ou cinq autres personnes, & les Princes s'amusent infiniment de ce petit Cours qui dure cinq quarts-d'heure tous les jours..............

Mardi 27 Août.

J'ai donné aux Princes le seul Maître qu'on peut leur donner ici, un Menuisier; ils ont tout ce qu'il faut pour travailler en menuiserie, ce qui les amuse beaucoup. Cette occupation, les palais d'architecture & le volant forment leurs récréations les jours de pluie....................

En outre, j'ai composé pour eux une

petite Instruction morale & chrétienne formant un cahier de sept pages qu'on leur lit trois fois par semaine.................

Les Princes sont beaucoup moins sauvages & plus polis, & sur-tout plus sensibles. J'ose dire qu'ils sentent infiniment mieux ce qu'ils doivent de tendresse à M. le Duc & Madame la Duchesse de Chartres. Ils ont perdu de grands défauts de prononciation & des manières de parler fort ignobles & fort ridicules. Ils ne savoient pas un mot d'Anglois ; ils lisent la prose joliment, & l'entendent & le parlent avec assez de facilité. Ils ne pouvoient ni courir ni marcher, ils sont à présent assez lestes pour leur âge, & marchent fort bien. M. le Duc de Valois avoit peur de tout, il est maintenant très-aguerri ; il n'a plus peur des chiens. Il étoit excessivement menteur, il faut encore y prendre garde ; mais il est presque corrigé de ce vice (1).

(1) Ce vice n'étoit en lui que l'effet du comérage dont on lui avoit laissé prendre l'habi-

Il est toujours trop bavard, quand il est à son aise, mais il l'est beaucoup moins. Il a parfaitement appris les trois ordres d'Architecture à ses récréations, & beaucoup de petites choses en s'amusant, comme le Blazon, & pris l'idée de différens métiers. Il a plus qu'une teinture de l'Histoire Naturelle & un goût particulier pour cette science. Il a fait des progrès inconcevables dans le Dessin; il en a fait dans tout ce qu'on lui montre, & tiré le fruit le plus surprenant de nos lectures : en tout, je ne crois pas possible qu'un enfant puisse gagner davantage dans un an. Je l'ai mené à la Comédie Françoise tout cet hiver, à-peu-près tous les quinze jours. J'exige que rentré chez lui il dicte l'extrait des Pièces qu'il a vues; on me laisse une marge où

---

tude; car il ne mentoit qu'en contant des histoires, & jamais pour s'excuser; dès-lors il avouoit ses torts & ses fautes avec cette candeur & cette bonne foi qui le caractérisent particulièrement.

j'écris mes observations : d'ailleurs nous lisons le Théâtre de Campistron. Il fait aussi chez lui de mémoire l'extrait de chaque Pièce. A mesure qu'un cahier sera fini il me le donnera, & je le mettrai dans ce porte-feuille. Quand M. le Duc de Valois a fini un extrait, il me l'apporte ; j'écris en marge, comme je l'ai dit, mes observations, & outre cela, je les lui explique..........

. . . .

Ce 30 Janvier 1783.

J'AI DONNÉ avant-hier aux Princes une nouvelle *Instruction morale* que j'ai composée pour eux..................

. . . .

Education de Mlle de Chartres. (1)

MADEMOISELLE de Chartres n'avoit pas un an lorsqu'elle m'a été confiée ; elle

(1) Mademoiselle d'Orléans qui s'appelloit encore ainsi, quoiqu'elle eût déjà perdu sa Sœur.

a maintenant cinq ans & demi. Elle marche & court d'une manière surprenante, & peut faire une promenade de deux lieues sans se fatiguer. Elle est d'ailleurs douce, docile, obéissante, sensible & vraie; elle est égale & gaie & d'une application étonnante. Elle n'est nullement sauvage, elle annonce la plus grande intelligence & beaucoup d'esprit. Elle parle l'Anglois avec beaucoup de facilité, & l'entend comme une Angloise, car il n'y a point d'enfant de son âge qui le parle mieux. Elle lit couramment le François dans toutes sortes de livres; elle lit parfaitement la Musique sur la clef de sol sur la seconde ligne. Elle sait quelques prières en Anglois, un peu de Catéchisme & quelques petits contes dans cette langue. Elle commence à expliquer joliment sa tapisserie historique & son paravant d'histoire de France.........................

Année 1783, ce 11 Février.

. . . .

Et enfin toute la dépense (de Mademoiselle d'Orléans) a monté, cette année, à 3055 livres 9 sols, d'après le relevé fait & écrit par Mademoiselle Nonnon, & que j'ai dans ce porte-feuille; les dépenses des années précédentes ont été dans la même proportion. Une particulière riche coûte à-peu-près autant dans un Couvent, & sûrement Mademoiselle de Chartres est mise aussi-bien qu'il est possible de l'être à son âge. Cette économie tient à ce que d'abord en arrivant à Belle-Chasse, je me suis informée de tous les prix des Marchands & Ouvrières faits par Madame de Rochambault; & de ce que je les ai tous diminués au moins de moitié. Par exemple, pour les façons de robes de Mademoiselle de Chartres, âgée alors de vingt mois, on payoit 15 *francs;* la femme la plus magnifique ne donne pour façon de robe que 12 francs. J'ai réduit ce prix de 15 francs

à 5 livres, & toutes les façons de robe n'ont pas coûté davantage depuis. Je vois mille raisons pour qu'une Princesse, quand elle n'est plus un enfant, donne plus qu'une autre, je n'en vois nulle pour qu'elle paye plus cher à quelqu'âge que ce soit......

Revenons au compte de Mademoiselle Normon, il prouve encore qu'elle a de la probité; cependant je ne lui trouve encore ni l'ordre ni la clarté dans ses comptes, ni l'économie que je lui desire. Je n'ai pu parvenir jusqu'ici à obtenir ses mémoires les premiers de chaque mois, mille mauvais prétextes lui servent toujours d'excuse, le juste chagrin qu'elle a éprouvé, il y a un an, l'a presque privé de la raison pendant plus de huit mois; enfin elle sait trop que ses services, son affection pour les Enfans de Madame la Duchesse de Chartres, les soins qu'elle leur a donné m'inspirent pour elle une indulgence que je n'ai pour personne; j'ai cru devoir cette condescendance à son attachement: la reconnoissance que Madame & Mon-

ſeigneur lui doivent, pouvoit ſeule me donner trois ans de patience ſur cet objet & ſur pluſieurs autres ; enfin, je lui ai déclaré nettement que je voulois qu'elle m'obéît, ainſi que les autres : je me ſuis décidée à lui faire peur, & elle eſt très-déterminée à ſuivre l'ordre que je lui ai tant de fois vainement preſcrit. Cet ordre eſt de m'apporter le premier de chaque mois ſon mémoire avec les quittances des Marchands qu'elle paye tous. S'il y a dans ce Mémoire des dépenſes inutiles, *je les contrôlerai* en marge, avec défenſes d'y revenir ; enſuite je ſignerai ce Mémoire qui ſera porté au Tréſorier pour être payé ; & comme les Mémoires ſeront ſur un grand Livre de dépenſe comme le livre de cuiſine, ce Livre me ſera rapporté, chaque Mémoire ſigné du Tréſorier, & je garderai ce Livre ; en outre défenſe à Mademoiſelle Nonnon d'acheter aucun joujou ſans mon ordre. De cette manière la dépenſe ſera bien moins conſidérable, quoique, telle qu'elle eſt, elle puiſſe paſſer pour être

bien conduite, si l'on n'en juge que par comparaison. . . . .

Ce 3 Mars.

. . . .

. . . .

J'AI mené les Princes, il y a quelques jours, chez une pauvre femme paralytique, qui s'appelle M.me *Busca*, & que dans son quartier, vis-à-vis S. Jacques-du-haut-pas, on appelle la *Sainte-femme*. Les Princes ont beaucoup pleuré en la voyant : &, en l'écoutant, ils lui ont donné chacun un louis, & lui ont promis, pour toute sa vie, douze francs par Mois. En sortant, ils m'ont demandé, d'eux-mêmes, de les conduire tous les ans une fois chez cette pauvre femme.

. . . .

. . . .

Ce 28 Mai.

Education de M. le Comte de Beaujolois.

COMME M. le Comte de Beaujolois n'a que trois ans, j'ai pensé qu'il étoit im-

possible de le mettre avec ses Freres; il est, dit-on, volontaire; il crie sans cesse ou joue du tambour, c'eût été pour les aînés une distraction perpétuelle, d'autant mieux que leur appartement à Paris & ici, n'est composé que d'une chambre à coucher & d'un Sallon qui se touchent. Ainsi, il a fallu composer une petite Education particulière..............

....

Tout ceci cause beaucoup d'humeur à l'éducation des Princes aînés. Mais je ne fais pas semblant de m'en appercevoir, & je vas mon train................

Ce 14 Juin.

M. DE BEAUJOLOIS est arrivé ce matin; il est joli & de bonne humeur; j'ai donné par écrit à l'Abbé Mariottini une instruction relative à cet Enfant. J'en ai conservé l'original, écrit de ma main........

....

Ce 11 Juillet.

Nous continuons toujours la lecture du précis d'Histoire Naturelle chaque soir; nous n'en lisons que 20 minutes, & nous employons trois quarts-d'heure à un cours de Botanique, fait sur les Plantes fraîches que nous apporte un très-bon Botaniste que nous avons ici; nous avons commencé aujourd'hui; ce cours nous tiendra un mois ou cinq semaines, les Princes sachant déjà tous les termes de Botanique que je leur ai appris...............

Ce 14 Juillet.

M. le Comte de Beaujolois est volontaire & capricieux; mais il annonce singulièrement d'esprit; il est gai, caressant & rempli de graces.................

Ce 9 Septembre.

J'ai été personnellement, tout cet été, plus mécontente que jamais de M. l'Abbé

Guyot; son humeur, ses caprices, son aversion pour moi ont éclaté de telle sorte, qu'il n'y a personne qui n'en ait été frappé. Il se rend ridicule dans la Maison; je n'y contribue assurément en aucune manière par ma conduite; je ne parle jamais de lui; je le traite avec une politesse inaltérable, & je n'ai jamais l'air de remarquer qu'il en manque très-souvent, & qu'il est dominé par l'humeur. Du reste, ses trois quarts-d'heure de latin vont leur train, & il remplit avec exactitude ce que je lui prescris, relativement aux Princes. Pour M. le Brun me paroît, sinon *sentir*, du moins connoître ses torts envers moi (1). Il a fait tout

(1) L'amitié & la reconnoissance auroient dû m'attacher inviolablement M. le Brun; il avoit été Secrétaire de M. de Sillery; je lui obtins une place au Palais-Royal; cette place valoit 5 mille livres; ensuite, croyant m'associer un ami, je le plaçai à l'éducation, j'obtins de M. d'Orléans la place qu'il quittoit au Palais-Royal, pour un de ses Freres qui étoit en Pro-

ce qu'il a pu pour me faire oublier une conduite que rien n'excuse; je suis parfaitement avec lui; mais il voit bien que si je n'ai pas de rancune, j'ai du moins encore de la mémoire. Ma Mere m'a dit qu'il lui en avoit parlé; qu'il avoit pleuré & témoigné une extrême sensibilité; jusqu'ici, tout cela ne me fait aucune impression. Je suis bien loin de me piquer d'être vindicative : j'abhorre la vengeance; je crois cependant qu'il y a des torts que l'on ne doit pas oublier, & dont on ne peut, sans foiblesse, perdre le souvenir. J'ai eu mille fois dans ma jeunesse ce manque de caractère. La réflexion m'en a fait connoître le danger & même l'absurdité. Mais, si on réforme son caractère, on ne le change pas entièrement. Je suis bien certaine que je n'aurai jamais une confiance véritable en M. le Brun, en même-tems je ne répondrois pas qu'il ne

vince, & qui a encore aujourd'hui cette même place. Malgré tous ces services, M. le Brun devint mon ennemi.

vint

vint à bout de me faire reprendre de l'amitié pour lui (1).

Ce 15 Septembre.

. . . .

Nous avons commencé aujourd'hui *un Cours de Pierres gravées*, d'après une immense Collection de soufres, rapportée d'Italie, par M. le Duc de Chartres, pour M. le Duc de Valois. Cette Collection complette, a coûté 50 louis; elle est accompagnée de l'explication la plus détaillée en Italien. M. Laurent explique en françois un jour, & moi l'autre.

J'ai donné aujourd'hui une nouvelle instruction pour être lue aux Princes. Elle est de trois pages de mon écriture. . .

. . . .

A présent & toujours, je dîne à Belle-

---

(1) Je lui rendis toute ma confiance & toute mon amitié; qu'il m'a forcée depuis à lui ôter encore & sans retour.

Chaſſe avec Mademoiſelle de Chartres ; c'eſt-à-dire, à une heure, ce qui ne m'eſt pas commode ; mais Mademoiſelle de Chartres vient d'avoir ſix ans (le 22 d'Août). Il eſt tems de la mettre en ſociété. Je lui fais répéter des vers tous les jours, des petits Contes moraux. Elle a pris aujourd'hui ſa première leçon de deſſin ; elle fait avec ſuccès un œil. Elle prendra demain ſa première leçon d'écriture.................................

....

Ce 20 Septembre.

....

M. le Comte de Beaujolois eſt le plus charmant Enfant du monde ; il a une obligeance dans le caractère que je n'ai vu en aucun Enfant ; il eſt doux, ſenſible, gai. Il n'a pas la moindre timidité, ce que je tâcherai bien de lui conſerver. Il a un naturel charmant & une grace vraiment originale.................

Ce 8 Novembre.

M. le Duc de Valois a la fièvre depuis avant-hier, ce qui a interrompu nos leçons. M. Saiffert dit qu'il faut beaucoup travailler à rafraîchir son sang. La mauvaise nourriture, les prâlines, pâtisseries, café à la crême qu'il a pris dans sa première enfance, & le défaut d'exercice jusqu'au moment où il a été remis entre mes mains ont fort altéré sa constitution.

Ce 2 Décembre.

M. Saiffert m'a déclaré que M. le Duc de Valois avoit le foie attaqué; que l'exercice continuel lui étoit absolument nécessaire, & la grande application nuisible. En conséquence, j'ai imaginé de le faire marcher pendant toutes mes leçons; il passe tout ce tems à se promener dans ma chambre; il n'est pas possible que ceci ne nuise à son instruction; cela est d'autant plus fâcheux qu'il a la plus

belle mémoire, & une grande intelligence. Avec une bonne santé, il eût été un prodige à quinze ans (1) . . . .

. . . .

Mademoiselle.

S'EST perfectionnée dans la lecture; elle commence à écrire; elle dessine des yeux, des nez, &c. Elle sait fort bien son Catéchisme en Anglois. Elle sait trois ou quatre petits contes François, en vers, & deux en Anglois. Je lui ai donné les premières notions de l'Histoire de France, de l'Histoire Romaine & de la Mythologie. Mademoiselle est moins timide, & toujours aussi douce & aussi appliquée. Mais je m'apperçois qu'elle prend une grande disposition à altérer la vérité, & à faire de petites histoires, ce qui vient uniquement de M.elle Nonnon qui possède mille

(1) Je suis parvenue à rétablir parfaitement sa santé. Mais les soins qu'elle exigeoit ont beaucoup nui à ses Etudes pendant les quatre premières années de son éducation.

qualités précieuses ; mais qui est menteuse à l'excès, ce qui me cause beaucoup de chagrin ; car j'aime singulièrement Nonnon, & je ne puis concevoir, qu'avec tant de vertus, on puisse avoir un vice aussi bas. Mais c'est une habitude enracinée ; si je m'apperçois que ce vice continue à influer sur l'esprit de Mademoiselle, il faudra bien prendre un parti qui me coûtera au-delà de l'expression........

. . . .

Ce 8 Juin 1784.

Les Princes cultivent toujours leurs Jardins, & font tous les jours une promenade Angloise (1)..................

J'ai commencé, il y a quelques jours, à donner aux Princes leurs premières leçons d'Italien ; ils savent assez bien l'Anglois pour commencer l'Italien ; personne ne

(1) Ils ne se promenoient qu'avec des personnes qui parloient Anglois, & aux promenades ne parloient que dans cette langue.

leur en donne des leçons que moi. Quand ils seront bien débrouillés, je les mettrai entre les mains de l'Abbé Mariotini; mais je veux leur épargner l'ennui des commencemens, parce que j'ai une très-bonne méthode pour cela. . . . .
. . . .

M. le Duc de Chartres fait lui-même monter à cheval M. le Duc de Valois, qui commence à y monter fort bien. L'autre jour, il a fait quatre lieues; & n'étoit pas fatigué le soir. Il n'a que 10 ans & demi, & M. le Duc de Chartres n'a commencé à monter à cheval qu'à treize. A cet âge, son Fils y montera dans la perfection. (1). . . . .

(1) M. de Beaujolois, au même âge, l'année passée, faisoit 20 lieues à cheval dans une journée sans être fatigué. Mais j'avois eu soin de sa première enfance; il n'avoit que trois ans quand on l'a remis entre mes mains.

Ce 2 Juillet.

M. le Duc de Chartres (1) a fait les plus grandes réformes pour payer ses dettes. Il ne se réserve que cent mille francs pour lui; il en donne aussi cent à ses Enfans, & cent cinquante à Madame la Duchesse de Chartres.

Depuis mon retour de S. Leu, je me lève tous les jours à neuf heures au plus tard, parce que Mademoiselle a maintenant besoin de mes soins assidus, d'autant mieux que j'ai découvert que Mademoiselle Nonnon, malgré toutes mes défenses, lui donnoit sans cesse des bonbons, des confitures, du café à la crême, &c. Aussi Mademoiselle est-elle d'une maigreur excessive; je passois avec elle la moitié de la journée; puisque cela ne suffit pas, je ne la perdrai pas de vue un instant. Au moment de son réveil, j'envoie

(1) Aujourd'hui M. d'Orléans.

chez elle Aimée dont je suis sûre, & Paméla qui lui portent son déjeûner, qui, par l'ordre des Médecins, est de lait sans sucre & de pain de seigle. Aimée & Paméla, pour veiller Mademoiselle Nonnon, restent avec elle jusqu'au moment de mon réveil; alors elle entre dans ma chambre, elle y fait ses études jusqu'à onze heures, qu'elle va se promener tous les jours avec Paméla & Aimée. Ensuite, elle revient dans ma chambre jusqu'au dîner. Nous dînons ensemble; elle retourne à la promenade après dîner avec Paméla; elle revient dans ma chambre, elle y prend sa leçon d'Anglois; je lui donne moi-même son goûter qu'elle fait auprès de moi. Pendant les leçons de ses Freres, elle passe dans mon cabinet avec Aimée & Paméla. A huit heures & demie, nous soupons ensemble, ensuite je la conduis dans son lit. . . . .

Ce 18 Décembre.

ON a percé aujourd'hui les oreilles à Mademoiselle, qui non-seulement n'a rien dit, mais n'a pas fait la plus petite mine, ce qui est du courage pour son âge. . . . .

Ce 31 Décembre.

. . . .

M. LE COMTE DE BEAUJOLOIS annonce autant d'esprit & de bonté qu'il a de grace; il est plus obéissant; les petites leçons vont mieux, & l'amitié & la raison ont déjà sur lui le plus grand pouvoir.

Mademoiselle a fait beaucoup de progrès; elle a appris par cœur, dans cette année, une centaine de vers & un abrégé d'Histoire de France. Elle lit, explique & parle à merveille l'Anglois. Elle a pris une notion générale de la Géographie. Elle a fait des progrès réels dans le dessin. Elle a un caractère à souhait: sen-

sible, reconnoissante, noble, douce; égale, appliquée; je ne lui connois pas l'ombre d'un défaut; jamais un instant d'humeur ou d'impatience, incapable d'un mouvement d'envie ou de jalousie, & cependant susceptible d'émulation. Elle joint à tout cela beaucoup de gaieté & de la vivacité, quoique je n'aye jamais vu d'Enfant moins étourdie. Elle a prodigieusement gagné dans cette année à tous égards. Je la mène à la Messe tous les Dimanches depuis huit mois; elle sait parfaitement son Catéchisme; elle ira à confesse à Pâque. . . . .

Ce 18 Janvier 1785.

. . . .

POUR rapprocher de Madame la Duchesse de Chartres ses Enfans, j'ai imaginé de lui proposer de leur donner à dîner tous les lundis; elle vient prendre Mademoiselle, & me la ramène avec ses Freres à trois heures trois quarts. Les

leçons de Danse se prendront sous mes yeux, & ils apprendront ; ce qui m'a décidé, c'est qu'ils n'étoient pas en état de danser une contredanse. Ils ne dessinent plus aussi les Dimanches chez eux, on me les amène à midi & demi, ils dessinent ici.........................

Ce premier Mai.

Les Enfans ont commencé l'étude de ma Pharmacie en voyant les drogues étiquetées avec leurs propriétés, &c.

Depuis une quinzaine de jours je mène les Princes tous les matins voir des Manufactures & des Cabinets à-peu-près trois fois par semaine. Je ne le marque plus sur ce Livre, parce que j'en fais des Journaux particuliers avec l'explication de ce que nous voyons de plus remarquable (1).

(1) J'ai ces deux Journaux écrits de ma main; ils forment deux gros volumes. L'un contient la description de tous les monumens, Cabinets, Tableaux, &c. que nous avons vus à Paris. L'autre contient l'explication relative

J'accoutume M. le Duc de Valois à écrire aussi ces choses de son côté ; en outre, de tems en tems, je fais composer M. le Duc de Valois sur des sujets que je lui donne. Je les détaillerai à la fin de l'année, car j'en forme des cahiers avec mes remarques que je garderai.........

De Saint-Leu, 28 Mai.

....

LES PRINCES ont commencé un Cours de Chimie trois fois la semaine ; ils en ont déjà fait un l'année passée, je le suis avec eux (1)..................

M. le Duc de Valois, depuis la mort de M. le Duc d'Orléans, a pris le nom de Duc de Chartres, & désormais je ne l'appellerai plus autrement...........

à toutes les Manufactures qui existent en France, que nous avons vues à Paris & dans nos voyages.

(1) Ils ont fait ce Cours trois fois. En outre, ils en ont fait un de Physique.

JOURNAL
DE L'ÉDUCATION
DES PRINCES

Fait par M. le Brun, avec des Notes de Madame de Sillery & de M. l'Abbé Guyot, depuis le 5 Janvier 1782.

Instruction préliminaire, donnée par Madame la Comtesse de Genlis, le 5 à moi, (M. le Brun.)

« CONVERSATION particulière avec » M. l'Abbé Guyot; lui demander son » amitié, Complimens, &c.; lui demander » une Instruction générale sur tout ce qui » regarde les Princes, sans oublier les » usages qui se sont pratiqués jusqu'ici; » & après cet entretien en écrire les choses » principales pour s'en souvenir & me les » montrer.

» Vous laisserez M. l'Abbé faire les

» honneurs de la chambre, & quand il
» n'y fera pas, vous le fuppléerez.

» Vous reprendrez les Princes égale»
» ment devant M. l'Abbé G. & en fon
» abfence. Je defire, pour que vous puif»
» fiez être utile fur-le-champ, que vous
» montriez feul les Mathématiques aux
» Princes, & que M. F.... foit congédié
» fur-le-champ; vous prendrez à cet égard
» les ordres de Monfeigneur.

» Il faut congédier auffi M. Rofe,
» Maître de Mufique, je le dirai à M.
» l'Abbé; faites-m'en fouvenir (1).

» Je defire que vous foyez toujours

---

(1) Un Inftituteur, qui n'avoit nul goût pour les Arts, & qui ne favoit pas la Mufique, avoit donné à deux Princes du Sang, fes Elèves, un Maître de Mufique & de chant qui les occupoit une heure & demie par jour. Et une femme qui aime paffionnément la Mufique, & qui, toute fa vie, a cultivé cet Art charmant avec quelque fuccès, trouva cette Etude beaucoup trop frivole pour des hommes, & réforma le Maître de Mufique.

» dans la chambre, excepté aux heures
» où l'Abbé donne ses leçons.

» Je supprime le *compte public* que
» les Princes rendoient de *leurs péchés* ;
» vous aurez l'œil à cela (1).

» Je vous demande en grace de faire
» un Journal écrit à deux reprises ; la
» première pendant les leçons de M.
» l'Abbé dans l'après-midi ; la seconde,
» avant de vous coucher. Vous écrirez
» dans ce Journal ce que les Princes ont
» fait & dit d'un peu remarquable, soit
» en bien, soit en mal, & les choses que
» vous aurez dit & fait relativement à
» eux, ainsi que ce qu'on leur aura dit

(1) M. Bonnard & M. l'Abbé Guyot avoient imaginé de faire faire aux jeunes Princes, le dernier jour de chaque semaine, une confession générale à haute voix, de tous leurs péchés, en présence de toutes les personnes attachées à l'éducation & des principaux domestiques, & à chaque aveu de péché, les Instituteurs faisoient une leçon. On verra que M. l'Abbé a précieusement conservé ce goût de *sermoner*.

» qui vous aura frappé de quelque ma-
» nière que ce soit. La plus grande preuve
» de confiance que je puisse vous donner,
» c'est de vous charger de ce Journal;
» il demande toute votre vérité & la
» justesse d'esprit que je vous connois.
» Dans cette espèce d'ouvrage il n'est pas
» question de style, il ne faut que de
» l'exactitude & de la vérité, sur-tout ne
» craignez point d'être minutieux; il faut
» bien l'être quand on parle d'Enfans de
» cet âge. Je vous recommande d'écrire à
» deux reprises, parce que votre Journal
» en sera plus fidèle.

» Je ne vous dis rien encore relati-
» vement à ce que je desire que vous
» enseignerez aux Princes, outre la Géo-
» métrie, parce que auparavant il faut
» que je sois instruite de ce qu'ils savent.

» Voici les principales choses dont
» vous devez les reprendre : d'exagérer
» & de se servir d'expressions outrées,
» comme *horrible*, *abominable*, *incroyable*,
» &c.; faites attention aussi qu'ils ne ré-
pètent

» pètent point ce qu'ils ont dit, & qu'ils
» n'adoptent pas de mots d'habitude.

» Reprenez-les de parler trop haut ou
» entre leurs dents. Défaites M. le Duc
» de V. de *oui* & *non* tout court, ou de
» répondre seulement de la tête. Ne souf-
» frez pas de leur part le moindre rica-
» nement, quand vous les reprenez. Re-
» prenez-les d'un ton doux, mais en même-
» tems très-sérieux.

» Accoutumez-les à la politesse avec
» tout le monde, & à la complaisance
» l'un avec l'autre.

» Ne leur souffrez pas une seule ex-
» pression proverbiale ou des façons de
» parler qui ne soient pas parfaitement
» simples & claires, comme de dire : *j'ai*
» *tambouriné à la porte*, pour dire, j'ai
» frappé à la porte, ou *j'ai fait une*
» *croûte*, pour dire, *j'ai mal dessiné*,
» *mon dessin ne vaut rien* ou *il a une*
» *grosse bedaine*, pour il a un gros ventre.
» Ces exemples doivent vous suffire, ne
» passez rien de ce genre.

» Dans les récréations, tâchez de les » faire sauter, & qu'ils prennent le plus » d'exercice qu'il sera possible. A la pro- » menade, faites-les courir, & pour cela » courez avec eux en leur donnant de » l'avance. A table, qu'ils se servent eux- » mêmes, qu'on leur donne des couteaux » sans pointe, qu'ils coupent leur viande, » que l'ainé coupe son pain, &c. Je vous » prie d'avoir un chien, qui soit toujours » chez eux, ne dites point que c'est pour » y accoutumer M. le Duc de Val. qui en » a peur, dites simplement que vous aimez » les chiens. Paroissez très-surpris en- » suite, moquez-vous de cette foiblesse, » & ajoutez que vous êtes sûr qu'un ins- » tant de réflexion l'en fera rougir, peu- » à-peu; accoutumez-le à votre chien, (qui » sera toujours dans la chambre); sans » qu'il se doute que vous pensez à le » guérir de cette bêtise; car sur le seul » mot que vous avez dit, vous devez » avoir l'air de croire qu'il n'a plus peur » d'un chien. Je vous donnerai par-là

» des moyens de le rendre courageux.

» Il faut les punir de deux choſes
» ſeulement, j'en préviendrai l'Abbé
» G. *de la déſobéiſſance réfléchie* & d'un
» *menſonge ſoutenu.* Point de rémiſſion
» pour cela. Les punitions ſeront; que
» le coupable dînera ſeul ſans autre
» compagnie que celle de celui qui le
» punit. Après le dîner, il paſſera ſa ré-
» création ſans être avec ſon Frere, il
» ſera dans un cabinet où perſonne n'en-
» trera, &c. je proſcris tous les livres
» qu'ils liſent & je défends qu'ils puiſſent
» jamais ſavoir où les prendre. Je dirai
» à M. l'Abbé G. de leur donner juſ-
» qu'à nouvel ordre ceux-ci. Les Abré-
» gés hiſtoriques de l'Abbé Millot. Drames
» & dialogues pour les Enfans, par Ma-
» dame de la Fitte, 2 vol. Robinſon Cru-
» ſoé. Les Hochets moraux, contes en
» vers, par M. Monget. Il faudra, quand
» ils auront lu, leur faire apprendre par
» cœur deux de ces contes : le *Prince* & le
» *Frotteur*, & un autre, intitulé : *Théophile.*

» Il faut lire avec eux deux fois par » jour, l'une les *Abrégés historiques*, » l'autre, un des ouvrages que je viens » de citer, & les faire réfléchir sur ce » qu'ils lisent.

» Je vous prie de lire pour votre com» pte *Emile*; *l'Institution d'un Prince*, » *par l'Abbé Duguet*, & *Locke en Anglois*. » Je vous prie de montrer cette feuille » à Monseigneur, ensuite de la copier & » de me rendre ceci. (1)

(2) J'ai été présenté aux Princes par Monseigneur qui m'a laissé sur-le-champ à mon service. J'y ai trouvé M. l'Abbé G. avec

---

(1) Je donnois cette instruction, parce que M. le Brun devoit passer quelques jours sans moi à Paris avec les Princes. J'étois alors à Saint-Cloud avec Mademoiselle d'Orléans; on ne m'amena ses Freres que plusieurs jours après ceci.

(2) C'est à présent M. le Brun qui parle, après avoir rapporté la copie de mon instruction.

lequel j'ai eu la converfation qui m'étoit recommandée par mon inftruction. Il m'a traité fort honnêtement, mais ils ne m'a pas été difficile de voir combien tous ces changemens lui ont caufé de chagrin, & fon regret d'avoir perdu M. le Chevalier de Bonnard, dont il m'a fait un très-grand éloge. Il efpere, m'a-t-il ajouté, que nous vivrons bien enfemble, je me fuis promis d'y mettre de mon côté, tout ce qui dépendroit de moi pour établir un accord & une confiance réciproque fans lefquels une éducation fera toujours manquée.

J'ai demandé l'inftruction générale fur tout ce qui regarde les Princes; M. l'Abbé m'a dit beaucoup de chofes à ce fujet, mais avec peu de fuite, & il a fait une note, dans laquelle il a rendu compte à Madame de Genlis de l'emploi de toutes les heures de la journée. J'ai cru que cela rempliffoit à-peu-près les vues de Madame; je n'ai donc point infifté pour voir cette note dont j'aurai connoiffance lorf-

qu'il en sera besoin, à moins que Madame ne change l'ordre.

Dans les 4 ou 5 jours que j'ai fait mon service, je n'ai presque point vu M. l'Abbé, qui, devant partir pour Saint-Cloud, avoit des arrangemens à prendre. Il m'a laissé faire les honneurs de la Chambre dont je me serois, sans doute, assez gauchement tiré, heureusement que je n'ai presque vu personne.......

Je n'ai point eu de chien, Monseigneur m'ayant promis, pour le retour des Princes de m'en faire donner un, doux & paisible; mais à une promenade à laquelle je les ai conduit avec M. de Rochemont, j'ai vu combien Monseigneur le Duc de Valois en avoit de frayeur; je lui en ai témoigné ma surprise; j'ai appellé le petit chien que j'ai caressé, & malgré qu'il se tint toujours un peu de côté pour l'éviter, au moins ne fit-il pas de cris, & nous ne doublâmes pas le pas pour l'éviter. J'espere qu'on parviendra à le guérir de cette frayeur.

Nous avons un peu marché dans le bois de Boulogne; j'ai trouvé que Monseigneur le Duc de Valois alloit toujours les genoux ployés, ce dont je l'ai repris; mais ce sera une habitude qu'il ne sera pas facile de déraciner; elle s'est contractée sans qu'on s'en apperçoive, à cause des habits de matelots dont M. Vestris s'étoit déjà plaint. Madame de Genlis m'a écrit à ce sujet la lettre N.° 1, que je garderai avec toutes celles qui auront rapport à l'éducation des Princes. On a parlé au Tailleur pour réparer, autant qu'il sera possible, l'inconvénient des habits de matelots. . . . .

Le 15 Janvier, Madame la Comtesse m'a ordonné de faire poser dans la Salle d'Etude des jeunes Princes, une poulie pour leur faire soulever des poids; cela a été exécuté & placé sur-le-champ, aussi bien que l'espèce de garde-fou demi-circulaire à terre, pour n'avoir pas à craindre que les poids tombent sur la tête de l'un d'eux ou de quelqu'un.

Mercredi, 6 Février.

. . . .
. . . .

Après la première lecture, l'après-dîner, les deux Princes étoient debout à causer avec moi, l'aîné voulut s'asseoir sur la chaise de son Frere, ce que ce dernier ne voulut pas permettre; il le fit lever avec humeur, & il s'assit; M. le Duc de Valois (1), sans s'obstiner, lui donna sa chaise, en lui disant : je suis bien sûr que M. le Brun ne trouvera pas cela bien. Le petit me regarda, j'avois quitté l'air gai que j'avois l'instant d'avant; sans me donner le tems d'ouvrir la bouche, il se leva & alla embrasser son Frere, en pleurant. Cette action que je n'avois pas prescrite, me toucha; je l'embrassai en lui disant : Monseigneur, vous avez fait une faute, vous l'avez reconnue, & vous

(1) Aujourd'hui M. de Chartres.

l'avez réparée autant qu'il est possible; j'espere que cela n'arrivera plus. Il ne répondit rien, mais il reprit sa tranquillité, & nous continuâmes à nous entretenir comme auparavant. . . . . . .

Je ne puis m'empêcher de rapporter ici un trait bien extraordinaire de Mademoiselle de Chartres (1), au sujet de Mademoiselle d'Orléans; elle jouoit à un jeu dans lequel on donne des gages; c'étoit elle à ordonner pour le rachat d'un qu'on avoit touché, lorsque, sans

(1) Aujourd'hui Mademoiselle d'Orléans. Sa Sœur, qui avoit ce nom, mourut dans cette journée, l'autre savoit seulement qu'elle étoit malade, & nul jeu ne pouvoit la distraire de cette idée. On aura peine à croire qu'un Enfant de 4 ans ait pu conserver, pendant plus de deux années, une douleur vive & profonde de cette perte; c'est cependant tout ce que ce qui l'entoure peut attester. M. le Brun me conte le trait qu'on vient de lire, parce que j'étois à Paris, car aussi-tôt que j'eus appris le danger d'une Enfant qui m'étoit si chere, je quittai Saint-Cloud pour l'aller soigner & veiller.

être soufflée par qui que ce soit, elle dit, qu'elle ordonnoit à celui ou à celle qu'appartiendroit le gage, de prier Dieu pour sa Sœur d'Orléans. Il est facile d'imaginer l'impression que fit sur tous ceux qui étoient présens, une telle idée dans une Enfant de quatre ans. Je sais bien que je ne l'oublierai de ma vie.

Mademoiselle d'Orléans est morte aujourd'hui, entre 4 & 5 heures.

Jeudi, 7 Février.

D'APRÈS l'ordre que j'avois reçu hier soir de Monseigneur & de Madame de Genlis, de faire instruire ce matin les jeunes Princes de la mort de leur Sœur; je chargeai M. Prieur de la leur apprendre avant leur dîner, & de les y préparer avant, en leur disant qu'elle étoit très-mal. Il exécuta l'ordre donné, & ils surent dans leur lit qu'elle étoit morte; ils apprirent cette nouvelle avec attendrissement; le jeune pleura, & l'aîné fut triste pendant quelques instans;

on leur recommanda de ne point du tout parler de cette mort, ni à Madame de Genlis, ni à leur Sœur; ils le promirent, & ils ont tenu parole. Il parut même que l'impression ne leur en resta pas bien long-tems, car ils ont joué avec un peu moins de fracas que de coutume, à la vérité, mais de bon cœur. (1) . . .

Vendredi, 8 Février.

J'AI VU ce matin à notre rentrée chez les Princes, l'ainé caresser le chien d'un des Valets-de-chambre, ainsi la frayeur disparoît, & j'espère que nous l'y accoutumerons, quelques gros qu'ils soient.

---

(1) Ayant été élevés séparément jusqu'à ce moment, ils ne connoissoient pas leurs Sœurs, & par conséquent ne les aimoient pas. Mais ils doivent aujourd'hui à l'éducation, qui les a tous réunis, cette vive tendresse qu'ils ont les uns pour les autres, & qui fera le charme de leur vie.

Mercredi, 13 Février.

Nous avons fait nos remerciemens, M. l'Abbé & moi, de l'arrangement qu'a fait Madame la Comtesse, pour la voiture dont nous pourrons nous servir pour faire quelques visites, pendant que les Princes seront à Belle-Chasse.

Mercredi, 27 Février.

J'ai conduit Monseigneur le Duc de Valois chez Madame de Genlis où il échappa à Monseigneur un trait qui lui fait honneur, & que je ne puis m'empêcher de rapporter. Madame la Comtesse lui lisoit un extrait de la vie de Monseigneur le Duc de Bourgogne, mort à 9 ans & demi, qui avoit mérité, par sa conduite & les qualités qu'il promettoit, qu'on s'occupât de lui, & qu'on écrivît ses actions. Le jeune Prince fut frappé des tableaux que lui présentoit cet extrait; il se mit à pleurer, & dit à Madame de Genlis : *on ne pourroit encore rien dire de moi.*

Jeudi, 28 Février.

Une Lettre dans le Journal de Paris, au sujet des chiens que quelques Personnes font courir devant leurs voitures, à Paris où cela peut, & a sans doute, déjà causé des accidens, nous a mis dans le cas de parler de ces goûts bizarres que les gens sensés ne peuvent & ne doivent jamais se permettre.. . . . .

Ce Samedi, 9 Mars.

La leçon d'Anglois a été interrompue aujourd'hui pour monter chez Monseigneur le Duc de Chartres (1), chez lequel Monseigneur le Duc de Valois est entré avec un chien sous son bras. Monseigneur n'y étoit pas; mais à sa rentrée de chez Madame, il a trouvé les deux Princes, caressant *Capitaine* & *Colette*. On avoit amené la dernière chez les jeunes Princes dès huit heures. Monsei-

(1) Aujourd'hui M. d'Orléans.

gneur a été content, & a embrassé l'ainé à plusieures reprises. (1) . . . .

Monseigneur le Duc de Valois a paru bien satisfait du retour des bonnes graces de son Papa. En montant l'escalier, j'entendois le jeune dire à M. Prieur : pourvu que mon Frere caresse bien *Capitaine!* Il étoit inquiet; mais ils sont descendus tous les deux bien contens.

Samedi, 23 Avril.

PENDANT la séance de Monseigneur le Duc de Valois, il pria son Frère de lui lire quelques-unes des Histoires choisies, pour qu'il ne s'ennuyât pas; le jeune refusa sous prétexte que cela l'ennuyoit lui-même; l'ainé le pressa à plusieurs reprises, sans réussir à obtenir ce qu'il desiroit; sur cela, je dis à Monsei-

---

(1) Parce qu'il paroissoit guéri de cette étrange frayeur des chiens, qu'une mauvaise éducation lui avoit laissé prendre.

gneur le Duc de Valois, que j'allois lire moi-même ce qu'il souhaitoit, puisque son Frere n'avoit pas cette complaisance, à laquelle il devoit naturellement s'attendre sans avoir besoin de tant de prières; que je trouvois d'ailleurs assez extraordinaire que Monseigneur le Duc de Montpensier s'ennuyât des Histoires choisies, qui ne devoient pas produire cet effet, & qu'il mériteroit bien que, quand il demanderoit quelque chose de complaisance, on le lui refusât de même. Le petit se mit à pleurer, ou au moins en fit mine; je dis que c'étoit certainement parce qu'il sentoit son tort, & je lus jusqu'à la fin de la séance de Monseigneur le Duc de Valois.

Je fermai le livre lorsque ce vint au tour de Monseigneur le Duc de Montpensier; mais je vis avec très-grand plaisir que Monseigneur le Duc de Valois lui demanda, de lui-même, & sans y être excité, ce qui lui feroit plaisir d'entendre lire. Le petit lui nomma le livre,

& l'aîné lut. Je lui dis avec un air de satisfaction, que c'étoit en agissant comme il venoit de faire, qu'on faisoit repentir les autres des manques d'honnêteté & de complaisance. Je gardai l'air froid avec Monseigneur le Duc de Montpensier jusqu'à la promenade.

Je ne dois pas oublier, qu'ayant fait plusieurs fois des petites choses que Monseigneur le Duc de Valois me demandoit pour ses Joujoux, je m'étois apperçu qu'il prenoit l'air de les exiger; je me déterminai à y couper cours, & le soir j'eus occasion de lui faire sentir que ce n'étoit pas le moyen de réussir avec moi. Il me dit d'un ton leste: M. le Brun il faudra me faire une clef demain matin. Non, Monseigneur, lui répondis-je, je n'en ferai point, & je vous prie de vous mettre bien dans la tête que ce ne sera jamais avec cette manière que vous obtiendrez rien de moi, & de toutes les autres personnes qui ne vous seront pas subordonnées, & que même vis-à-vis

des

des dernières, on gagne plus de zèle, d'exactitude & de bonne volonté, en usant de politesse & d'un air honnête, en demandant.

Lundi, 13 Mai.

PENDANT la récréation, Monseigneur le Duc de Valois qui jouera demain Vasco de Gama, a étudié le petit discours qu'il doit tenir au Samorin de Kalicut (1).

---

(1) J'avois imaginé à leurs promenades de leur faire mettre en action, dans les Jardins, quelques traits intéressans, tirés de l'Histoire des voyages, abrégée par M. de la Harpe. Les Personnages étoient remplis par eux & par toutes les personnes de la Maison. La scène se passant dans un vaste Jardin à l'Angloise, une rivière & des bateaux étoient pour nous la mer & des vaisseaux; des feuillées faites à la hâte par les Enfans, représentoient les Huttes des Sauvages, & nous avons joué ainsi plusieurs voyages, entr'autres ceux de *Vasco* & de *Snelgrave, de Brue*, &c.

Dimanche, 23 Juin.

. . . .

Au retour de la Meſſe, le dîner où Monſeigneur le Duc de Valois a mérité que Madame la Comteſſe lui levât ſa pénitence des trois jours reſtans, parce que, ne s'en ſouvenant plus & ayant voulu partager des fraiſes entre les deux Princes & Mademoiſelle d'Orléans, l'aîné, quoiqu'il y eût du monde qui aſſiſtoit au dîner, dit à ſon amie, qu'il ne falloit les partager qu'en deux, puiſqu'il étoit en pénitence. Madame la Comteſſe vit avec une vraie ſatisfaction, cette honnêteté de l'aîné, & lui pardonna, en le louant de ce qu'il venoit de faire.

Vendredi, 26 Juillet.

Auparavant la leçon, Madame la Comteſſe ayant raconté l'hiſtoire de la femme-de-chambre de Madame de Salency, Monſeigneur le Duc de Valois ſe ſentit attendri, & dit qu'il étoit bien fâché

de n'être pas plus grand. Madame la Comtesse lui demanda pourquoi ; il répondit que s'il étoit son maître, il feroit une pension à cette charitable & vertueuse fille ; Madame la Comtesse lui fit entendre que s'il le demandoit à son Papa, il le lui accorderoit peut-être ; il descendit vîte, le demanda & l'obtint, & Monseigneur le Duc de Chartres fut si touché de cette marque de bonté, qu'il mêla ses larmes à celles de son Fils ; on loua Monseigneur le Duc de Valois de cette sensibilité, & les éloges produiront, sans doute, sur cette ame simple & pure, une impression qui ne s'oubliera de long-tems. (1)

(1) J'ai rapporté ce trait avec détail dans les veillées du Château, sans y nommer le jeune Prince. Voyez l'Histoire de Mariane Rombourg. M. le Duc de Valois obtint de son Pere, pour cette vertueuse fille 600 livres de pension.

Vendredi, 23 Août.

Dans la promenade du matin, Monseigneur le Duc de Valois a mis sur différens arbres du Jardin, des étiquettes que lui remettoit le Jardinier, sans lui dire auxquels il falloit les attacher ; il s'est trompé à quelques-uns, mais il en a trouvé beaucoup. Ces Cartes seront fort utiles pour toutes les personnes qui voudront apprendre à connoître les arbres, si la pluie ou le vent ne les détruisent pas dans peu de jours ; il les faudroit de fer-blanc, & les noms peints en noir ; cela pourra se faire l'an prochain.

Vendredi, 11 Octobre.

A 11 heures & demie nous sommes partis pour Belle-Chasse, sans prévenir les Princes du motif de cette visite, afin de laisser à Madame la Comtesse, le plaisir de le leur apprendre, ce qu'elle a

fait dans le chemin; les Princes l'en ont remercié par leurs caresses; nous sommes entrés à l'hôtel de la Force, & j'ai apperçu avec plaisir dans les jeunes Princes un air de recueillement & de sensibilité qui prouvoit la bonté de leur cœur. Nous avons été voir les logemens de 15 prisonniers que nous allions délivrer, & avant leur sortie, les deux Princes leur ont remis à chacun un louis pour aider leur famille; ils regardoient ces malheureux avec un air de respect qui nous a tous touché.

Nous avons remis Madame la Comtesse à Belle-Chasse, & au retour au Palais-Royal, le sujet de la conversation a été l'action qu'ils venoient de faire, ce qui m'a fourni l'occasion d'une réflexion à Monseigneur le Duc de Valois, au sujet de son petit emportement d'hier soir. Vous venez, lui ai-je-dit, Monseigneur, de faire une bonne action & de faire des heureux dans ce moment-ci. Vous ne les connoissiez pas, jugez avec com-

bien plus de raifons ceux qui vous entourent, doivent-ils s'attendre à l'être par votre douceur & votre honnêteté dans les propos. Si vous êtes vif, fongez, Monfeigneur, que M. le Duc de Bourgogne ne l'étoit pas moins, mais qu'il eft devenu le plus doux & le plus honnête de tous les Enfans. Le Prince a verfé quelques larmes; on s'eft embraffé, & tout a été dit. . . . .

Mardi, 29 Octobre.

J'AI DIT à Monfeigneur le Duc de Valois qu'il pouvoit lire du Don-Quichotte. Cela a été caufe d'une petite altercation entre les deux Freres. Le Jeune avoit tort; j'ai dit à Monfeigneur le Duc de Valois de continuer & de laiffer fon Frere bouder feul dans la petite Maifon (1). Il y eft refté, s'eft mis à pleurer, & après

(1) Une petite cabane vitrée qu'ils avoient dans leur chambre, & qu'ils appelloient ainfi.

un demi-quart d'heure, son Frere y est rentré & est venu me dire qu'il étoit bien fâché (c'est-à-dire Monseigneur le Duc de Montpensier), & qu'il desireroit bien que je fisse cesser l'air sévère que j'avois pris. Je lui ai fait des représentations sur l'humeur qu'il éprouvoit à la moindre contrariété; il a embrassé son Frere, qui a été charmé de voir l'union rétablie.. . . . .

Vendredi, 1.er Novembre.

A DIX HEURES, au moment où M. l'Abbé alloit expliquer du Catéchisme, & pendant que j'étois descendu chez moi, il y a eu une petite dispute au sujet d'une pierre à poser dans le Temple que les Princes reconstruisoient; elle a cessé pour venir écouter, & pendant l'instruction, Monseigneur le Duc de Valois a demandé permission à M. l'Abbé de dire quelque chose tout bas à son Frere. Il devoit se confesser après la Messe, M. l'Abbé a bien deviné ce que se pourroit être, & lui

a permis. Il ne lui eût pas dit quelques mots à l'oreille que le petit embraſſa étroitement ſon Frere, & tous deux ſe mirent à pleurer. Alors, M. l'Abbé leur parla de ces petites querelles qui leur arrivent ſouvent & qui les chagrinent, en les exhortant à ſe céder réciproquement; ils ſont convenus de leurs torts, & nous avons vu avec plaiſir l'heureux effet qu'a produit celle-ci. . . . .

Jeudi, 23 Janvier 1783.

A 11 HEURES trois quarts, promenade avec Monſeigneur le Comte de Beaujolois. En revenant & en paſſant dans la rue du Bac, le poſtillon a heurté un homme d'une ſoixantaine d'années, aſſez replet, qu'il a fait tomber; heureuſement que le cocher a arrêté ſes chevaux à tems, & que l'homme n'a point eu de mal; les Valets-de-pied l'ont relevé, & l'ont fait entrer dans une Maiſon; nous ne ſommes partis qu'après nous être aſſurés qu'il étoit

mal. Les deux Princes ont paru fort sensibles à cet accident.

Note de Madame de Genlis

« Il falloit faire donner 12 livres à cet
» homme, si c'étoit un homme suscep-
» tible de recevoir de l'argent, sinon
» il falloit s'informer de son adresse &
» envoyer le lendemain savoir de ses
» nouvelles de la part des Princes; en
» outre, il falloit que les Princes des-
» cendissent de voiture & entrassent dans
» la maison pour voir, par eux-mêmes,
» l'état de cet homme. »

Mercredi, 13 Mars.

A SIX HEURES un quart, nous avons vu les gravures données par Monseigneur le Duc de Penthièvre, & nous avons lu les notices des vies du Grand-Condé, du Régent, du Dauphin & de Louis XV. En quittant cette lecture, Monseigneur le Duc de Valois nous dit qu'il feroit en sorte d'être aussi dans ce livre-là, en nous montrant le Dictionnaire des hom-

mes illustres. Nous l'avons loué de ce desir.. . . . .

Mardi, 13 *Mai.*

On m'a apporté une lettre d'une femme qui se plaignoit à moi d'avoir été renversée par la voiture des Princes le matin, d'être retenue au lit pour plusieurs meurtrissures. Nous ne nous étions apperçus de rien, parce que le cocher ne s'étoit pas arrêté, & j'ai fait des reproches aux Valets-de-pied, de ne m'avoir pas averti de cet accident, pour faire porter des secours à cette femme, à qui j'ai fait dire qu'on passeroit chez elle, à l'adresse qu'elle avoit fait marquer. Nous avons fait prier M. Saint-Martin de la voir demain de bon matin, n'étant pas chez lui, au moment où on m'a apporté la lettre. M. Prieur ira après lui porter des secours & des dédommagemens justes.

Note de Madame de Genlis.

« Il est inconcevable de blesser & de ren-
» verser une femme sans s'en appercevoir

» il faut donner aux gens l'ordre le plus
» positif d'arrêter au moment même où
» un accident, même moins considérable
» que celui-ci, arriveroit. En voilà deux
» en un an. Et moi depuis 18 ans, il ne
» m'est rien arrivé de semblable. Il y a
» certainement de la faute des gens ; il
» faudroit leur parler vertement, & je
» le répète, pour le plus léger accident,
» arrêter & faire donner des secours,
» même quand on ne feroit pas cause
» de l'accident. Comme j'ai fait l'autre
» jour avec eux, nous avons rencontré
» une voiture brisée, & M. le Duc de
» Valois a envoyé offrir des secours. C'est
» à quoi il faut bien les accoutumer. »

Dimanche, 18 Mai.

Note de Madame de Genlis.

« M. le Brun voudra bien dire encore
» à Monseigneur le Duc de Valois que
» lorsque lui, M. le Brun ou M. l'Ab-
» bé, ont pardonné, je n'imposerai ja-
» mais de pénitence, & que même pour

» une faute faite avec moi, si M. le Brun » ou M. l'Abbé demandoit grace, je » ne balancerois pas à l'accorder. Ainsi, » les Princes doivent se persuader ce que » je leur répète sans cesse, qu'ils ont au- » tant d'intérêt de contenter M. l'Abbé » & M. le Brun que moi-même, parce » que nous avons tous trois sur eux une » égale autorité.. . . . . »

Mardi, 17 Juin.

Les Princes, en rentrant, se sont reposés jusqu'à huit heures, que je les ai conduits chez Madame la Comtesse.

Note de Madame de Genlis.

« Je n'aime point ces repos-là, il ne » faut pas les accoutumer à regarder la » totale oisiveté comme un repos; d'ail- » leurs on ne doit pas être fatigué d'une » promenade d'une heure. Il ne faut pas » qu'ils restent jamais sans rien faire, ne » fût-ce que pour 6 minutes. On pou- » voit employer ce quart-d'heure à jouer » aux échecs ou au blason, ou répéter

» les mots d'Architecture, ou enfin une » lecture. En un mot, jamais deux mi- » nutes ni *une* d'oisiveté. » . . . . .

Note de Madame de Genlis.

Dimanche, 7 Septembre.

" J'AI DIT à Monsieur le Duc de » Valois que je prierois M. le Brun de » lui donner, à l'avenir, double péni- » tence, quand, sur une imposée par M. » le Brun, il lui échaperoit le plus léger » murmure. »

Note de &c.

Jeudi, 9 Octobre.

« J'AI PROMIS à Monsieur le Duc de » Valois qu'il seroit puni s'il ne savoit » vaincre sa ridicule timidité. Je suis très- » mécontente de la manière dont il a » reçu Madame la Duchesse de Bourbon. » Quand on revoit sa Tante après une » longue absence, on doit montrer la » joie la plus vive; ils ont tâché de ré- » parer aujourd'hui, mais point assez. Si » d'ici à Dimanche, ils n'ont pas revu,

» chez elle ou chez eux, Madame la » Duchesse de Bourbon & Madame la » Princesse de Lamballe, & s'ils ne té- » moignent pas, à ces deux Princesses, » la joie qu'ils doivent manifester par » un air ouvert & gai, en leur disant » des choses aimables, en répondant de » bonne grace, &c. je ne les menerai » point à la Comédie Dimanche. M. le » Brun voudra bien leur lire ceci. »

Note de Madame de Genlis.
Mardi, 30 Décembre.

« Pour les visites du jour de l'an, les » Princes, outre les visites chez les » Princes, iront chez Madame la Com- » tesse de Pont, chez Madame des Rois, » si elle est à Paris; si elle n'y est pas, » ils lui écriront (1). »

Lundi, 2 Août 1784.

Pendant la toilette du soir, on est venu me dire, de la part de Madame la Com-

(1) On voit sur ce Journal, ainsi qu'on l'a vu sur le mien, combien je desirois vivement qu'ils aimassent toutes les personnes qu'ils doivent aimer.

tesse, de ne pas conduire les Princes dans la partie haute du jardin où il y avoit des précipices ; j'aurois desiré qu'on m'eût dit cela tout bas, & non devant les Valets-de-chambre, ni devant les Princes, qui peuvent croire que je ne vois pas les dangers qu'il peut y avoir où je les mene, & près de qui ; cela tend à diminuer la confiance qu'ils doivent avoir en moi (1) ; j'ai déjà apperçu plusieurs fois quand je leur demandois de faire quelque chose, qu'ils étoient indécis, & ils m'ont demandé si leur amie l'avoit dit ; Madame la Comtesse sentira combien il est intéressant qu'ils soient persuadés que je ne fais rien que d'accord avec elle,

(1) Ces trous extrêmement profonds, avoient été creusés tout nouvellement, je ne l'appris que le soir, & comme les Enfans se levoient avant moi, je voulus en faire avertir M. le Brun avant de me coucher, n'imaginant assurément pas qu'un avertissement aussi simple pût paroître offensant. Mais voilà ce que ces Messieurs appelloient *mes torts.*

& je la ſupplie de vouloir bien paroître toujours approuver, près d'eux, ce que je fais, quand bien même cela ne feroit pas; en me le diſant en particulier, je ferai autrement & je me rectifierai.

Note de Madame de Genlis.

« Voilà une ſuſceptibilité que je ne » pouvois deviner; comme on ne voit pas » ces précipices (qui ſont à fleur de terre) » à dix pas, je n'ai pas dû penſer, qu'en » avertir M. le Brun, pût diminuer ſa » conſidération auprès des Princes. » Comme enfin ce ne ſont pas des pe- » tits Enfans qu'on tient par la main, » ils peuvent courir en avant, & encore » une fois cet avertiſſement étoit auſſi » ſimple qu'utile. Depuis que les Princes » me ſont confiés, je n'ai pas perdu une » ſeule occaſion d'augmenter leur » confiance en M. le Brun, & de lui » donner à leurs yeux, & à ceux même » des autres, toute la conſidération que » M. le Brun eſt fait pour avoir,

» par son personnel & sa place (1).
» Ainsi, le reproche minutieux de M. le
» Brun pourroit blesser l'amitié, & blesse
» certainement la justice. Si les Princes
» ont l'air du doute, quand M. le Brun
» leur dit une chose, ceci m'est nou-
» veau & ne tient nullement à moi. »

. . . .

On a entrepris à Saint-Leu de donner aux Princes quelques notions sur la Sphère, mais on a été convaincu bien-tôt que ce genre d'instruction abstraite étoit prématuré; aussi s'est-on pressé de regagner la terre, d'où l'on ne remontera aux Cieux que lorsque l'esprit assez formé pourra suivre sans peine les mouvemens réels ou apparens de ces masses énormes, qui roulent dans l'immensité de l'espace d'une manière non moins imposante par la diversité que par la régularité de leurs merveilleuses révolutions (1).

(1) Comme on peut le voir sur ce Journal, & dans mon Journal particulier.

(2) Ce paragraphe, qu'on vient de lire, n'est

Note de Madame de Genlis.

« Sur tout ce qui a rapport à l'édu-
» cation des Princes, je desire que M. le
» Brun ne me rende aucun compte
» verbal. Ce Journal est fait pour cela
» en partie; ce sera un monument très-
» fidèle de la manière dont nous nous
» serons conduits l'un & l'autre; j'espere
» qu'il nous fera honneur à tous deux. »

Note de Madame de Genlis.

« La privation de dessert est un genre
» de pénitence que j'ai jusqu'ici approuvé
» & conseillé; ainsi, il est fort simple
» que M. l'Abbé l'ait employé dans cette
» occasion; mais j'ai réfléchi que M. le
» Duc de Valois, étant dans sa dou-
» zième année, il ne faut plus employer,
» avec lui, de semblables punitions,

---

point de M. le Brun, dont le style, comme on l'a vû, est fort éloigné de cette étrange prétention. Ce passage *poëtique* est de M. l'Abbé Guyot, qui a enrichi ce Journal de plusieurs morceaux de cette force.

» qui prolongeroient son enfance, &
» pourroient maintenant abaisser son ame.
» Privation de Comédie, d'une partie
» agréable, ton froid & sérieux avec lui;
» voilà les punitions qui lui conviennent
» à présent. Il faut commencer aussi, à
» lui laisser un peu plus de liberté dans
» les choses qui n'ont nul inconvénient,
» & le dispenser totalement de demander
» permission, soit à ces Messieurs ou à
» moi, pour une infinité de petites choses
» indifférentes, comme par exemple,
» s'il veut prêter un livre ou autre chose
» de ce genre (dont il n'ait pas besoin
» pour le moment), à une personne
» raisonnable, il faut qu'il le puisse,
» sans en demander permission; il suffira
» qu'il dise qu'il l'a prêté pour tel tems,
» &c. il faut aussi, quand on est content
» de lui, lui laisser désormais choisir
» le lieu où il veut s'aller promener,
» ceci d'accord avec son Frere & avec
» les précautions nécessaires pour le
» ménagement des chevaux. Il donnera,

» lui-même l'ordre aux Valets-de-pied
» & au Cocher, pour ses promenades,
» en montant en voiture. Il va sans dire,
» qu'on ne lui passera point de man-
» quer de complaisance pour son Frere,
» & de vouloir résister aux représenta-
» tions qu'on lui fera, relativement aux
» chevaux. Dorénavant, tous les soirs, ses
» Valets-de-chambre prendront ses
» ordres directement, lui demanderont
» s'il n'a point de commissions à donner
» pour le lendemain matin, à envoyer
» savoir des nouvelles de quelqu'un, à
» porter un billet, &c. s'il dit qu'il n'a
» rien à ordonner, dans le cas où il fau-
» droit envoyer savoir des nouvelles de
» quelqu'un, ces Messieurs l'en repren-
» dront, & lui feront sentir son manque
» d'attention; je prie qu'à l'avenir ceci
» soit exactement exécuté. Ces Messieurs
» le lui annonceront, en lui disant que
» ce changement a lieu, parce qu'il est
» dans sa douzième année, & que nous
» l'avons tous trois décidé, d'après nos

» réflexions communes ; mais que, s'il » n'eſt pas raiſonnable, on le traitera » de nouveau en Enfant (1). »

. . . . Ces détails infinis & ſans ceſſe répétés dont il eſt impoſſible d'avoir une idée, quand on ne les a point pratiqués (2), demandent une patience extrême ; mais elle eſt le caractère eſſentiel du zèle, & la juſtice autoriſe à avouer qu'il eſt bien encouragé par les exemples du Chef de l'éducation (3), par ceux de M. le Brun, & ſur-tout par les

(1) J'oſe dire que ces idées n'offrent rien que de fort raiſonnable ; cependant elles choquèrent infiniment ces Meſſieurs ; ils y virent *la perte de leur autorité* ; il fallut eſſuyer à ce ſujet des plaintes, des marques de mécontentement & des repréſentations ſans fin dont je ne citerai qu'une partie, car s'il falloit rapporter tous les traits de ce genre, je cauſerois preſqu'autant d'ennui à mes lecteurs qu'on m'en a fait éprouver.

(2) Il s'agiſſoit de l'enſeignement de la Langue latine.

(3) Ceci étoit un compliment pour moi.

heureuſes diſpoſitions des Princes, par leur incomparable docilité, enfin par leur émulation, preſque toujours ſoutenue, qui, donnant des eſpérances certaines du ſuccès, font jouir d'avance les Coopérateurs de leur éducation, de la récompenſe la plus douce dont ils puiſſent être flattés (1).

Note de Madame de Genlis.
Lundi, 10 Janvier 1785.

« Je vais répondre ici à un petit article » du Journal auquel je n'ai pas eu le tems » de répondre quand je l'ai lu. C'eſt au » ſujet de la liberté que je donne à M. le » Duc de Valois; j'ai lu avec ſurpriſe les » apologies de M. Lebrun ſur ce point » qui dit entr'autres choſes : *les Princes* » *auroient pu vous aſſurer que nous* » *n'avons jamais cherché à les contrarier,* » &c.; mais je n'ai jamais ni écrit ni

---

(1) Cette Note eſt encore de M. l'Abbé Guyot.

» pensé que ces Messieurs voulussent les
» contrarier ; si je l'eusse pensé, je l'aurois
» dit nettement à ces Messieurs avec les-
» quels nul intérêt ne peut m'obliger à
» prendre des détours : ce que j'ai dit à
» cet égard est écrit sur ce Journal. Comme
» l'idée m'a paru bonne, j'ai lu cet ar-
» ticle à M. le Duc & à Madame la Du-
» chesse de Chartres qui n'ont pas seu-
» lement imaginé que j'eusse pu avoir
» l'intention la plus indirecte de réprimer
» la *contrariété* de ces Messieurs, dont je
» ne leur parle jamais que pour en louer le
» zèle & l'exactitude. Monseigneur &
» Madame ont sur-le-champ compris (&
» cela n'étoit pas difficile) que mon in-
» tention étoit de sortir M. le Duc de
» Valois de l'enfance, de lui donner un
» peu plus de décision & de caractère,
» de l'accoutumer à penser d'après lui,
» à commander à ses Gens avec douceur
» & fermeté, si le cas s'en présente, à
» lui donner les occasions d'être attentif,
» de manière à ce qu'on lui en sache gré,

» puisqu'il est seul chargé des Lettres qu'il
» doit écrire, des petites attentions de
» société, d'envoyer savoir des nouvelles,
» &c. & qu'enfin c'est encore un moyen
» de lui donner des pénitences sensibles
» & proportionnées à son âge, parce que
» si l'on n'est pas content de lui, on lui
» ôtera pour quelques tems cette liberté,
» & on recommencera à le traiter comme
» un enfant; que d'ailleurs c'est un sujet
» d'émulation pour son Frère, (car je n'ai
» donné ces petits droits qu'à M. le Duc
» de Valois), que M. le Duc de Mont-
» pensier pensera qu'en se conduisant
» bien, il obtiendra bientôt d'être aussi
» traité en jeune-homme; que son Frere
» décidant seul le lieu des promenades,
» il aura pour cela besoin tous les jours
» de sa complaisance; ce qui doit néces-
» sairement l'engager à être complaisant
» de son côté. Enfin, M. le Duc & Ma-
» dame la Duchesse de Chartres ont ex-
» trêmement approuvé cette idée & n'ont
» eu besoin d'aucune explication pour la

» comprendre & pour ſentir tous les
» avantages qu'on en peut tirer. J'ajouterai
» ſans détour que ſi M. le Brun avoit bien
» voulu prendre la peine de lire ce que
» j'ai écrit là-deſſus, en ſe dépouillant de
» la continuelle préoccupation où il eſt
» que je cherche à critiquer, contrôler
» indirectement en toute occaſion, il
» n'auroit eu nul beſoin de ce long com-
» mentaire. Je n'ai ni caprices ni préven-
» tions, ni humeur, ce Journal en contient
» les preuves. Je ne laiſſerai jamais
» échapper une occaſion de rendre juſtice
» à ces Meſſieurs ; je ſaiſirai toujours,
» comme j'ai fait juſqu'ici, toutes celles
» où il me ſera poſſible de les obliger
» & d'ajouter à leurs places les agrémens
» qui n'en dépendent pas de droit. Si je
» crois voir dans leur conduite, relative-
» ment à l'éducation, quelque choſe que
» je ne puiſſe approuver, je le leur dirai
» avec les égards que je leur dois & la
» franchiſe que m'impoſent ſur ce point
» ma place & le bien de la choſe, & je

» desire beaucoup qu'à l'avenir ils veulent
» bien ne voir dans ce que j'écris que ce
» que j'exprime. . . . . »

Note de Madame de Genlis.

Mercredi, premier Janvier.

« Je ne sais pourquoi il paroît à
» M. le Brun que je ne suis pas satis-
» faite; est-ce parce que je demande à
» voir le Journal du Cuisinier? C'est mon
» devoir, puisque Monseigneur m'a
» chargé de la dépense. Est-ce par ce
» que je comparerai cette dépense avec
» la nôtre? c'est la seule manière dont
» j'en puisse juger. Est-ce parce que j'ai
» dit à M. le Brun que je l'éclairerois
» sur ce point; il m'a dit lui-même qu'il
» le desiroit, qu'il n'étoit nullement au
» fait, &c. Ainsi, M. le Brun, en sup-
» posant que la dépense soit mal faite,
» ce que je crois déjà entrevoir, ne doit
» craindre aucun désagrément; rien n'en
» peut retomber sur lui, son zèle ne

» peut être douteux, & je ne suis pas
» de caractère à former une imputation
» injuste .... »

Note de Madame de Genlis.

Lundi, 17 *Janvier.*

« Si je parle tant d'économie, j'en
» ai le droit; depuis cinq ans & demi
» j'en donne l'exemple. Je sais bien que
» les ames basses & les esprits bornés
» pourront dire *qu'il n'y a pas de dignité*
» à vouloir établir tant d'économie dans
» la maison des Princes; mais les per-
» sonnes qui pensent bien sentiront que
» l'économie est sur-tout une vertu bien
» estimable, quand ce n'est pas son ar-
» gent qu'on épargne, & que d'ailleurs
» sans économie on ne peut être ni noble
» ni bienfaisant. Tant que les Princes
» seront entre mes mains, il n'y aura ni
» désordre, ni gaspillage, ni magnificence
» dans leur Maison, & c'est ainsi que je
» pourrai leur faire faire ou faire en

» leur nom de bonnes actions; c'est ainsi
» que je puis leur faire délivrer des Pri-
» sonniers, les mener porter des secours
» à une malheureuse Paralytique (1), &
» leur faire secourir d'ailleurs une infi-
» nité d'infortunés. C'est ainsi que je puis
» faire donner dix louis pour une Loge,
» quand ils ont la leur, le jour où un
» Auteur donne sa Pièce au profit des
» Pauvres (2), & que je puis en leur nom
» secourir leurs Gens malades, comme
» j'ai fait cet Automne pour Bernière,
» Valet-de-pied de Mademoiselle, auquel
» on avoit ordonné de monter à cheval.
» Mademoiselle a payé pendant trois mois
» le louage du cheval. Mademoiselle a
» encore donné vingt louis au pauvre
» Darnal pour lui procurer la satisfaction
» d'aller mourir à deux cent lieues auprès
» de son Pere & de sa Mere, &c. Voilà
» les actions que je veux qu'ils puissent

(1) Mme Busca.

(2) Coriolan.

» faire; je veux en même-tems ne rien
» épargner dans tout ce qui peut con-
» tribuer à leur inſtruction, & tout cela
» ne peut ſe faire ſans une attentive &
» conſtante économie. Il s'agit de ré-
» pondre dignement à la confiance dont
» Monſeigneur nous honore, de rendre
» ſes Enfans bons, aimables, vertueux,
» de leur donner des talens agréables,
» des connoiſſances étendues & ſolides.
» Voilà quel doit être notre but & l'objet
» conſtant de tous nos ſoins réunis, &
» il eſt abſolument impoſſible d'atteindre
» ce but ſans économie.......... »

Note de Madame de Genlis.
Jeudi, 20 Janvier.

« JE NE ME RAPPELLE nullement d'avoir
» dit à M. le Duc de Montpenſier qu'il
» pouvoit acheter, mais je lui ai dit qu'en
» tout cas, comme il avoit manqué à
» M. le Brun, il n'auroit point cette per-
» miſſion, & qu'une des principales choſes
» qui me le feroit regarder comme ſortant

» de l'enfance, ce feroit fa douceur, fa
» docilité, fes égards pour MM. Guyot &
» le Brun, & les preuves qu'il leur don-
» neroit de fon amitié & de fa reconnoif-
» fance pour leurs foins; je prie M. le Brun
» de lui lire cet article . . . . »

Mardi, 25.

. . . . . . A PROPOS *des compotes* (1) que j'ai appellées ainfi, c'étoient des rouffelets tapés cuits & des pommes paffées à l'eau bouillante avec très-peu de fucre; en quoi je croyois faire une économie, *& donner aux Princes* des chofes très-faines.

Note de Madame de Genlis.

» SI ce que M. le Brun appelloit *des*
» *compotes* ne font pas des *compotes*, ma

(1) J'avois défendu qu'on donnât aux jeunes Princes des compotes & plufieurs autres chofes, & ayant vu fur ce Journal qu'ils avoient mangé des compotes, j'en avois repris, ce qui donna lieu à cette réplique de M. le Brun.

» remarque étoit inutile ; mais c'est ce
» que je ne pouvois pas deviner. Au reste,
» je dirai encore que si les *poires tapées*
» *de rousselet*, dont il parle, sont effecti-
» vement des poires tapées, & si ce nom
» n'est pas encore ici un nom de fan-
» taisie, c'est la chose la plus indigeste
» & la plus mal saine qu'on puisse manger
» à tout âge.....................

» *Quant à la séparation presque totale*
» entre ces Messieurs & moi, je vais en-
» core répondre à ce reproche, & pour
» n'y plus revenir. Quand je me suis
» chargée de l'éducation des Princes,
» j'ai senti qu'elle pourroit y gagner si
» les personnes qui doivent y concourir
» prenoient de l'amitié pour moi. Sûre
» de ne pouvoir triompher du mécon-
» tentement de M. Bonnard, qui perdoit
» six mois de l'année passée à Saint-Cloud
» avec ses amis, leur donnant à dîner tous
» les jours, & laissant en entier remplir
» tous les devoirs de sa place à Prieur,
» comme le prouve l'écrit que j'ai de

» la main de M. l'Abbé Guyot, dans
» lequel il me rend compte de l'emploi
» de la journée des Princes, emploi où
» jamais il n'eſt queſtion de M. Bonnard,
» & où l'on voit toujours M. Prieur ;
» certaine encore, dis-je, qu'il me feroit
» impoſſible de furmonter les préten-
» tions, l'envie ridicule & l'orgueil de
» M. Bonnard, quoiqu'il eût envie de
» reſter, je deſirai qu'il ſe retirât ; je lui
» témoignai, & pour l'y engager, je l'aſ-
» ſurai qu'il ſeroit traité mieux encore que
» ne l'avoit été M. de Foncemagne, quoi-
» que ce dernier eût fini l'éducation. En
» effet, M. de Foncemagne a eu un lo-
» gement, *1500 livres* de penſion via-
» gère, & fut content ; & M. Bonnard
» a eu, outre ſon logement, les meubles
» que j'avois choiſis moi-même dans le
» Garde-meuble de Monſeigneur ; il a eu
» la Croix de Saint-Louis, le Brevet de
» Colonel, le Douaire de ſa femme aſ-
» ſuré, & *500 livres* de penſion, & il
» s'eſt retiré furieux & mon ennemi ir-
» réconciliable.

» réconciliable (1). Quant à M. l'Abbé » Guyot, je pensai que les bienfaits dont

(1) Tels ont été mes procédés pour feu M. Bonnard; ce sont des faits incontestables, & M. l'Abbé Guyot qui lisoit ce Journal, & très-souvent y écrivoit, n'en a pas nié un seul, parce que cela étoit impossible. M. Bonnard m'avoit dû, en outre, son entrée au Palais-Royal; M. de Buffon me montra beaucoup d'amitié pour lui, & m'engagea à solliciter la place de Sous-Gouverneur; je la demandai avec le plus vif intérêt, & je l'obtins. Ainsi, M. Bonnard me devoit son avancement militaire, son mariage & sa fortune; car il n'a rien obtenu qu'en s'adressant directement à moi, & par mes seules sollicitations. Il n'a pu me reprocher que d'avoir consenti à me charger des Enfans que l'amitié vouloit me confier; il s'attendoit bien à la nomination *d'un Gouverneur*, & voyoit approcher ce moment sans aucune peine; mais il ne put supporter de se trouver *sous les ordres d'une femme*; il oublia que cette femme avoit déjà montré quelques talens pour l'éducation (le Théatre d'éducation & Adèle & Théodore étoient déjà imprimés,) & que cette femme enfin étoit sa bienfaitrice.

„ j'avois fait combler son ami, pourroient
„ au moins lui donner bonne opinion
„ de mon caractère; je lui vis beaucoup

& son amie. Je lui offris de le conserver dans sa place, il est vrai que je ne lui cachai pas que nous menerions un genre de vie très-austère, & qu'il faudroit suivre avec une parfaite exactitude, le plan que je tracerois. En même-tems, je l'assurai que s'il se retiroit, il seroit mieux traité qu'il n'auroit pu l'espérer s'il eût fini l'éducation avec le plus brillant succès. Il se retira; j'engageai M. d'Orléans à lui assurer le sort dont j'ai fait le détail; & M. Bonnard n'a jamais voulu remettre les pieds chez moi. Cependant, depuis sa mort, sa Famille a eu recours à moi, pour les deux Enfans qu'il laissoit, & M. d'Orléans accorda, à mes pressantes sollicitations, six cens livres de pension pour eux. Enfin j'ai eu le bonheur, depuis la retraite de M. Bonnard, de rendre quelques services à celui de ses parens, qu'avec raison il aimoit le mieux, M. de Broval, si digne d'intéresser par ses vertus & ses talens; malgré la tendre amitié qu'il avoit pour M. Bonnard, il me pardonnera des plaintes fondées sur des faits révélés, & dont il connoît parfaite-

» d'humeur, aucune idée juste sur l'Éducation, nulle notion des Enfans auprès » desquels il étoit; mais je pensai qu'à force » de douceur & de bons procédés, je ga- » gnerois l'amitié de M. l'Abbé, & ce » point gagné, rien ne m'embarrassoit, d'au- » tant mieux qu'alors je me croyois cer- » taine de trouver dans la Personne qui » remplaçoit M. Bonnard, un ami aussi vrai

---

ment l'exacte vérité. D'ailleurs j'ai conservé toutes les lettres de M. de Buffon qui les constatent; ce Grand-homme, indigné de l'ingratitude de M. Bonnard à mon égard, la lui reprocha vivement, & cessa de le voir. Cependant M. Garat (si estimable par ses principes & ses talens) s'est permis dans un éloge qu'il a fait de M. Bonnard de dire : *que j'ai eu les plus grands torts avec lui.* Comment un Ecrivain distingué se permet-il d'attaquer, sans aucune preuve, le caractère d'une personne qu'il ne connoît pas ? Accuser affirmativement sans preuves positives, n'est-ce pas risquer de calomnier? Je soumets cette question à M. Garat lui-même. Mon estime pour lui me persuade qu'elle l'affligera.

» que solide, & je devois m'en flatter.
» Je passai tout ce premier voyage de
» Saint-Cloud, uniquement occupée de
» soin de me concilier M. l'Abbé : les
» soirs après souper, je veillois dans le
» sallon jusqu'à minuit, afin de causer
» avec lui, & causant ou plutôt l'écou-
» tant avec le desir le plus sincere de lui
» plaire & de lui faire trouver ma société
» agréable ; ma Mere l'engagoit à l'aller
» voir dans sa chambre l'après-midi &
» c'étoit toujours pour lui parler du
» desir extrême que j'éprouvois, d'obte-
» nir son amitié. Quand je partis de Saint-
» Cloud, je lui dis ainsi qu'à M. le Brun,
» que quoique je ne reçusse à dîner à
» Belle-Chasse que ma Famille, je faisois
» une exception pour eux que je vou-
» lois regarder désormais comme formant
» partie de ma famille, que je desirois
» qu'ils vinssent tour-à-tour dîner avec
» nous, n'étant pas tous les deux néces-
» saires au dîner des Princes, (1) du

(1) Les Princes alors dînoient encore dans

» moins tous les jours ; arrivés à Paris,
» ni l'un ni l'autre ne vint à Belle-
» Chasse que pour y amener les Princes.
» J'avois prié M. le Brun, quand il m'é-
» criroit, de bannir un cérémonial qui ne
» pouvoit s'accorder avec l'amitié, que
» je desirois qui fût établie entre nous ;
» & sans discussion, sans querelle, enfin
» sans sujet, tout-à-coup je vois M. le
» Brun prendre l'air & le ton de la plus
» froide réserve, & reprendre en m'é-
» crivant tout l'ancien cérémonial que je
» l'avois prié de bannir ; cependant je
» ne me rebute point, nous partons pour
» Saint-Leu, je poursuis mon plan avec
» constance : je ne fais qu'un repas, mais
» pour être davantage avec ces Messieurs,
» je descends dîner & souper avec eux ;
» les soirs, je reste à table jusqu'à onze
» heures, ma santé me force à garder
» ma chambre pendant une quinzaine

leur appartement au Palais-Royal, on ne me les amenoit qu'après leur dîner.

» de jours, je prie ces Meſſieurs de ve-
» nir ſouper avec ma Famille dans notre
» intérieur le plus particulier. Je n'échape
» pas une occaſion de les faire valoir &
» de les louer devant M. le Duc de Char-
» tres. Je témoigne à M. l'Abbé un vif
» intérêt ſur ce qui le regarde ſans qu'il
» me le demande, je preſſe avec ar-
» deur M. le Duc de Chartres de ſol-
» liciter de l'Evêque d'Autun une penſion
» pour lui, je lui rends compte de tout ce
» qui ſe fait à cet égard; d'un autre côté,
» je n'entretiens les jeunes Princes que de
» la ſoumiſſion, de la reconnoiſſance qu'ils
» doivent à ces Meſſieurs, je punis ces
» Enfans avec la plus grande ſévérité pour
» le plus léger manque à cet égard, je
» donne à ces Meſſieurs, une autorité
» ſans bornes ſur eux; enfin ſoins, pré-
» venances de tout genre, égards, preu-
» ves d'amitié, & du deſir extrême que
» j'ai de vivre intimement avec eux,
» tout eſt employé avec une patience &
» un empreſſement qui ont étonné tous

» ceux qui ont été témoins de tant d'a-
» vances perdues. Voyant toujours l'hu-
» meur & la froideur subsister, & les
» prétentions s'accroître, je tente les
» explications, je témoigne particulière-
» ment à M. le Brun le plus grand at-
» tendrissement, l'amitié la plus vraie;
» il y paroît sensible, il ne m'en coûte rien
» de tout oublier; mais, au bout de deux
» jours, je retrouve la même dissimula-
» tion, la même contrainte, le même
» froid & la même susceptibilité : pour
» M. l'Abbé dominé par une humeur
» indomptable, il joint sans cesse l'impoli-
» tesse aux caprices & n'ouvrant plus
» la bouche à table que pour manger,
» garde un dédaigneux silence accompa-
» gné d'une mine si extraordinaire, que
» ma Fille aînée sur-tout avoit grand
» besoin de ma présence & de mon au-
» torité pour s'empêcher d'en rire aux
» éclats tout le tems du souper. Outre
» ma Mere & mes Filles, témoins de
» cette étrange conduite, l'honnête &

» bon Moncigny en a vu tous les dé-
» tails, avec une surprise inexprimable :
» malgré son esprit conciliateur, il n'a
» pu s'empêcher de me dire mille fois,
» que de tels procédés n'étoient pas sup-
» portables; il en a parlé vivement à
» M. l'Abbé, & il n'a pu me cacher l'in-
» dignation que ces entretiens lui cau-
» soient. Enfin, je perds toute espérance
» de gagner l'amitié de ces Messieurs;
» mais je la perds sans éprouver d'aigreur,
» sans montrer d'humeur, & décidée à
» les servir, à les obliger toujours toutes
» les fois que je pourrai, même à leur
» insçu, ce que j'ai eu déjà occasion de
» faire pour l'un d'eux. Décidée encore
» à les traiter à jamais, non - seulement
» avec les égards qui leur sont dûs, mais
» avec ceux dont nos positions respec-
» tives me dispenseroient fort naturel-
» lement, sans manquer à la striĉte po-
» litesse. Par exemple, quand les Princes
» sont avec moi & qu'il n'est pas question
» de représentation, ces Messieurs leur

» sont absolument inutiles ; & je puis,
» sans aucune impolitesse, les avoir seuls.
» Cependant, je prie à dîner ces Mes-
» sieurs, le Dimanche, quoique j'eusse
» un prétexte de plus, dans cette occasion,
» pour m'en dispenser, puisque dans la
» stricte règle de l'étiquette, ces Mes-
» sieurs, pouvant manger avec leurs
» Elèves, n'ont pas le même droit avec
» Mademoiselle. Il est vrai que je n'ob-
» serve pas cette étiquette à l'égard de
» deux ou trois autres Personnes; mais
» comme c'est une grace, il seroit fort
» naturel que je ne l'accordasse qu'à mes
» amis, & l'amitié seule a le droit de
» prétendre à des exceptions; en outre,
» je mene souvent M. le Brun aux Spec-
» tacles avec les Princes & moi, & je lui
» ai offert la loge pour lui & ses amis,
» quand Monseigneur n'en disposeroit
» pas. Je ne suis obligée à rien de tout
» cela; car si les devoirs de l'amitié n'ont
» point de limites, ceux de la politesse
» sont extrêmement bornés; j'ajouterai

» que ces devoirs si simples, si faciles à
» remplir, ne sont cependant pas remplis
» par M. l'Abbé Guyot ; j'en citerai un
» seul exemple dont tout Belle-Chasse
» est témoin. M. l'Abbé, quand il vient
» reprendre les Princes, ne s'approche
» jamais de moi, & ne me dit rien, ce
» qui peut être simple, parce que je
» joue de la Harpe (1) ; mais ma Mere
» ne joue d'aucun instrument, ne lit ni
» n'écrit ; sans beaucoup d'usage du
» monde, on pourroit savoir qu'il seroit
» convenable, en entrant, de s'appro-
» cher d'elle & de lui demander de ses
» nouvelles ; M. l'Abbé a bien quelque
» notion confuse de cela, car, assez régu-
» lièrement, il a cette politesse, toutes
» les fois qu'il trouve un étranger à l'A-
» cadémie, & quand il n'y en a point,
» il s'approche de son fauteuil à peu-
» près une fois par mois. Pour toutes
» les autres fois, c'est-à-dire journellement,
» il rend son salut à ma Mere, en s'a-

(1) Je jouois de la harpe pendant que les Enfans dessinoient tous ensemble.

» cheminant vers la cheminée où il reste
» les dix ou douze minutes, sans
» dire un mot & sans la regarder. Il
» est impossible, qu'à la longue, une
» semblable impolitesse ne soit pas re-
» marquée, même par les Enfans qui
» voient constamment le contraire dans
» MM. le Brun & Mariottini; aussi, ai-
» je été obligée d'imposer silence aux En-
» fans sur cette bizarrerie de M. l'Abbé
» dont ils se divertissoient, en pariant
» entr'eux que M. l'Abbé diroit *bon soir*
» *ou ne diroit pas bon soir* à ma Mere?
» Aussi-tôt que j'ai su cette moquerie,
» j'y ai mis fin, c'est tout ce que je puis;
» mais je ne puis faire que, lorsque
» M. l'Abbé parlera *d'égalité d'humeur*
» & *de politesse*, on trouve ses leçons
» bien placées dans sa bouche. Voilà
» donc ma réponse sur ce reproche de
» M. le Brun, relativement à ce qu'il
» appelle, *la séparation presque totale*
» *entr'eux & moi*; sans ce reproche très-
» injuste j'aurois gardé le silence que je

» m'imposerai sans peine à cet égard
» pour l'avenir. De quoi ces Messieurs
» peuvent-ils se plaindre ? de n'être pas
» mes amis intimes ? Je n'ai pas vu jus-
» qu'ici, qu'inspirer l'amitié fût un droit
» de leur place. D'ailleurs, je leur
» ai offert la mienne, ils n'en ont
» pas voulu. M. le Brun dit qu'on
» ne peut ni me voir ni me parler.
« Je vois ces Messieurs tous les jours;
» je dîne avec eux tous les Dimanches;
» je vas quelquefois aux spectacles avec
» M. le Brun; en outre, je réponds
» avec la plus grande exactitude & le
» plus grand détail à tout ce qu'on m'é-
» crit, & M. le Brun dit qu'on ne peut,
» ni me voir ni me parler, ni me faire
» parvenir ses raisons! Voilà un étrange
» reproche. Je finirai cette explication,
» en disant à M. le Brun (avec la fran-
» chise d'une personne qui a eu pour
» lui la plus sincere amitié, & qui le lui
» a prouvé), en lui disant, qu'il a fait
» un faux calcul, en se laissant conduire

» aveuglément par M. l'Abbé Guyot;
» en écoutant son cœur, il se fût conduit
» plus sagement; il avoit trop de mé-
» rite réel, pour qu'il ne soit pas in-
» concevable qu'il n'ait pas été supérieur
» à de petites prétentions, & mille suf-
» ceptibilités qui, je l'oserai dire, ont
» fini par altérer sa justesse naturelle
» d'esprit. Il a pris des opinions qui ne
» lui sont pas propres, un langage qui
» n'est pas le sien; entre mille traits, j'en
» citerai un que je n'ai pas relevé dans
» ce Journal, ainsi que tant d'autres que
» j'ai laissé passer. J'ai réformé l'énorme
» quantité de Journaux, pour lesquels
» on faisoit souscrire les Princes, parce
» que c'étoit un véritable abus; j'ai dit
» en même-tems, qu'ayant de droit, la
» Gazette, ils ne souscriroient plus que
» pour la feuille de Paris. Là-dessus,
» M. le Brun me répond dans ce Journal
» qu'à la bonne heure; mais que ces Mes-
» sieurs souscriront pour le Mercure,
» afin que les Princes puissent, par cet

» ouvrage, prendre une idée de la *Poli-*
» *tique*, & se mettre au courant des *af-*
» *faires politiques*, &c. 1.° les Princes
» ont à peine le tems de lire la feuille
» de Paris, & ne l'ont certainement pas
» de jetter les yeux sur le Mercure. 2.°
» comme on ne s'occupe à dîner & à sou-
» per que de l'Italien & de l'Anglois,
» ce n'est pas le moment qu'on choi-
» sira pour leur faire le récit de la partie
» politique, contenue dans le Mercure.
» A leurs récréations, ils font de la me-
» nuiserie ou s'occupent d'Architecture;
» ces momens seroient encore mal choisis
» pour parler politique; dans quel ins-
» tant le Mercure pourroit - il donc leur
» être utile? 3.° Je crois que si l'on vou-
» loit donner à des Princes de leur âge,
» une idée de la politique, le Mercure
» ne seroit pas l'ouvrage qu'il faudroit
» choisir pour cela. 4.° Il n'étoit pas
» poli pour moi de me dire qu'un ou-
» vrage que je jugeois inutile étoit né-
» cessaire aux Princes, ni convenable

» d'ajouter qu'on paieroit cet ouvrage
» pour qu'ils en profitassent, & 5.° En-
» fin la partie politique du Mercure
» n'est qu'une répétition de la Gazette,
» & les Princes avoient la Gazette. Cer-
» tainement, M. le Brun, livré à lui-
» même, ne diroit pas de semblables
» choses. J'ajouterai à ce long article,
» pour n'y plus revenir, que, dépouillée
» d'humeur, de préventions, de caprices
» & de ressentiment, j'ai vu & je vois,
» par mes yeux seuls, les choses telles
» quelles sont; que j'ai assez de caractère,
» d'expérience & de connoissance des
» hommes & des enfans pour être assurée
» que je terminerai avec succès & gloire
» ce que j'ai commencé; que je suis tou-
» jours décidée à rendre à ces Messieurs
» au-delà de ce qui est strictement dû
» à leurs places; & de saisir toutes les
» occasions où je pourrai jouir du plaisir
» de leur être utile, toutes les fois que
» cela me sera possible, sans inconvénient
» pour le bien de l'éducation. Mais qu'en

» même-tems, je trouverai extrêmement
» bizarre que cette conduite ne les sa-
» tisfasse pas, & qu'ils prétendent à une
» intimité de société qui, désormais, ne
» peut exister entre nous. Estime & po-
» litesse, voilà ce que nous nous devons
» mutuellement, & tout ce que je puis
» accorder à l'avenir, à moins qu'une
» conduite que je ne puis prévoir, &
» sur-tout le tems, puissent me convaincre
» que l'on conçoit véritablement tout ce
» ce que j'ai dû penser, & sentir toutes
» les réflexions que j'ai dû faire; à moins
» enfin qu'on n'ait un desir sincere & per-
» sévérant de réparer des torts qui ont bles-
» sé tous les devoirs de l'amitié. C'est ce
» que je n'attends pas, & depuis plus
» d'un jour mon parti est pris là-dessus.
» Je le répète, sans l'étrange reproche
» de M. le Brun, je n'aurois jamais écrit
» cette longue & dernière explication;
» mais j'ai dû me justifier dans ce Journal
» où je veux que l'on puisse trouver,
» dans tous les tems, des preuves incon-
testables

» testables de ma conduite & de mes
» vrais sentimens, & le tableau fidèle de
» nos soins pour nos Elèves, & de nos
» procédés mutuels. »

Note de Madame de Genlis.

Lundi, 7 Février.

« MONSIEUR le Brun sera le maître
» de venir dîner à Belle-Chasse, non-
» seulement les trois jours où les Princes
» y dîneront, mais encore le lundi, jour
» où ils dîneront chez Madame la Du-
» chesse de Chartres. *Quant à M. l'Abbé*
» *Guyot, comme il n'a nullement air de*
» *se plaire à Belle-Chasse*, & que son
» impolitesse (pour me servir d'un terme
» adouci) pour ma Mère & pour moi est
» venue à un tel point qu'il ne la dissi-
» mule même plus devant des Etrangers,
» entr'autres Madame de Nansoutr, qui
» en est dans une surprise inexprimable,
» que tous nos Enfans la remarquent &
» s'en moquent, quelque chose que je
» puisse faire : que d'ailleurs on l'a souvent

» entendu gémir de ne pouvoir se livrer
» davantage à la Société de ses Amis &
» de ses Parens, je crois que c'est lui
» épargner beaucoup d'ennui, de con-
» trainte, de torts & de ridicules, de
» diminuer les occasions qui l'engagent
» à dîner à Belle-Chasse, d'autant mieux
» que cela se peut très-simplement; car
» on trouvera fort simple qu'il profite
» du loisir que je lui donne pour aller
» dîner chez M. son Frere, chez Ma-
» dame sa Nièce & chez ses Amis, en
» même-tems pour ne pas avoir l'air d'être
» brouillée avec M. l'Abbé, ce que je
» serois depuis long-tems, s'il eût été
» mon égal. M. le Brun voudra bien
» lui dire tout ceci, s'il en a envie ou
» bien simplement que je ne l'invite à
» dîner à Belle-Chasse que le Dimanche
» & le Mercredi, que je n'ai pas cet
» honneur pour le Vendredi, parce que
» ce jour Madame de Valence, sa sœur,
» lorsqu'elle le peut, & d'autres Per-
» sonnes de ma famille, viennent dîner,

» & que quelquefois Madame la Duchesse
» de Chartres y viendra, quand elle en
» aura le tems. A l'égard du Lundi,
» comme les Princes dînent ce jour chez
» Madame la Duchesse de Chartres,
» M. l'Abbé, j'imagine, ne trouvera pas
» singulier que je ne lui demande pas de
» venir dîner en tiers entre ma Mere &
» moi. Ainsi, il pourra donner à sa famille
» deux jours, le Lundi & le Vendredi;
» & même quand il voudra, les quatre
» jours où les Princes ne dîneront pas chez
» eux. M. Lebrun, je le répète, sera reçu
» à Belle-Chasse avec plaisir, sans distinc-
» tion de jours, & en même-tems je ne
» trouverai point étrange qu'il s'en dis-
» pense pour donner ce tems à ses amis,
» quand cela lui sera agréable. Je préviens
» M. Lebrun que je dirai au Cuisinier
» qu'il n'y aura chez les Princes nulle
» espèce de dîner, tous les jours où
» les Princes n'y dîneront pas, mais
» qu'on servira toujours à ces Messieurs
» le souper ordinaire, ces Messieurs ne
» pouvant souper dehors.

» des dîners chez les Princes, quand ils » ne dînent pas chez eux, j'ai cru sur » cela devoir prendre les ordres de Mon- » seigneur, qui m'a dit qu'il ne *devoit* » *point dans ce cas avoir de dîner chez* » *eux.* Ainsi, je suis forcée de donner » un ordre très-positif au cuisinier, qu'à » l'avenir il n'y en ait plus pour qui que » ce soit, quand les Princes n'y sont » pas. J'ajouterai qu'il n'est pas convena- » ble ni possible, que le cuisinier des » Princes se charge d'une cuisine étran- » gère; ainsi, M. l'Abbé lorsqu'il vou- » dra dîner dans sa chambre, voudra bien » aussi prendre un autre arrangement. » Je prie M. le Brun de lui dire tout » cela. . . . .

« J'ai oublié de dire sur l'arrangement » des dîners, qu'il ne sera point suivi, » dans le cas où l'un de ces Messieurs » seroit malade, car alors le cuisinier » aura l'ordre de faire tout ce qui pour- » ra leur être nécessaire. . . . .

Note de Madame de Genlis.

Jeudi, 24 Février.

« M. l'Abbé Guyot est venu me dire que » décidément il ne pouvoit dîner dehors » le Lundi, parce qu'aucun de ses amis, » ni M. son Frere ne faisoient maigre, » & que, d'après ce que M. le Brun lui » avoit lu du Journal, il se décidoit à » dîner ce jour à Belle-Chasse; si M. le » Brun lui avoit lu ce que j'ai écrit, je » doute qu'il eût pris cette décision. J'au- » rois pu lui répondre que depuis que j'ai » été forcée d'interrompre mon carême, » personne à Belle-Chasse ne fait maigre, » & qu'il étoit beaucoup plus naturel » que M. son Frere eût la complaisance « de le faire servir en maigre, que moi » qui ne suis ni sa sœur, ni son amie, » ni sa société, ou bien qu'il pouvoit » dîner dans sa chambre. Mais je l'ai vu » si impérieusement décidé, que j'ai pris » le parti de me taire. Je trouverai un » autre moyen de me soustraire à cette » étrange tyrannie.

Note de Madame de Genlis.

Lundi, 21 Mars.

« Comme je n'ai pas eu le tems de
» faire d'obſervations ſur ce Journal ces
» jours paſſés, je vais les faire aujour-
» d'hui. J'ai formellement écrit ſur ce
» Journal, & j'ai montré cet article à
» M. & Madame la Ducheſſe de Char-
» tres qui l'ont extrêmement approuvé,
» comme je l'ai même déjà dit, que M. le
» Duc de Valois ſeroit abſolument le
» maître de choiſir le lieu de ſes prome-
» nades, ſous la ſeule condition qu'il ſe
» rendroit aux repréſentations néceſſai-
» res au ménagement des chevaux; ce-
» pendant M. le Brun lui ôte cette
» liberté & ſans la raiſon des chevaux,
» puiſqu'il étoit plus fatiguant pour eux
» d'aller à Mouceaux, que de reſter dans
» l'écurie. Si M. le Duc de Valois choi-
» ſiſſoit ſouvent le Palais-Royal pour
» promenade, cela ſeroit moins ſain,

» *fantaisie*. J'ai dit là-dessus que M. le
» Brun étoit trop sage pour n'agir que
» par fantaisie ; qu'il avoit une très-bonne
» raison, c'est que cette Négresse étoit
» nue ; j'ai ajouté, vous avez vu mille
» figures ainsi, & vous en dessinez de
» semblables ; mais à votre âge sur-tout,
» il seroit contre la bienséance d'aller dans
» un jardin qui est presque public, exa-
» miner une figure qui n'est pas décente.
» De cette manière, je lui ai dit à-peu-
» près la vérité ; je n'ai point excité sa
» curiosité & je l'ai satisfait, & voilà tout
» simplement ce qu'auroit dû dire M. le
» Brun. On ne donne point de raison à
» un petit Enfant ; mais il est très-dan-
» gereux & très-choquant de dire
» à un Enfant intelligent, instruit & spi-
» rituel, & qui est dans sa douzième
» année, que l'on n'agit que par fantaisie ;
» s'il croit cela, il reçoit un fort mauvais
» exemple, puisque c'est lui donner ce-
» lui du caprice, & par conséquent de
» la déraison ; s'il ne le croit pas, on

» altere sa confiance, son amitié; on fait
» travailler son imagination, car il brûle
» de deviner le vrai motif. Enfin, je ne
» veux point que M. le Duc de Valois soit,
» dans son éducation, traité en Prince,
» ne fût-ce que pour un moment; mais
» il est tems de commencer à le traiter
» en homme, de le prendre par la raison
» & par l'amitié, de mêler un air de
» considération pour son âge, aux répri-
» mandes, & par-là de l'élever à ses
» propres yeux, de le sortir tout-à-fait
» de l'enfance, & de lui épargner toutes
» les petites contrariétés inutiles, afin
» d'avoir avec poids une inébranlable sé-
» vérité dans les choses importantes. Ces
» Messieurs sont constamment trop séveres
» & trop despotes dans des bagatelles;
» ils sermonent beaucoup trop, ils ser-
» monent toujours avec ces Enfans & ne
» causent jamais. Il faudroit tout le con-
» traire : les sermons ennuient, la con-
» versation seule instruit. Il faut tout
» doucement la rendre profitable, sans

» que les Enfans s'apperçoivent qu'on en » a le dessein ; ils m'aiment, ils me craignent, ils desirent être avec moi, je » les occupe sans cesse, je les gronde souvent ; mais je n'ai ni tyrannie superflue, » ni pédanterie, ni fantaisie, & je les » trouve constamment soumis, doux, sensibles & remplis du desir de me plaire. » Je demande très-positivement à M. le » Brun d'avoir, à l'avenir, plus d'exactitude sur les choses dont nous sommes » convenus ; je commence à être lasse de » l'obligation de répéter si longuement » les mêmes choses ; je n'ai pas assez de » tems pour cela (1).

Note de Madame de Genlis.

Jeudi, 14 Avril.

« JE NE conçois pas comment M. le Duc » de Valois peut dire des impertinences,

(1) Le projet étoit de me fatiguer par toutes ces contrariétés, sans cesse renaissantes, dans l'espoir de me faire renoncer à cette pénible entreprise, & il m'a fallu en effet une persévérance à toute épreuve pour la continuer.

» lui, que j'ai toujours vu si soumis avec
» moi; mais je trouve que M. le Brun ne
» doit pas l'empêcher de donner l'ordre
» qui lui plaît à ses gens; si cet ordre
» n'est pas raisonnable, une courte re-
» marque suffit pour cela, encore seroit-
» elle déplacée devant les gens; on ne
» doit l'empêcher de donner des ordres
» que lorsqu'il prend une leçon & qu'il
» voudroit l'interrompre pour cela. Il
» croit que la petite liberté que je lui ai
» donné à cet égard ne plaît pas à ces
» Messieurs, & je sais bien qu'il a raison;
» les représentations qu'on m'a faites sur
» cela me l'ont assez prouvé, & ce Jour-
» nal en fait foi; mais lorsqu'il me l'a
» dit, j'ai répondu que cela n'avoit pas
» de sens & qu'il se trompoit; mais il
» est dans l'âge où l'on commence à voir
» par ses yeux. A l'égard de la discussion
» sur la fenêtre ouverte, M. le Brun
» étant enrhumé, cela est simple; mais
» il ne l'étoit nullement que M. l'Abbé,
» ne l'étant pas, tint, d'autorité, les fe-

» nêtres fermées par un ſi beau tems,
» ce qui eſt très-déſagréable & très-mal
» ſain pour des Enfans & toute jeune
» Perſonne. Voilà de ces contrariétés que
» je ne leur ai jamais fait éprouver. A
» Saint-Leu, ayant fort mal à la gorge,
» le tems étant humide, j'ouvrois ma
» fenêtre pour leur donner leçon, M. le
» Duc de Valois remarqua que je mettois
» un coqueluchon, il me demanda pour-
» quoi? Je répondis que l'air m'incom-
» modoit, & que comme il l'aimoit, je
» voulois ouvrir ma fenêtre; il ſentit
» cela, vouloit la fermer; je n'y con-
» ſentis point; mais dès-lors ſans le con-
» trarier, je l'aurois fait tenir dans un
» four. Sûre que je ne ſuis jamais per-
» ſonnelle & que je les aime, ils m'o-
» béiſſent ſans contrainte; je les punis
» ſans les irriter; je les careſſe ſans les
» gâter; je ſuis ſi peu jalouſe de cet
» empire, que je ne laiſſe pas échapper
» une occaſion d'en dévoiler le myſtère
» à ces Meſſieurs, qui en ſauroient au-

» tant que moi s'ils avoient réfléchi pen-
» dant 20 ans sur l'éducation, & s'ils
» avoient fini, comme moi, plusieurs édu-
» cations avant celle-ci. Ils ne m'ont
» jamais questionné; ils croient connoître
» les Enfans; ce n'est pas une chose si
» aisée, & tout le mérite du monde n'y
» fait rien sans l'expérience & de longues
» méditations. M. le Duc de Valois m'a
» paru desirer aussi de pouvoir disposer
» de ses brioches, c'est-à-dire, d'avoir
» le plaisir de les donner lui-même; il
» ne me l'a pas demandé, & je n'ai ab-
» solument rien dit là-dessus; mais je
» conseille à ces Messieurs, comme d'eux-
» mêmes, de lui en laisser & à son Frere,
» la disposition, en les dirigeant pour
» ceux de leurs gens auxquels ils doivent
» les donner. Si ces Messieurs paroissent
» desirer en cela & en d'autres petites
» choses aussi indifférentes, qu'ils jouis-
» sent d'une liberté faite pour leur âge,
» ils en feront très-reconnoissans, & bien-
» tôt ces Messieurs en verront les bons

» effets par un vrai redoublement d'a-
» mitié. Tout ce que je puis faire pour
» le bien de la chose, c'est de donner
» ces conseils, quoiqu'ils ne me soient
» nullement demandés. »

Note de Madame de Genlis.

Dimanche, 17 *Avril.*

« J'ai reçu de M. l'Abbé Guyot une
» lettre de 11 pages, relative à un ar-
» ticle de ce Journal, écrit par moi,
» il y a, je crois, plus d'un mois, je com-
» mence par déclarer qu'à l'avenir je ne
» recevrai plus de lettre de ces Messieurs,
» concernant l'éducation; quand ils au-
» ront à me parler, ils le peuvent tous
» les deux sur ce Journal, j'y répondrai;
» je les prie de me dispenser de lire tout
» ce qu'ils m'écriront de toute autre ma-
» nière. M. l'Abbé me dit dans ses 11 pages
» sur du papier à la tellière, qu'il ne dit
» jamais rien de trop, & que c'est in-
» justement que je l'ai accusé de trop

» sermoner, prêcher, &c. nos Enfans.
» A cela je répondrai que j'ai pu me
» tromper, mais que je le trouve, &
» que j'ai dit ce que je pensois. M. l'Abbé
» paroît m'accuser d'inconséquence, en ce
» que je recommande qu'on prenne les
» Enfans par la raison & l'amitié, moi
» qui m'étonnois tant, quand on me
» les a confiés, qu'on ne les eût jamais
» mis en pénitence! mais l'aîné alors
» avoit huit ans, il étoit grossier, igno-
» rant, poltron, prêt à s'évanouir à la vue
» d'un chien, impoli, & menteur, fai-
» sant de gaieté de cœur, de petites his-
» toires aussi dépourvues de vérité que
» de sens. Tout cela méritoit bien des
» pénitences & bien appliquées, aussi les
» ai-je prodiguées pendant plus de dix-
» huit mois. Enfin lorsque je le vois ins-
» truit au-delà de son âge, poli, cher-
» chant à plaire, vrai, sensible, spiri-
» tuel, & dans sa douzième année,
» je crois ne devoir plus le traiter en
» enfant mal élevé; mais je suis toujours

» prête

» prête à reprendre la févérité & les pé-
» nitences, s'il fe conduifoit mal, comme
» je l'ai prouvé aujourd'hui en préfence
» de M. le Brun, ce dernier m'ayant
» conté, que M. le Duc de Valois lui
» avoit manqué. Je remarquerai ici que
» ma plus grande févérité avec les Prin-
» ces, n'a eu lieu que lorfque ces Mef-
» fieurs fe font plaint d'eux, & qu'en pré-
» fence de ces Meffieurs, je leur répète
» fans ceffe qu'ils leur doivent une obéif-
» fance fans bornes, & autant de ref-
» pect que de tendreffe, & j'ajouterai
» que je n'ai jamais dit à ces Enfans au-
» cune de ces chofes pour moi-même;
» & jamais ils ne m'ont manqué, ils fe
» plaifent avec moi, ils m'aiment, &
» me craignent également. M. l'Abbé
» pour me prouver qu'il n'a point de
» pédanterie avec eux, m'apprend qu'il
» permet à M. le Duc de Valois de l'ap-
» peller *fermoneur*, & de dire qu'il fait
» des *fermons*. Eh bien! moi que jamais
» perfonne n'a trouvé pédante, j'avoue

„ rai que de ma vie, je ne souffrirai qu'un
„ de mes Elèves prenne cette liberté avec
„ moi; *sermoner* est toujours une pé-
„ danterie & un ridicule qui ôte tout le
„ fruit de la morale; *sermoneur* ou
„ *ennuyeux* est synonyme, & je le répète,
„ je croirois tout perdu si un de mes
„ Elèves me trouvoit ou m'appelloit
„ ainsi. Je ne veux pas que leur aisance
„ avec moi dégénere en familiarité ou
„ en moquerie. Je les connois trop
„ bien pour leur donner une semblable
„ prise sur moi. Il y a dans la lettre
„ de M. l'Abbé un article qui ne m'a
„ pas causé une médiocre surprise. Il
„ concerne M. le Brun; le voici copié
„ littéralement : *ses travaux*, *ses soins*,
„ *ses peines*, *ses contrariétés*, *sont con-*
„ *tinuelles*, *je crains que sa santé n'y suc-*
„ *combe* ; *ne seroit-il pas humain & bien*
„ *digne de vous*, *Madame*, *de lui en épar-*
„ *gner une partie*, *& de l'aider journelle-*
„ *ment à soutenir l'autre* ?

« Les Princes passent quatre jours de

» la semaine à Belle-Chasse, depuis midi
» & demi jusqu'à neuf heures du soir,
» (en comptant dans ces jours le dîner
» chez Madame la Duchesse de Chartres);
» ainsi, M. le Brun peut disposer cha-
» que semaine de ces quatre jours entiers.
» Ils viennent à Belle-Chasse, depuis cinq
» heures jusqu'à huit & demie. Ainsi,
» voilà pour ces jours, trois heures &
» demie de libres pour M. le Brun.
» Quel est l'homme remplissant sa place,
» qui a jamais eu autant de tems à lui?
» (1) Les Princes n'ont rien appris par
» cœur, qu'ils ne tiennent de moi, ils

(1) Dans l'ordre de choses, établi avant moi, le Gouverneur, livré à la société, ne donnoit à son Elève que deux ou trois heures de son tems, & jamais ne donnoit une seule leçon, & cela par une excellente raison, facile à deviner; & le Sous-Gouverneur étoit absolument privé de toute liberté. On verra bien-tôt s'étendre encore celle de M. le Brun; on lui verra dans les dernières années de l'éducation, dix heures de liberté par jour.

» n'ont pas un seul extrait que je n'aie
» fait; sans compter ceux que j'ai donnés
» à ces Messieurs pour eux, j'ai fait en
» outre la valeur de trois volumes que
» je leur relis sans cesse à nos Leçons.
» Il faut ajouter à cela, que dans le tems
» que les Enfans passent chez eux, M. le
» Brun ne les occupe pas seul, qu'il ne
» leur enseigne que des élémens de la
» Géométrie, leur fait répéter des vers,
» & voilà tout, & qu'il peut encore dis-
» poser du tems où M. l'Abbé donne
» ses leçons. Je dois trouver que c'est-là
» avoir beaucoup de repos & de tems à
» soi. Où sont donc ces *travaux conti-*
» *nuels* dont parle M. l'Abbé, en quoi
» consistent-ils? Je ne connois pas mieux
» *ses peines* & *ses contrariétés*; quelles
» sont-elles? en quoi puis-je *l'aider*
» mieux que je ne fais? Qu'est-ce que
» mon *humanité* doit faire de plus pour
» empêcher *sa santé de succomber à ses*
» *soins, ses travaux, &c.* Je prie instamment
» M. l'Abbé de répondre à ces questions

» ſur ce Journal, car je me creuſerois
» envain la tête pour comprendre cet
» étrange article. Je le prie de répon-
» dre à la ſuite de ces queſtions, &
» non pas dans trois ſemaines, quand
» ce cahier ſera fini, & qu'il faudroit
» l'aller feuilleter pour retrouver tout
» ceci. Une réponſe n'eſt claire qu'à la
» ſuite de la queſtion. Quant à l'*amitié*,
» la *confiance* que M. l'Abbé voudroit
» qui exiſtaſſent entre nous, j'ai déjà ré-
» pondu à cela dans ce Journal, & je
» prie M. le Brun de l'en inſtruire & de
» lui lire tout cet article. — M. l'Abbé
» finit par dire que quelqu'un *calomnie*
» ces Meſſieurs auprès de moi. Ce Journal
» & pluſieurs Lettres que j'ai gardées
» font foi, qu'avant que ce *quelqu'un*
» fût placé à l'éducation, M. l'Abbé ſe
» plaignoit de mes prétendues préven-
» tions, & que M. le Brun étoit avec
» moi au point où nous ſommes préſen-
» tement. J'ai aſſez d'expérience & de
» caractère pour voir par mes yeux, &

„ ne me laisser mener par personne; assez „ de bon sens & de droiture pour haïr „ la *calomnie* & n'en être pas la dupe, & „ trop peu de tems à perdre pour m'occu- „ per de tracasseries & d'espionnage, quand „ j'ai le droit d'interroger tout haut, de „ me faire rendre compte, & de me „ plaindre sans mystère & sans détour, „ si ce que je prescris n'est pas exécuté. „ Enfin, je crois qu'avec un peu de ré- „ flexion, M. l'Abbé n'auroit point accusé „ (sans aucune espèce de preuves) cette „ personne d'être un *calomniateur*, & moi „ une dupe & une imbécille, me laissant „ mener & conduire par un méchant, „ de gaieté de cœur : car c'est ce que je „ serois, si, comme le prétend M. l'Abbé, „ sans en donner la moindre raison, „ j'écoutois en secret & je croyois des „ *calomnies*.

„ Je prie M. le Brun de lire à M. „ l'Abbé tout ce que j'ai écrit sur ce „ Journal aujourd'hui. Je finis, en assu- „ rant ces Messieurs qu'ils ne sont point

» calomniés, que je les estime, qu'il n'a
» tenu qu'à eux d'avoir toute mon amitié,
» que je conserverai toujours pour eux
» un véritable intérêt, que je leur trouve
» beaucoup de mérite, qu'il me semble
» qu'ils ne connoissent pas assez les En-
» fans, & l'art de s'en faire aimer &
» craindre; que tout ce que je leur dis sur
» ce sujet n'est point par un esprit de cri-
» tique, mais parce que je desirerois qu'ils
» eussent plus d'empire sur le cœur &
» l'esprit de leurs Elèves, pour leur bon-
» heur présent & à venir, & le bien de
» la chose; qu'ils me paroissent suscep-
» tibles & faciles à blesser, qu'ils me
» supposent un petit orgueil que je n'ai
» pas, & m'entendent rarement; que je
» n'ai point desiré en être consultée par
» amour-propre, mais parce qu'étant
» Mère, ayant fait & fini deux éducations,
» & j'ose dire avec succès, ayant tourné
» depuis 20 ans toutes mes pensées sur
» l'éducation & donné quelques Ouvrages
» dans ce genre qui ne sont pas dépour-

» vus de raiſon & de connoiſſance des » Enfans, je devois naturellement m'y » entendre mieux qu'eux; que du reſte » je leur crois du zèle & d'excellentes » intentions, & que juſqu'ici j'ai conſtamment dit à M. le Duc & Madame la » Ducheſſe de Chartres tout ce qui » pouvoit les faire valoir, juſtice que » je ferai toujours prête à leur rendre » avec grand plaiſir. . . . . »

Note de Madame de Genlis.
Mercredi, 20 Avril.

« Je ne vois qu'une choſe, *le bien de* » *l'éducation*; & comme je n'agis ni par » caprice ni par humeur, je ſuis très-ſûre » que la réflexion, l'expérience & l'hon-» nêteté de M. le Brun finiront par » l'amener à penſer & à ſe conduire » comme moi à cet égard. En attendant, » il y aura peut-être quelques petites » diſcuſſions; mais certaine de l'exacti-» tude, de la pureté des principes de » M. le Brun ſur les choſes eſſentielles,

» j'aurai assez de clairvoyance & d'atten-
» tion pour veiller sur les petits détails,
» & assez de patience pour supporter de
» légers murmures & quelques mécon-
» tentemens passagers.

* *Note de M. l'Abbé Guyot.*

Puisque Madame la Comtesse ne laisse d'autre moyen que le Journal, de lui faire parvenir des observations sur l'éducation, l'Abbé Guyot va se servir de cette voie pour répondre à quelques articles de la Note* qu'elle y a mise à l'occasion de la grande Lettre qu'il a eu l'honneur de lui écrire ; il convient qu'elle est fort longue, mais il falloit détruire l'opinion affligeante que Madame la Comtesse avoit manifestée sur la manière dont M. le Brun & lui se conduisent avec les Princes.

La première preuve & la plus sensible étoit tirée de leurs principes & de leur conduite passée bien opposée à la sévérité. Madame la Comtesse prétend que la douceur & l'indulgeuce étoient mal placées

pendant les 18 premiers mois qu'elle a commencé de se mettre à la tête de l'éducation, parce qu'alors il falloit corriger les Princes de défauts sans nombre qu'ils avoient contractés. L'Abbé Guyot ne les reconnoît pas au portrait qu'elle en fait à cette époque. Ils avoient de grands sentimens de Religion, de justice, de bonté, d'honneur, d'émulation, une docilité & une confiance parfaite, & leur instruction étoit certainement au-dessus de leur âge. Enfin, on voyoit en eux des germes assez développés des fruits qu'ils font admirer actuellement. Les soins & les talens de Madame la Comtesse ont hâté & multiplié ces fruits, mais elle est trop juste pour ne pas convenir que le tems n'avoit pas été perdu; qu'aucune des heureuses dispositions des Princes n'avoit été contrariée, & qu'on avoit travaillé à les corriger assez de leurs défauts enfantins, pour espérer que les progrès de l'âge ne tarderoient pas à en effacer les traces. (1)

(1) Et ces cris & ces évanouissemens à la vue d'un chien, *défaut enfantin*, qu'on avoit

L'Abbé Guyot a parcouru ensuite, dans la Lettre, tous les moyens qui avoient pu donner à Madame la Comtesse l'opinion qu'il entreprenoit de détruire ; l'a-t-elle prise d'après ses propres observations? les Princes lui ont-ils porté des plaintes? quelqu'un lui a-t-il fait des rapports ? Il ne connoît pas d'autre moyen de prendre une opinion. Le dernier article a fait une vive impression sur Madame la Comtesse. Elle auroit raison si l'idée sortoit de la généralité, mais l'Abbé Guyot ne reconnoît plus son idée, dès qu'elle est particularisée, ou qu'elle semble l'être. Il se permet des conjectures & jamais des accusations, à moins qu'elles ne soient indispensables & évidentes.

Madame la Comtesse blâme M. l'Abbé Guyot de permettre à Monseigneur le Duc

---

laissé enraciner depuis l'âge de quatre ans jusqu'à huit, sans faire la plus petite tentative pour en corriger? Et cette mollesse, cette impolitesse, cette personnalité, cette disposition à faire des histoires, ces comérages?

de l'appeller Sermoneur, parce qu'elle regarde ce mot comme ſynonyme d'ennuyeux. Pour donner la même ſignification à ces deux mots bien différens, il faut y joindre l'idée de pédanterie; l'Abbé Guyot a ſoin d'écarter tout ce qui pouvoit la faire naître (1), & le Prince ne l'a certainement pas; c'eſt, de ſa part, une plaiſanterie dont le ſens eſt déterminé par la gaieté & le ton d'amitié qui l'accompagnent: ce ſeroit être trop ſuſceptible que de s'en formaliſer; il étonneroit M. le Duc de Valois dont les intentions ſont bonnes & honnêtes, & peut-être décréditeroit-il, par cette ſuſceptibilité, un rôle qu'il faut quelquefois jouer avec les Enfans, (2) lors même qu'on ne l'aime pas.

La conſéquence immédiate de notre juſtification, eſt que nous méritons la

(1) Rien aſſurément ne la fait mieux naître qu'une telle manière de s'exprimer.

(2) Il ne faut rien *jouer* avec perſonne, & ſur-tout avec les Enfans; la choſe qu'ils ſentent le mieux & qui les éloigne le plus, c'eſt l'affectation.

confiance entière de Madame la Comtesse sur tout ce qui concerne l'éducation, & la Lettre finit effectivement par la demander. M. l'Abbé Guyot a cru devoir montrer que M. le Brun en particulier en est bien digne ; il a parlé de ses travaux, de ses peines, de ses contrariétés. Madame la Comtesse est étonnée de ce langage ; elle demande des éclaircissemens. Il ne peut dire autre chose, sinon que M. le Brun ne lui paroît pas heureux, & qu'il mérite beaucoup de l'être. Le bonheur ne consiste pas à avoir trois heures de liberté par jour, comme Madame la Comtesse paroît le penser : un travail continuel est une satisfaction de plus pour des hommes que le zèle a dévoués entièrement & uniquement à l'ouvrage honorable qui leur est confié. L'union, l'accord & le concert entre tous ceux qui travaillent, doivent adoucir les peines de chaque journée, & en assurer le succès. La confiance du Chef peut seule procurer cette juste consolation.

Madame la Comtesse déclare qu'il n'a tenu qu'à nous d'avoir toute son amitié ;

l'Abbé Guyot répond bien franchement que lui en particulier auroit été très-flatté de l'obtenir, & qu'il croit n'avoir rien fait qui ait dû y mettre obstacle; mais si l'on est maître de la confiance qui vient du sentiment, celle qui tient à l'estime ne peut point être refusée; c'est cette dernière que l'on demande à Madame la Comtesse, & l'on ne la lui demande que pour remplir avec plus de succès les devoirs importans dont on est chargé. Elle ne doit point éprouver de répugnance à l'accorder, après les protestations d'estime par lesquelles elle a bien voulu terminer sa note. L'Abbé Guyot finira en protestant, de son côté, qu'il a une haute opinion des connoissances, de l'esprit, des talens & des graces de Madame la Comtesse. Le bonheur de ses Coopérateurs mériteroit d'être cité si elle daignoit leur montrer plus de confiance (1), & sur-tout si par la manière dont

(1) Cette confiance consistoit, selon eux, à les charger de toutes les leçons que je donnois, & à changer tout mon plan d'éducation pour suivre la route battue.

elle les traite en présence des Princes, elle avoit l'attention de les convaincre que nous sommes dignes de cette confiance.....

Note de Madame de Genlis.
Jeudi, 21 Avril.

« M. LE BRUN dit qu'il n'a pas ré-
» pondu dans le tems à l'article que je
» cite, *parce qu'il ne sait pas écrire.* Voilà
» une humilité bien étrange, & l'on peut
» dire sans impolitesse qu'elle n'a nul fon-
» dement. D'ailleurs, pour réfuter des
» faits par des faits, quand on le peut,
» il ne faut ni éloquence ni talent pour
» écrire ; de bonnes raisons n'ont pas
» besoin d'un style recherché, & la ma-
» nière si négligée & si incorrecte, quant
» au style, avec laquelle j'écris ce Journal,
» prouve bien que je ne pense pas qu'on
» doive mettre de prétention à un ou-
» vrage de ce genre. Ces Messieurs pa-
» roissent choqués que je ne veuille ad-
» mettre des explications que dans ce Jour-
» nal ; je suis pénétrée du proverbe : *les*

» *paroles volent, les écrits restent ;* ce qui » fait ma sûreté à cet égard fera de même » celle de ces Messieurs ; on ne sauroit » mettre trop d'évidence, trop de clarté » dans sa conduite, *lorsqu'on est comme* » *nous chargé de devoirs aussi importans.*

» M. l'Abbé dit que *sermoneur* dans » la société n'est point, comme je l'ai » avancé, le synonyme d'*ennuyeux.* Il » soutient qu'il a très-bien fait de per- » mettre cette plaisanterie à M. le Duc » de Valois, je ne le pensois pas, & » cette réponse ne me fait pas changer » d'opinion. M. l'Abbé dit qu'en accusant » *quelqu'un* de calomnie, il n'a eu per- » sonne en vue ; j'en appelle à sa con- » science & à celle de M. le B. sur un » détour si peu vraisemblable, & je garde » la lettre de M. l'Abbé. M. l'Abbé dit » qu'il ne reconnoît pas les Princes au » portrait que j'en fais, dans le tems où » on me les a confiés. C'est m'accuser de » mentir, & de mentir par le bas & plat » motif de chercher à faire valoir davan-

» tage

» tage ce que j'ai fait. Voyons si la vérité
» peut servir d'excuse à cette étrange im-
» politesse. J'ai dit que les Princes étoient
» ignorans pour leur âge, on ne leur avoit
» jamais donné un seul extrait, ils n'a-
» voient pas appris par cœur la moindre
» chose d'Histoire, pas une seule date,
» pas la moindre idée des premiers élémens
» de la morale, de ce qu'ils devoient à
» leur Pere, à leur Mere, pas la plus
» légere notion de la plus triviale poli-
» tesse, répondant constamment par un
» signe de tête, un *oui* & *non* tout court,
» pas un mot d'Anglois, quoiqu'ils l'ap-
» prissent depuis long-tems, pas la moindre
» idée de la Mythologie ni de la Géo-
» graphie, pas plus avancés pour les exer-
» cices du corps, ne pouvant ni courir dix
» pas, ni même marcher, ni descendre un
» escalier sans être tenus par la main. Tout
» le monde a été témoin de ces dernières
» choses & de leur inconcevable grossiè-
» reté, & pour ne pas citer des témoins
» suspects, je citerai M. le Duc & Ma-

» dame la Ducheſſe de Chartres qui en
» étoient ſi affligés & ſi indignés, & qui
» s'en ſouviennent parfaitement. J'ai dit
» qu'ils étoient *menteurs*; c'eſt-à-dire,
» M. le Duc de Valois; car l'autre, toujours
» au-deſſous de ſon âge & alors dans la
» première enfance encore, n'étoit rien
» du tout. M. le Duc & Madame la
» Ducheſſe de Chartres certifieront encore
» que M. le Duc de Valois mentoit ſans
» ceſſe & de gaieté de cœur; & ce Journal
» le prouve inconteſtablement, ainſi que
» tout ce que je viens de dire. Les 18
» premiers mois ſont remplis de plaintes
» de M. le Brun ſur les hiſtoires & inven-
» tions continuelles de M. le Duc de
» Valois. Ce vice, le plus abominable &
» le plus bas de tous, pourroit ſeul faire
» dire juſtement qu'un Enfant eſt *mal*
» *élevé*; & il n'y a point de punitions
» qu'on ne doive employer pour déraci-
» ner cette odieuſe habitude. Il y a plus
» d'un an que le Journal ne parle plus
» des menſonges de M. le Duc de Valois;

» il en eſt donc corrigé, du moins comme
» habitude; & ſi, dès l'âge de ſix ans, on
» l'eût puni pour ce vice, il n'auroit pas
» été un menteur à huit ans. J'ai dit qu'il
» étoit *peureux*; il étoit prêt à s'évanouir
» à la vue d'un chien (1); il avoit mille
» délicateſſes & mille autres craintes que
» Mademoiſelle, plus jeune qu'il n'étoit,
» n'a nullement : & voilà encore ce que
» prouve ce Journal où tous ces détails
» ſont écrits de la main de M. le Brun.
» Tout ce que j'ai dit eſt donc comme
» tout ce que je dirai toujours, ſcrupu-
» leuſement vrai; & ce Journal, en dépit

(1) Il eſt certain qu'il y a des antipathies naturelles, & qui peuvent s'allier avec le courage, c'eſt-à-dire, avec le mépris de la mort; j'ai connu un homme très-brave, qui ſe trouvoit mal à l'aſpect d'un cadavre; on ſait que le Czar Pierre-le-Grand avoit une antipathie naturelle pour l'eau. Il a prouvé que ce genre de foibleſſe n'eſt pas incorrigible. Et rien n'eſt plus facile que d'en guérir promptement dans l'enfance.

» de tous les démentis & de toutes les
» phrases du monde, le prouve incontes-
» tablement. S'il n'existoit pas, comment
» pourrois-je prouver que non-seulement
» je n'ai pas caché la vérité, mais que je
» n'ai pas exagéré. Quand M. l'Abbé pré-
» tendra à ma confiance particulière, il
» faudra qu'il me montre qu'il connoît
» mieux les égards dûs à mon caractère,
» à ma place, à ma personne, & sur-
» tout qu'il me montre plus de sincérité
» & de respect pour la vérité. Du reste,
» je le quitte de me faire des complimens
» dont je ne fais nul cas de qui que ce
» soit, & qui, je l'oserai dire, sont dé-
» placés entre nous; & je le prie de
» vouloir bien à l'avenir s'épargner la
» peine de m'assurer *qu'il a une haute*
» *opinion de mes graces*. M. l'Abbé, à ma
» question relative à M. le Brun, répond,
» *qu'il ne peut dire autre chose, sinon que*
» *cela signifie que M. le Brun n'est pas*
» *heureux*. Je ne pouvois pas deviner que
» dire que M. le Brun *étoit accablé de tra-*

» *vaux, que sa santé étoit prête à y succom-*
» *ber*, qu'on me demandoit *de l'aider mieux*,
» & que tout cela signifioit seulement cette
» généralité; *que M. le Brun n'est pas*
» *heureux*. M. l'Abbé ajoute que *trois*
» *heures de liberté* ne peuvent procurer
» le bonheur. Ceci n'est pas exact, car M.
» le Brun a plus de *trois heures de liberté*.
» Dans la matinée, il a au moins une
» heure de liberté, & quatre fois la semaine,
» avec cette heure, à-peu-près *dix heures*
» par jour; ce qui est très-différent de
» *trois heures*: les autres jours, il a à-
» peu-près quatre heures & demie par
» jour, ce qui est encore plus que *trois*.
» Enfin, M. l'Abbé finit par une phrase
» extrêmement insidieuse. Il dit qu'il desire
» sur-tout que, devant les Princes, je les
» traite d'une manière qui montre plus
» de confiance en eux. Ceci tend à insi-
» nuer que j'autorise les Princes à n'avoir
» pas pour ces Messieurs la considération
» qu'ils leur doivent; ce qui est de la
» dernière injustice. J'ai donné à ces

» Messieurs sur les Princes tous les droits
» que j'ai moi-même de les punir, de les
» récompenser, de les priver de la Co-
» médie, &c. (1). Je ne sais par quelle
» manie ces Messieurs n'ont pas voulu
» profiter de ce droit, ou du moins n'en
» ont pas assez profité; toutes les fois
» qu'ils m'ont porté des plaintes, j'ai
» traité les Enfans avec la dernière sévé-
» rité, & je leur ai répété continuellement
» qu'ils devoient à ces Messieurs *confiance,*
» *tendresse*, *soumission*, *respect*, *& par*
» *le mérite de ces Messieurs*, *& par la*
» *reconnoissance qu'ils doivent à leurs*
» *soins & à leur amitié*. J'ai dit & je répète
» sans cesse toutes ces choses à ces Enfans,
» & en présence de ces Messieurs. Le

(1) Croyant que les pénitences imposées feroient haïr les Instituteurs, ils s'obstinoient à me laisser ce droit dangereux à leurs yeux; au lieu de pénitences, ils multiplioient les longs sermons; ils ennuyoient mortellement les Enfans, & ne s'en faisoient ni respecter ni considérer.

» Journal est rempli de preuves de ceci ;
» & ces Messieurs ne le nieront certai-
» nement pas. Puis-je donner à ces Mes-
» sieurs plus de considération auprès des
» Enfans ? Quand je leur parle ainsi en
» présence de ces Messieurs, est-il possible
» que la plus extrême malignité puisse
» dire qu'en particulier je ne leur tiens
» pas le même langage, & que je leur
» donne ainsi de gaieté de cœur l'exemple
» de la fausseté & de l'imposture ? d'ail-
» leurs, je traite ces Messieurs, pour ce
» qui me regarde, en présence des En-
» fans, avec la plus exacte politesse ; (il
» est vrai qu'ils ont vu un exemple tout
» contraire dans la conduite de M. l'Abbé
» envers ma Mere & moi, tout cet hiver)
» je reçois ces Messieurs dans l'intimité
» de Mademoiselle, quoique je n'y sois
» nullement obligée, ne recevant à dîner
» que ma famille & mes amis intimes.
» Que puis-je faire de plus ? me contrain-
» dre à des démonstrations d'amitié ? je ne
» fais rien jouer, & ne ferai jamais fausse

» un seul instant de ma vie ; d'ailleurs,
» il n'est nullement nécessaire, c'est-à-dire,
» indispensable que les Princes croyent
» que ces Messieurs sont mes amis intimes;
» il est nécessaire qu'ils croient que ces
» Messieurs approuvent du fond de l'ame
» tout ce que je prescris de relatif à
» l'éducation, qu'ils voient à cet égard
» comme moi, qu'ils ont mes principes,
» & font, avec plaisir & la persuasion
» que tout est utile & raisonnable, toutes
» les choses dont nous sommes convenus,
» qu'ils aient l'air de penser que je n'agis
» que pour le bien & avec succès, qu'ils
» paroissent contens de moi, & que moi
» de mon côté j'aie l'air avec les Princes
» d'être convaincue que ces Messieurs
» aiment, chérissent nos Elèves, qu'ils
» me secondent avec joie, & que la plus
» sincere estime nous unit, & qu'enfin
» je prends au sort de ces Messieurs le
» plus vif intérêt. Ce que je puis dire,
» c'est que de mon côté tous ces devoirs
» sont scrupuleusement remplis & sans

» aucun effort. Je prie M. le Brun » de lire cette réponse toute entière à » M. l'Abbé. »

Note de M. l'Abbé Guyot.
Samedi, 23 Avril.

DANS les deux dernières notes de Madame la Comtesse, l'Abbé Guyot trouveroit assez de matière pour faire un gros volume, tant il y a de choses qui exigeroient de grands développemens; il abrégera autant que cela sera possible.

Madame la Comtesse refusant d'en recevoir de nouvelles, & en établissant la méthode d'écrire nos observations sur le Journal, elle rappelle cet axiome politique : *La parole s'envole & les écrits restent*; ils resteroient également dans des Lettres particulières, & on épargneroit des inconvéniens qui peuvent être embarrassans (1). Mais enfin Madame la

(1) Mais des lettres particulières forment des feuilles volantes qui peuvent s'égarer. Et quand on veut bien écrire sur ces feuilles dé-

Comtesse semble vouloir ménager des rapprochemens essentiels, pour prévenir des subterfuges auxquels on pourroit avoir recours dans la suite pour s'excuser. L'Abbé Guyot répond tout simplement: nous n'aurons jamais besoin d'excuse; &, si nous faisons des fautes, nous ne voulons en devoir le pardon qu'à l'aveu que nous en ferons bien franchement. Il finira cet article, en observant qu'une pareille défiance est très-affligeante pour des Coopérateurs qui en sont l'objet, & bien triste pour un Chef qui l'éprouve. Les moyens de sortir d'une position aussi pénible pour tous, sont bien faciles; & Madame la Comtesse pourroit jouir tranquillement de leur efficacité, si elle vouloit penser un moment à notre honnêteté (1).

---

tachées, pourquoi cette aversion d'écrire dans un Journal?

(1) Tout ce verbiage tendoit à la suppression du Journal, qui a constamment choqué & désolé M. l'Abbé.

Madame la Comtesse entre dan de fort grands détails pour prouver que les Princes étoient bien ignorans & presque vicieux, lorsqu'elle s'est mise à la tête de leur éducation. L'Abbé Guyot auroit desiré qu'elle eût bien voulu lui épargner la nécessité de s'expliquer sur un sujet aussi délicat; mais la justice qu'il doit à la mémoire de l'homme estimable qui les avoit dirigé jusqu'à cette époque, & ce qu'il se doit à lui-même, lui ont fait une loi absolue de dire dans sa réponse à la première note ce qu'il pensoit. La seconde sembleroit vouloir l'obliger à donner la preuve de ce qu'il a avancé. Cela seroit trop long, il se borne à répéter qu'il persiste dans ses assertions dont il est parfaitement convaincu (1).

(1) M. l'Abbé pourroit réfuter tout ce que j'ai dit; il convient qu'il doit à la mémoire de son ami & à lui-même de prouver que j'ai exagéré; mais cela *seroit trop long*, malgré ces *devoirs sacrés*, il se contente de dire qu'il persiste. Il n'est guères possible de pousser plus loin la déraison de la mauvaise foi.

Madame la Comtesse est étonnée que l'Abbé Guyot lui dise qu'il ne s'est permis que des conjectures sur des rapports qu'on pouvoit lui faire & non des accusations. Elle en appelle à sa conscience, hé bien pour répondre à l'honnêteté de cet appel, il dira franchement que si, en écrivant sa Lettre, son imagination s'est portée sur quelques individus capables de faire un rôle si méprisable, il seroit bien embarrassé de nommer ceux qui méritent la préférence, mais ce n'étoit pas l'objet essentiel ; il étoit question seulement de détruire un moyen qui pouvoit exister : c'étoit son esprit qui parloit à celui de Madame la Comtesse, il dissipoit tous les nuages qui pouvoient obscurcir la justification de ses Coopérateurs, il rassembloit toutes les lumières qui devoient lui donner l'éclat de l'évidence (1).

Madame la Comtesse revient encore sur la position de M. le Brun dont celle de l'Abbé Guyot est une image assez

(1) Voilà un étonnant galimathias.

fidèle ; qu'ils soient avec les Princes ou qu'ils ne soient pas avec eux, ils en sont occupés sans cesse comme des gens d'honneur chargés d'un grand objet. Le tems de liberté qu'elle leur accorde peut-il entrer dans le calcul de leur bonheur ? ce tems qu'ils consacrent encore à leur devoir n'est-il pas accompagné d'inquiétudes continuelles ? ils travaillent avec toute l'ardeur du zèle le plus sincere, & ils ne reçoivent presque jamais une marque de satisfaction la plus légere. La conduite, les propos, le silence, les regards, tout semble annoncer un mécontentement habituel. Si une sensibilité bien juste se manifeste, bien loin de la calmer, on l'afflige encore davantage par des critiques & des censures amères, comme si c'étoit un crime que de vouloir montrer qu'on est à l'abri du reproche. L'Abbé Guyot s'arrête, il craint qu'on ne lui attribue l'intention de se plaindre. Non, non, il ne diminuera point par une foiblesse le mérite de trois ans & demi de constance & de courage ;

heureux si, en souffrant encore davantage, il pouvoit faire sentir & convaincre que son caractère est digne d'estime & de confiance !

Madame la Comtesse se plaint de ce qu'il a été peu honnête pendant tout cet hiver pour Madame la Baronne d'Andlau ; il ne s'attendoit pas à une plainte de cette espèce, c'est la première fois de sa vie qu'il essuie un tel reproche ; il ne croit pas s'être écarté ni du respect ni de l'honnêteté qui lui sont dûs. Il auroit une grande obligation à Madame la Comtesse si elle vouloit bien lui dire, quand, comment & en quoi il a eu le malheur de manquer à des devoirs que l'usage du monde & sa façon de penser lui rendront toujours inviolables. N'y auroit-il pas en cela, comme en bien d'autres choses, des conjectures, des interpretations, des soupçons (1)?

(1) J'avois, d'après les plaintes de M. l'Abbé, détaillé, comme on l'a vu sur ce Journal, tous les faits que M. l'Abbé feint d'avoir oublié. Cette mauvaise foi & ces éternelles répé-

Note de Madame de Genlis.
Lundi, 25 Avril.

» M. l'Abbé répond à mes réponses » par des phrases; j'exposois des faits » impossibles à nier, parce que j'en ai » toutes les preuves entre les mains; M. » l'Abbé n'entre dans aucun détail. J'ai » dit & je répète que les Princes étoient » ignorans au-dessous de leur âge, » grossiers, impolis au suprême degré, » douillets, indolens & menteurs; ce » Journal contient les preuves de tout » ceci, ce sont des faits peu obligeans » & que je n'eusse jamais rappellé, si

titions qui m'ont fait perdre un tems qui m'étoit si précieux, sont les choses qui m'ont le plus contrariée; j'aurois bien mieux aimé de la brusquerie, de la colere, que cette habituelle fausseté, ces réponses vagues, insidieuses & pleines de mensonges, & ce ton hypocrite & doucereux, à travers lequel on voit percer à chaque instant, le fiel amer produit par la haine & l'orgueil.

» M. l'Abbé fort inconsidérément ne m'y
» eût forcée en paroissant blâmer l'indul-
» gence actuelle que je recommande, la
» trouvant inconséquente avec la rigueur
» & les pénitences que j'ai prescrites &
» employées pendant les dix-huit premiers
» mois. C'est ainsi que j'ai été forcée en-
» core de mettre en parallèle le tems &
» les soins que je donne aux Princes avec
» le tems que leur donnent M. le Brun
» & M. l'Abbé, parce que ce dernier me
» parloit des *travaux accablans* de M. le
» Brun, & m'invitoit à en alléger le poids.
» Je ne me vante point de ce que je fais,
» mais je ne puis me dispenser de ré-
» pondre à des critiques injustes & mal-
» adroites & à des reproches déraison-
» nables. Que veut dire M. l'Abbé au
» sujet de ce qu'étoient les Princes avant
» que j'en fusse chargée, en disant qu'il
» voudroit bien ne pas s'expliquer sur un
» *sujet aussi délicat?* Me suppose-t-il de
» la jalousie sur le mérite de M. Bon-
» nard? Je ne suis pas vaine, mais je ne
» suis

» suis pas assez humble pour me croire
» des talens & des connoissances infé-
» rieures à celles de M. Bonnard. Comme
» M. Bonnard me devoit sa place, son
» sort, son mariage, & ensuite une re-
» traite comme jamais Sous-Gouverneur,
» l'éducation finie, n'en a obtenu, & que
» sa haine a été le prix de tant de bien-
» faits, M. l'Abbé me suppose-t-il du res-
» sentiment? Il a donc oublié que la fa-
» mille de M. Bonnard s'est adressée à
» moi cet hiver, pour obtenir pour ses
» Enfans une pension de M. le Duc de
» Chartres; que j'ai vivement sollicité
» cette grace; que je l'ai obtenue & montré
» à M. l'Abbé la Lettre où M. le Duc
» de Chartres me mandoit qu'*en faveur*
» *du vif intérêt que je montrois & de ma*
» *pressante sollicitation, il ne pouvoit re-*
» *fuser cette grace*. &c. Voilà encore une
» expression peu mesurée de M. l'Abbé
» qui m'oblige à me vanter & à lui rap-
» peller des choses qui lui seront certai-

» nément très-désagréables (1). Comment
» M. l'Abbé peut-il demander en quoi je
» puis l'accuser d'impolitesse envers ma
» Mere & moi, quand j'en ai détaillé
» toutes les circonstances sur ce Journal,
» prié M. le Brun de le lui lire, & su
» par M. le Brun qu'on lui avoit lu cet
» article très-étendu? Les plaintes que je
» faisois alors pour répondre à des plaintes,
» car, sur ce qui m'est personnel, je n'en
» ferai jamais autrement; ces plaintes, dis-je,
» étoient non des phrases vagues, mais des
» faits positifs dont j'avois pour témoins
» Madame de Nansouti, & tous les En-
» fans qui s'en moquoient entr'eux, &
» auxquels j'ai imposé silence avec sévé-
» rité, aussi-tôt que je l'ai su. M. l'Abbé,
» hors d'état de pouvoir jamais articuler
» un fait positif & incontestable, récri-
» mine aujourd'hui, & dit vaguement

(1) Et si parfaitement vraies qu'il n'a pu les nier sur ce Journal où sont toutes ses réponses écrites de sa main.

» à sa manière que je suis *silentieuse.*
» Je remplis avec lui tous les devoirs de
» la politesse, quoiqu'il s'en soit dispensé
» très-souvent & publiquement avec
» moi; quand il vient, je lui demande de
» ses nouvelles; à table, je lui offre
» de tous les plats; s'il conte une histoire
» ou un trait, je suis la première à pa-
» roître trouver intéressant l'histoire ou
» le trait (1); voilà, au plus, tout ce que
» je lui dois. A l'égard de M. le Brun
» que j'ai du moins toujours trouvé d'une
» exacte honnêteté & d'une politesse ai-
» mable & obligeante qui le caractérise,
» M. le Brun qui n'a ni morgue, ni pé-
» danterie, ni humeur, il me seroit im-
» possible, dans la société, de n'avoir,
» avec lui, que de la politesse; les mé-
» contentemens particuliers peuvent in-
» fluer sur les sentimens; mais les ma-
» nières naturelles, douces, aimables,

(1) Et certainement, il falloit pour cela un grand fond de politesse.

» préserveront toujours, dans la société,
» du petit désagrément de n'être pas traité
» avec prévenance, & de ne pas inspirer
» le desir de plaire. D'ailleurs, je le répète,
» je ne cesserai jamais de m'intéresser
» à M. le Brun; ainsi, toutes ces raisons
» doivent persuader M. l'Abbé que ces
» derniers reproches sur mes manières
» avec ces Messieurs, ne sont nullement
» fondés, & que j'ai eu mille fois des
» attentions & une recherche d'honnêteté
» dont mille autres se seroient dispensés
» fort raisonnablement dans ma situa-
» tion. » . . . .

Note de Madame de Genlis.

« Si j'étois une Personne fort occupée
» de maintenir les droits de ma place,
» je dirois ici à M. le Brun, qu'il n'a
» nulle observation & nulle espèce de
» réprimande à faire où je suis & sur les
» choses qui se passent en ma présence;
» mais je ne sais maintenir mes droits
» que lorsque je les crois utiles au bien
» de l'éducation; ainsi, je laisse à ces

» Messieurs l'entière liberté de réprimander en toute occasion ; je représenterai seulement que je ne laisse rien passer de ce que je vois de mal sans en reprendre, & que si ces Messieurs, en particulier, reviennent encore là-dessus, cela fait des doubles leçons sur les mêmes objets, qui pourroient bien paroître aux Princes plus ennuyeuses qu'utiles & bien placées. Je dirai cependant qu'il est possible, sur une chose que j'ai vue, que j'aie un instant d'oubli, & alors la leçon de ces Messieurs est fort bien placée ; mais cela est bien rare & n'a point été dans l'occasion présente, puisque M. le Brun a vu & entendu que je reprenois M. le Duc de Valois. Après le dîner, je ne lui ai point reparlé de cette petite chose ; un mot là-dessus suffisoit, car, en vérité, de s'être penché sur une chaise ne mérite pas un sermon à plusieures reprises. Réservons pour les *conversations raisonnables*, les conseils

» relatifs à l'humanité, la bonté, la dou-
» ceur, la vérité, le courage, la noblesse;
» c'est en ne s'appésantissant pas sur des
» miseres, qu'on acquiert le droit de per-
» suader sur des choses importantes. »

Note de M. l'Abbé Guyot.
Mardi, 26 Avril.

En écrivant sa très-longue Lettre pour se justifier avec M. le Brun des inculpations que Madame la Comtesse leur faisoit dans le Journal de l'éducation, l'Abbé Guyot ne s'attendoit pas aux étranges réponses qu'il a reçues. Il croyoit bonnement trouver un Chef empressé à accueillir leur justification, & qui seroit plus charmé de se voir obligé à donner des éloges qu'à faire des reproches (1). Madame la Comtesse lui prouve qu'il s'est bien trompé. Il ne cessera cependant point de se con-

(1) Pour donner ces éloges, il auroit fallu que M. l'Abbé m'eût prouvé que j'avois eu tort de me plaindre. On a vu sa réponse.

duire d'après cette opinion qui, seule, est honorable pour Madame la Comtesse, & consolante pour ses Coopérateurs. L'Abbé Guyot va mettre fin aux observations que les Notes précédentes ont rendues indispensables. La dernière arrête sa plume. Il dira seulement que les vivacités de Madame la Comtesse, quelqu'étonnantes qu'elles soient, ne l'empêcheront pas de réclamer avec respect & honnêteté contre toutes les inculpations mal fondées qu'elle pourra faire, & qu'il ne dissimulera jamais la vérité, toutes les fois que la justice & l'honneur l'obligeront de la dire (1).

Note de Madame de Genlis.

« M. l'Abbé à des faits très-détaillés & » très-positifs, ne peut répondre autre » chose, sinon que je fais des *réponses*

(1) C'est-à-dire, qu'il déclamera toujours vaguement sans raisons, sans alléguer un seul fait positif, & sans répondre à des faits constatés, & qu'il ne peut nier.

vinaigre fort léger, & qu'on lui mît dans l'oreille un peu de coton imbibé d'huile de lys; ce qui a été exécuté. Comme le Prince étoit levé, on l'a laissé dans une bergere, gardé par M. Paulin ou de Lille. . . . .

Dudit Jour.

PENDANT ce tems-là, M. le Vicomte & Madame la Vicomtesse de Valence sont arrivés & ont annoncé Monseigneur le Duc de Chartres pour le dîner. Sur le desir que Monseigneur le Duc de Montpensier témoignoit de dîner avec son Papa, & d'après ce qu'avoit dit M. Alyon (qu'on avoit rendu compte à Madame la Comtesse), j'ai cru devoir, pour ne rien prendre sur moi, lui faire demander ses intentions à cet égard, quoique Monseigneur le Duc de Chartres, qui étoit arrivé & qui étoit venu embrasser ses Enfans, eût dit à Monseigneur le Duc de Montpensier que cela lui feroit plaisir,

j'ai prié fort honnêtement M. Paulin de passer chez Madame la Comtesse pour lui faire cette demande. Il a paru y aller; mais la minute d'après, je n'ai pas été peu surpris de le voir rentrer pour me dire d'un air d'humeur, que, réflexion faite, ce n'étoit pas son affaire, & qu'il ne vouloit pas y aller. Quoique je dusse être choqué de cette manière de se conduire avec moi (sur-tout vis-à-vis des Princes), je lui dis simplement que cela suffisoit, me promettant de rendre compte, dans un autre moment, de ceci à Madame la Comtesse, que je ne voulois pas importuner de mes plaintes, dans un moment où j'aurois troublé le plaisir dont elle jouissoit avec M. & Mme de Valence. Lorsque M. le Duc de Valois est sorti avec son Frere pour rejoindre leur Papa, qu'on disoit dans le corridor, j'ai vu sortir M. Paulin avec Madame la Comtesse, qui m'a dit devant tout le monde, *qu'il étoit étonnant que je n'eusse pas pensé* que Monseigneur le Duc de Montpensier n'étoit pas en état de descendre, qu'il dîneroit

dans sa chambre; que d'ailleurs si j'avois à lui parler, sa porte m'étoit ouverte à toute heure, & que je pouvois y aller moi-même, sans envoyer M. Paulin.

Note de Madame de Genlis.

« Tout le détail qui me regarde n'est » rien moins qu'exact. M. Paulin m'a dit » que Monsieur le Duc de Chartres » & M. le Brun avoient décidé que M. » le Duc de Montpensier dîneroit en bas; » je n'en ai pas écouté davantage, parce » que j'étois très-pressée de descendre. J'ai » trouvé, dans le corridor, M. le Brun » & M. le Duc de Montpensier, & j'ai » dit au dernier qu'il n'étoit pas en état » de descendre; ensuite, réfléchissant que » M. le Brun en avoit décidé autrement, » j'ai ajouté, par égard pour lui: *& sûre-* » *ment M. le Brun pense comme moi que* » *vous n'êtes pas en état de descendre.* Là- » dessus, M. le Brun a pris la parole avec » une telle colere qu'il pouvoit à peine

» s'exprimer ; il a dit que M. Paulin avoit » refusé de venir me parler, & j'ai répondu » que ma porte étoit toujours ouverte, » que j'étois toujours prête à l'entendre » sur tout ce qui avoit rapport à l'éducation pour les choses & les questions » du moment. J'ai même eu l'honnêteté » d'ajouter que *j'étois faite* pour l'entendre » & l'écouter dans ce cas : & M. le Brun » n'a senti ni mes égards ni mon honnêteté, & je l'ai laissé dans sa colere, & » j'oserai dire, sa déraison. Au reste, » comme il venoit de me dire que Paulin » avoit refusé de faire sa commission, » j'ai (après dîner) parlé à Paulin; je lui » ai dit formellement que ce procédé étoit » excessivement déplacé, qu'il ne souffroit » nulle excuse, & que je le priois positivement que rien de semblable ne se renouvellât à l'avenir. »

Note de Madame de Genlis.

Jeudi, 26 Mai.

» Comme depuis six jours je n'ai pas
» eu le tems de jetter les yeux sur ce
» Journal, je n'ai pu voir que M. le Duc
» de Valois a eu des discussions avec M.
» l'Abbé ; qu'il a eu l'impertinence de
» dire à M. le Brun qu'il étoit *incroya-*
» *ble* ; enfin, qu'il a manqué avec ces
» Messieurs de politesse, de respect &
» d'obéissance. De pareilles fautes ne se-
» ront point impunies ; la première fois
» que M. le Duc de Chartres viendra ;
» M. le Duc de Valois dînera & soupera
» seul dans sa chambre. Je suis d'ailleurs
» fort mécontente de lui, depuis sa der-
» nière indisposition : il est d'une indolence
» extrême, il ne fait rien avec activité ;
» mais je le punis sur-tout pour avoir
» manqué à ces Messieurs, & la première
» fois que cela lui arrivera, je le punirai
» beaucoup plus sévèrement, & je le
» traiterai comme un Enfant de six ans.

» Je prie M. le Brun de lui lire cet
» article.......................... »

Note de Madame de Genlis.

Vendredi, 27 *Mai.*

» M. LE BRUN dit qu'il voudroit bien
» pouvoir *profiter des leçons d'Anglois*
» *& d'Italien* que reçoivent les Princes.
» Ceci a l'air d'une plaisanterie. Quand
» M. le Brun est entré à l'éducation, il y
» avoit déjà plusieurs années qu'il savoit
» & parloit l'Anglois; il a depuis *profité*
» pendant trois ans & demi des leçons
» données aux Princes; en outre, il vit dans
» une société habituelle avec leur Maître.
» Ainsi, il sait certainement d'Anglois
» tout ce qu'il est possible d'en apprendre.
» Pour l'Italien, il y a plus d'un an qu'il
» assiste aux leçons; il peut encore tous
» les jours assister aux dîners où l'on ne
» parle qu'Italien. Sachant le Latin, il
» doit maintenant savoir l'Italien au moins
» assez bien pour s'y perfectionner en

» bien peu de tems, s'il en a envie. Je
» fais donner les leçons dans ma chambre,
» parce qu'autant qu'il me sera possible,
» je présiderai par moi-même aux études
» dont je pourrai juger (1)........»

Vendredi, 27 Mai.

MONSEIGNEUR le Duc de Montpensier m'a remis mon Journal dans lequel j'ai lu avec attention les trois Notes de Madame la Comtesse. Je répondrai à la première, que j'ai écrit ce qui s'est passé, comme je l'ai vu & entendu; que je ne disconviens pas que j'étois ému, mais que je suis persuadé que tout autre l'auroit été à ma place; &, malgré l'empire que je cherche à acquérir sur moi-même, je ne répondrai pas d'être différemment dans pareille circonstance. C'est pourquoi j'ai supplié Madame la Comtesse de me parler toujours

(1) Tout cela venoit de cette jalousie incurable qui faisoit trouver si mauvais que je me chargeasse de tant de choses.

à moi, & non pas devant tout le monde:

Je lirai à Monseigneur le Duc de Valois la seconde Note qui le regarde.

Au sujet de la troisième, je supplie Madame la Comtesse d'être bien persuadée que je ne me permettrai jamais de plaisanter sur rien de ce qui a rapport à l'éducation, & que, dans le cas dont il s'agit, mes paroles sont l'expression du zèle & de la bonne volonté qui nous anime toujours.

Note de Madame de Genlis.

« Je ne puis promettre de ne pas causer » encore à M. le Brun ce qu'il appelle » une émotion, &. qui m'a paru de la » colere, quand je crois avoir à me plaindre de lui. Je ne le lui dis qu'en particulier, mais ce n'étoit pas ici le cas, je ne » me plaignois point, je ne faisois point de » reproches; M. le Brun étoit en colére » contre Paulin, ce qui a très-injustement » réjailli sur moi. .... »

Note

Note de Madame de Genlis.
Samedi, 28 Mai.

« Je n'ai pas eu le tems d'écrire hier
» sur ce Journal une petite observation à
» laquelle je prie M. le Brun de vouloir bien
» faire quelqu'attention. Hier, au Cours
» de Chimie, M. le Brun a donné à M.
» le Duc de Valois son goûter qu'il a reçu
» de ses mains sans se lever, se contentant
» de lui dire : *je vous remercie.* J'ai dit
» fort sèchement à M. le Duc de Valois,
» comme l'a entendu M. le Brun, qu'il
» étoit inoui, lorsque M. le Brun avoit
» la bonté de le servir, qu'il ne le remer-
» ciât pas autrement qu'il ne feroit un
» Valet-de-chambre. Ce que je dirai ici,
» c'est que M. le Brun, même dans le
» tête-à-tête, ne devroit pas souffrir ces
» grossièretés. Moi seule avec eux, je ne
» souffre pas qu'ils boivent assis à côté
» de moi, & qu'ils manquent au moindre
» des égards qu'ils me doivent. J'ai déjà
» remarqué mille fois que M. le Brun les

» dispense de tous ceux qu'un jeune-
» homme doit à ses Instituteurs. Hier
» encore, quand il a donné à boire à
» M. le Duc de Montpensier, il l'a empê-
» ché de se lever; &, si je n'eusse pas
» voulu éviter de faire une leçon contraire
» à une permission donnée par M. le Brun,
» j'aurois dit à M. le Duc de Montpensier
» de se lever pour prendre ce que lui
» donnoit M. le Brun, & d'aller boire à
» la porte. C'est par un sentiment de
» douceur & de bonté que M. le Brun
» donne toutes ces petites dispenses ;
» mais je les crois dangereuses de toutes
» manières, & propres à altérer la con-
» sidération que les Princes doivent à ces
» Messieurs. (1)

(1) Il y a une familiarité douce qui produit l'aisance & l'amitié; il y en a une grossière qui produit le mépris. Enfin on peut & on doit permettre à son Elève, âgé de 14 ou 15 ans, ce qu'il ne faudroit pas tolérer lorsqu'il est encore Enfant ; toutes ces nuances sont délicates & difficiles à saisir ; & sous ce rapport, j'ose dire que les femmes auroient, en général, une finesse qui manque aux hommes.

» J'ai reçu ce soir une Lettre de quatre » pages de M. l'Abbé Guyot, qui me dit » qu'il ne peut se décider à écrire sur ce » Journal, comme je l'en avois prié. Du » moins, il me permettra de lui répondre » ici. (1)

» M. l'Abbé se plaint très-vivement de » ce que je me mêle de l'instruction chré- » tienne des Princes. Cette plainte vient » bien tard : je m'en suis constamment » mêlée depuis que je suis chargée de » leur éducation (2). Ils n'ont d'extraits » d'Histoire Sainte que ceux que j'ai faits » pour eux : quand je leur en ai donné, » il y a deux ans & l'année passée, M. » l'Abbé ne s'en est pas plaint; quand j'ai » dit à M. l'Abbé & écrit plusieurs fois » sur ce Journal, que je faisois avec eux » des lectures suivies d'Histoire Sainte,

(1) On conviendra qu'il falloit de la patience pour supporter cette étrange obstiration.

(2) Mais l'humeur augmentant, chaque jour, les chicanes se multilioit pent.

„ M. l'Abbé ne s'en est pas plaint. Je puis
„ prouver, par mon Journal particulier
„ de mes lectures avec les Princes,
„ que, depuis qu'ils me sont confiés, je
„ leur ai lu plus de 25 Volumes d'Histoire
„ sainte ou d'Ouvrages de Piété, & que
„ dans ces 25 Volumes, il y en a environ
„ une douzaine que nous avons recom-
„ mencé jusqu'à trois fois. En outre, j'ai
„ fait de tous ces Ouvrages des extraits
„ particuliers que je ne leur ai point
„ donné à apprendre par cœur, & que
„ je leur lis très-souvent. Je pourrois
„ prouver de même que je leur ai donné
„ presqu'aussi régulièrement des leçons
„ de Géographie, quoique j'eusse permis
„ à Prieur de la leur enseigner, parce qu'il
„ étoit en possession de cet emploi, &
„ que j'aye approuvé beaucoup plus rai-
„ sonnablement que M. l'Abbé la leur
„ montrât. Tout cela n'a point empêché
„ que je n'aye lu aux Princes les meilleurs
„ Ouvrages, selon moi, sur la Géographie;
„ &, en un mot, je pense que j'ai le

» droit de leur enseigner toutes les choses
» que je sais, & que je suis en état de
» leur apprendre : droit si naturel, que
» M. l'Abbé, même pendant trois ans &
» demi, n'a jamais pensé un instant qu'il
» pût le contester. La première Instruction
» que je leur ai donnée, est une *Instruction*
» *Chrétienne*, que je leur fis apprendre à
» Saint-Cloud. M. l'Abbé ne s'en plaignit
» point alors ; il m'a vu continuer les
» mêmes soins, sans me témoigner qu'il
» les regardât comme une usurpation :
» au contraire, il m'a répété mille fois
» qu'il reconnoissoit parfaitement que
» j'avois le droit de me charger, quand
» je le voudrois, de tous les objets
» d'instruction ; & ce n'est donc que
» d'aujourd'hui que M. l'Abbé dit qu'il
» n'appartient qu'à lui de se mêler de
» l'Instruction Chrétienne des Princes. Il
» ajoute que c'est un devoir de Précepteur.
» Oui, sans doute, parce que jamais
» Gouverneur ne s'est soucié de se donner
» cette peine, & parce qu'un Gouverneur

» livré au monde, aux plaisirs, à la dis-
» sipation, seroit fort incapable de don-
» ner une telle Instruction. Si M. l'Abbé
» trouve mauvais que je me mêle de
» l'Instruction chrétienne des Princes,
» pourquoi M. le Brun ne trouve-t-il
» pas mauvais que je me sois chargée de
» leur apprendre l'Histoire ? Et quel
» Gouverneur s'est mêlé jusqu'ici de
» donner lui-même des leçons ? Il ne faut
» donc point me comparer à un Gouver-
» neur. Je n'ai accepté ma place, ni par
» intérêt, ni par ambition; elle n'a rien,
» absolument rien, changé à mon sort
» actuel; je n'ai rien voulu que le droit
» de disposer souverainement de ces En-
» fans que l'amitié m'a confiés : leur
» consacrer tous mes soins & le peu de
» talens que j'ai, est une satisfaction assez
» légitime, & achetée par d'assez grands
» sacrifices, pour qu'elle ne dût pas m'être
» contestée. M. l'Abbé dit qu'il ne peut
» céder la plus importante de ses fonc-
» tions & le point le plus essentiel

» d'Instruction, celui qui a rapport à la
» Religion. Et précisément parceque c'est
» le point essentiel, dois-je y renoncer, &
» y être moins attachée? Si je crois avoir
» le talent de peindre la Religion telle
» qu'elle est, consolante, indulgente &
» nécessaire au bonheur, puis-je avoir
» la complaisance que me demande M.
» l'Abbé? M. l'Abbé insiste, en disant
» que c'est *pour le bien de l'éducation*. Je
» répondrai aussi peu modestement, puis-
» qu'il m'y force, que mes Ouvrages ont
» prouvé que je sais parler de la Religion,
» de manière à la faire aimer. Je la sais
» parfaitement; j'ai déjà dans ma vie
» préparé deux Enfans (les miens) à faire
» leur première Communion. J'ai depuis
» acquis beaucoup d'expérience & fait
» beaucoup de réflexions. Enfin, j'ai com-
» posé un Ouvrage sur les préparations à
» la première Communion que je ferai
» certainement imprimer, & qui a été
» *lu & approuvé* par un Docteur de Sor-
» bonne. Plusieurs raisons m'ont engagé

» à en différer la publication ; mais je
» compte m'en servir avec M. le Duc
» de Valois, en suivant un plan de lecture
» qui s'y conforme. Ainsi, ce n'est point
» légèrement que je me suis réservée sa
» préparation à la première Commu-
» nion (1). J'ai assez réfléchi & travaillé
» sur cet objet, pour croire qu'un autre,
» avec plus de talens que je n'en ai, ne
» pourroit la remplir aussi bien. M. l'Abbé
» dit qu'il perdra sa considération auprès
» des Princes, si je me charge de cet
» objet : mais, encore une fois, ce ne
» sera point une nouveauté pour eux ;
» ils m'ont toujours vu leur donner des

(1) Je n'ai point fait imprimer cet ouvrage sous ce titre ; mais il a paru sous celui-ci : *La Religion considérée comme l'unique base du bonheur & de la véritable philosophie*, & je crois que ce travail valoit bien celui qu'auroit pu faire M. l'Abbé, puisque la première édition de cet ouvrage a été enlevée en treize jours, & que dans l'espace de quatre ans, on en a fait trois autres, & plusieurs contrefactions.

» *Instructions chrétiennes* infiniment plus
» longues & plus détaillées que celles
» qu'ils ont reçues de M. l'Abbé; ils ont
» une idée très-juste de ma place (& que
» je leur ai donnée moi-même dès le
» commencement) : c'est que je ne suis
» bornée à aucun objet particulier, qu'il
» m'est libre d'embrasser tous ceux que je
» suis capable d'enseigner, sans que per-
» sonne en puisse être mécontent; qu'enfin,
» ce n'est point par défiance des lumières
» & des talens de ces Messieurs que je me
» charge de tant de choses, mais unique-
» ment pour ma satisfaction, & parce que
» je me plais à leur consacrer tout mon
» tems. Voilà leur opinion : elle est simple,
» juste, & n'a rien qui puisse blesser M.
» l'Abbé.

Dimanche, 10 *Juillet.*

A MIDI, les Princes ont assisté à la Messe, au sortir de laquelle, à midi & demi, ils ont écrit à leur amie, & à cette occasion, M. le Duc de Valois a donné

deux preuves d'économie; la première, en recommandant à M. Paulin de ne plus donner à son Frere du papier à lettres pour faire ses brouillons, mais seulement du papier commun; la seconde, en ne voulant pas qu'on mît de cachet à sa lettre, crainte que le port coûtât le double à son amie; je lui ai fait quelques réflexions sur sa première économie dont nous voyons, avec peine, les marques assez souvent répétées, & que nous ne croyons pas convenables à un Prince. J'ai mis à côté de cela quelques-unes de ses fantaisies sur lesquelles il faudroit seulement apprendre à économiser.

Note de Madame de Genlis.

« C'est-là lui donner une idée très-» fausse, & je prie qu'on ne lui répète » plus ces lieux communs, qui ont tant » fait de mauvais Princes. On ne peut » être bienfaisant sans être économe, & » l'on ne peut être économe dans l'en-» fance que sur des bagatelles; ainsi,

» qu'on lui laiſſe ſon économie de feuilles
» de papier, il ne ſauroit en avoir d'autre
» pour le préſent. Il n'y a d'ailleurs pas
» de raiſon à lui dire, qu'au lieu d'éco-
» nomiſer, il vaut mieux qu'il retranche
» de ſes fantaiſies, voilà une choſe im-
» poſſible à perſuader; il eſt en effet
» beaucoup plus raiſonnable d'économiſer
» ſur des choſes qui ne nous font nul
» plaiſir, & ne font nul profit & nul plai-
» ſir à perſonne, que de ſe retrancher
» un plaiſir. La fauſſe morale gâte l'eſ-
» prit, parce qu'elle n'eſt fondée que
» ſur des préjugés. Je prie M. le Brun
» dans les leçons qu'il donnera à l'avenir
» de vouloir bien ne conſulter que ſon
» propre eſprit, qui le guidera bien, &
» de ne jamais répéter, ſans réflexion, les
» ſentences triviales & dangereuſes, qui
» ont paſſé en proverbes dans les maiſons
» des Princes.. . . . . »

Note de Madame de Genlis.

« Il falloit pour cette faute (1), qui eſt
» très-grave, ne pas ſe contenter d'une
» exhortation, mais impoſer une punition.
» J'avois laiſſé tout pouvoir à ces Meſ-
» ſieurs, il ne falloit pas lui donner une
» pénitence publique, parce qu'à l'âge de
» M. le Duc de Valois, ce ſeroit altérer
» le ſentiment de l'honneur ; mais il falloit
» lui en donner une morale & fort ſenſi-
» ble, être pluſieurs jours d'une extrême
» froideur en particulier avec lui, &c.

Note de Madame de Genlis.

Dimanche, 7 Août.

» Je soupçonne beaucoup qu'il y a
» du jeu dans ce ſomnambuliſme (2).

---

(1) Un détour pour s'excuſer d'une faute.

(2) Et j'avois raiſon. C'eſt un jeu très-commun parmi les Enfans, & dont communément ceux qui les entourent ſont les dupes. De-là toutes ces merveilleuſes hiſtoires de ſomnanbules, qui ne ſont, en général, que des fables.

» *Il s'est levé, s'est assis, a mis ses guêtres,*
» *&c.*, tout cela est bien fort; il ne faut
» pas souffrir que Paulin ni lui parlent
» de ces détails, les content comme des
» choses extraordinaires. Quand Mon-
» seigneur en parlera, il faut dire très-
» froidement que ce détail est fort *en-*
» *nuyeux*, que d'être somnambule n'a rien
» de merveilleux, que c'est une vilaine
» chose fort incommode, que, si cela con-
» tinue, on emploiera le remède dont
» j'ai parlé hier; il faut dire cela sim-
» plement, sans avoir l'air fâché ni de
» douter de sa sincérité, &c. (1). »

Samedi, 13 *Août.*

Relativement à la note d'hier, je dirai à Madame la Comtesse que je suis bien malheureux de rendre si mal mes idées, puisqu'elle ne m'a pas entendu.

Quant à la phrase qui termine la note, je dirai simplement que je ne crois pas

(1) On suivit ce conseil, & le somnambule fut guéri.

la mériter, d'autant que je n'ai pas dit à Madame la Comtesse dans mon Journal qu'elle m'avoit fait des reproches; mais je me suis servi de ce terme seulement avec les Princes, pour qu'une autre fois ils fissent sur-le-champ ce que je desirerois d'eux, pour éviter que leur amie ne s'en prît à moi d'une chose qu'ils auroient faite malgré moi (1).

Note de Madame de Genlis.

« Si M. le Brun ne trouvoit pas que » je lui eusse fait des *reproches*, il ne » devoit pas le dire à M. le Duc de

---

(1) Ces Messieurs éprouvoient quelquefois de la désobéissance, parce qu'ils s'obstinoient à sermoner, à gronder, à bouder au lieu de punir; & M. le Brun qui trouvoit, avec raison, que je ne devois jamais, devant eux, paroître mécontente de lui, leur faisoit croire une chose fausse, c'est-à-dire, que je lui avois fait des reproches; & si je lui avois réellement fait ces reproches, il auroit trouvé fort mauvais qu'on le leur eût dit, tout cela n'est pas fort conséquent.

» Valois, 1.° parce que c'étoit altérer la
» vérité ; 2.° parce que c'étoit donner à
» M. le Duc de Valois une idée fausse,
» en lui faisant prendre pour reproches
» ce qui n'en étoit pas ; ce qui tend en
» même-tems à le rendre susceptible ;
» défaut insupportable dans la société(1). »

Autre Note, du Dimanche, 14 Août.

« Je me suis informée hier des Princes
» des prières qu'on leur fait dire ; j'ai vu
» avec surprise que M. l'Abbé Guyot uni-
» quement chargé des prières jusqu'à ce
» moment, n'avoit pas imaginé d'en ajou-
» ter une au moins de plus pour M. le
» Duc de Valois dans l'année où il doit
» faire sa première Communion. Au
» reste, je préviens M. l'Abbé que je
» me charge à l'avenir du choix, aug-
» mentation, &c. des prières. Je prie
» M. le Brun de lui lire cet article. »

---

(1) Et dont *mes Adjoints* me faisoient chaque jour sentir vivement les inconvéniens.

Note de Madame de Genlis.
Du jeudi, 18 Août 1785.

« Il faut à M. l'Abbé, pour répondre
» à quatre lignes, il lui faut quatre jours
» de réflexions & quatre grandes pages
» d'écriture. M. l'Abbé fait une differta-
» tion fans fin pour prouver qu'il ne faut
» pas faire faire de *longues prières* à des
» enfans. A quoi bon cette déclamation ?
» qui lui difpute cela ? Ne diroit-on pas
» que j'ai prefcrit aux Princes une prière
» au moins d'une demi-heure ; au lieu
» de cela j'ai prefcrit une prière d'une
» demi-page, une prière de trois minutes,
» une prière briève & qui a un mérite
» que bien des gens n'ont pas, en écrivant
» des lettres, celui de dire en très-peu
» de mots des chofes très-utiles ; car, cette
» belle prière eft une récapitulation com-
» plette de tous les devoirs d'un Chrétien
» & d'un homme honnête & fociable.
» Enfin, les Princes ne difoient que les
» prières qu'on fait dire à des enfans de

» cinq

» cinq ans, sans qu'on y eût rien ajouté
» depuis, ce qu'on auroit dû faire à sept
» & huit indépendamment de la première
» Communion. Cette première Commu-
» nion annoncée n'engage pas à faire
» dire un mot de plus; je donne une
» prière de trois minutes, M. l'Abbé
» trouve que cela est trop, & moi je
» trouve que sa dissertation sur les longues
» prières n'est nullement placée; ensuite
» M. l'Abbé me redit toutes les mêmes
» choses qu'il m'a déjà dites sur ce que
» je veux préparer M. le Duc de Valois
» à sa première Communion; j'ai ré-
» pondu à tout cela avec le plus grand
» détail; il est inoui que M. l'Abbé
» n'ayant fait après cette réponse aucune
» objection, aucune réclamation, parce
» qu'il n'y avoit en effet rien à répondre,
» au bout de deux mois me renvoie une
» copie de sa première Lettre, sans faire
» la moindre mention des raisons que je
» lui ai données, entr'autres celle-ci : que
» j'ai profondément réfléchi à la prépa-

» ration de la première Communion ;
» que j'ai fait un ouvrage entier, fini,
» approuvé par un Docteur de Sorbonne,
» & que je ferai imprimer un jour, que
» je compte lire cet ouvrage à M. le Duc
» de Valois, &c. & M. l'Abbé ne répond
» rien à cela, ne s'étant point occupé de
» cet objet, n'ayant point là-dessus écrit
» une ligne, n'ayant aucun plan, il compte
» que je sacrifierai ma peine, mon travail,
» mon droit ; car j'ai celui de me charger
» de quelque genre d'instruction que ce
» soit, il compte que je ferai tous ces
» sacrifices (1), il se trompe ; je crois

(1) M. l'Abbé, il est vrai, est Prêtre. Mais qu'est-ce qu'un Prêtre qui ne dit jamais la Messe ; qui ne remplit aucune des fonctions de son état, & qui n'est Prêtre que pour demander & recevoir des bénéfices ? Dès ce tems-là, je ne regardois pas un tel homme comme un Ecclésiastique ; cependant je lui laissois le soin de faire dire les prières, de faire faire les examens de conscience quand les Princes se confessoient, choses dont je ne me suis jamais mêlée.

» qu'ayant plus médité, plus travaillé que
» lui sur ce point, ayant un plan & un
» ouvrage tout fait, connoissant mieux
» les Enfans & les moyens de les toucher,
» de les persuader, je ferai cette prépara-
» tion infiniment mieux que M. l'Abbé :
» ainsi, ma conscience seule suffiroit pour
» m'y déterminer. D'ailleurs, pour toutes
» les autres raisons que j'ai données, elles
» sont dans ce même Journal, j'y renvoie
» M. l'Abbé, & je n'ai rien à lui dire
» de plus, sinon que je lui déclare que
» je suis irrévocablement décidée à pré-
» parer les Princes à leur première Com-
» munion, ainsi qu'à me charger succes-
» sivement ou à-la-fois, quand il me
» plaira, de tous les objets d'instruction,
» & que je ne veux plus souffrir de re-
» présentations à cet égard. Je n'ôterai
» jamais à ces Messieurs un objet d'ins-
» truction pour le donner à un autre,
» mais quand il me conviendra de m'en
» charger moi-même; je le ferai, c'est un
» droit incontestable par ma place d'abord

N 2

» & ce qui vaut mieux par la volonté
» de M. le Duc & de Madame la Du-
» chesse de Chartres. Ils sont maîtres de
» leurs Enfans, ils m'ont confié pour tout
» le tems de l'éducation toute leur au-
» torité, c'est eux que je représente. Je ne
» céderai aucun des droits qu'ils ont daigné
» me donner. M. l'Abbé, suivant sa cou-
» tume dans ses lettres, me parle beaucoup
» de *ma gloire, mes talens, ma grandeur;*
» ce langage ne peut ni me séduire ni
» m'en imposer, je fais mon devoir, &
» nulle considération humaine ne peut
» m'empêcher de le remplir dans toute
» son étendue. Au reste, si M. l'Abbé est
» mécontent de cette dernière réponse,
» il peut la montrer à M. le Duc de
» Chartres qui lui dira lui-même que son
» intention & sa volonté sont entièrement
» conformes à tout ce que je viens d'é-
» crire, & que de plus il m'a blâmé &
» m'a fait l'honneur de me dire, quand
» j'ai eu celui de lui rendre compte de
» ceci, que *j'avois eu tort de donner des*

» *raisons à M. l'Abbé, qu'on ne devoit*
» *point m'en demander & que je ne devois*
» *point en donner.* Je prie M. le Brun de
» faire lire cet article aujourd'hui à
» M. l'Abbé. »

Note de Madame de Genlis.

« Je viens de recevoir une Lettre de
» M. l'Abbé en réponse à ma dernière
» Note. M. l'Abbé la commence par m'at-
» tribuer une chose que je n'ai point
» dite ; M. l'Abbé prétend que j'ai écrit
» qu'on auroit dû *changer* les prières
» des Princes à huit ou neuf ans, & à
» ce sujet M. l'Abbé ajoute qu'on peut
» changer avec l'âge des extraits, &c.,
» mais que les prières ne sont point dans
» ce cas, qu'elles sont de tous les âges,
» &c. Cette remarque tombe à faux &
» n'est fondée que sur une supposition
» fausse. Je n'ai point dit qu'on auroit
» dû *changer* les prières des Princes, j'ai
» dit qu'on auroit du y *ajouter* quelque
» chose de plus à huit ou neuf ans,

„ parce que les devoirs augmentent avec „ l'âge & la raiſon qui les fait ſentir ; „ il eſt ridicule qu'un enfant de neuf ans „ & encore plus de onze & demi paſſés „ ne diſe à cet âge que des prières qu'il „ diſoit à ſix ans. A cinq & ſix ans on „ ne fait point aller à confeſſe un enfant ; „ ainſi, il eſt clair que l'on penſe qu'il „ doit avoir plus de piété à onze ans ou „ ſeulement à neuf qu'à cinq ou ſix ans ; „ les Princes ne faiſoient que les prières „ d'enfans de ce dernier âge ; j'ai donc dit, „ & je répète, qu'on auroit dû y *ajouter*. „ M. l'Abbé a dénaturé ce que j'ai dit „ en ſubſtituant l'expreſſion *changer* qui „ rend le ſens tout différent ; mais heu- „ reuſement que j'ai écrit ſur ce Journal : „ ainſi, c'eſt une choſe qu'on ne peut „ nier (1). J'exhorte M. l'Abbé à ſe „ donner la peine d'écrire & de conter

(1) Et qu'on auroit ſûrement niée ſans ce Journal, qu'on ne déteſtoit pas ſans de très-bonnes raiſons.

» des faits avec un peu plus d'exactitude.
» M. l'Abbé dit qu'il n'a point dans son
» avant-dernière Lettre fait mention de
» ma note qui contenoit toutes mes rai-
» sons, & il ajoute : *cela est bien simple ;*
» *ce n'est pas à vos raisons que je voulois*
» *répondre, je ne cherchois qu'à changer*
» *votre volonté.* Voilà une phrase qui n'est
» rien moins que *simple* ; je voudrois
» savoir comment on parvient à *changer*
» *la volonté* d'une personne qui n'est pas
» une imbécille, quand on ne veut *pas*
» *répondre à ses raisons ?* Ce secret me
» paroît curieux ; je ne crois pas que
» M. l'Abbé l'ait trouvé. Enfin, M. l'Abbé
» dit que dès que M. le Duc & Madame
» la Duchesse de Chartres me donnent
» l'autorité que je réclame, *il met au*
» *rang de ses premiers devoirs de recon-*
» *noître qu'ils en ont le droit & de s'y*
» *soumettre.* Cette autorité qu'ils ont
» daigné me donner a été déclarée par
» eux-mêmes sans bornes. Dès le premier
» instant que les Princes ont été remis

» entre mes mains; j'ai répété depuis
» mille fois, & M. l'Abbé en est con-
» venu, que le droit le plus incontestable
» de ma place étoit celui de pouvoir me
» charger seule, quand je le voudrois,
» de tous les objets d'instruction sans
» exception. Ainsi, quand M. l'Abbé a
» disputé sur mes droits, il a disputé
» l'autorité seule à laquelle il se soumet
» enfin; car je n'agis & je n'exige que
» d'après les ordres & les pouvoirs que
» j'ai reçus, chose dont il ne seroit pas
» assurément possible de douter, quand
» elle n'auroit pas été annoncée. Je crois
» M. l'Abbé capable de très-bons pro-
» cédés, mais il veut me persuader que
» c'en est un *bon* de me prévenir qu'il
» écrira un mémoire pour M. le Duc de
» Chartres, & qu'avant de le lui pré-
» senter, il me le montrera; à cela je
» répondrai franchement qu'il n'y a ni
» bon ni mauvais procédé, que peut-on
» dire que je craigne? Et d'ailleurs ne
» doit-on pas être sûr, qu'avant d'être

» lu, ce mémoire me sera communiqué, » & que je le lirai la première si je le » desire. Au reste, pour ce qui me re- » garde, je n'ai point ennuyé M. le Duc » de Chartres de toutes ces tracasseries » (1). Je lui ai dit simplement que j'avois » fait un long ouvrage sur la première » Communion pour M. le Duc de Valois; » que j'avois donné cette raison à M. l'Ab- » bé qui ne répondoit à cela autre chose, » sinon que je lui ôtois un droit qui n'ap- » partenoit qu'à lui. M. le Duc de Char- » tres m'a répondu que *j'avois eu tort* » *de donner des raisons*, puisque M. l'Abbé » savoit bien que j'avois le droit de me

(1) De celle-là & de toutes les autres, j'ai constamment souffert toutes ces contrariétés sans me plaindre. D'ailleurs M. & Madame d'Orléans m'avoient donné une autorité absolue; il ne tenoit qu'à moi de déplacer tous ceux qui étoient attachés à l'éducation; si je m'étois plaint d'eux, M. d'Orléans m'auroit répondu : *il faut leur demander leur démission* ; je ne voulois pas leur ôter leur place, & je me taisois.

» charger de toutes les parties d'instruc-
» tion, quand je le voudrois, & qu'il de-
» siroit qu'à l'avenir, *je ne donnasse plus*
» *de raisons* pour des choses de ce genre.
» Voilà tout ce qui a été dit ; je n'ai point
» donné de *Mémoire* ; mais M. l'Abbé est
» bien le maître de donner tous ceux qu'il
» voudra, je le prie seulement de me
» dispenser de les lire ; cette discus-
» sion, qui n'auroit jamais dû en être une,
» ne m'a déjà pris que trop de tems.
» M. l'Abbé me dit encore qu'*il a mar-*
» *ché sur les traces de ses Prédécesseurs*,
» & que *ces traces seront probablement*
» *suivies par ses Successeurs* ; je sais bien
» que ses *Prédécesseurs*, *Précepteurs*
» n'ont pas laissé la réputation de s'en-
» tendre beaucoup à l'éducation des
» Princes, & je sais encore que tous
» ses Successeurs ne suivront pas de
» vieilles routines, démontrées défec-
» tueuses, si j'ai l'honneur (ce que je
» desire qui n'arrive pas) d'en avoir un
» qui me soit associé. »

Note de Madame de Genlis.
Samedi, 20 Août.

« Je reçois la réponse de M. l'Abbé à ma
» dernière Note. Il avoue qu'il a donné
» un sens très-différent à ce que j'ai dit
» sur les prières, & que tout ce qu'il a
» dit sur cela est inutile. Il auroit pu con-
» venir encore que tout ce qu'il avoit
» écrit l'autre jour sur les longues prières,
» étoit pareillement inutile. M. l'Abbé
» répète toujours que je ne lui avois pas
» dit que j'étois autorisée à me charger
» de toutes les parties d'Instruction, sans
» exception. Je répète aussi que je le lui
» ai dit dès le commencement, &, de
» plus, prouvé dès le commencement
» aussi, & relativement à la Religion,
» puisque dès les premiers jours j'ai pré-
» venu M. l'Abbé que je me chargeois
» de faire une lecture, d'une heure chaque
» jour, relativement à cet objet; & que
» je lirois tout l'ancien Testament & le
» nouveau : ce que j'ai fait, ayant borné

» laisser ; mais je ne les ai point prises » toutes, comme il le dit. Enfin, je n'ai » point promis à M. l'Abbé de le *consulter*: » ce n'est point un devoir pour moi ; c'est » un égard que je n'aurai que pour ceux » qui auront mérité mon amitié : je ne » suis pas dans le cas de l'avoir pour M. » l'Abbé. Présentement M. l'Abbé sait à » quoi s'en tenir. Vivons en paix : qu'on » ait la bonté de s'en rapporter à moi, » de moins disputer, d'avoir des préten- » tions moins déplacées, de compter » davantage sur ma douceur naturelle, » mon desir extrême que tout le monde » soit content & sur-tout heureux ; & il y » aura moins d'écritures & plus de tran- » quillité. Je finis cette dernière explica- « tion, en assurant M. l'Abbé de mon » estime sincere pour sa personne, & de » la peine que j'éprouve, quand je suis » forcée de lui dire des choses qui lui » déplaisent. »

Note de Madame de Genlis.

Mercredi, 31 Août.

» Je desirerois qu'à propos de ce Bour-
» geois, M. le Brun louât M. le Duc
» de Valois sur cette action, parce qu'elle
» est bien de lui, & que je ne la lui ai point
» dictée. Je lui ai vu dans cette occasion
» un bon cœur & une suite qui méritent
» des éloges; & les éloges sur ce point
» sont les seuls qui, loin d'avoir des in-
» convéniens, ne peuvent produire que
» d'excellens effets. »

Note de Madame de Genlis.

Vendredi, 2 Septembre.

» Je ne sais pourquoi M. l'Abbé me
» reparle de la première Communion,
» & montre sur cela tant de dépit, après
» avoir montré tant de déférence & de
» joie à M. le Duc de Chartres. M.
» l'Abbé ne se console pas, que ses idées
» en pure spéculation n'aient pas été pré-
» férées à un Ouvrage tout fait, tout

» écrit & approuvé par un Docteur de
» Sorbonne, & écrit par une personne
» qui connoît les Enfans & sait leur parler.
» M. l'Abbé me cite une quantité de noms
» de personnages dont il a, dit-il, pris les
» idées: mais ces personnages sont-ils connus
» de lui seul? & ne puis-je pas, comme un
» autre, prendre ce qu'ils ont de meilleur;
» &, ayant fait un Ouvrage, ne dois-je pas
» avoir lu sur ce point avec plus d'atten-
» tion, & médité avec plus de soin que
» M. l'Abbé qui n'a fait que *penser, mé-*
» *diter*, sans faire ni Extrait, ni Ouvrage.
» — J'ajouterai que, si M. l'Abbé est en
» *mésintelligence* avec moi, je n'y suis point
» avec lui: il est vrai qu'il a gardé toutes
» ses étranges manières de l'hiver passé,
» & qu'il en a ajouté de plus étranges
» encore; il est vrai qu'il a retranché,
» cette année, de m'amener les Princes de
» deux jours l'un; que, sous aucun pré-
» texte, il ne met le pied chez moi: quand
» les Princes y soupent M. le Brun y
» vient, M. l'Abbé jamais; il est vrai que

» lorſque je rencontre M. l'Abbé, jamais
» il ne s'approche de moi & ne me deman-
» de de mes nouvelles ; il eſt vrai que M.
» l'Abbé eſt auſſi peu poli pour ma Mere,
» qu'elle étant ſouvent malade, non-ſeu-
» lement M. l'Abbé eſt, dans la maiſon,
» la ſeule perſonne qui n'aille pas ſavoir
» de ſes nouvelles, mais qu'il n'envoie
» pas même en demander. Quand on
» donne à des Enfans l'exemple de tant
» d'humeur & d'impoliteſſe, il ne faut pas
» dire que rien n'eſt plus néceſſaire, entre
» des Inſtituteurs, qu'une bonne intelli-
» gence.........................
» ....Je prie M. le Brun de
» faire lire ſur-le-champ cette Lettre à
» M. l'Abbé. »

Suite du Vendredi, 2 Septembre.

L'Abbé Guyot a été forcé cet hiver d'avoir une conduite différente. Il n'y a point eu d'impoliteſſe, ni de malhonnêteté ; non, aſſurément, cela répugne trop à ſes principes,

cipes, à son caractere, à son habitude, mais de la circonspection, de la mesure; & suspension de visites particulières qu'il avoit lieu de croire plus contrariantes pour les personnes qui les reçoivent que pour lui-même. Pouvoit-il se conduire différemment, après les mauvais procédés & les outrages même qu'il a essuyés ? Il n'en fera pas le détail, crainte d'être soupçonné d'un ressentiment qu'il n'a assurément pas, & pour épargner à Madame la Comtesse des souvenirs qui ne doivent pas lui être agréables.

Il se hâte de terminer cet article, qui n'est que trop long, en disant qu'on l'a réduit à la malheureuse nécessité de raisonner toutes ses démarches, sous peine d'en faire soupçonner la noblesse ou la pureté, & de les régler uniquement sur le devoir le plus strict. Il doit être honnête envers tout le monde; il n'y a jamais manqué: mais, pour le sentiment, il ne le doit qu'à ceux qui le partagent ou qui lui paroissent disposés à le partager.

Ce feroit déshonorer la plus précieuse partie son ame, que de l'offrir à quiconque a l'air de la dédaigner. Si Madame la Comtesse savoit combien il est pénible pour l'Abbé Guyot d'être obligé de mettre ces distinctions délicates dans sa conduite ; juste, sensible & généreuse, comme elle veut l'être pour tout le monde, sans doute qu'elle éprouveroit des regrets amers d'avoir réduit à une nécessité aussi douloureuse un homme de bien, qui passe, parmi tous ceux qui le connoissent, pour être recommandable par ses heureuses qualités.

Quelque fâcheuse que soit cette position, l'Abbé Guyot la soutiendra courageusement, tant qu'il n'en résultera aucun inconvénient pour l'éducation des Princes, qui, à leur âge, sont un modèle admirable de douceur, de sagesse, de raison. Il souffre, mais sans plaintes, sans murmures vis-à-vis de ses charmans Elèves. Il est difficile qu'ils ne sachent pas la malheureuse mésintelligence qui existe entre ceux qui sont chargés de leur éducation, il n'aura jamais à se reprocher de leur avoir

donné cette dangereuse connoissance ; & jamais ils n'en auroient eu même le soupçon, si tout le monde avoit été aussi mesuré & aussi circonspect que lui. (1)

Note de Madame de Genlis.
Samedi, 3 Septembre.

« JE TROUVE la réponse de M. l'Abbé
» *fausse* & *injurieuse* ; il ne répond point,
» non plus que cet hiver, à des accusa-
» tions qui sont des *faits* dont tout le
» monde est témoin. Je ne me plains
» point qu'il ait supprimé ses visites ; je
» dis, sans me plaindre, des faits qui
» sont, qu'il se dispense avec moi de la
» politesse la plus commune, &, ce qui
» peut me déplaire davantage, avec ma
» Mere ; je dis qu'il ne lui demande jamais
» de ses nouvelles, ne lui dit pas *bon
» jour* (ni à moi) ; que, si elle est malade,
» il est le seul qui n'aille pas savoir de

(1) On verra bien-tôt l'horrible fausseté de cette assurance, & quelle étoit avec nos Elèves la *circonspection* de M. l'Abbé.

» ses nouvelles, & n'envoie pas savoir, &c.
» Je n'aurois opposé à tout ceci que le
» mépris & le silence, si M. l'Abbé, ne
» pouvant nier, ne répondoit pas, & ne
» disoit pas en représailles que je lui ait
» fait souffrir mille *mortifications* & *mille*
» *outrages*. Ceci est une fausseté insigne, &
» je défie M. l'Abbé de citer un seul fait
» qui tende à prouver cette odieuse accu-
» tion. Et, si j'ai fait souffrir des *outrages* à
» M. l'Abbé, comment a-t-il eu la bassesse
» de les supporter ? que n'a-t-il demandé
» sa démission ? ..... Au contraire, c'est
» moi qui ai recherché M. l'Abbé au-delà
» de toute expression ; c'est moi qui ai
» commencé, dès St-Cloud, par l'admettre
» dans mon intérieur, par lui demander
» son amitié, par lui promettre la mienne
» qui eût été aussi vive que sincere, par
» le prier de venir dîner avec nous
» toutes les fois qu'il voudroit ; c'est moi
» qui ai pris part à ce qui l'intéressoit,
» qui ai parlé mille fois à M. le Duc &
» à Madame la Duchesse de Chartres,

» pour les engager à parler pour lui à
» M. l'Évêque d'Autun, &c. M. l'Abbé
» a dédaigné tout cela, n'a point voulu
» venir à Belle-Chasse dîner avec nous,
» a conservé son humeur, son dépit, sa
» morosité. Enfin, il a poussé les choses,
» l'hiver passé, jusqu'à une impolitesse
» dont tous les Enfans ont été frappés :
» j'ai été obligée de leur imposer silence
» sur ce point. Voilà la conduite de M.
» l'Abbé, les exemples qu'il a donnés :
» & c'est moi qu'il accuse, moi qui ai
» poussé jusqu'à l'excès l'indulgence sur
» tous ses travers ! moi qui n'ai jamais
» dit un mot aux Princes qui ne tende à
» leur inspirer de la vénération & de la
» tendresse pour lui ! qu'il relise l'Instruc-
» tion que j'ai laissée, en partant pour
» l'Angleterre : moi qui, non-seulement
» ai conservé la politesse qu'on doit à tout
» le monde, mais qui n'ai jamais cessé
» d'avoir pour M. l'Abbé les attentions
» que j'ai pour ceux qui ne m'ont jamais
» manqué, quand je suis revenue d'An-

» gleterre, j'ai rapporté une petite baga-
» telle, comme une preuve de souvenir,
» à toutes les personnes pour lesquelles
» j'ai de l'amitié, offrant une Estampe à
» M. le Brun, à Messieurs l'Abbé Ma-
» riottini & l'Abbé Famin ; il ne m'a
» pas paru possible de ne pas en offrir
» une à M. l'Abbé Guyot. Voilà quelle
» a toujours été ma conduite & mes
» manières : & M. l'Abbé me peint
» comme une personne emportée, mal-
» honnête, déraisonnable, folle & l'ac-
» cablant d'*outrages* depuis trois ans &
» demi. Si je ne savois pas mépriser
» l'injustice & la calomnie, je n'ou-
» blierois jamais ceci, mais demain je ne
» m'en souviendrai plus. Cependant je
» prie M. l'Abbé de ne plus m'accuser
» vaguement de la sorte : j'allègue des
» faits; qu'il les réfute ou qu'il en allègue à
» son tour, ou enfin qu'il se taise.....

Note de Madame de Genlis.

Mercredi, 7 Septembre.

« Aujourd'hui en passant dans le corri-
» dor, j'ai entendu que les Enfans cau-
» soient à tue tête à l'Académie, j'ai été
» à la porte, je m'y suis arrêtée, & j'ai
» entendu M. le Duc de Montpensier,
» Mademoiselle & Henriette, s'entretenir
» aussi haut & aussi librement qu'à une
» récréation, sans que M. le Brun y fît la
» la moindre attention, & dît un seul
» mot pour l'empêcher. Enfin j'y suis
» entrée, & par égard pour M. le Brun,
» c'est à M. Mirys que je me suis plaint du
» peu d'attention qu'il avoit aux leçons,
» & du manque d'exactitude à suivre les
» ordres que j'ai donnés & réitérés si posi-
» tivement. Je n'ai rien dit à M. le Brun,
» mais je lui dirai ici, qu'il est inconce-
» vable, que, présidant à l'Académie, il
» montre tant d'insouciance sur ce qui
» s'y passe, & ne sache pas, comme je le
» sais, & comme je le lui ai recommandé,

» imposer silence à des Enfans, & que
» même il ne l'essaye pas, & ne dise pas
» un seul mot sur cela. Ce n'est pas la
» première fois que sur ce point j'ai entendu
» la même chose, c'est depuis un
» mois la troisième fois, que j'ai fait la
» même représentation, sans compter une
» infinité de fois, où sans m'arrêter, j'ai
» entendu en passant rire & parler à
» l'Académie. — On ne trouve pas bon
» que je préside à tant de choses, que je
» fasse moi-même tant de choses, je puis
» assurer que j'ai assez d'occupations
» pour que souvent ce soit un vrai sacrifice
» pour moi, de donner autant de
» tems à ces Enfans, & je n'étendrois pas
» autant ce droit de ma place, si je pouvois
» compter davantage sur l'exactitude
» & l'attention des personnes qui doivent
» me seconder. Je recommencerai demain
» à présider à l'Académie, il m'étoit plus
» commode de m'en dispenser à la campagne,
» mais je ne m'en dispenserai plus
» dans l'après-midi. »

« Je crois devoir dire sur ce Journal,
» qui constate mes procédés & ma con-
» duite, que M. l'Abbé Guyot, qui m'a-
» voit accusée de lui avoir fait supporter
» une *infinité d'outrages* depuis trois ans
» & demi, qui a lu la note où je ré-
» pondois à cet article, & où je disois
» que sa réponse *étoit fausse & injurieuse*,
» (ce que je prouvois par des faits) &
» que je le défiois, moi en lui citant une
» foule de mauvais procédés anciens &
» présens, de citer un seul *outrage* qu'il
» eût reçu de moi, &c. que M. l'Abbé,
» dis-je, ne pouvant ni nier des faits
» avérés, ni répondre par d'autres faits,
» a pris le parti d'un profond silence, &
» n'a pas répondu, ni par ce Journal, ni
» dans une Lettre, ni dans un entretien
» à cette Note, où je l'accuse à mon tour
» de mauvais procédés, & ce qui est
» plus fort de *me calomnier*, car telles
» étoient les expressions de ma dernière
» Note, & n'a pas répondu à cette ques
» tion si simple, que je lui faisois dans

» cette Note : *comment il étoit possible ;*
» *si je l'avois ainsi accablé d'outrages, qu'il*
» *ne m'eût pas demandé sa démission.*—Au
» reste, je dois dire encore, que depuis
» le moment où M. l'Abbé a lu cette
» Note, je l'ai trouvé beaucoup plus hon-
» nête & plus poli, que ma Mere m'a dit
» qu'elle avoit été extrêmement surprise
» de l'entendre hier lui demander de ses
» nouvelles. Je ne demande ni répara-
» tions, ni excuses, celle-là me paroît
» suffisante. Je suis toujours dans les
» mêmes dispositions, prête à oublier le
» passé, décidée à n'en parler, que lors-
» qu'on m'y force par des accusations
» fausses, capable de tout excuser, &
» & d'aimer même ceux qui m'ont haïe,
» quand ils rendront justice à la bonté
» de mon cœur, & à la droiture de mes
» intentions, de ma conduite & de mon
» caractère. Enfin supportant sans peine
» & sans effort les petites censures secrè-
» tes, les murmures, les manque de
» politesse, tout enfin ce qui me sera

» perfonnel, à l'exception d'une *calomnie*
» fur ce Journal. Que puis-je dire de plus
» modéré? je ne demande point qu'on
» ait de la grace & des attentions pour
» moi, ni qu'on dife du bien de moi,
» je laiffe entière liberté de me critiquer,
» de dire que je fuis impérieufe, capri-
» cieufe, vaine, remplie de prétentions
» abfurdes, que j'ai des fyftêmes qui
» n'ont pas le fens commun, que je n'en-
» tends rien à élever des Enfans, &c. tout
» cela m'eft abfolument égal, & même
» fi j'avois de l'orgueil, les petits motifs
» qui pourroient feuls dicter de fembla-
» bles difcours feroient faits pour le
» flatter. En parlant ainfi, qu'on ait la
» bonté d'exécuter ponctuellement ce
» que je prefcris relativement à l'Edu-
» cation, & on me trouvera toujours
» polie, & prête à obliger. Veut-on bien
» vivre avec moi, c'eft-à-dire, regagner
» mon amitié, rien n'eft au fond plus
» facile; qu'on ouvre les yeux, qu'on
» revieenfinn cereme; qu'on laiffe-là,

» de bonne-foi, l'humeur, les préven- » tions : je puis aussi, & dans tous les » tems, revenir & tout oublier. Comme » on ne me connoît pas, on n'a pas encore » assez calculé sur la trop grande facilité » de mon caractere dans tout ce que je » ne crois pas contraire à mon devoir. » Enfin, voilà tous les moyens de paix » que je puis offrir : je les offre sincere- » ment & de tout mon cœur.

» Soyons amis Cinna, c'est moi qui t'en convie ; » cela ne peut pas être demain, ni dans » deux jours; mais pourquoi pas dans quel- » ques mois? Un bon parti à prendre seroit » de nous moquer nous-mêmes de toutes » nos discussions, & de devenir tous de » bonnes gens, sans humeur, & vivant » gaiement ensemble. Dieu le veuille, » — Je prie M. le Brun de lire tout cet » article à M. l'Abbé.

Suite du Mercredi, 7 Septembre.

...... MADAME PLI m'a apporté Jeudi matin, à l'Académie, mon Journal avec

les Notes de Madame la Comteſſe ; j'en ai fait la lecture ſur-le-champ , & je l'ai porté à M. l'Abbé , qui me l'a rendu à onze heures. J'aurai l'honneur de dire à Madame la Comteſſe que je me ſuis très-bien appliqué hier les reproches qu'elle a adreſſés à M. Mirys, que j'ai conſolé en ſortant de l'Académie : il en étoit pénétré. Je dirai ſeulement à Madame la Comteſſe que j'ai rapporté fidèlement, dans mon Journal ci-deſſus , ce qui s'étoit paſſé à l'Académie ; que je ſuis fâché qu'elle ne m'ait pas entendu faire des repréſentations, pour empêcher qu'on ne parlât , mais je la prie de croire que je fais ce qui dépend de moi, pour remplir ſes intentions. Si je n'ai pas de ſuccès, je le marque dans mon Journal, (pour les Princes, s'entend) afin que Madame la Comteſſe en ſoit inſtruite, & puiſſe leur parler. Je ſerois fâché qu'elle ſe donnât la peine de préſider à l'Académie; j'étois charmé de la lui épargner, ainſi qu'à Madame la Baronne.

Copie de la réponse de M. l'Abbé Guyot à la troisième Note.

Au reproche de n'avoir pas été demander des nouvelles de Madame la Baronne, l'Abbé Guyot répond qu'il a eu l'honneur d'aller la voir deux fois lorsqu'elle a été malade, & il a demandé plusieurs fois de ses nouvelles. Il ne l'aborde jamais sans lui en demander, à moins qu'il n'arrive en même-tems qu'un autre qui, ayant fait la même demande, engage l'Abbé Guyot d'épargner à Madame la Baronne la peine de répéter une réponse qu'il a entendue. C'est la même conduite vis-à-vis de Madame la Comtesse, & il seroit inconcevable que cet homme qui, de sa vie, n'a fait une malhonnêteté, qui n'a jamais dit un mot offensant à qui que ce soit au monde, allât choisir, de préférence dans une maison, les deux Personnes à qui tous les motifs de devoir & d'intérêt l'obligent de rendre le plus. Avant de donner de la vraisemblance à ces accusa-

tions, il faudroit prouver qu'il a perdu le ſens commun. Ceux qui ſont témoins de ſa conduite, n'adopteront aucune de ces opinions, & les amis qu'il a dans le monde ſeroient bien étonnés d'apprendre que Madame la Comteſſe les a conçues.

L'Abbé Guyot convient que, depuis le commencement de cette année, il a été plus réſervé, plus circonſpect, moins empreſſé; ce rôle auquel il a été réduit, eſt fâcheux & pénible; mais il eſt bien éloigné de la malhonnêteté, & il ne pouvoit en jouer un autre ſans s'expoſer au mépris qu'entraîne le ſoupçon d'inſenſibilité, & que les témoins ou Madame la Comteſſe elle-même ne lui auroient pas épargnés.

« Elle demande pourquoi, s'il a été » outragé, il a eu la baſſeſſe de reſter » dans ſon poſte? L'hiſtoire des penſées » & des ſentimens de l'Abbé Guyot à » ce ſujet exigeroit un volume (1). Il

(1) Quel volume ! & quels Lecteurs auroient pu le lire !

» dira seulement que, parmi les raisons,
» qui l'ont déterminé à ne pas l'abandonner, il s'en trouve plusieurs très-honnêtes, & qui devroient être agréables à Madame la Comtesse; mais, pour se borner uniquement à celles qui doivent justifier la noblesse de son ame, il répond que sa position & son état ne lui permettent pas de régler ses démarches sur les délicatesses naturelles de l'amour-propre le plus légitime.
» Un outrage n'oblige pas un honnête-homme à renoncer au bien qu'il a entrepris de faire. Où en seroit la société, si elle étoit privée de ses services, dès qu'il essuyeroit une insulte? sans le courage & la constance, le zèle deviendroit inutile. Il s'est affermi dans ces principes vertueux par cette maxime consolante d'un Ancien : on est plus à plaindre de faire une injure que de l'essuyer, & comme Madame la Contesse entend la langue de ce Philosophe : Voici les paroles : *Non*

» *miser*

» *miser est qui audit, sed] qui facit*
» *convicium.*

» Madame la Comtesse prétend que
» loin de se plaindre, l'Abbé Guyot,
» devroit être reconnoissant de ses atten-
» tions, & sur-tout de la générosité qu'elle
» a bien voulu avoir d'engager Monsei-
» gneur le Duc & Madame la Duchesse
» de Chartres à parler à M. l'Evêque
» d'Autun. Il répond à cela, qu'il croit
» que les bontés de LL. AA. SS. n'ont pas
» besoin d'être sollicitées pour un homme
» qui a l'honneur d'être auprès de leurs
» Enfans, & qui remplit parfaitement ses
» devoirs (1); que long-tems avant son
» association avec Madame la Comtesse,
» elle avoit eu la bonté de faire des dé-
» marches, qui étoient d'autant plus flat-
» teuses pour lui qu'elles prouvoient une

(1) Comme M. & Madame d'Orléans ne voyoient presque jamais M. l'Abbé, ils ne pouvoient savoir que par moi s'il remplissoit bien ses devoirs.

» extrême satisfaction de sa conduite ;
» que si la place qui a été confiée dans
» la suite à Madame la Comtesse, lui
» donne le beau privilège d'influer sur
» le sort de ceux qui lui sont subor-
» donnés, l'Abbé Guyot ne lui demande
» que justice. Il seroit bien flatté de lui
» devoir une grace ; mais il ne la recevra
» jamais que des mains de l'estime ou de
» l'amitié, & tant que ces sentimens n'exis-
» teront pas, il supplie M.me la Comtesse
» de suspendre les mouvemens de sa gé-
» nérosité (1). Il croit que cette noble
» délicatesse, qui a toujours été la régle
» constante de sa conduite dans le monde,
» suffit pour le mettre à l'abri du soupçon
» de bassesse que Madame la Comtesse s'est
» permis de manifester (2). Au surplus,

(1) Cette *noble délicatesse*, comme l'appelle M. l'Abbé, ne pouvoit nuire à ses intérêts, car le bénéfice de 12 mille livres de rentes étoit obtenu, & M. l'Abbé en étoit en possession.

(2) C'est un mensonge comme on le verra tout-à-l'heure.

» il ignoroit ses bontés, & il en est d'au-
» tant plus reconnoissant que l'Abbé
» Guyot ne les lui a jamais demandées.
» Quant aux autres témoignages de
» bontés dont elle lui fait l'énumération,
» il a montré la plus vive sensibilité,
» à mesure qu'il les a reçues. Sa recon-
» noissance en méritoit certainement la
» continuation, & alors l'éducation des
» Princes eût offert le spectacle d'une
» union intime entre les Coopérateurs,
» & eût fait naître l'espoir du plus grand
» succès. Mais que ces témoignages de
» bontés ont été légers & rapides! Que
» sont-ils en comparaison de traits mul-
» tipliés d'une nature bien différente?
» Un petit nombre de fleurs, éparses
» dans un champ immense, couvert de
» ronces & d'épines. Il n'en fera pas le
» détail, cela répugne trop à son ame.
» Il n'en auroit même jamais parlé, si
» Madame la Comtesse n'avoit voulu le
» rendre responsable de la mésintelligence
» qui existe dans l'éducation. Mais s'il

„ arrivoit jamais qu'il fût obligé de se
„ justifier sur une accusation si peu vrai-
„ semblable, il ne répondroit à M. le
„ Duc & à Madame la Duchesse de Char-
„ tres, aux Princes, au Public & à Ma-
„ dame la Comtesse elle-même, qu'en
„ faisant lire tout ce qui est écrit de sa
„ main dans ce journal, depuis le com-
„ mencement de cette année.

„ Ce qu'il desire le plus vivement &
„ le plus sincerement, c'est qu'il ne soit
„ plus question désormais de ces misé-
„ rables reproches. Il espere que les
„ préventions se dissiperont, que l'ima-
„ gination se calmera, & que, n'ayant
„ aucun tort réel à lui reprocher, la jus-
„ tice & la bonté de Madame la Comtesse
„ n'éprouveront plus d'obstacle au réta-
„ blissement de l'accord & de l'union.
„ Ce vœu occupe si fortement l'esprit &
„ le cœur de l'Abbé Guyot que, pour
„ le réaliser, il n'est point de démarche
„ ni de sacrifice auquel il ne se résignât,
„ tant il est persuadé que le succès de
„ l'éducation en dépend.

» Il a balancé deux jours, pour ré-
» pondre à la dernière Note de Madame
» la Comtesse; la plume lui est tombée
» plusieurs fois des mains en prenant sa
» résolution; mais les reproches étoient
» trop graves, pour les laisser subsister :
» l'honneur l'a forcé de vaincre ses ré-
» pugnances. S'il ne parvient pas à chan-
» ger l'opinion de Madane la Comtesse,
» il en gémira profondément; mais dans
» les efforts qu'il a faits pour se justifier,
» dans la modération qu'il y a mis, dans
» l'honnêteté & la noblesse des senti-
» mens qu'il a montrés, elle ne pourra
» s'empêcher de voir qu'il a quelques
» droits à son estime. »

Note de Madame de Genlis.

Vendredi, 9 *Septembre.*

« Je trouve la dernière réponse de
» M. l'Abbé Guyot aussi remplie de
» *faussetés* que les autres pour le moins,
» c'est ce que je vais prouver. 1.° M. l'Abbé

» cédés de M. l'Abbé, & jamais je n'en
» ai reparlé que lorsque M. l'Abbé a
» recommencé de se plaindre du défaut
» d'harmonie. Voilà ce qu'il est impos-
» sible de nier, parce que cela est in-
» contestablement prouvé sur ce Jour-
» nal. M. l'Abbé dit qu'il n'a balancé que
» *deux jours* à répondre à mon avant-der-
» nière Note. *Troisième fausseté.* J'ai écrit
» cette Note le Jeudi 3 de ce mois, &
» M. l'Abbé n'y a répondu que le Jeudi
» 8, & encore parce qu'il ne pouvoit
» plus s'en dispenser, d'après la manière
» dont je l'en pressois. Ainsi, M. l'Abbé
» a donc balancé plus de *deux jours.*
» M. l'Abbé dit que j'ai dit *qu'il devoit*
» *être sur-tout reconnoissant de la géné-*
» *rosité que j'ai bien voulu avoir d'engager*
» *M. le Duc & Madame la Duchesse de*
» *Chartres à parler pour lui à M. l'Evê-*
» *que d'Autun. Quatrième fausseté.* Je ne
» ne me suis point servie de ces expres-
» sions de *reconnoissance* & de *générosité.*
» A cette occasion, si M. l'Abbé déna-

» ture ainsi ce que j'écris sur ce Journal,
» qu'on juge de sa vérité dans les citations
» que ce Journal ne peut démentir !
» J'ai écrit sur ce Journal *que j'ai pris*
» *part à tout ce qui intéressoit M. l'Abbé*;
» *que j'ai pressé mille fois M. le Duc* &
» *Madame la Duchesse de Chartres de*
» *parler à M. l'Evêque d'Autun*, & c'est
» un fait dont M. le Duc & Madame
» la Duchesse de Chartres peuvent rendre
» témoignage. Je n'ai nullement voulu
» dire par-là que j'eusse le moins du
» monde influé dans la grace accordée à
» M. l'Abbé, j'ai dit simplement que
» j'en avois parlé mille fois à M. le Duc
» & à Madame la Duchesse de Chartres;
» ils en auroient parlé sans cela; mais avoir
» l'air de m'y intéresser, ne pouvoit y
» nuire; M. l'Abbé ajoute *qu'il ignoroit*
» *mes bontés à cet égard. Cinquième fauf-*
» *seté*, & bien étonnante. J'ai dit un
» million de fois à M. l'Abbé que j'avois
» fait ressouvenir Monseigneur de cette
» affaire; que je lui en reparlerois; que

» j'en desirois vivement le succès, & je » le lui ai dit très-souvent en présence » de témoins, entr'autres devant M. le » Brun, devant Moncigni, &c. M. l'Abbé m'écrit une ligne de latin, en insinuant que j'ai dit que je savois cette » Langue; comme *Madame la Comtesse*, » dit-il, *entend cette Langue*; cette conclusion n'est pas de meilleure foi que » le reste; j'ai écrit sur ce Journal que » je comptois apprendre le latin, & j'ai » même ajouté, *non pour l'enseigner aux* » *Princes, car je n'en serai jamais capable* (1). Ainsi, je ne vois en M. l'Abbé » avec moi, aucune espèce de bonne foi, » ni dans les choses importantes, ni dans » les petites. Quand M. l'Abbé m'a ac-

(1) C'étoit à propos d'une querelle sur le Latin que j'ai passée, parce qu'elle tiendroit au moins le quart du volume. J'avois malheureusement dit que je desirois que les Enfans apprissent par cœur, chaque jour, une certaine quantité de mots latins, ce qui mit M. l'Abbé hors de lui pendant trois semaines.

» cufée de lui avoir fait fupporter *mille*
» *outrages depuis trois ans & demi*, c'é-
» toit me dire que j'abufe indignement
» de l'autorité qui m'eft confiée ; c'étoit
» me dire que je fuis impertinente, em-
» portée, malhonnête, d'autant mieux
» que M. l'Abbé protefte qu'il n'a pas
» eu le plus léger tort ; qu'il a toujours
» été rempli d'égards pour moi ; que fa
» conduite a été conftamment parfaite
» dans toutes les chofes importantes &
» dans les plus minutieux détails, & il
» a ajouté que, malgré cela, je l'ai ac-
» cablé d'outrages ; c'eft, fans exagéra-
» tion, d'après la ftricte valeur des termes,
» me dire que je fuis une folle & un
» monftre. C'eft alors que j'ai dû ré-
» pondre fans détour, & repouffer la
» plus odieufe & la plus extravagante
» calomnie, par des faits, des preuves &
» des raifonnemens fans réplique. Il m'en
» coûte de dire à M. l'Abbé qu'il me
» *calomnie*, qu'il dit des *fauffetés*, &c.
» mais quand il attaque ma raifon & mon

» honneur, je dois sacrifier à la vérité » les vaines formules d'une politesse qui » m'empêcheroit de me justifier. J'ai dû » dire, comme je l'ai écrit dans mon » avant-dernière Note : *M. l'Abbé me ca-* » *lomnie, moi, j'allégue des faits positifs,* » *qu'il les réfute, qu'il en allégue à son* » *tour ou enfin qu'il se taise.* M. l'Abbé » a pris le dernier parti; enfin, au bout » de cinq jours, j'écris une nouvelle » Note qui le force à me répondre; mais » que me répond-il ? Des phrases, des » éloges de son mérite, des plaintes » vagues, pas un seul fait, pas une seule » raison; à cette question pressante : *quels* » *outrages vous ai-je faits ?* Nulle es- » pèce de réponse. A cette autre question: » *si je vous ai accablé d'outrages, que ne* » *demandez-vous votre démission ?* Voici » la réponse : *l'histoire de mes pensées sur* » *ce sujet exigeroit un Volume ......* » *Un outrage n'oblige pas un honnête-* » *homme à renoncer au bien qu'il a entre-* » *pris de faire....... Où en seroit la*

» *Société, si elle étoit privée de ses services,*
» *dès qu'il a reçu une insulte?* Pour le
» *volume*, j'en dispense M. l'Abbé. Un
» *outrage*, dit-il, n'oblige pas, &c. mais
» il n'est pas question d'un seul *outrage*,
» il s'agit d'une *infinité d'outrages*, & je
» crois qu'alors on doit répondre qu'un
» honnête-homme peut & doit quitter une
» place, quand, n'ayant pas l'apparence
» d'un tort à se reprocher, il a été acca-
» blé d'outrages & *d'insultes*, pendant
» trois ans & demi, & par la Personne
» qui a toute l'autorité entre les mains.
» Qu'attendre de cette Personne qui est
» assez déraisonnable, assez perverse pour
» accabler d'outrages un homme auquel
» elle n'a absolument rien à reprocher!
» Quel bien peut-on faire d'ailleurs,
» lorsqu'avec tous les talens du monde,
» on n'est chargé ni du plan de l'é-
» ducation ni de la plus grande partie
» des Etudes? Quand les fonctions se
» bornent à trois quarts-d'heure de latin,
» & tous les Dimanches une instruction

» chrétienne d'un quart-d'heure, on
» peut croire qu'il sera possible qu'on
» puisse être remplacé; ainsi, s'il étoit
» vrai qu'on eût été *accablé d'outrages*
» *& d'insultes*, je demande encore com-
» ment il est possible qu'on ne se fût
» pas retiré? Ah! Monsieur l'Abbé, dé-
» pouillez-vous un instant de prévention
» & de haine, & lisez cette réponse avec
» l'esprit de justice que vous auriez, si
» elle ne s'adressoit pas à vous. Vous diriez
» alors : cette femme donne des raisons,
» allègue des faits, on ne lui répond
» qu'avec détour, on ne dit pas une seule
» chose solide; on a eu le plus grand
» tort de lui dire : *vous m'avez accablé*
» *d'outrages*. Cette accusation étoit avi-
» lissante pour celui qui la faisoit, & en
» même-tems noircissoit le caractère & la
» conduite de celle qui l'éprouvoit. Quel
» remède à cela? La droiture & la pro-
» bité peuvent encore tout réparer. Je
» n'ai pu jusqu'ici, M. l'Abbé, blesser
» que vos prétentions, mais vous avez

» noirci mon caractère & ma conduite ;
» cependant incapable de haïr, je puis
» encore revenir à vous & sentir vive-
» ment le bonheur de changer en bien-
» veillance votre inimitié. Vous me ré-
» pétez toujours que vous n'avez jamais
» manqué à personne, & je le crois, je
» vous crois très-estimable, mais vous
» avez manqué de justice avec moi. Enfin,
» daignez reconnoître qu'au moins vous
» avez manqué de réflexion, en m'accu-
» sant de vous avoir accablé d'outrages,
» & cela avec le projet de garder votre
» place. Daignez convenir avec une noble
» franchise que vous n'avez point assez
» pesé cette cruelle expression, daignez
» enfin ajouter que vous la désavouez ;
» vous ne ferez nul tort à votre esprit,
» vous ferez beaucoup d'honneur à la
» droiture de votre ame, & vous me
» rendrez tout le desir que j'ai pu avoir
» d'obtenir votre amitié. Nos positions
» respectives ont dû vous donner de l'é-
» loignement pour moi, & n'ont pu pro-

» duire en moi cet effet. En me chargeant
» des Princes, vous avez éprouvé le chagrin
» de vous voir féparer d'un ami (M. Bon-
» nard), de quitter fa fociété qui vous
» plaifoit ; à Saint-Cloud, vous meniez
» une vie agréable, vous receviez vos
» amis, & il a fallu renoncer à tout cela ;
» avoir une femme pour chef, fuivre un
» plan tout différent. Toutes ces chofes
» ont pu vous donner de l'humeur &
» altérer votre juftice naturelle ; ayez la
» bonté d'y réfléchir & de fonger mû-
» rement au défaveu que je vous demande,
» il ne regarde que l'accufation *d'ou-
» trages*, mais je ne puis m'en paffer &
» vivre avec vous. Je vous fupplie de ne
» me point répondre aujourd'hui & de
» confulter avant & votre cœur & la
» Religion. Je vous demande, Monfieur,
» ce défaveu fur ce Journal & écrit de
» votre propre main ; ce qui doit vous
» être abfolument égal, & évitera à
» M. le Brun une peine inutile (1) ».

(1) Parce qu'en général, par l'averfion qu'il avoit pour ce Journal, il faifoit écrire

---

Réponse de M. l'Abbé Guyot.

Dans les faits que Madame la Comtesse cite contre l'Abbé Guyot & qu'elle prétend être incontestables, il ne voit que des assertions imaginaires. La plupart de ceux qu'il pourroit citer pour prouver les outrages qu'il a essuyés, sont consignés dans ce Journal de la main de Madame la Comtesse elle-même. Ils n'ont altéré ni son courage ni son zèle pour remplir ses devoirs, ni son desir de vivre dans l'union & l'intelligence qu'il regarde comme absolument nécessaires au succès de l'éducation des Princes; c'est la réponse de sa conscience, & Madame la Comtesse connoît assez l'Abbé Guyot pour ne pas en attendre d'autre.

---

ses articles par M. le Brun auquel il les portoit sur des feuilles volantes, & qui les copioit sur le Journal.

« Dès

Note de Madame de Genlis.

« Dès que M. l'Abbé regarde l'union
» comme indispensable entre nous pour
» le bien de l'Education, je suis fort
» tranquille ; j'ai dit & prouvé qu'il m'a
» calomnié, je me soumets au jugement
» de qui que ce soit qui lira ce Journal
» avec impartialité. Je le répète, j'ai dit
» & prouvé que M. l'Abbé a calomnié
» mon caractère & ma conduite, je lui
» demande le désaveu d'une imputation
» fausse ; si M. l'Abbé ne le fait pas, il
» doit concevoir qu'il est absolument im-
» possible que l'ombre d'intelligence
» puisse jamais exister entre nous. Il se
» plaint que je l'ai accablé d'*outrages* &
» d'*insultes* ; je prouve qu'il me calom-
» nie, s'il persiste dans son accusation ;
» comment peut-il y avoir de l'intelli-
» gence entre nous ou même les dehors
» de la politesse ? Ainsi, M. l'Abbé, s'il
» ne veut pas reconnoître son injustice,
» est donc décidé à demander sa démis-

» fion, puifqu'il juge l'intelligence abfo-
» lument néceffaire au bien de l'Educa-
» tion, ou s'il ne veut pas demander fa
» démiffion, il fera la démarche qui peut
» feule nous réunir; dans l'un ou l'autre
» cas la paix va fe rétablir ici. Je ne puis
» croire que M. l'Abbé prenne un troi-
» fième parti, celui de refter avec moi
» aux termes où nous en fommes, & de
» garder fa place, puifque d'après fa propre
» déclaration, ce feroit agir *contre le bien*
» de l'Education, quel motif alors pourroit
» le retenir?..... S'il prenoit ce dernier
» parti, il me feroit bien facile de lui en
» faire prendre un différent, en mettant
» fous les yeux de M. le Duc de Chartres le
» dernier cahier de ce Journal, & le priant
» de chercher dans tous les autres s'il eft
» vrai que j'aie accablé M. l'Abbé d'ou-
» trages; mais c'eft ce que je ne ferai
» point, fi M. l'Abbé veut à-la-fois ne
» point me rendre juftice & garder fa
» place, il me fuffira que cet étrange fait
» foit configné fur ce Journal. J'obvierai
» aux inconvéniens de la méfintelligence

» en donnant encore plus de tems aux » Princes, en leur consacrant toute ma » vie ; mais comme il faut cependant » qu'étant Chef de l'Education, je sache » sur quoi compter : je prie M. l'Abbé » de vouloir bien répondre positivement » sur-le-champ & de sa main à ces ques- » tions. Si M. l'Abbé est irrévocable- » ment décidé à ne point me donner la » satisfaction que j'ai demandée, & si, dans » ce cas, il est aussi décidé à ne point » demander sa démission, je le mets d'au- » tant plus à son aise, relativement à ce » dernier point, que je lui proteste que » je ne *m'opposerai en aucune espèce de* » *manière à ce qu'il conserve sa place.* »

Note de M. l'Abbé Guyot.

Il est impossible à l'Abbé Guyot de faire le désaveu d'une chose dont il est convaincu. Madame la Comtesse en conclut que l'union ne peut plus exister entr'eux & que le bien ne pouvant plus se faire, il doit demander la démission de son emploi.

Madame la Comtesse propose elle-même un parti plus raisonnable & plus conforme au respect dû à M. le Duc de Chartres, c'est de lui exposer tout ce qui s'est passé depuis quatre ans, & notamment depuis cet hiver ; il va s'occuper d'en faire le précis. Si le Prince juge non pas que l'Abbé Guyot a calomnié en disant qu'il a essuyé des outrages, cela est impossible, mais qu'il s'est trompé sur l'intention de Madame la Comtesse, il ne fera point difficulté de faire toutes les démarches qui pourront la satisfaire, tant le desir de lever tous les obstacles qui s'opposent au bien de l'Education est sincère dans l'Abbé Guyot.

Note de Madame de Genlis.

« M. le Duc de Chartres ne jugera » point sur le *précis* de M. l'Abbé, mais » il jugera sur ce Journal qui contient, » dit M. l'Abbé, *les outrages* qu'il a reçus » de moi, & d'après ce Journal, c'est-à- » dire, une vérité irrécusable. M. le Duc » de Chartres verra qu'elle a été ma pa- » tience, mon indulgence, ma bonté de

» ne l'avoir jamais instruit de la conduite
» mal-honnête avec ma Mere, avec moi,
» qu'a eu M. l'Abbé. Il verra que
» M. l'Abbé poussé par la haine & des
» motifs très-faciles à pénétrer, a toujours
» été au désespoir de me voir à la tête
» de l'Education. Monseigneur est à la
» campagne, & ne viendra que mercredi,
» d'ici là, je prie M. l'Abbé de ne point
» se présenter devant moi, je le prie de
» s'abstenir de dîner chez les Princes au-
» jourd'hui, parce que j'y dîne, & que
» je ne suis point assez fausse pour traiter
» avec politesse un homme qui *m'outrage*
» & me manque aussi essentiellement. »

Note de M. l'Abbé Guyot.

L'Abbé Guyot convaincu de l'impossibilité de rétablir l'union entre Madame la Comtesse & lui, a l'honneur de la prévenir qu'il a pris la résolution d'écrire à M. le Duc de Chartres, quand elle le jugera à propos, pour le supplier de trouver bon qu'il quitte l'Education de ses

Enfans où il ne peut plus faire aucun bien.

Quant aux outrages qu'il prétend avoir essuyés & dont le mot l'a si fort mécontenté, il dira simplement que, dans sa position, il a regardé comme tels l'exclusion personnelle des dîners de Belle-Chasse & tout ce qui s'en est suivi, comme le refus de l'admettre avec les autres Maîtres de l'Education, lorsqu'il a demandé cette grace; la défense qui a été faite, à son occasion, de leur donner à dîner au Palais-Royal, lorsqu'ils étoient incommodés, à moins qu'ils ne fussent alités, & sur l'ordonnance du Médecin; la réponse de Madame la Comtesse à la Lettre qu'il a eu l'honneur de lui écrire cet hiver, & où elle blâmoit l'Education des Princes pendant le tems que leur Education étoit presqu'entièrement entre ses mains, & où elle le taxoit personnellement d'impolitesse, de pédanterie, &c.; celles qu'elle lui a faites à Saint-Leu, lorsqu'il a réclamé les fonctions qu'il croyoit essentielles à son état de Précepteur, & sur-tout les inculpations d'être cause de

la malheureuse mésintelligence qui a existé, & dont il est la victime.

Il s'est jusqu'ici refusé constamment à faire ces détails consignés dans le Journal, pour ne pas blesser Madame la Comtesse; mais enfin il est obligé d'obéir à la triste nécessité où elle l'a mis de les faire, sous peine de passer pour Calomniateur. Si ces traits ne sont pas des outrages, il rétracte ce mot, il la laisse la maîtresse de leur donner celui qu'elle jugera à propos; celui qui la blessera le moins sera préféré par l'Abbé Guyot; & il desireroit bien sincerement qu'il fût possible d'en trouver un qui ne lui fût pas désagréable; car il ne craint pas d'avouer qu'il est au désespoir d'être obligé de quitter, pour un mot, sa Place à laquelle il est attaché par tant de liens de respect & de reconnoissance pour M. le Duc & Madame la Duchesse de Chartres, & de tendresse extrême pour leurs Enfans. Il dira seulement qu'il a été blessé, dans le tems, de tous ces traits, & que c'est ce qu'il a voulu exprimer.

Il finit, en assurant Madame la Comtesse que jamais il n'a eu ni haine, ni prévention contre elle; qu'il a toujours desiré de lui plaire & d'obtenir sa confiance pour les objets relatifs à l'Education; que, dans toutes les occasions, il a rendu justice à son zèle, à son mérite, à ses talens, & qu'il est fermement persuadé que, si Madame la Comtesse avoit bien voulu causer avec lui & étudier un peu son ame, elle y auroit vu des sentimens & des vertus dignes d'intéresser la sienne. Telle est l'expression fidèle de sa façon de penser sur laquelle il ne variera jamais, quoiqu'il entrevoye qu'il aura long-tems à gémir du peu de justice qu'elle lui a rendue.

L'Abbé Guyot ne fera pas le précis dont il a parlé pour M. le Duc d'Orléans, dès que Madame la Comtesse se charge de lui faire lire le Journal, parce que ce qu'il vient d'écrire tient lieu de ce précis. Il réclame la justice de Madame la Comtesse, & lui demande si ce mot, qui l'a tant blessée, mérite qu'il soit immolé. S'il avoit l'honneur

de causer un moment avec elle, il se flatte qu'il la feroit convenir que c'est punir bien sévèrement une erreur qui ne vient que du malheur d'écrire toujours & de ne se parler jamais. Sans cette méthode, il n'y auroit pas eu de nuage qui n'eût été dissipé sur-le-champ. (1)

Note de Madame de Genlis.

« Avant tout, je dois répondre à l'accusation d'*outrages*: M. l'Abbé m'a écrit, » en propres termes, que je l'avois accablé » d'*outrages* & d'insultes pendant trois » ans & demi. J'ai dit que m'accuser d'une » semblable chose, c'étoit dire que je » suis un monstre & une folle. M. l'Abbé » a persisté : je demandois seulement » qu'il me dît qu'il n'avoit pas pesé cette » cruelle expression ; que, faute de ré- » flexion, il n'en n'avoit pas senti toute

(1) Il auroit mieux aimé me parler, parce qu'il étoit moins pénible d'avouer son tort dans un entretien que de l'écrire de sa propre main sur le Journal,

» l'étendue; & qu'après cette satisfaction;
» j'oublierois tout; que cette noble fran-
» chise me rendroit tout le desir que j'ai
» d'obtenir l'amitié de M. l'Abbé. A cela»
» M. l'Abbé n'a répondu que par un refus
» très-positif; maintenant il paroît sentir
» qu'il a eu tort d'employer une expression
» si choquante, sur-tout quand elle a été
» aussi répétée; il entre enfin en raison,
» il me détaille les outrages qu'il a reçus.
» Il ne peut pas les dater d'aussi loin qu'il
» les avoit annoncés; il ne peut remonter
» qu'à l'hiver dernier, & voici les *outrages*
» qu'il détaille : 1.° *l'exclusion des dîners*
» *de Belle-Chasse.* M. l'Abbé ne dit que
» cela; mais voici ce que dit le Journal :
» *Que, d'après des manques d'honnêteté*
» *de M. l'Abbé envers ma Mere & moi,*
» *tous cités & dont j'avois tout le monde*
» *pour témoins, entr'autres Madame de*
» *Nansouti & tous les Enfans qui s'en*
» *moquoient, & auxquels je fus forcée*
» *d'imposer silence, torts que M. l'Abbé*
» *n'a pu nier dans le tems, comme le*

» *prouve le Journal, je pensois que*
» *M. l'Abbé seroit charmé de pouvoir se*
» *dispenser de dîner ces deux jours à Belle-*
» *Chasse & de les donner à M. son Frere & à*
» *ses amis; j'ajoutois que, si je pouvois me*
» *flatter que ma société fût agréable à*
» *M. l'Abbé, je me ferois un plaisir & un*
» *devoir de l'inviter à venir tous les jours.*
» Telles furent mes expressions & mes
» motifs consignés sur le Journal. Personne
» certainement n'appellera cela un outrage
» M. l'Abbé ne dit point encore, dans sa
» récapitulation, qu'après cela il m'écrivit,
» pour me dire qu'il desiroit dîner à Belle-
» Chasse tous les jours où les Princes y
» dînoient, & que là-dessus j'y consentis
» sur-le-champ. Il restoit un jour où les
» Princes n'y dînoient pas; M. l'Abbé m'é-
» crivit de nouveau pour me mander que,
» comme nous étions en Carême, il desiroit
» dîner encore à Belle-Chasse, afin d'y
» trouver du maigre, commodité qu'il ne
» trouvoit pas chez M. son Frere: alors,
» quoique les Princes ce jour-là ne dî-

» naissent point à Belle-Chasse, quoique
» ma santé m'eût forcée de quitter le
» maigre, je consentis sur-le-champ à
» recevoir M. l'Abbé ce jour-là & à lui
» faire servir du maigre. Voilà des faits
» consignés sur le Journal que j'ai eu la
» satisfaction de relire aujourd'hui. 2.° *La*
» *défense de donner à dîner à ces Messieurs*
» *au Palais-Royal, à mon occasion*, dit
» M. l'Abbé. Ce n'est point à l'occasion
» de M. l'Abbé, c'est un ordre que j'ai
» reçu de M. le Duc de Chartres. On ne
» peut l'ignorer, j'ai écrit sur ce Journal
» que *c'étoit l'ordre de M. le Duc de*
» *Chartres* : ainsi, s'il y a de l'*outrage* ;
» ce n'est pas de moi qu'on l'a reçu.
» J'ajouterai que ces Messieurs ont d'au-
» tant moins le droit de se plaindre de
» cette réforme, qu'elle est conforme à une
» très-ancienne étiquette. Jamais les Ins-
» tituteurs n'ont été nourris : ainsi, toute
» plainte à cet égard étoit déplacée, d'au-
» tant mieux que ces Messieurs le sont
» encore à Belle-Chasse & à Saint-Leu.

» — 3.o De ce que j'ai dit que les Princes, » lorsqu'ils m'ont été remis, étoient » *grossiers* & *menteurs*. C'est un fait, & » il n'y a qu'à le demander à M. le Duc » de Chartres lui-même, que M. l'Abbé » vouloit prendre pour juge ; il dira que » rien n'est plus vrai, & qu'il m'a conté » plusieurs mensonges que lui avoit fait » l'aîné, avant qu'il fût dans mes mains. » J'ai été forcée de dire cette vérité à » M. l'Abbé; parce qu'il me faisoit l'éloge » de ce qu'ils étoient, comme s'ils eussent » perdu entre mes mains : d'ailleurs cette » vérité étoit d'autant moins un outrage, » qu'on peut, avec tout le mérite du » monde, ne rien entendre à l'éducation, » ou s'y mal prendre en commençant; & » que, d'ailleurs, c'est un *Sous-gouverneur* » (quand il n'y a point de Gouverneur) » qui est seul responsable de l'éducation. » 4.o M. l'Abbé dit que je l'ai accusé de » *pédanterie*. Si j'eusse dit, *M. l'Abbé, » vous êtes un pédant, vous avez de la » pédanterie*, j'aurois manqué de politesse,

» mais n'aurois point fait un *outrage*;
» je n'aurois attaqué ni la réputation ni la
» probité : mais je n'ai pas même dit cela;
» je me suis contentée de me moquer,
» en général, de la pédanterie, sans nom-
» mer personne. M. l'Abbé dit que je
» l'ai accusé d'être la cause de la mésintel-
» ligence qui existe entre nous. Ceci est
» vrai : je l'ai dit, parce que je le pense
» & que je l'ai prouvé, & ce Journal le
» prouve incontestablement. Qui lira ceci
» sans prévention, & sur-tout relira le
» Journal que j'ai relu aujourd'hui, sera
» convaincu que je n'ai jamais outragé
» M. l'Abbé, & qu'il a été bien injuste,
» quand il m'a chargée de cette affligeante
» accusation. M. l'Abbé me paroît fâché
» d'avoir eu cette injustice : je n'en accuse
» point son cœur & sa probité, je répète
» ce que j'ai dit d'abord : M. l'Abbé,
» daignez m'écrire, sur ce Journal, que
» vous avez employé sans réflexion cette
» expression, que vous n'en avez *senti ni la*
» *force ni l'étendue*, que vous ne l'avez point

» *pesée*, enfin, daignez me dire que vous la » *désavouez*; envoyez-moi, sur ce Journal, » ce peu de mots écrits de votre main, » & je suis satisfaite : je vous donne ma parole de tout oublier, de ne reparler jamais » de tout ceci, & de rechercher, de » bonne foi & avec la franchise qui m'est » naturelle, & votre bienveillance & » & votre amitié. Mettez-vous à ma place : » que puis-je vous dire de mieux ? ... » Si vous me refusez cette satisfaction, » il n'en est point d'autre que je puisse & » doive recevoir.

Note de M. l'Abbé Guyot.

Madame la Comtesse a dû trouver dans la dernière Note de l'Abbé Guyot, ce qu'elle peut desirer. Elle ne regarde pas comme des outrages les traits qu'il a rapportés. Il rétracte dès-lors de toute son ame, ce malheureux mot par lequel il a voulu exprimer la vive impression qu'ils lui ont faite. Ce n'est que par des erreurs que des personnes vraiment honnêtes peuvent se diviser ; cette erreur est décou-

verte; l'Abbé Guyot se fait un devoir de se condamner, il est bien fâché des tourmens que ce mal-entendu a pu causer; il en a eu sa bonne part. Si Madame la Comtesse veut bien lui accorder un moment d'entrevue, il se consolera de ce qu'il a souffert par le bonheur de voir qu'elle a tout oublié.

Note de Madame de Genlis.

« Et moi aussi, j'oublie tout & sans restriction; que M. l'Abbé me permette seulement de lui dire, que, dès le premier » moment, il a dû être convaincu, que *mon* » *intention* n'avoit jamais été de *l'outrager*, » puisque je le niois formellement, & » que je disois qu'il auroit fallu que » j'eusse été un monstre & une folle pour » cela; mais n'en parlons plus, & n'y » pensons jamais. A présent je dirai » à M. l'Abbé que j'aurois été très-fâchée » qu'il se fut retiré pour deux seules » raisons, celle de perdre sans retour, » l'espoir de regagner avec le tems la » bienveillance d'un homme estimable, » & celle de lui voir quitter une place,

» dans laquelle il eſt plus ancien que
» moi : je reſpecte beaucoup cette an-
» cienneté qui lui donne à mes yeux,
» à l'affection & à la reconnoiſſance
» des Princes, un droit que je n'ai pas
» moi-même ; je reſpecte encore en
» M. l'Abbé, outre ſes qualités perſon-
» nelles, ſon état pour lequel j'aurai
» toujours le reſpect le plus ſincere ;
» quand on en ſoutiendra comme lui la
» dignité, par autant de régularité &
» de décence. Sans toutes ces conſidéra-
» tions, je ne me ſerois pas décidée à
» attendre auſſi long-tems, le noble &
» ſincère aveu que je viens de recevoir ;
» & après M. l'Abbé Guyot, je n'aurois
» eu cette condeſcendance pour aucune
» des perſonnes attachées à l'Education.
» M. l'Abbé m'a rendu juſtice, &, de mon
» côté, je regarde maintenant comme un
» devoir de le prier d'agréer mes excu-
» ſes pour tout ce qui aura pu lui dé-
» plaire dans ma défenſe & mes répon-
» ſes ; je me flatte qu'il me connoît aſſez

» pour être bien certain, que lorsque » je lui dis que je reviens à lui sincerement, c'est tout mon cœur qui s'exprime, puisse-t-il partager entièrement » ce sentiment! puisse-t-il me voir telle » que je suis, & être bien convaincu de » cette vérité; c'est que j'ai toujours passionnément desiré de contribuer, autant » qu'il m'est possible, au bonheur & à la » satisfaction de toutes les personnes attachées à l'Education. — Je suis maintenant à ma toilette & pressée, parce » que je veux partir à midi, mais aussitôt que j'aurai fini de m'habiller, je » recevrai M. l'Abbé avec un extrême » plaisir, & s'il desire de moi un entretien particulier, nous nous verrons » demain, & nous causerons tant qu'il » voudra. »

Note de Madame de Genlis.
Mardi, 14 Septembre, 1785.

» Depuis l'événement qui m'a comblé » de satisfaction, je n'ai pas eu le tems

» d'écrire sur ce Journal ; j'ai à rendre
» compte de mes sentimens, & je veux
» que cette explication, qui sera la der-
» nière, fasse connoître à ces Messieurs
» le fond de mon cœur & mes résolutions.
» La manière noble, franche & touchante
» avec laquelle M. l'Abbé Guyot m'a
» parlé, le lundi matin, lui a acquis ma
» plus tendre amitié, & pour ma vie.
» (1) Il est sensible ! quelque chose qui ar-
» rive, il sera toujours mon ami. Si quel-
» ques petits nuages s'élèvent entre nous,
» je me rappellerai cet air vénérable &
» attendri qu'il avoit en me parlant ; je
» me rappellerai avec quelle douce satis-
» faction nous nous sommes embrassés,
» & je suis sûre que ce souvenir me pré-
» servera à jamais de l'aigreur & de tout
» mouvement semblable. Voici en consé-
» quence mes résolutions ; je ne puis me
» départir du droit qui m'a été donné

(1) Il pleura, il me parla avec une sensibilité qui me fit répandre des larmes ; combien un bon cœur & de la droiture donnent de crédulité !

» par ceux qui ont tout droit sur les » Enfans que nous élevons, le droit de » leur enseigner moi-même ce que je » jugerai pouvoir être en état de leur » bien enseigner ; mais je proteste, & » j'ose me flatter, que ces Messieurs croyent » à ma sincérité, que jamais jusqu'ici dans » un seul moment, je n'ai voulu user de » ce droit par contrariété ou par de petites » vues d'amour-propre ; je suis absolu- » ment incapable de l'une ou l'autre de » ces petitesses. J'ai tant vécu avec des » Enfans, tant réfléchi sur les Enfans, » tant écrit pour les Enfans, que sans » avoir plus de mérite que beaucoup » d'autres, je suis persuadée que j'ai un » attrait particulier pour les Enfans : je » les aime passionnément, je m'en suis » occupée toute ma vie, il est juste peut- » être que la nature m'ait accordé un » charme particulier pour eux, & que » je ne me trouve que pour eux seuls. » D'après cela, il y a beaucoup de choses » que j'ai voulu montrer à ceux qui

» nous sont confiés, parce que je crois
» & je vois que je leur en impose davan-
» tage, & qu'ils m'écoutent avec plus
» d'attention. Pour la première commu-
» nion, j'avois un plan & un Ouvrage,
» les croyant bons, je ne pouvois sacri-
» fier ni l'un ni l'autre. Mais ce sera
» avec le plus grand plaisir que je con-
» sentirai à ne point appeller des lectures
» de piété, qu'on pourroit au reste faire
» en tout tems & la lecture d'un manus-
» crit sur la première Communion, à ne
» point appeller cela, dis-je, *avoir pré-*
» *paré M. le Duc de Valois à faire sa*
» *première Communion.* M. l'Abbé con-
» viendra, que si les Princes avoient un
» Gouverneur dévot & auteur, il ne
» pourroit trouver mauvais que ce Gou-
» verneur leur fit des lectures de piété,
» & en outre leur lut un Ouvrage de sa
» composition sur la première Commu-
» nion. Mais il y a des fonctions véri-
» tablement attachées à l'état des Précep-
» teur, &, dans aucun tems, je ne les ai

» remplies, celles de faire dire les prières,
» (fonction à mes yeux plus importante
» qu'on ne croit), & celle de faire étu-
» dier le catéchisme, d'instruire sur tous
» les sacremens, & de faire les examens
» de conscience. Il faut faire une confes-
» sion générale pour faire sa première
» Communion, il faut pour cela un exa-
» men de conscience très-détaillé, très-ré-
» fléchi & fait exprès pour des Princes du
» sang, & en conséquence des défauts
» qu'on leur connoît, voilà un Ouvrage
» qui regarde directement M. l'Abbé,
» & qui formera la véritable préparation
» à la première communion. Il faudra
» en commencer la lecture au moins trois
» mois avant la première Communion;
» c'est M. l'Abbé qui la fera, & je don-
» nerai pour cela tous le tems qu'il de-
» sirera. En outre, c'est lui seul qui fera
» l'instruction de catéchisme sur la Com-
» munion; c'est lui qui lui fera faire les
» pénitences qu'on lui donnera à confesse,
» comme il l'a toujours fait, ne m'en

» étant jamais mêlée ; c'est lui qui par-
» lera à l'Abbé Moreau, pour lui indi-
» quer les réprimandes suivant le carac-
» tère ; les choses sur lesquelles il doit
» appuyer, les pénitences qu'il desire de
» préférence qu'on lui impose, je ne me
» mêlerai point de tout cela. En outre
» enfin, je lui donnerai, pour tous les
» jours, une lecture de piété à faire indé-
» pendamment de l'examen, & c'est lui
» qui conduira M. le Duc de Valois à
» la sainte Table, & qui passera avec lui
» la plus grande partie de la veille & du
» jour de cette journée solemnelle. Je
» crois que, d'après cela, je pourrai bien
» dire avec vérité, que c'est M. l'Abbé
» qui aura préparé M. le Duc de Valois à
» sa première Communion, & je le répète,
» je le dirai avec le plus grand plaisir
» qu'il soit bien persuadé que lorsque je
» croirai qu'il a de l'amitié pour moi,
» j'aurai pour lui plus d'amour-propre
» qu'il n'en peut avoir lui-même. Je n'ai

» nul orgueil, c'eſt ce que ces Meſſieurs
» connoîtront un jour ; mais il me ſuf-
» fit d'avoir de l'élévation d'ame, pour
» ſentir que la choſe la plus flatteuſe
» pour moi étant Chef de l'Education,
» eſt d'avoir pour aſſociés, des hommes
» d'eſprit & de mérite, & de les faire
» valoir autant qu'il me ſera poſſible: d'ail-
» leurs ceci établira une prévention
» très-utile, & très-avantageuſe en fa-
» veur de nos Elèves, car ſi l'on penſe
» que toutes les perſonnes attachées à
» l'Education ont du mérite & des talens,
» & qu'elles s'eſtiment à tous égards, &
» n'ont qu'un même ſyſtême & une même
» manière de penſer, on aura infiniment
» meilleure opinion des Enfans, & cette
» opinion rendra leur début dans le mon-
» de beaucoup plus brillant & plus agréa-
» ble.— J'ai toujours dit ſur ce Journal,
» que lorſque M. le Duc de Valois auroit
» treize ans, il donneroit plus de tems
» au latin; ainſi, ſi M. l'Abbé le juge à
» propos, à commencer de l'hiver pro-

» chain en un an, il y donnera une
» heure & demie par jour. Je finis cet
» article par ſupplier M. l'Abbé de me
» parler toujours avec confiance, de
» compter toujours ſur ma franchiſe,
» mon amour ſincère pour la paix, mon
» deſir extrême de contribuer au bon-
» heur des gens avec leſquels je vis,
» ſur-tout lorſqu'ils ont autant de mé-
» rite & de vertus que lui. A l'égard
» de M. le Brun, je lui dirai auſſi que
» j'oublie de tout mon cœur tout ce qui
» s'eſt paſſé; mais je ne lui cacherai pas que
» cet oubli m'étoit plus difficile avec lui,
» qu'avec M. l'Abbé Guyot. Ce dernier
» me connoiſſoit à peine, il devoit être
» mécontent & chagrin de perdre ſon
» ami, ſa ſociété; s'il a eu de la roideur,
» de l'humeur, de l'injuſtice même pour
» moi; tout cela eſt fort ſimple; je n'ai
» point ſu mauvais gré à M. le Brun de
» s'attacher à lui ſur-le-champ, quoiqu'il
» vît bien qu'il ne m'aimoit ni ne pou-
» voit m'aimer du moins de long-tems,

» il devoit vivre avec lui, il faisoit bien
» d'y bien vivre; mais M. l'Abbé mécon-
» tent se plaignoit de moi, (il n'en
» disconvient pas.) Il murmuroit, &
» M. le Brun écoutoit ses plaintes & ses
» murmures! j'oserai dire dans cette der-
» nière explication, que M. le Brun
» me devoit assez de reconnois-
» sance & d'amitié, pour n'avoir jamais
» dû recevoir un instant de semblables
» plaintes, même quand j'aurois eu des
» torts, il n'auroit jamais dû en convenir,
» il n'auroit jamais dû écouter un instant
» une plainte contre moi: s'il eût eu cette
» fermeté, il eût acquis des droits de
» plus à l'estime de M. l'Abbé; il se
» fût acquitté envers moi, & la paix in-
» térieure eût été cent fois moins altérée.
» Je n'attribue la conduite de M. le Brun
» qu'à un peu de foiblesse & de manque
» de réflexion & non à son cœur. Le mien
» ne conserve nul ressentiment, & il
» peut m'en croire, parce que je ne sais
» point déguiser la vérité, & que d'ailleurs
» je n'ai aucun intérêt à la déguiser dans

» cette occasion. M. le Brun n'est jamais
» convenu qu'il eût l'apparence d'un tort
» avec moi; c'est pourquoi, dans cette dé-
» claration de mes sentimens, je me per-
» mets ce reproche : je le lui aurois épar-
» gné, s'il eût eu l'air de sentir un seul mo-
» ment, qu'il n'en a pas été entièrement
» exempt. Au reste, je le répète ; j'oublie
» tout ; & n'en parlerai jamais ; si M. le
» Brun est capable d'amitié, je regagne-
» rai la sienne; & je suis disposée pour
» peu qu'il s'y prête, à lui rendre toute celle
» que j'ai eu pour lui. — J'ai encore un
» petit mot à dire sur la réprimande que
» j'ai faite hier à M. le Duc de Valois;
» M. le Brun ne la détaille pas; la voici,
» telle que je l'ai faite en présence de
» M. le Brun. Monseigneur, je vous
» ai répété mille fois, que lorsque vous
» manqueriez de respect, de soumission
» & de tendresse pour ces Messieurs; le
» respect, la soumission & la tendresse
» que vous me témoignez, n'auroient
» aucun prix pour moi, & que je ne

» croirois à votre affection & à votre
» reconnoissance pour moi, qu'autant
» que je vous en verrois pour ces Mes-
» sieurs; voilà ce que je vous ai dit &
» répété constamment, depuis que vous
» êtes entre mes mains, & si, dans un
» seul instant de ma vie, je vous eusse
» tenu un langage différent, je ne serois
» digne que de votre mépris; M. le Duc
» de Valois a dit en pleurant qu'il étoit
» vrai que je lui avois toujours parlé de
» la sorte, qu'il se repentoit vivement,
» &c. & il a embrassé tendrement M. le
» Brun, en lui faisant des excuses avec
» beaucoup de sensibilité. Telle a été
» constamment ma conduite & mon lan-
» gage, & dans un tems où je pouvois croi-
» re qu'on ne s'empressoit pas beaucoup
» de donner aux Princes une bonne opi-
» nion de mes idées sur l'éducation, & de
» leur faire sentir la tendre reconnois-
» sance qu'ils me doivent; mais que m'im-
» porte, je veux les élever de mon mieux,
» voilà mon unique & seul but. Ces

» Messieurs pourront jouir de notre ou-
» vrage commun & de la juste reconnois-
» sance de nos Elèves, ils resteront au
» Palais-Royal, ils les verront & pour-
» ront cultiver leur affection : pour moi
» très-irrévocablement décidée & au
» fond de mon cœur, depuis l'instant où
» je suis entrée à Belle-Chasse, décidée,
» dis-je, à quitter le monde sans retour,
» quand l'Education sera finie, je ne vi-
» vrai par conséquent, ni à Paris, ni
» aux *environs de Paris*. Quoique je laisse
» croire à ceux qu'une telle résolution
» affligera, que je ne mettrai point une
» grande distance entre eux & moi :
» mais mon parti n'en est pas moins
» irrévocablement pris. C'est alors qu'on
» verra que l'ambition d'aucun genre,
» pas même celle de jouir dans le monde
» d'une grande considération, n'a influé
» sur ce que j'aurai fait, & que tant de
» travaux & de sacrifices n'auront eu que
» l'amitié pour objet, que le desir d'être
» utile pour but. D'après cet aveu, je

» prie ces Messieurs de réfléchir, s'il m'est
» possible, d'être susceptible des mouve-
» mens d'une puérile vanité, & de sacri-
» fier le bien de la chose à de petites
» prétentions ou à des considérations
» frivoles ! il n'y a pour moi qu'un objet,
» c'est de bien remplir ma tâche & de
» pouvoir emporter avec moi, en quit-
» tant, tout le souvenir consolant d'avoir
» rempli dans toute leur étendue des
» devoirs si importans. — Je finis enfin
» en disant à M. le Brun, que je ne lui
» demande point de réponse, que je ne lui
» reparlerai plus de tout ceci, que j'ai cru
» qu'il ne seroit pas inutile de lui ouvrir
» mon cœur, que je le conjure de réfléchir
» à tout ce que contient cette dernière
» explication, & d'être convaincu que
» dans les momens où j'ai été le moins
» satisfaite de lui, je n'ai jamais cessé de
» m'intéresser à lui ; qu'en un mot, je
» me suis répété à moi-même, mieux
» peut-être qu'il n'eût pu le faire, tout
» ce qui pouvoit excuser ce qui m'a
» blessé dans sa conduite, & que s'il

» attache quelque prix à mon amitié, il
» ne tient bien qu'à lui de la regagner
» toute entière. Je le prie de lire cette
» dernière Note à M. l'Abbé Guyot. »

Note de M. le Brun.

Du Jeudi, 15 Septembre.

Puisque Madame la Comtesse me trouve des torts, j'en ai eu sans doute, & l'oubli où elle veut bien les mettre dans ce moment-ci ne m'en impose pas moins le devoir d'en convenir & de lui en faire mes plus sinceres excuses, en lui témoignant tout le regret que j'en ai ; qu'elle veuille bien être convaincue qu'ils ne viennent pas de mon cœur, & qu'il faut les attribuer à la malheureuse mésintelligence qui a régné jusqu'ici. J'ose l'assurer que je n'ai eu & n'aurai jamais d'autre ambition que de remplir avec l'exactitude la plus scrupuleuse & le zèle le plus ardent tout ce qu'elle m'a prescrit & me prescrira pour concourir avec elle au plus

grand bien de l'éducation, & d'autre desir pour récompense que de mener une vie douce & tranquille. Je ne le pouvois pas sans l'amitié de Madame la Comtesse; aujourd'hui que la paix est rétablie, elle me l'a promis pour toujours : je vais donc commencer à jouir du bonheur, je le lui devrai, il m'en sera plus cher; mais qu'elle daigne, si quelque nuage s'élevoit, ne pas permettre qu'il se grossisse; qu'elle me fasse appeller, me dise ce dont elle croira avoir à se plaindre; ou je me justifierai, ou je n'aurai pas la moindre peine à avouer ma faute pour obtenir qu'elle l'oublie & pour la convaincre que je n'ai rien plus à cœur que de lui plaire en tout & à contribuer pour ma part à la rendre heureuse, comme elle mérite de l'être. Je la remercie d'avoir ajouté ce qui manquoit à mon Journal d'hier, je m'en étois apperçu en en parlant ce matin à M. l'Abbé Guyot, & j'y serois revenue avec grand plaisir.

Note de Madame de Genlis.
Du Vendredi, 16 Septembre.

« J'AI LU la note de M. le Brun, je
» l'en remercie, j'en suis vivement tou-
» chée, il se peut bien que trop de déli-
» catesse & de sensibilité m'aient rendu
» trop susceptible; ayons tous les trois
» assez de bonté & d'élévation d'ame pour
» oublier à jamais nos torts mutuels & ne
» nous en ressouvenons que pour mieux
» sentir le prix de la paix & du bonheur
» qui nous sont rendus, & sur-tout pour
» nous estimer & nous aimer davantage,
» en songeant avec quelle franchise &
» quelle sensibilité nous avons pu, sans
» médiateurs, sans que personne s'en soit
» mêlé, ouvrir les yeux tout-à-coup, nous
» reconnoître, nous rendre réciproque-
» ment une entière justice, & nous re-
» concilier du fond de l'ame & pour
» toujours (1). »

(1) Cette reconciliation si sincere de ma part ne fut pas de longue durée, & ce qui au-

Note de Madame de Genlis.

Samedi, 15 Octobre 1785.

« A-PEU-PRÈS deux fois la semaine » je menerai les Princes voir des Manu- » factures, des Cabinets, &c. Si MM. le » Brun & l'Abbé Guyot desirent être de » ces parties, je m'arrangerai pour les » mener à celles qui leur seront les plus » agréables. Ces jours-là M. le Comte » de Beaujolois ira se promener avec » M. l'Abbé Mariottini (1), suivi de Sté-

roit dû resserrer cette intimité la détruisit bientôt. Nos Elèves ne dînoient l'hiver que trois fois la semaine à Belle - Chasse ; ils avoient une table au Palais-Royal, je supprimai la table du Palais-Royal pour la réunir à la nôtre, ce qui étoit beaucoup plus économique, & ce qui me rapprochoit davantage & des Enfans & des Instituteurs, qui se plaignoient sans cesse de ne pas me voir assez ; cependant cet arrangement me brouilla de nouveau avec les deux Abbés & M. le Brun.

(1) Autre Abbé, & de plus Italien, qui étoit Précepteur de M. de Beaujolois. Je crois en avoir déjà parlé.

» phano. Quand les Princes rencontreront » des Pauvres, on ne donnera à ces Pauvres qu'en demandant aux Princes s'ils » veulent donner & combien ils veulent » donner, afin de leur apprendre à s'occuper eux-mêmes de ce soin & à savoir » mesurer la charité suivant les besoins » de celui qui l'implore. On rectifiera » leurs idées à cet égard & on tâchera de » leur donner une compassion tendre & » éclairée ; je m'en rapporte là-dessus à » l'humanité & aux lumières de ces Messieurs, je me flatte qu'ils sentiront que » de consulter les Enfans sur ces petites » aumônes journalieres, de leur laisser » en apparence tout le mérite de ces aumônes, d'exciter adroitement leur pitié, » de les louer sur celle qu'ils montreront, » d'assaisonner tout cela de quelques » réflexions courtes, ne peut que produire d'excellens effets, ...
. . . . » Voilà tous mes arrangemens (1), voici mes raisons que je ne

(1) Relatifs à l'économie & à la réunion de

» dois à ces Messieurs qu'en les regardant
» comme mes amis, sans quoi je n'en
» donnerois point. Monseigneur & Ma-
» dame la Duchesse de Chartres ont de-
» siré que je rapprochasse davantage en-
» core leurs Enfans de moi; cela seul
» m'eût décidé à ce nouvel arrangement.
» D'ailleurs j'y trouve encore un grand
» avantage pour leur éducation & une
» grande économie. Ces Messieurs ré-
» pètent eux-mêmes que je suis la per-
» sonne de l'Education que les Enfans
» aiment le mieux & craignent le plus;
» ce qui doit naturellement être pour la
» personne qui a le plus d'autorité &
» qu'ils voyent honorée de la confiance
» & de l'amitié de leur Pere & de leur
» Mere; ce n'est point un effet de mes
» talens, mais c'est l'effet tout simple de
» ma situation : d'après cela, il est donc
» à desirer qu'ils passent le plus de tems

---

la Maison de Mademoiselle d'Orléans avec celle de ses Freres.

» possible avec la personne qui leur en » impose le plus, & qui a le plus de » crédit sur eux. D'après cela, les leçons » qu'ils prennent en ma présence sont » donc mieux prises, & celles que je leur » donne sont donc les plus utiles ; c'est » pourquoi je me charge de beaucoup » de choses que ces Messieurs feroient » aussi-bien que moi : il en est d'autres, » & ce sont les moins importantes, dans » lesquelles ces Messieurs ne pourroient » me suppléer. Par exemple, le soin de » diversifier les récréations & de les tour- » ner de manière qu'elles puissent servir » à leur donner quelques talens agréables. » Je compte tout cet hiver leur faire » jouer des proverbes ; il faut pouvoir » les composer sur-le-champ, les rendre » moraux & les savoir jouer (1) : c'est

(1) Cet amusement est également agréable & instructif, quand le fond en est moral. Il apprend à parler de tête, à s'exprimer avec grace & facilité, &c.

» moi seule désormais qui leur ferai ré»
» péter leurs vers, parce qu'ils ont de
» grands vices de prononciation (sur-tout
» le Cadet); que j'ai particulièrement
» étudié les règles de la prononciation
» & la déclamation, & que je veux qu'ils
» déclament bien. Enfin, ils sont naturel»
» lement sauvages & dépourvus de graces;
» passant la journée à Belle-Chasse, ils
» verront continuellement mes amis, ma
» famille & prendront sans étude, étant
» toujours sous mes yeux, des manières
» nobles & le ton que je veux qu'ils
» aient. Voilà dans ce nouvel arrange-
» ment une foule d'avantages, & on ne
» pourroit citer un seul inconvénient;
» aussi quand on m'a fait dans des lettres
» que je conserve des représentations
» sur cet arrangement, on n'a pas trouvé
» un seul inconvénient pour les Princes,
» parce qu'en effet il n'en existe point.
» On s'est borné à me dire que cet ar-
» rangement seroit *incommode* pour Mes-
» sieurs les Instituteurs; à cela voici ma

» réponse : croit-on qu'il soit fort *com-* » *mode* pour moi ? Croit-on qu'aimant » avec passion à écrire, à composer, à » lire, qu'ayant des occupations agréables » qui font mes délices, il me soit fort » commode d'avoir des enfans dans ma » chambre toute la journée, d'entendre » deux leçons de langues que je fais (1), » ensuite de jouer avec eux & de leur » faire répéter des choses que je sais par » cœur. Cela est certainement fort *in-* » *commode* ; mais ces Enfans me sont » chers, & le bonheur de leur être utile » me rend tout agréable & facile : tout » ce qui peut leur être avantageux ne » sauroit me paroître pénible. Voilà » comme nous devons tous penser, & » je suis bien sûre qu'un instant de ré-

(1) L'Anglois & l'Italien. Et ils n'expliquoient que des ouvrages que j'avois lus plusieurs fois. Pendant qu'on donnoit ces leçons en ma présence, j'écrivois ou je lisois ; mais comme on croit bien, avec peu d'agrément & beaucoup de distraction.

» flexion ramenera ces Messieurs à de
» tels sentimens. L'économie n'est point
» la cause de ce changement, cependant
» de ce côté l'avantage est aussi très-
» *grand*. . . . .
» Il résulte de tout ceci que la réunion
» des tables produit des avantages sans
» nombre pour l'éducation des enfans,
» une très-grande économie, & comme
» il n'y aura plus qu'un seul livre de
» dépense fait à ma manière, il produit
» encore dans l'administration dont je suis
» chargée l'ordre le plus parfait, le plus
» clair & la plus grande simplicité. Ainsi,
» le parti que j'ai pris mérite donc de
» toute maniere d'être approuvé. Je sais
» que ce parti déplaît à ces Messieurs &
» je m'en afflige. Je voudrois être aimée
» d'eux & leur société m'est devenue
» agréable & chère ; je m'étois même
» flattée qu'un changement qui ne les
» obligeoit à nulle autre chose qu'à venir
» dîner & souper à Belle-Chasse quand
» ils n'auroient point d'autre engagement,
» ne pouvoit leur déplaire. Je suis désa-

» busée à cet égard ; ils disent que cet
» arrangement est très-fâcheux pour eux,
» qu'il est cruel d'avoir *sa salle à manger*
» si loin de soi ; en conséquence j'ai
» changé quelque chose à mon premier
» projet qui étoit d'abord de rester à
» dîner à Belle-chasse les jours où les
» Princes dînent chez Madame la Du-
» chesse de Chartres, & uniquement pour
» avoir le plaisir de les y recevoir ; j'ai
» senti qu'il seroit ridicule de former cette
» résolution pour des personnes qui n'y
» viendroient qu'avec répugnance, & je
» me suis décidée à donner ces deux jours
» à ma famille. J'ajouterai encore que
» charmée de vivre avec ces Messieurs,
» de les voir souvent, je ne trouverai
» jamais étrange qu'ils n'y dînent pas
» aussi souvent que l'agrément de leur
» société me le fait desirer ; je les supplie
» même de ne me jamais se gêner à
» cet égard : ceci devroit *aller sans dire*,
» & je n'en parle que parce que M. l'Abbé
» Guyot a eu la condescendance pour
» moi de me demander si j'approuverois

» qu'aucun de ces Messieurs ne dînât à
» Belle-Chasse Lundi prochain, &c. Je
» prie ces Messieurs une fois pour toute
» d'être bien persuadés qu'ils seront tou-
» jours reçus à Belle-Chasse avec un ex-
» trême plaisir, & qu'en même-tems la
» seule & simple politesse ne les oblige
» même pas à y venir. Je mettrai tout ce
» détail sous les yeux de Monseigneur,
» je le supplierai de le lire d'un bout à
» l'autre, j'ajouterai à cela la dernière
» lettre de M. l'Abbé Guyot : Monseigneur
» jugera & décidera en dernier ressort.
» Je ferai lire cet article à Monseigneur,
» parce que je ne puis m'en dispenser.
» S'il s'élevoit entre ces Messieurs & moi
» des discussions sur d'autres points, je
» n'ennuierois pas Monseigneur de ces
» détails, il a daigné me donner une en-
» tière autorité, c'est à moi à la faire
» valoir pour le bien de l'Education ; mais
» je dois à Monseigneur & sur-tout à
» moi-même, de mettre sous ses yeux un
» compte clair & précis de l'administra-
» tion qu'il m'a confiée. «

Note de Madame de Genlis.
Lundi, 23 Octobre.

« MONSEIGNEUR a lu cet écrit & me
» charge d'exprimer à M. le Brun qu'il
» lui fait beaucoup de gré de s'être chargé
» de la dépense (1) du Palais-Royal, qui
» lui paroît fort raisonnablement con-
» duite. Monseigneur ajoute que, d'après
» le compte que je lui ai rendu jusqu'ici
» de la conduite de M. le Brun sur tous
» les points, & d'après ses propres obser-
» vations, il a la meilleure opinion du
» caractère de M. le Brun & la plus grande
» confiance en son honnêteté. Monsei-
» gneur a lu aussi la lettre de M. l'Abbé
» Guyot, qui contient ses représentations
» sur le nouvel arrangement. Monseigneur
» me charge de dire à ces Messieurs qu'il a
» vu avec une extrême surprise des plaintes

(1) De la table particulière que les Princes avoient eu jusqu'alors au Palais-Royal, & qu'on supprimoit pour la réunir à celle de Belle-Chasse.

» qui n'ont aucune espèce de fondement.
» Monseigneur n'a jamais dit à ces Messieurs qu'il établissoit au Palais-Royal une table *pour eux*, il a dit seulement que, malgré l'ancienne coutume, il vouloit bien que ces Messieurs mangeassent avec ses Enfans à la ville & à la campagne (1); ces Messieurs n'ont

(1) Avant moi, au Palais-Royal & dans toutes les Maisons de Princes, les Enfans étoient seuls à leur table; non-seulement les Sous-Gouverneurs & précepteurs n'y mangeoient pas, mais on ne les nourrissoit pas, & ils avoient même à la Campagne une table à leurs dépens. J'obtins pour M. Bonnard qu'on lui payeroit sa table à Saint-Cloud; & à Paris il avoit son ménage à ses frais. Enfin j'obtins pour mes Associés le droit fort naturel de manger avec nos Elèves à la ville & à la campagne; on m'avoit déjà beaucoup blâmée d'avoir choisi un Sous-Gouverneur qui n'étoit pas Gentilhomme; ce fut bien pis quand on le vit manger avec la Princesse (car l'étiquette étoit encore plus rigoureuse pour les Princesses); je voulois par ces procédés, mériter l'amitié de mes adjoints, on voit quelle étoit leur reconnoissance.

» jamais eu de table pour eux, ils avoient
» ſeulement la table des Princes. Cette
» table n'exiſte plus au Palais-Royal,
» mais ce n'eſt point la table de ces Meſ-
» ſieurs qu'on change de lieu, c'eſt celle
» des Princes. Pour qu'ils euſſent aujour-
» d'hui quelque droit de ſe plaindre, il
» faudroit qu'on leur eût promis que les
» Princes ne changeroient jamais de *ſalle*
» *à manger*. Ils dînent maintenant à Belle-
» Chaſſe, ces Meſſieurs y ſont invités;
» quand ils dîneront chez eux, ces Meſ-
» ſieurs y dîneront avec eux. Je ne change
» rien à l'arrangement de la campagne,
» la permiſſion accordée à ces Meſſieurs
» a donc toujours lieu dans toute l'é-
» tendue qu'elle pouvoit avoir. »

» Avant de rendre ce Journal, je veux
» y marquer quelques ſujets de plaintes
» qui regardent uniquement M. l'Abbé
» Mariottini. 1.° Je lui avois demandé
» poſitivement de faire un Journal parti-
» culier d'après ſes obſervations ſur le
» caractère de M. le Comte de Beaujo-

» lois, ſur l'emploi de ſes matinées, &c.
» je n'ai pu obtenir que quelques cahiers
» de ce Journal, que M. l'Abbé Mariottini a totalement diſcontinué depuis
» plus de huit mois, & qu'il n'a jamais
» fait avec ſoin & exactitude. 2.° J'avois encore poſitivement demandé à M. l'Abbé
» de préſider aux extraits que feroient les
» Princes de Métaſtaſe, de corriger chaque
» extrait à meſure, &c., on m'a dit que
» cela ſe faiſoit. Arrivée à Paris j'ai demandé à voir ces extraits, on m'a répondu que M. l'Abbé n'avoit pas encore fini de les corriger, & que je les
» aurois dans quelques jours; enfin, on
» m'apporte le cahier au bout de dix
» jours; ce cahier contient quinze pièces,
» dont le premier extrait a été fait le 22
» avril paſſé : M. l'Abbé a eu le tems de
» corriger cet extrait. Quelle a été ma
» ſurpriſe en voyant qu'il n'y avoit pas
» une ſeule correction, pas un ſeul trait
» de plume! J'ai penſé qu'alors M. l'Abbé
» avoit été préſent pendant que M. le

» Brun écrivoit ces extraits sous la dictée
» de M. le Duc de Valois, & qu'alors il
» avoit rectifié les méprises des Princes.
» J'ai lu ces extraits, & j'ai été bientôt
» désabusée en voyant à chaque ligne des
» contre-sens absurdes. Alors j'ai confronté
» les extraits avec Métastase, & j'ai vu que
» d'un bout à l'autre ces extraits n'avoient
» pas le sens commun. Les noms con-
» fondus, les incidens mal compris, tous
» les événemens brouillés, &c. ainsi,
» M. l'Abbé a été dans ceci encore moins
» exact, qu'à l'égard du Journal que je
» lui demandois, & il n'a tenu nul compte
» de ce que j'avois positivement prescrit,
» & j'ai fait en quatre jours ce qu'il n'a
» pu faire en six mois; Métastase à la
» main, j'ai corrigé tous les extraits,
» c'est-à-dire, que je les ai refaits pres-
» que tous un bout à l'autre. J'ai été
» témoin une grande partie de l'été des
» leçons données par M. l'Abbé aux
» Princes, & je dirai sans détour que
» j'ai trouvé qu'il auroit dû mille fois

» réveiller leur attention ; remarquer
» qu'ils ne l'écoutoient pas, qu'ils man-
» quoient d'application, que celui qui
» ne lisoit pas, & qui doit suivre la
» leçon, ne regardoit seulement pas
» le livre, &c. jamais une seule fois
» M. l'Abbé ne les a repris de ces choses,
» il poursuit sa lecture sans remarquer
» s'il est écouté ou non. Cette manière
» de montrer, n'est pas celle qu'on
» doit avoir avec des Enfans, & ce
» n'est pas celle qu'on a avec du zèle
» & l'amour de ses devoirs. M. l'Abbé
» dira peut-être que j'étois-là, & que
» c'étoit à moi à les reprendre ; non,
» quand ce n'est pas moi qui donne la
» leçon, & sur-tout quand, pendant cette
» leçon, j'écris ou je travaille. Cepen-
» dant de tems-en-tems, leur noncha-
» lance étoit si marquée, que je les re-
» prenois, voyant d'ailleurs que M. l'Abbé
» leur passoit tout, ou plutôt ne remar-
» quoit rien. Ce qui m'a d'autant plus
» étonnée, que hors des leçons, M. l'Abbé
» avec

» point à faire. Je déclare à M. l'Abbé, » que je suis extrêmement mécontente de » cette négligence, & que je ne dois » pas tolérer son manque total d'exac- » titude ; pour les choses que je lui » avois formellement prescrites. Ne vou- » lant point d'explication ni par écrit » ni de vive voix, j'écris ceci sur le » Journal d'Education. Si M. l'Abbé eût » continué le sien, c'est sur ce dernier » Journal que j'aurois détaillé ces justes » sujets de plaintes. — Je prie M. le » Brun de lire à M. l'Abbé Guyot & » M. l'Abbé Mariottini, tout ce qui est » écrit sur ce Journal depuis le 15 (1).

Mardi, 3 Janvier 1786.

M. le Duc de Chartres a enfin rencontré, à sa grande satisfaction, le

---

(1) M. l'Abbé Mariottini m'écrivit à ce sujet des Lettres d'une telle impertinence, ces Lettres avoient été précédées de choses si ridicules que je fus forcée de l'engager à demander sa démission.

Paralytique auquel il a donné ses douze livres, en lui disant de lui envoyer les papiers qui constatent ce qu'il a été & ses malheurs. Je lui disois que nous les prendrions demain, parce que je pensois qu'il venoit tous les jours aux Tuileries; mais il m'a répondu en pleurant, qu'il n'y venoit, de la barrière des Carmes où il demeuroit, que *quand il manquoit de pain*. Cela a fait impression sur les trois Princes, & a fait le sujet de notre conversation pendant une partie du chemin.

Du Samedi, 14 Janvier.

M. le Duc de Chartres a remis au pauvre Paralytique ses papiers avec un louis, en ajoutant d'un air de bonté & de sensibilité, qu'il lui donneroit 50 écus par an, payable par mois s'il le vouloit. Le Pauvre a desiré chaque trois mois, parce que, dit-il, avec ce que Monseigneur venoit de lui donner, il avoit de quoi vivre jusques-là, & acheter du bois. Monsei-

gneur lui a dit de lui envoyer son adresse, parce qu'il se chargeoit de sa provision. Le pauvre homme ne savoit que répondre à tant de marques de bonté, & sa reconnoissance n'a pu se montrer que par des larmes dont Monseigneur a été vivement touché. Cette continuité de bontés envers cet infortuné a fait le sujet de notre conversation le reste de notre promenade dont j'ai été content. Les deux Princes partagent la satisfaction de leur Frere.

Note de Madame de Genlis.

Du Jeudi, 19 Janvier.

« Je parlerai à M. le Duc de » Montpensier sur son humeur avec ces » Messieurs qui m'afflige d'autant plus » qu'il faut qu'il soit bien dissimulé, car » je ne lui en vois pas trace dans les dix » heures de la journée qu'il passe avec » moi. Je prie aussi M. le Brun d'engager » les Princes, & sur-tout M. le Duc de

» Chartres, à mieux courir, fauter &
» marcher; je lui ai fait faire ces exer-
» cices dans le jardin, & il n'a fait aucun
» progrès. Il court toujours en mettant sa
» tête dans ses jambes; il dandine en
» marchant & il ne saute pas aussi-bien
» qu'il le pourroit : il faut avoir à cela
» grande attention à la promenade &
» marquer sur le Journal toutes les fois
» qu'il fait ces choses avec indolence. »

Du Lundi, 30 Janvier.

Il n'a pas été content de l'observation que je lui ai faite de la différence que j'apperçois, lorsque son amie lui dit quelque chose ou quand c'est nous. Il a témoigné au Paralytique son regret du retard de l'envoi du bois qu'il doit avoir aujourd'hui. Cet infortuné a paru pénétré de cette bonté, il a fait beaucoup de charités aujourd'hui, entr'autres à un Incendié qui, quand nous sommes montés en voiture, s'est jetté à genoux pour implorer ses secours. Je n'ai pas aimé cette action, & j'ai dit à Mon-

feigneur, qui en avoit paru furpris, ainfi que fes Freres, ce que j'en penfois.....

Mardi, 14 *Février.*

DANS la rue de Bourbon nous avons vu un pauvre malheureux qui venoit de tomber en foibleffe; nous nous fommes arrêtés un moment, il revenoit à lui, mais il étoit fort mal encore; les Princes en ont eu pitié, & nous avons laiffé Defroziers pour qu'on lui donnât des fecours. M. le Duc de Chartres a dit qu'on lui donnât de l'argent, fi c'étoit un pauvre. Sujet de la converfation jufqu'à Belle-Chaffe......

Vendredi, 10 *Mars* 1786.

TOUT auroit bien été fans une difcuffion entre M. le Duc de Chartres & M. l'Abbé, que j'ai prié ce dernier de détailler à Madame la Comteffe devant Monfeigneur, afin qu'elle ait la bonté de lui en parler. Voici le précis de l'affaire : Monfeigneur, après fon latin, eft allé fe chauffer;

M. l'Abbé, après quelques momens, l'a prié de se mettre à sa place; il l'a répété à différentes fois; Monseigneur, au lieu de s'y rendre, va voir ses oiseaux. Nouvelles prières de M. l'Abbé; Monseigneur s'y rend enfin, mais en se parlant à lui-même, il dit: *c'est entêtement de M. l'Abbé.* Quelques observations de sa part qui étant sans succès, l'engagent à cesser pour ne pas trop diminuer les leçons; après, M. l'Abbé me rend compte de tout ceci; nous essayons de faire sentir à Monseigneur l'injustice de ce qu'il a avancé. Il convient qu'il a eu tort de le dire, qu'il en est fâché, mais qu'il n'en est pas moins convaincu que c'est entêtement de la part de M. l'Abbé, & qu'à présent *nos deux têtes étoient montées* (1). J'ai conclu à cesser

(1) Depuis l'âge de 17 ans j'ai toujours été entourée d'Enfans; car, à peine ai-je été mariée que j'ai pris pour élève une petite paysanne que j'ai gardée plusieurs années; j'ai eu jusqu'ici, successivement sous ma direction, seize Enfans, &, dans ce grand nombre, il ne s'en est

tout-à-fait, & à faire Madame la Comtesse juge de tout ceci.

Mercredi, 29 Mars.

AU MOMENT de partir pour Belle-Chasse, à onze heures trois quarts, M. le Duc de Chartres a apperçu dans le vestibule le vieux Invalide pour lequel il a remis un Mémoire à son amie. Il m'a dit tout bas qu'en attendant qu'il en eût parlé à son Papa, ce pauvre Officier souffroit, & qu'il voudroit lui donner douze livres, je les lui ai remis & il les lui a donné avec sensibilité & bonté. Je l'en ai loué, & je me suis promis d'en rendre compte à Madame la Comtesse ; ce que j'ai fait après le dîner.

---

pas trouvé un seul qui m'ait fait une réponse impertinente. Quand on aime véritablement les Enfans, qu'on les connoît bien, qu'on n'a avec eux, ni sécheresse, ni pédanterie, qu'on leur montre de la justice, de la tendresse & de la fermeté, on les trouvera toujours dociles, respectueux & reconnoissans.

T 4

Note de Madame de Genlis.

Jeudi, 24 Août.

« M. LE DUC d'Orléans étoit ce matin
» chez moi; M. le Comte de Beaujolois
» lui a conté que son Frere étoit tombé
» & qu'un Chirurgien lui avoit mis une
» compresse, & Monseigneur a fait ap-
» peller M. le Duc de Montpensier qui
» lui a conté le fait, en disant qu'il n'y
» avoit pas même d'entamure, & Mon-
» seigneur l'a grondé de s'être laissé
» panser pour une bagatelle semblable,
» en disant qu'on met ces compresses à
» la tête, parce que les coups y sont
» dangereux; mais qu'ailleurs à moins
» d'avoir une vraie plaie, un homme ne
» doit pas souffrir qu'on le panse, &
» que c'est montrer une délicatesse ridi-
» cule. — Monseigneur de plus m'a or-
» donné de dire à M. le Brun qu'il ne
» doit plus permettre à l'avenir ces *tâtil-*
» *lonnages* de Chirurgiens, parce que

» cela donneroit à ses Enfans une mol-
» lesse très-méprisable (1). . . . . .

(1) Entre tous les vices d'éducation des Princes, un des plus remarquables parmi nous étoit la mollesse avec laquelle on les élevoit, & la pusillanimité & la bassesse des petits soins qu'on leur prodiguoit; quand on m'a remis ceux que j'ai élevés, ils avoient l'habitude de porter en hiver des gillets, des doubles paires de bas, des gands, manchons, &c. ils couchoient dans du duvet; ils étoient enveloppés la nuit de rideaux bien fermés; l'aîné qui avoit huit ans, ne descendoit jamais un escalier sans s'appuyer sur le bras d'une ou deux personnes; il ne pouvoit pas se faire une égratignure sans que toute la faculté du Palais-Royal fût appellée; on obligeoit des Domestiques de ces Enfans à leur rendre les services les plus vils, à les chausser, à les déchausser, &c. pour un rhume, pour une légere incommodité, ces Domestiques passoient sans cesse les nuits, &c. &c. Quelles ames, quel courage peuvent avoir des Enfans élevés ainsi! C'étoit bien pis pour les Enfans de la Famille Royale, & sur-tout pour M. le Dauphin qui, jusqu'ici, n'a pu aller à la promenade hors de Paris sans être suivi d'un Médecin.

Vendredi, 25. Août.

J'AI LU les deux Notes de Madame la Marquiſe (1). Je la remercie de l'une & de l'autre. Par la première, je vois qu'elle eſt contente de la manière dont nous employons nos matinées; par la ſeconde, elle me met à l'aiſe, pour refuſer des petits ſoins de Chirurgiens que nous n'aimons pas plus qu'elle, & que je n'aurois pas ſouffert hier, ſi j'avois ſuivi mes idées. Les Princes le ſavent bien, je m'en ſuis expliqué plus d'une fois: que Madame la Marquiſe ait toujours la bonté de me faire ſes obſervations ſur les comptes que je lui rends, je les recevrai avec reconnoiſſance, & en m'y conformant à la lettre, comme je veux toujours le faire, je ſerai ſûr de ne jamais m'égarer.

(1) Je venois de changer de nom, & de prendre celui de Sillery.

Note de Madame de Sillery.

« Je n'ai, dans aucun tems, manqué de
» faire les observations que j'ai cru né-
» cessaires, comme ce Journal le prouve.
» M. le Brun doit aussi me consulter
» sur les choses qu'il n'approuve pas ;
» s'il m'avoit dit, par exemple, que les
» Chirurgiens avoient des petits soins
» qu'il n'aimoit pas, je l'aurois mis *à*
» *l'aise* là-dessus beaucoup plutôt. »

Note de Madame de Sillery.

« J'ai demamdé à M. le Duc de Chartres
» si M. le Brun l'avoit aidé dans quel-
» ques-uns de ses extraits (1). Il m'a ré-

(1) Des extraits de pièces de Théatre, d'après les représentations. Il étoit d'usage dans les éducations de Princes, de ne les point mener habituellemeut à la Comédie ; seulement dans le tems du carnaval, on les menoit à des Spectacles de la foire ou à la Comédie françoise, assister à une représentation de *Dom Japhet d'Arménie* ou *du Roi de Cocagne*. Je fus très-

» pondu que non, & à quatre reprises.
» A la même question faite à M. le Duc
» de Montpensier, il m'a répondu sur-
» le-champ : *M. le Brun m'a beaucoup*
» *aidé dans l'extrait de Virginie.* Un mo-
» ment après M. le Duc de Chartres
» est revenu de lui-même, me dire
» en pleurant qu'il m'avoit menti, & que
» M. le Brun l'avoit aidé aussi. Je n'avois
» nul besoin de cet aveu pour en être
» sûre. Ils ont fait des extraits exacts
» d'après les lectures ; parce que j'y cap-

---

blâmée par les gens austeres de les conduire à la Comédie françoise pendant l'hiver, à-peu-près tout les huit ou dix jours, voir représenter nos plus belles pièces dramatiques ; ils ont ainsi vu jouer successivement toutes les bonnes pièces du répertoire de la Comédie françoise. J'exigeois que le lendemain matin ils dictassent tour-à-tour à M. le Brun, l'extrait des pièces qu'ils avoient vues la veille, & j'étois convenue avec M. le Brun qu'il ne les aideroit pas dans ces extraits que l'on m'apportoit & que je corrigeois.

» tive leur attention ; mais cela est im-
» possible aux représentations où mille
» choses leur causent des distractions,
» aussi d'eux-mêmes ne feront-ils de
» long-tems un extrait exact de cette
» manière. J'avois, comme le prouve ce
» Journal, demandé positivement à M. le
» Brun de ne jamais les aider *d'un seul*
» *mot*, il me l'avoit promis ; il y a man-
» qué, comme le prouve encore ce Jour-
» nal, & m'avoit promis de nouveau
» de ne jamais les aider *d'un seul mot*,
» & voilà encore que M. le Brun man-
» que à cet engagement. Il en résulte
» qu'il donne aux Princes l'exemple de
» compter pour rien mes ordres les plus
» positifs, & que de plus, il les expose
» à mentir, ce qui vient d'arriver. Je
» ne ferai point de réflexions là-dessus ;
» elles se présentent d'elles-mêmes. Je
» dirai seulement que je suis très-décidée
» à ne rien souffrir de semblable à l'a-
» venir, & que si quelque chose de ce
» genre arrive encore une fois, je pren-

» drai des moyens certains pour qu'elle » n'arrive plus. »

Mardi, 29 Août.

J'ai été on ne peut pas plus peiné de la Note de Madame la Marquise, sur-tout d'y avoir donné lieu. Je ne me mettrai certainement jamais dans le cas de mériter des reproches sembables. Je l'ai dit aux Princes, en convenant franchement de mon tort, c'est peut-être le moyen de le réparer (1).

Note de Madame de Sillery.
Du Samedi, 28 Octobre.

« Depuis long-tems je remarque un » très-grand changement dans le carac- » tère de M. le Duc de Chartres. Cepen- » dant ce qui me rassuroit, étoit ma con- » fiance en ces Messieurs, & sur-tout

---

(1.) Il falloit bien convenir *franchement* d'un tort aussi positivement prouvé ; mais on n'avoit de la *franchise* que dans des cas semblables.

» l'air de satisfaction de M. l'Abbé Guyot; » le compte rendu de ce dernier sur le » Journal, & l'air d'amitié de M. l'Ab- » bé pour M. le Duc de Chartres, qui » n'étoit pas celui des deux Princes qu'il » aimoit le mieux, il y a deux ans, je » voyois, ainsi que tout le monde l'a re- » marqué, M. l'Abbé depuis quelque » tems le caresser, lui prendre les mains, » me répéter sans cesse qu'il étoit *bon*, » *essentiellement bon*, & j'étois tranquille. » Enfin j'ai convaincu M. le Duc de » Chartres d'un comérage & d'une tra- » casserie dont Madame Hennegui étoit » l'objet. En présence de M. le Duc de » Montpensier, j'ai dit à M. le Duc de » Chartres sur ce fait tout ce que j'ai » cru propre à lui inspirer une juste » horreur de tout ce qui peut res- » sembler à la fausseté. A la fin de » ce discours il s'est tout-à-coup » jetté à mes genoux, en s'écriant: » *je sais que l'on me perd, je vais tout* » *réparer par ma sincérité, & je vais*

» *vous apprendre des choses bien plus*
» *condamnables dont vous ne vous doutez*
» *pas*. L'excès de mon saisissement & de
» ma surprise ne m'a pas permis de ré-
» pliquer un mot. Alors Monseigneur
» fondant toujours en larmes, & tou-
» jours en présence de M. son Frere,
» m'a fait les étranges aveux qu'on va
» lire. Je les ai ensuite écrit sous sa dic-
» tée, avec l'exactitude la plus scrupu-
» leuse; les voici :

« Monseigneur a déclaré que depuis
» environ dix-huit mois, il avoit com-
» mencé à se plaindre de moi, quand je
» l'avois grondé à M. l'Abbé Guyot;
» que ce dernier loin de lui imposer
» silence, l'avoit encouragé à se plaindre,
» en convenant que j'avois tort; que
» j'avois *une vivacité qui me faisoit faire*
» *mille folies*, &c. que bien-tôt M. l'Ab-
» bé s'étoit permis de dire du mal de
» moi très-ouvertement, ce qui avoit
» toujours été en augmentant jusqu'à ce
» jour; ce qui s'étoit constamment passé
» aux

» aux leçons de latin, toujours en pré-
» sence de M. le Duc de Montpensier,
» qui jamais n'avoit voulu prendre la
» plus légere part à ces entretiens, &
» n'avoit jamais rompu son profond
» silence que pour dire : *allons donc ;*
» *prenons donc notre leçon.* M. le Duc
» de Chartres a ajouté que toutes les le-
» çons se passoient ainsi à dire du mal
» de moi & de tout ce qui m'entoure ;
» que sur les trois quarts-d'heure de
» latin, on n'en étudioit pas un quart-
» d'heure ; que lui, M. le Duc de Char-
» tres n'y avoit mis à ce quart-d'heure
» nulle espèce d'application, & qu'aussi
» il ne savoit pas un mot de cette Langue.
» J'ai enfin demandé quel mal M. l'Ab-
» bé pouvoit dire de moi ; en voici les
» principaux traits : que j'ai de l'esprit,
» mais que je suis fort loin d'en avoir
» autant que je le crois, que M. Bon-
» nard en avoit infiniment plus que moi ;
» que j'ai un orgueil inoui, que je
» n'aime que la flatterie & les flateurs ;

» que M. & Madame ont été éblouis
» de mes ouvrages, mais qu'il y a dans
» ces ouvrages une infinité de choses que
» je ne pense point. Que je ne fais mon
» Journal particulier avec tant de soin que
» parce que Monseigneur & Madame
» le lisent ; que je ne vis dans la soli-
» tude, & ne vois que ma famille &
» mes Elèves que parce que je suis haïe,
» & que personne ne voudroit venir
» chez moi ; que j'ai eu & que j'ai de
» très - grands torts avec M. l'Abbé, en-
» tr'autres de vouloir tout faire & d'em-
» piéter sur ses fonctions ; qu'il n'est pas
» vrai que les soins que je rends aux
» Princes soient totalement désintéressés,
» que j'ai pour cela des appointemens ;
» qu'il n'est pas plus vrai que j'aye le
» projet de renoncer au monde & de me
» retirer pour toujours loin de Paris,
» quand les éducations seront finies ; que
» ces discours sont des artifices, & que
» je resterai. Que Madame la Duchesse
» d'Orléans n'a point en moi de véri-

» table confiance, qu'elle ne feint d'en
» avoir que pour avoir la paix, que
» M. l'Abbé en outre a dit beaucoup de
» mal de tout ce qui m'appartient; qu'en-
» fin M. l'Abbé critiquoit tout ce que
» je fais & me blâmoit en tout (1). M. le

(1) Il eſt bon de ſavoir que, ſur-tout depuis quatre ou cinq mois, nous vivions, M. l'Abbé & moi, dans une grande intimité; je ſavois bien au fond de l'ame qu'il avoit toujours de la jalouſie, & que le ſuccès de l'éducation lui cauſoit une forte de dépit que ſa raiſon ne pouvoit ſurmonter; mais j'étois perſuadée qu'il avoit ceſſé de me haïr; je l'eſtimois & j'avois la plus grande confiance en ſon honnêteté, au point que je ne pouvois croire mes amis qui me répétoient que je devois m'en défier, & qu'il me déchiroit toujours dans le monde. Il eſt vrai que, de ſon côté, M. l'Abbé faiſoit tout ce qui pouvoit m'abuſer à cet égard : il me prodiguoit les proteſtations d'amitié, & preſque toujours avec une expreſſion qui alloit juſqu'à l'attendriſſement; il ne me louoit jamais ſur les choſes relatives à l'éducation, mais d'ailleurs ſes éloges étoient exceſſifs; j'en voyois toute l'exagération; mais je ne pouvois me perſuader, qu'après un

» Duc de Chartres m'a fait toutes ces dé-
» clarations, en fondant en larmes en pré-
» sence de son Frere qui, à chaque chose,
» répétoit en pleurant : *cela est vrai*, *rien*
» *n'est plus vrai*. Je prie M. l'Abbé de
» répondre sur-le-champ sur ce Journal
» à tout ceci. Il n'y a pas besoin pour
» cela ni de tems ni de réflexion. J'exige
» (& je crois que j'en ai le droit) une
» réponse claire, positive, prompte, ar-
» ticle par article, & par écrit sur ce Jour-
» nal que M. le Brun attendra & me

---

tel langage, tenu devant tant de témoins, il pût se permettre de dire du mal de moi dans le monde. Deux jours avant celui que M. de Chartres me fit ces étranges aveux, M. l'Abbé lut tout haut chez moi, en présence de huit personnes, un petit conte de sa composition, & dont j'étois *l'héroïne*. M. l'Abbé vantoit dans ce petit ouvrage, *ma bonté*, *ma sensibilité*; il me comparoit à *une fée bienfaisante*, *&c.* & le matin du jour où M. l'Abbé nous faisoit cette lecture, il disoit à mes Elèves que je suis *orgueilleuse*, *fausse* & *haïssable*. J'ai gardé ce conte qui est écrit de la main de l'Auteur.

» rapportera. J'ai écrit ceci en moins » d'une demi-heure, il n'en faut pas » plus pour me répondre. Je dois ajou- » ter sur ce Journal que les deux Princes » ont aussi déclaré que jamais ces entre- » tiens n'ont eu lieu en présence de M. le » Brun, *parce qu'on n'auroit osé dire ces* » *choses devant lui*, & que c'est pour- » quoi on choisissoit le tems du Latin, » parce que M. le Brun n'y étoit jamais. » Je dois ajouter encore une très-grande » vérité, & dont j'ai les deux témoins » qui m'ont dicté ceci; c'est que jamais » je n'ai parlé de ces Messieurs à mes » Elèves que pour faire l'éloge de leur » bon cœur, de leur parfaite probité, » & pour exhorter les Princes à leur don- » ner leur confiance, & à leur conserver » la plus tendre amitié & la plus vive » reconnoissance, & qu'enfin jamais je n'ai » fait la moindre question à ces Enfans » sur ce qui se passoit entre eux & ces » Messieurs, pour deux raisons: la pre- » mière, parce que je me croyois cer-

» taine de tout ſavoir juſqu'au moindre
» mot, par le Journal ; & la ſeconde
» parce qu'en queſtionnant, j'aurois craint
» que les Enfans n'imaginaſſent que je
» manquois de confiance en ces Meſ-
» ſieurs. Les Princes viennent de relire
» ce papier & deſirent le ſigner comme
» le témoignage le plus exact & le plus
» vrai de ce qui s'eſt paſſé. *Signés*, LE DUC
» DE CHARTRES, & LE DUC DE MONTPEN-
» SIER (1). »

Samedi, 2 heures après midi.

« APRÈS avoir écrit ce qu'on vient de
» lire, j'ai réfléchi que ſi j'envoyois ce
» détail à M. l'Abbé, il ſentiroit bien
» qu'il n'y a point d'excuſe à donner &
» refuſeroit de répondre, & peut-être
» de convenir qu'on eût fait mention
» de moi ; c'eſt pourquoi j'ai écrit ſim-

(1) Je n'envoyai point à M. l'Abbé Guyot ce long article, pour des raiſons qu'on va lire. Je l'avois écrit ſur le Journal de M. le Brun,

» plement la Note jointe à ce Journal (1).
» M. l'Abbé me répond par écrit (2) &
» convient formellement de deux chofes,
» les feules qui m'importent dans fa
» bouche. 1.° Qu'il eft vrai que de-
» puis très-long-tems M. le Duc de

& je ne lui remis ce cahier que le lendemain. Je me contentai, pour le moment, d'écrire fur une feuille détachée à M. l'Abbé Guyot, comme je l'explique ci-deffus.

(1) Cette Note, comme je l'ai dit, étoit fur une feuille détachée; je me contentois d'y déclarer que M. de Chartres m'avoit avoué, que depuis dix-huit mois, fes leçons de latin fe paffoient à fe plaindre de moi. Sans témoigner un grand reffentiment, je me bornois à demander à M. l'Abbé comment il étoit poffible qu'il eût écouté ces plaintes, & pourquoi il ne m'en avoit pas avertie, foit de vive voix, foit par le Journal, & j'exigeois une prompte réponfe. Au ton du billet, M. l'Abbé put penfer que M. de Chartres ne m'avoit pas tout dit; il fe flatta que le mal n'étoit pas fans remède, & il me répondit comme on va voir.

(2) Dans un billet écrit de fa main, & que j'ai précieufement confervé.

» Chartres paſſe une partie des leçons
» de latin à ſe plaindre de moi & à dire
» du mal de moi. 2.° Que M. l'Abbé ne
» m'en a point averti, *parce qu'il n'en*
» *a pas trouvé l'occaſion*, & qu'il n'en a
» rien dit à M. le Brun, parce qu'il ne
» vouloit pas *qu'une telle choſe fût conſignée*
» *ſur le Journal*; M. l'Abbé, de ſon aveu, la
» jugeoit donc de la plus grande impor-
» tance? En cela il avoit raiſon. Mais
» alors comment perſuadera - t - il que,
» depuis 18 mois que cela dure, & quand
» cela ne ſeroit que depuis ſix, il n'ait
» pas trouvé *l'occaſion* de m'en avertir?
» Il me voit tous les jours; qui l'em-
» pêchoit de me dire qu'il avoit une choſe
» *importante* à m'apprendre ſur M. le
» Duc de Chartres. Perſuadera - t - il qu'à
» ce ſeul mot, je n'euſſe pas été très-
» empreſſée de l'écouter? D'ailleurs, qui
» l'empêchoit de m'écrire? Il m'a écrit,
» il y a un mois, huit pages ſur des mi-
» ſeres, & ne me dit pas un mot de cela.
» Comment perſuadera - t - il enfin qu'il

» n'ait pas pu impofer filence là-deffus
» fur-le-champ dès la première fois à
» M. le Duc de Chartres, cet Enfant fi
» docile; pourquoi cet Enfant n'a-t-il
» jamais ofé dire rien de femblable à
» M. le Brun? Parce que, dit cet En-
» fant, M. le Brun ne l'auroit pas souf-
» fert; comment pouvoit-il répéter tous
» les jours devant cet Enfant, *qu'il eft
» bon, effentiellement bon*, & redoubler
» de careffes pour lui, lui montrer mille
» fois plus d'amitié que jamais, & rendre
» toujours de lui un compte fi favorable
» fur le Journal (1)? Oui, cet Enfant
» eft bon, l'aveu qu'il m'a fait de lui-
» même le prouve, & je réponds qu'il
» fera *véritablement, effentiellement bon*;
» mais tous les efforts de M. le Brun

(1) M. l'Abbé chaque jour rendoit compte fur le Journal de fa leçon de latin, & depuis l'époque où toutes ces leçons fe paffoient à dire du mal de moi, ce Journal répète prefque conftamment ce jugement: *bonne leçon de latin, excellente leçon*, &c.

» & les miens eussent été vains, si la
» sincérité & ses remords ne m'eussent en-
» fin fait connoître la vérité. Maintenant
» je n'ai plus rien à demander à M. l'Ab-
» bé; comment pourroit-il convenir
» des faits horribles qui sont sur ce Jour-
» nal? Il a fait les seuls aveux qu'il étoit
» possible de lui arracher. Il suffit, Mon-
» seigneur & Madame décideront du
» reste. En attendant, je lui signifie de
» leur part & d'après leurs ordres pré-
» cis & positifs, qu'ils lui interdisent
» de paroître chez leurs Enfans jusqu'à
» nouvel ordre, & défense expresse, soit
» de mettre les pieds chez eux, soit
» de leur écrire. M. le Brun est chargé
» d'y veiller. M. l'Abbé peut s'épargner
» la peine de m'écrire, je lui renverrois
» ses lettres sans les ouvrir. Désormais
» c'est à Monseigneur & à Madame qu'il
» doit s'adresser. Monseigneur reviendra
» Lundi & lui parlera sur-le-champ. »

Réflexions sur la réponse de M. l'Abbé dont l'original restera dans ce Journal (1).

Ils (les Princes) m'ont dit souvent qu'il avoit été question de moi à Belle-Chasse, à Livri, que j'étois bien critiquée, bien blâmée, que je n'étois pas aimée (2).

« Fausse récrimination & mensonges » joints à beaucoup d'absurdités. M. le » Duc de Montpensier n'a jamais rien » dit; son Frere, dès le premier moment » & toujours, lui a rendu cette justice. 2.° » si les Enfans ou un des Enfans disoit » cela, M. l'Abbé le croyoit ou ne le » croyoit pas; s'il le croyoit, comment » en présence de tout le monde me mon- » troit-il une amitié si vive? Comment » pouvoit-il, en présence de M. le Brun

---

(1) Et y est toujours.

(2) Tout ce qui est écrit en lettres Italiques est de M. l'Abbé. Les passages marqués par des guillemets sont mes réflexions.

» & de cinq ou ſix autres Perſonnes à
» Livri, verſer des larmes en me parlant
» de ſon attachement, & en me diſant
» les choſes du monde les plus affec-
» tueuſes? S'il ne le croyoit pas, com-
» ment n'accabloit-il pas l'Enfant des
» plus terribles reproches ſur un men-
» ſonge & une noirceur de cette eſpèce?
» comment pouvoit-il au contraire re-
» doubler de careſſe pour lui, & louer
» en toute occaſion & tous les jours,
» ſon extrême bonté & ſon caractère?
» Dans tous les cas, comment ne m'inſ-
» truiſoit-il pas d'une ſemblable choſe;
» c'étoit un devoir indiſpenſable pour
» lui. Il n'eſt reſté aux Princes, lorſque
» j'en fus chargée, qu'à cette condition
» expreſſe dont il a donné ſa parole
» d'honneur, & de vive voix & par
» écrit: *qu'il ne me diſſimuleroit rien de*
» *ce qui les concerne; qu'il m'inſtruiroit*
» *avec ſcrupule & la plus minutieuſe exac-*
» *titude de tout ce que feroient & diroient*
» *les Princes en mon abſence*, & c'eſt

» même uniquement l'objet de ce Jour- » nal, & pourquoi j'ai voulu qu'on le » fît. »

J'ai conſtamment dit à M. le Duc de Chartres qu'il ne devoit pas me faire de pareils rapports.

« *Conſtamment* ſuppoſe beaucoup de » récidives, & certainement un ſeul mot » dit avec ſincérité, dès la première fois, » eût ſuffi pour toujours. De *pareils rap-* » *ports.* Rapport ſuppoſe que la choſe » dite eſt véritable & qu'on la croit telle, » & il falloit dire que de toutes manières » j'étois incapable de dire du mal d'un » des Inſtituteurs de mes Elèves, ce qu'on » pouvoit très-facilement démontrer en » diſant la vérité; c'eſt que Monſeigneur » & Madame ne conſerveroient pas au- » près de leurs Enfans, un homme que » je n'eſtimerois pas. Il falloit ſoutenir » que l'Enfant avoit mal compris, mal » entendu, & qu'on étoit certain de » mon amitié, puiſque j'en donnois des » preuves dans toutes les occaſions,

Que cela (ces rapports) étoit indigne de lui, que je faisois de mon mieux pour plaire & pour contenter, que j'étois parfaitement tranquille sur le succès, que je le desirois de tout mon cœur; mais que je me consolerois toujours par le témoignage de ma conscience, qu'il falloit toujours se ménager pour son bonheur.

« Qui ne sent dans ces phrases en-
» tortillées & traînantes, le mortel em-
» barras de la fausseté convaincue qui
» veut nier, en adoucissant artificieuse-
» ment ce qu'on lui impute? Qui ne
» voit dans ces tournures alambiquées
» des plaintes très-formelles, des cri-
» tiques très-claires? *Je me consolerois*
» *toujours par le témoignage de ma Con-*
» *science*, n'est-ce pas dire qu'on aura
» besoin de *consolation*, & que le *succès*
» n'est rien moins que certain? N'est-
» ce pas insinuer que je m'y prends mal,
» que je ne me conduis pas de la manière
» qui pourroit inspirer une parfaite con-
» fiance? Etoit-ce avec de tels verbiages

» & de telles insinuations qu'on devoit » répondre à un Enfant qui *faisoit une* » *chose indigne de lui.* Cette seule phrase » n'eût-elle pas mieux valu ; *je dois* » *l'instruire de tous vos discours, j'en ai* » *donné ma parole, & je le dois par sa* » *place & la mienne, le mot qui vous est* » *échappé sera sur le Journal, & tout ce que* » *vous ajouterez y sera de même.* Je ne » crois pas que cela dit, il y eût eu plu» sieurs entretiens sur ce sujet, & que » même le premier entretien eût été » long. »

Quand il a été question du peu de fonctions qui m'ont été laissées & sur lesquelles M. le Duc de Chartres plaisantoit.

« Plaisantoit ! comment donc on l'avoit » mis sur tout cela assez à son aise pour » qu'il se permît de *plaisanter* ! Il est à » croire qu'une aisance qui va jusqu'à » la gaîté, jusqu'aux plaisanteries, n'a ja» mais été sévèrement réprimée, & » M. l'Abbé qui le voyoit *plaisanter* à » mes dépens ou à ceux de M. l'Abbé,

» car cela n'est pas bien expliqué, M. l'Ab-
» bé répétoit toujours l'éloge de la *can-
» deur*, de la *bonté* de cet Enfant ? »

Plaisantoit, en me disant qu'on étoit persuadé que je ne savois pas m'y bien prendre. J'ai dit constamment.

« Toujours *constamment*, ainsi, ces *plai-
» santeries* ont été souvent répétées. »

Constamment, que je le priois d'engager son Amie à me le dire.

« Voilà une singulière commis-
» sion. On s'attend à une verte répri-
» mande, point du tout ; c'est une douce
» *prière* & un message fort étrange, &
» qui ne peut être assurément qu'une
» moquerie de moi très-formelle. »

A me le dire, parce que je ferois mon profit de ses censures, si elles étoient justes, ou que je me justifierois, si elles ne l'étoient point.

« Ceci peut, à juste titre, s'appeller
» *une moquerie de Tartufe* : l'hypocrite
» humilité de l'expression ne cache nul-
» lement l'ironie. Enfin on voit, par ces
» longs discours, que la confiance mu-

» tuelle s'établiſſoit ; on cauſoit, on diſ-
» ſertoit paiſiblement. M. l'Abbé ne ſe
» montre, ni ſévere, ni ennemi de la
» converſation, & répète *conſtamment*
» de très-longues phraſes ; il a l'air de
» croire tout ce qu'on lui dit, & quand
» on lui parle *de mes cenſures*, il aſſure
» qu'il deſire que je lui en parle, *afin d'en*
» *faire ſon profit* ou de *ſe juſtifier ſi elles*
» *ne ſont point juſtes*, & il veut appa-
» remment que je devine ce deſir, puiſ-
» qu'il s'obſtine à me tout cacher avec
» le plus grand ſoin. »

En tout, je crois avoir montré dans cette circonſtance très-critique.

« *Très critique!* en quoi donc ? Elle » étoit fort commune avec de la droi-» ture. »

Très-critique! juſtice pour Madame la Marquiſe, modération infinie dans tout ce qui a eu rapport à moi, & j'en aurois inſ-truit ſur-le-champ, ſi la liberté de parler & l'occaſion m'euſſent été données.

« Voilà un comble de ſtupidité qui

» n'a point d'exemple, comment à Livri, » en dînant & soupant tous les jours avec » M. l'Abbé ; à Paris, y dînant cinq fois » la semaine, il n'a pas eu *l'occasion* de » me parler, ni la *liberté* ? Il est vrai que » sur tout ce qui a rapport à l'éducation, » j'ai exigé que l'on *écrivît*, & je me suis » fort bien trouvée de cette méthode ; » mais je n'ai point poussé ce principe » jusqu'au ridicule. Je n'y ai tenu fer- » mement que lorsqu'il y a eu des dis- » cussions entre ces Messieurs & moi ; » d'ailleurs j'ai mille fois causé avec eux » sur les Enfans, & entendu de vive voix, » des comptes rendus relatifs à eux, à » leurs discours & à leur conduite, comme » ce Journal le témoigne souvent par » cette phrase : *je ne détaille point telle* » *chose, parce que j'en ai rendu compte de* » *vive voix à Madame de Genlis. Il m'au-* » *roit instruit sur-le-champ* ; & 18 mois » se sont écoulés, sans qu'il m'ait dit un » mot de cela. Tandis qu'au contraire, » il redoubloit chaque jour ses éloges

» de M. le Duc de Chartres, & il m'a vu » très-souvent en particulier, m'a tiré à » part mille fois, pour me parler de ses » affaires, de son Frere, &c. & il m'a » écrit cent Lettres toutes énormément » longues, sans me dire un seul mot » d'une chose de cette importance. »

Ce n'est que depuis l'hiver dernier; & à-peu-près dans le Carême que M. le Duc de Chartres s'est plaint à moi de la manière dont son Amie le traitoit. Dans les commencemens, je lui ai dit qu'il ne devoit point en être affecté.

« *Dans les commencemens*, est très- » remarquable, en ce que M. l'Abbé en » reste là & ne dit point comment il a » parlé sur la fin; *qu'il ne devoit point* » *en être affecté*, ne peut s'expliquer qu'en » mauvaise part. Il faut être *très-affecté*, » très-affligé d'être grondé justement; » on ne se corrige point sans cela, on ne » peut dire à quelqu'un qu'il ne doit pas » être *affecté* que lorsque le sujet de » son chagrin n'a pas le sens commun. »

Que les expressions vives dont elle se servoit, ne supposoient pas qu'elle fût persuadée qu'il eût des mauvaises qualités.

« Que signifie ce verbiage, sinon » qu'il ne faut pas faire attention à mes » réprimandes, parce que je ne sais ce » que je dis. »

Mais le zèle de son Amie pour son bien & pour son intérêt, qu'il ne dépendoit que de lui de faire cesser, ce qui le mortifioit si sensiblement, en mettant tous ses soins à bien remplir ses devoirs, & qu'il devoit redoubler d'attention, à mesure qu'il étoit plus sensible à la manière dont il étoit traité.

« Voilà comme M. l'Abbé, même » en croyant littéralement ce qu'il dit, » repoussoit les plaintes qu'on lui faisoit » de moi ; *dans les commencemens !* cette » douce manière étoit assurément très - » encourageante. Malgré sa fausseté qui » perce à chaque mot dans sa réponse, » il n'ose pourtant pas dire une seule » fois, qu'il ait dit que *j'étois juste*, que

» mes réprimandes *étoient fondées*, que » *j'avois de la justice*; s'il avoit seulement » dit cela dans une seule occasion, man- » queroit-il de s'en vanter? Il n'ose même » pas dire qu'il ait dit à M. le Duc de » Chartres, *qu'il avoit tort*, qu'il devoit » être persuadé *qu'il avoit tort*, lorsque » je le grondois. »

Je lui ai dit souvent que je ne voulois pas entendre ses plaintes, & que je les ferois mettre dans le Journal s'il les continuoit.

« Si M. l'Abbé a dit cela *souvent*, il » a donc aussi manqué *souvent* de parole. » Quel exemple de toutes manières ne » donnoit-il pas aux Princes! »

Il y a eu des leçons où elles se prolongeoient long-tems.

« L'aveu est remarquable. »

Et je ne les ai fait cesser qu'en le menaçant de les faire mettre dans le Journal. Je n'ai pas cru devoir prendre ce parti, parce que j'ai cru qu'il ne falloit pas constater ces plaintes dans un Journal.

« Oui : dans le Journal de Paris; mais

» dans celui-ci, cela se pouvoit d'autant
» mieux qu'il n'est fait que pour cela.
» D'ailleurs, si toute espèce de Journal
» répugnoit à M. l'Abbé, pourquoi ne
» m'écrivoit-il pas une lettre? »

Et ce n'est certainement pas pour m'en entretenir, pour les exciter, mais par un pur égard d'honnêteté que je n'ai pas pris ce parti.

« Cela veut dire que ces plaintes étoient
» si graves contre moi, & m'auroient
» fait tant de tort que M. l'Abbé, par
» intérêt pour moi, n'a pas voulu qu'elles
» fussent dans ce Journal. L'honnêteté,
» la franchise & la bonne foi de toute
» cette conduite sont très-frappantes. »

Dans tout ce qui s'est passé à cet égard.

« Ici finit la réponse; la dernière phrase
» paroît supposer une continuation qui
» manque; voilà tout ce que M. l'Abbé
» a donné à M. le Brun; mais il étoit
» si troublé qu'il est assez simple qu'il se
» soit trouvé là au bout de ses raisons.
» « Il résulte de cet écrit insidieux, évi-

» demment imposteur dans les détails,
» que, malgré son hypocrisie & sa fausseté, M. l'Abbé, vivement pressé de
» répondre sur-le-champ, & ne sachant
» pas encore que je fusse informée de
» tous les détails, a fait cet aveu décisif;
» qu'il est vrai que, depuis dix-huit
» mois, les leçons de latin se passent en
» plaintes contre moi. Sa place, la mienne,
» sa parole d'honneur, son devoir le plus
» indispensable, l'obligeoient à m'en
» rendre compte sur-le-champ. Il ne
» m'en a jamais dit un mot, & il a redoublé de caresses & d'éloges, justement
» depuis cette époque, pour M. le Duc
» de Chartres (1), & lui, Précepteur &
» Prêtre, il a laissé faire à cet Enfant sa
» première Communion dans cette disposition, sans exiger qu'il réparât envers
» moi. Voilà des faits incontestables,
» écrits de sa propre main. A quoi lui sert

(1) Et le compte rendu sur le Journal des Leçons de latin a, pendant tout ce tems, été très-favorable.

» après cela, de nier que ce soit lui qui » ait excité les plaintes de l'Enfant, & » envénimé son esprit; la manière même » dont il le nie le prouve. M. l'Abbé » m'a toujours haïe, enviée; il s'est con- » traint long-tems avec les Enfans, & » n'a osé commencer à s'ouvrir à eux » que lorsqu'il a eu une Abbaye de douze » mille livres de rentes, il couroit avant » de trop grands risques. Il pouvoit, d'un » seul mot, imposer un silence éternel, » & il avoue que cela a duré plus d'un » an, & ce Journal rend généralement un » compte favorable des leçons de latin » depuis cette époque, & sur-tout de- » puis six mois. Voilà, je crois, des preuves » aussi complettes qu'on les puisse de- » sirer, de la méchanceté de cet homme, » aussi borné que méprisable (1). Mon

(1) L'absurdité de cette conduite est en effet inconcevable; mais M. l'Abbé sachant que jamais je ne questionnois les Enfans sur ce que leur disoient ces Messieurs; sachant que j'étois dans une parfaite sécurité, & que je croyois

» premier mouvement, & j'y ai persisté
» deux jours, a été de demander grace
» pour lui à Monseigneur & à Madame;
» mais ils ont trouvé que ce seroit donner
» un pernicieux exemple à leurs Enfans
» que de ménager tant d'hypocrisie &
» de noirceur, & je trouve cette réflexion
» si juste que je suis très-fâchée de ne
» l'avoir pas fait d'abord. Ce Journal
» prouve que j'aurois dû, avec moins
» de crédulité, m'attendre à ce que
» j'éprouve aujourd'hui de M. l'Abbé
» Guyot; on y verra de lui mille traits
» de sa haine & de son envie contre moi,
» ainsi que de sa mauvaise foi & de son
» excessive fausseté; on y verra que ja-
» mais homme n'a eu moins d'esprit,
» plus d'orgueil, des vues plus petites
» & plus fausses, & n'a fait des raison-
» nemens plus pitoyables. Voilà des faits

---

tout savoir jusqu'au moindre détail par le Journal, n'imaginoit pas que M. de Chartres pût jamais avoir le courage & la candeur de me faire un tel aveu, de lui-même.

» qu'on trouvera particulièrement dé-
» montrés dans *l'année 1785* de ce Jour-
» nal. Après avoir seulement lu cela,
» on connoîtra parfaitement le caractère
» & l'esprit de M. l'Abbé Guyot, &
» l'on s'étonnera peut-être, qu'ayant eu
» autant d'autorité, j'aye poussé si loin
» la bonté, la patience, l'indulgence &
» la crédulité. Au reste, il a nui sans
» doute, & beaucoup à mon ouvrage;
» je serois bien plus heureuse aujourd'hui
» si M. l'Abbé Guyot eût eu la droi-
» ture & le mérite de M. le Brun; mais
» il n'y a rien de gâté. La faute de M. le
» Duc de Chartres n'est qu'une faute
» très-commune, & l'aveu qu'il a fait
» de lui-même, sans aucune question,
» sans aucun soupçon de ma part, prouve
» de la générosité, de la candeur & un
» cœur excellent. Sur une multitude
» d'Enfans, il n'y en aura pas deux qui
» résistent au plaisir de se plaindre, quand
» la personne qu'ils aiment le mieux,

» vient de les gronder (1), & qui,
» dans ces momens, ne se prêtent volon-
» tiers à écouter tout le mal qu'on en
» veut dire. Mes Filles si bonnes, & qui
» certainement m'ont toujours tendre-
» ment aimée, n'y manquoient pas avec
» les femmes-de-chambre qui les en-

(1) Et il est à remarquer que, dans son enfance sur-tout, je le grondois beaucoup plus souvent que les autres, parce qu'il avoit une quantité de tics & de désagrémens, frivoles à la vérité, mais dont je voulois absolument le défaire. Il m'aimoit dès-lors avec une tendresse sincere, car il n'existe point de cœur meilleur que le sien; il étoit véritablement affligé quand nous étions mal ensemble; dans le commencement, M. l'Abbé parut le plaindre & devint son confident à cet égard, ensuite il chercha à l'aigrir & à lui ôter cette vive reconnoissance & ce penchant naturel qu'il avoit pour moi; il n'y parvint pas, mais il se fit écouter d'un Enfant de onze ans, dont les principes ne pouvoient être formés, & qui étoit sûr qu'à ce prix on mettroit sur le Journal: *bonne leçon de latin.*

» touroient ; elles m'ont avoué mille fois
» pendant leur éducation, qu'elles avoient
» dit, dans leur chagrin, que j'étois *in-*
» *juste*, *tyrannique*, d'une *févérité outrée*,
» *&c.* L'important, c'eft d'avoir auprès
» de fes Enfans des Perfonnes affez fûres
» pour qu'elles ne fouffrent jamais de
» tels difcours. Il y avoit encore un
» grand attrait de plus pour M. le Duc
» de Chartres, celui de ne pas prendre
» une leçon ennuyeufe d'une Langue qu'il
» n'aime pas, & celui d'être bien traité
» de M. l'Abbé, & de favoir que je lirois
» fur le Journal un rapport favorable
» de la leçon. Une chofe qui fait l'éloge
» de M. le Duc de Chartres, c'eft que
» depuis l'époque où ces entretiens ont
» commencé, fon amitié pour M. l'Ab-
» bé a très-vifiblement diminuée, & que
» je m'appercevois depuis long-tems que
» toute fa préférence, fon affection, ainfi
» que celles de M. fon Frere, fe tour-
» noient entièrement du côté de M. le
» Brun. C'eft qu'il méprifoit l'un & ef-

» timoit l'autre. Ainsi, ce qu'il a fait » est extrêmement excusable, & il l'a » réparé d'une manière digne d'éloges, » & la conduite de M. son Frere est » peut-être un modèle unique dans un » Enfant de cet âge. Le premier n'a rien » fait qui doive inquiéter pour l'avenir; » le second a eu une conduite pendant » 18 mois qui seroit très-vertueuse & » montreroit un grand caractère dans » un jeune-homme de 15 ans (1). Il

(1) Il est vrai que je grondois moins M. de Montpensier, parce qu'il avoit beaucoup plus de graces, & que j'en exigeois moins dans les Etudes, parce qu'il étoit plus jeune & qu'il n'a pas l'étonnante mémoire de M. son Frere. D'ailleurs, M. l'Abbé mettoit beaucoup plus de soin à gagner l'ainé, parce qu'il étoit *l'ainé*. Cependant j'ose dire que la conduite de M. de Montpensier annonçoit toutes les qualités qui le distinguent aujourd'hui. Quand je lui demandai pourquoi il ne m'avoit pas avertie, il me répondit : *je l'aurois fait si j'eusse partagé le tort de mon Frere ; mais je ne voulois pas dénoncer mon Frere*. J'ai écrit tout ce détail dans

» n'y a donc pas assûrément dans tout ceci
» de quoi s'affliger, au contraire : mais
» que serions-nous devenus si M. le Duc
» de Chartres n'eût pas fait cet aveu!
» Je n'y puis penser sans frémir. Ma
» sécurité à cet égard étoit parfaite ; je
» n'aurois jamais été éclairée, & M. le
» le Duc de Chartres auroit fini par se
» corrompre sans retour, sans compter
» que les Enfans n'auroient jamais su un
» seul mot de latin, ce qui n'embarras-
» soit guères M. l'Abbé ; il avoit sa ré-
» ponse toute prête : il répétoit sans cesse
» que je n'accordois pas assez de tems
» pour cette étude, & il auroit rejetté
» cela sur moi seule (1).

---

mon Journal particulier ; je l'ai supprimé dans les fragmens imprimés, parce qu'alors j'étois décidée à ne point parler de toutes ces querelles.

(1) Voici la Lettre que M. d'Orléans m'écrivit au sujet de M. l'Abbé Guyot, qu'il vit le lendemain du jour où j'écrivois sur le Journal de M. le Brun ce qu'on vient de lire.

Note de M. le Couppey, Successeur de M. l'Abbé Guyot, auprès de nos Elèves. (1).

Quand j'ai eu l'honneur de donner, il y a deux mois, la première leçon aux

« Il est accablé, ne m'a pas donné une seule » raison, est convenu qu'il s'étoit mal conduit. » Qu'il avoit toujours eu le desir de se con- » duire autrement, & ne l'avoit jamais pu. » Je lui ai signifié qu'il ne devoit plus se pré- » senter devant moi ni mes Enfans, & qu'il » devoit me rendre son appartement Diman- » che. Il m'a dit : *je suis donc dans une dis- » grace affreuse !* Il s'est en allé pâle comme » un mort. Je viens de parler à M. le Brun » comme nous en étions convenu. Je suis bien » aise que tout ceci soit fini. J'espere que vous » n'aurez plus de chagrin de nos Enfans, &c.

J'ai conservé l'original de cette Lettre.

(1) M. le Couppey sachant également bien le Grec & le Latin qu'il a enseigné avec autant de zèle que de succès à nos Elèves, & en qui j'ai constamment trouvé la société la plus douce & la plus sûre ; quel auroit été mon

Princes sur la Langue Latine, je les ai trouvé très-peu avancés relativement au tems qu'ils sembloient avoir consacrés à cette étude. J'ai été obligée de revenir aux premières notions Grammaticales absolument essentielles, quand on veut apprendre une Langue savante par l'analyse raisonnée; méthode toujours plus sûre que celle de l'usage aveugle qu'on a tenté d'introduire; ensuite j'ai passé à l'explication d'un ouvrage facile qui par sa nature exclut les longues périodes toujours embarrassantes pour les Commençans. Je veux parler des Colloques d'Erasme qui sont

bonheur s'il eût toujours occupé la place de celui auquel il a succédé !.... On trouva fort étrange dans le monde que je n'eusse pas mis un Ecclésiastique à la place de M. l'Abbé Guyot. Les Prêtres furent très-choqués, & les faux dévots crièrent beaucoup; mais je n'en fus pas plus troublée que de la haine des Athées, des Gens irréligieux que je m'étois attirée par mes ouvrages. Dire & faire ce que je crois utile & honnête sera toujours la seule règle de ma conduite.

des

des dialogues d'une latinité assez pure sans être trop difficile. Les Princes en ont déjà vu cinq. Pour la variété du travail & du style, j'ai cru devoir joindre à ce premier Auteur un historien facile qui donne l'abrégé de la vie des principaux Personnages de l'ancienne Rome, avec les noms & les actions desquels les Princes étoient déjà familiarisés. Cette connoissance précédemment acquise, leur facilite singulièrement l'intelligence du texte ; déjà instruits des choses, ils n'ont plus qu'à s'occuper des mots de cette nouvelle langue.

Note de Madame de Sillery.

1787.

« MA SANTÉ ne m'a pas permis de » répondre plutôt à l'article de ce Journal » du Dimanche, 6 de ce mois. M. le Brun » paroît y blâmer M. le Duc de Chartres » de m'avoir rendu compte du propos » qui est échappé à M. le Brun à mon » sujet ; il appelle cette action de M. le » Duc de Chartres un rapport : ce n'en

» eſt point un dans l'acception odieuſe
» de ce mot; M. le Duc de Chartres n'a
» fait que remplir un devoir. Monſeigneur
» & Madame, après la cruelle aventure
» de M. l'Abbé Guyot, lui ont formel-
» lement ordonné de ne jamais ſouffrir
» de ceux qui ſont attachés à l'Education
» un mot ou une critique même indi-
» recte contre moi, & de m'en rendre
» compte en le diſant à la perſonne à
» laquelle cette légèreté ſeroit échappée;
» c'eſt ce qu'il a fait, il n'a eu qu'un
» tort, c'eſt de n'avoir pas prévenu ſur-
» le-champ M. le Brun qu'il me le diroit.
» Un *rapport*, c'eſt de rendre ſans né-
» ceſſité un propos indiſcret, avec l'in-
» tention de faire une pure tracaſſerie,
» ſans prévenir la perſonne que l'on
» cite, & même en demandant qu'elle
» n'en ſoit point inſtruite. Il eſt très-
» néceſſaire que je ſache de quelle ma-
» nière on parle de moi à mes Elèves,
» & qu'on ne diminue en rien, même
» dans les plus petites choſes (car com-

» ment le pourroit-on dans les grandes ?)
» le respect & l'affection qu'ils me doi-
» vent. D'ailleurs M. le Duc de Chartres
» en avoit reçu l'ordre, ordre qui n'étoit
» que trop motivé par la perfidie dont
» j'ai été l'objet. M. le Duc de Chartres
» n'a point desiré que M. le Brun ignorât
» ce qu'il me disoit, au contraire il n'a
» été ni traître ni tracassier, il a tenu sa
» parole, a montré dans cette occasion
» de la droiture & de la fermeté ; il n'a
» donc point fait un *rapport*, il a fait ce
» qu'il devoit faire (1). M. le Brun dit :

(1) M. le Brun, qui trouvoit mauvais que M. de Chartres m'eût rendu compte d'une critique qu'il avoit fait de moi, se permit quelques jours après, de *rapporter* une moquerie que j'avois faite en confiance devant lui, il la redit, en secret, à la Personne qui en étoit l'objet, & qui m'en fut très-mauvais gré. Ce fait est consigné sur le Journal, & avoué par M. le Brun. Au reste, dans ce même-tems, je défendis à M. de Chartres & à son Frere de me redire, à l'avenir, la moindre chose de ce que

» *comment dirois-je à-présent du mal de* » *Madame de Sillery, quand je n'en disois* » *pas autrefois?* Aussi n'est-ce pas *du mal*, » à moins de calomnier comme faisoit » M. l'Abbé Guyot, quel mal peut-on » dire de moi? Mais une critique des » arrangemens que je fais, est une légèreté » qu'un homme de l'âge de M. le Brun » & aussi raisonnable ne doit pas se permettre » avec les Enfans. J'ajouterai que » dans les aveux que me fit M. le Duc » de Chartres, relativement à M. l'Abbé » Guyot, il me dit bien que jamais M. le » Brun n'avoit dit de *mal de moi*, » que même M. l'Abbé n'osoit leur en » dire devant lui; mais que très-souvent » M. le Brun se permettoit de petites » critiques indirectes & directes, &c. Je » n'écrivis point cette misere parce qu'elle » n'en valoit pas la peine, & que tout

M. le Brun & d'autres pourroient dire contre moi; ajoutant que je les chargeois désormais du soin de me défendre, &c. On a vu ce détail sur mon Journal d'éducation.

» ce que j'écrivis là-dessus devoit être
» lu sur-le-champ par Monseigneur &
» Madame. D'ailleurs je ne m'étonnai
» point que l'extrême intimité de M.
» l'Abbé & de M. le Brun eût produit
» ces légèretés; il me suffit d'être certaine
» que même, à cet égard, on n'avoit pu
» faire oublier à M. le Brun ce qu'il me
» devoit & ce qu'il devoit à sa place, &
» j'excusai facilement ces petits détails qui
» ne m'ôtoient point l'opinion que j'ai
» toujours eue de l'honnêteté & de la
» probité de M. le Brun. Je crus même
» plus honnête de ne lui en point parler,
» & sans ce petit évènement, je n'en
» aurois jamais rien dit. Au reste, tout
» ceci n'altère en rien mon amitié pour
» M. le Brun & la résolution que j'ai
» prise, en me chargeant de cette Edu-
» ducation, de bien vivre avec ceux que
» j'y ai placés pour me seconder, & de
» montrer jusqu'à la fin la même douceur,
» les mêmes égards & une sincère amitié
» à tous ceux qui voudront bien m'en
» témoigner. »

Du Samedi, 12 Mai 1787.

A SIX HEURES & demie; j'ai repris mon Journal dans lequel j'ai lu avec attention la Note de Madame la Marquise. Je ne reviendrai sur ce qu'elle contient que pour l'assurer qu'elle n'aura jamais de légèreté à me reprocher à l'avenir, que je ne me souviens pas d'aucune critique directe ni indirecte devant nos Elèves du tems de M. l'Abbé Guyot, mais seulement de nous être plaints ensemble, quand nous croyons avoir des raisons de le faire (1). J'en suis convenue de bonne foi avec Madame la Marquise, & je lui en ai dans le tems témoigné tout mon regret; elle m'a assuré qu'elle ne s'en souvenoit plus, & je compte sur son amitié que j'ose dire mériter par tout mon attachement.

---

(1) Se plaindre dans ce cas, c'est imputer des torts, cela peut bien s'appeller *critiquer*.

Note de Madame de Sillery.

Du Dimanche, 12 *Août* 1787.

« JE DOIS ici cette justice à M. le Duc
» de Chartres que de lui-même il vouloit
» employer ses dix louis entièrement en
» bonnes actions ; je lui ai dit qu'il feroit
» bien d'en employer une partie ainsi,
» mais qu'il pouvoit acheter pour lui
» quelques petites choses ; il a acheté
» quelques boîtes, il vouloit m'en donner
» une que j'ai refusé, & il avoit acheté
» l'autre pour sa Mere. De lui-même
» encore il a donné un louis à l'homme
» qu'il a engagé & à un vieillard dont
» en outre il fait habiller les deux petits
» enfans ; enfin, ce matin, il est venu me
» trouver pour me dire qu'il avoit envie
» de donner tout ce qui lui reste à cette
» pauvre femme. Je lui ai conseillé de
» donner douze livres, d'en demander
» autant à son Frere, & nous avons fait
» deux louis pour cette pauvre femme.
» Tout ceci me fait grand plaisir ; c'est

» le fruit des ſentimens que nous leur » donnons, & il eſt juſte que M. le Brun » en ſoit inſtruit & partage cette ſatiſ» faction. »

Du 26 Novembre.

MADAME LA MARQUISE a eu la bonté de renouveller que je lui ferois plaiſir de venir dîner le plus ſouvent poſſible à Belle-Chaſſe, tous les jours de la ſemaine ſans exception, en m'aſſurant qu'elle ne ſe formaliſeroit point que je dînaſſe quand je le voudrois avec les perſonnes que je connois, qu'elle me laiſſoit là-deſſus pleine liberté, bien perſuadée que je ne lui en ſerois pas moins attaché; elle a rendu juſtice à mes ſentimens, & elle a ajouté que, recevant du monde le Dimanche, elle ſeroit bien aiſe que j'y vinſſe pour faire connaître l'union qui régnoit entre elle & moi. Elle a bien voulu m'ordonner de lui écrire toujours *mon Amie*, deſirer que je l'appellaſſe ainſi devant nos Elèves, & approuver que, devant les Etrangers,

je me serviffe des expreffions du refpect que je lui dois, & que l'attachement le plus fincere ne fait qu'accroître. J'ai été pénétrée de fa bonté pour moi, puiffe-t-elle avoir été fatisfaite de mes fentimens (1) !

Note de Madame de Sillery.

Lundi, 9 Juin 1788.

« Je viens de lire ce Journal, & j'y vois
» avec une extrême furprife, une plainte
» très-amère de M. le Brun, à la date
» *du 3 Juin.* M. le Brun dit que je le *traite*
» *mal* depuis un an. Je n'aime pas les ac-
» cufations vagues, cela me rappelle trop
» M. l'Abbé Guyot. En quoi eft-ce que
» je *traite mal* M. le Brun ? Je ne dîne
» ici qu'avec lui *feul* & les Enfans ; fans
» le traiter mal, je pourrois dîner *feule*

---

(1) J'en fus très-fatisfaite dans ce moment, & j'écrivois fur ce Journal les affurances d'une amitié que j'efpérois devoir durer toujours. Mais je retrouvai bien-tôt la même fécherefſe & la même fufceptibilité.

» avec les Enfans, ce feroit l'étiquette
» qui a toujours été fuivie. Sans le traiter
» mal, je pourrois appeller à cette table
» d'autres perfonnes, je n'y admets que
» lui : d'ailleurs je fuis avec lui toujours
» égale, toujours honnête, toujours obli-
» geante; je ne lui ai parlé depuis un
» an que pour lui dire des chofes hon-
» nêtes, fans avoir eu avec lui l'ombre
» d'un démêlé ou de l'aigreur.......
» Ne renouvellons point les tracafleries
» paffées; nous vivons paifiblement, con-
» tinuons de même; je n'ai qu'à me louer,
» à tous égards, de la conduite eftimable
» de M. le Brun, & de fes foins vigilans:
» c'eft une juftice que je me plais à lui
» rendre hautement en toute occafion;
» il remplit fes devoirs envers les Princes
» avec autant d'exactitude que de zèle & de
» lumières; nous n'avons jamais enfemble
» ni querelles ni aigreur, ni difcuffions,
» que veut-il de plus? De l'intimité avec
» moi? Je lui dirai franchement que nos
» caractères & notre manière de fentir

» s'y oppoſent. D'ailleurs nos occupations
» reſpectives s'y oppoſent davantage,
» & je n'ai cette intimité avec aucune
» perſonne de l'Education. J'eſtime bien
» véritablement M. le Brun, j'ai même
» beaucoup d'amitié pour lui, & le plus
» ſincere intérêt pour tout ce qui le tou-
» che ; mais il eſt trop peu communica-
» tif : il a une certaine ſéchereſſe & une
» ſuſceptibilité qui établiſſent de trop
» grandes différences entre nos carac-
» tères, pour que l'intimité puiſſe jamais
» exiſter entre nous. Il me faut de la bon-
» hommie, une extrême franchiſe & une
» grande ſenſibilité pour m'attacher vi-
» vement. M. le Brun a toutes les vertus
» que j'eſtime & que j'admire ; mais il
» n'a pas quelques-unes des qualités qui
» peuvent ſeules m'attirer, me mettre à
» mon aiſe, & m'inſpirer de la confiance.
» Je le prie, quand il ſe plaindra de moi
» ſur ce Journal, de n'y rien dire de vague,
» & d'articuler des faits. Les accuſations
» vagues ſont toujours inſidieuſes : quand

» on accuſe d'un tort il faut prouver.
» Pour moi, je n'accuſe point M. le Brun,
» au contraire, je n'ai que des éloges à
» donner à ſa conduite vertueuſe & irré-
» prochable; je n'aurois qu'une ſeule choſe
» à deſirer, c'eſt qu'il ſe rappellât avec dé-
» tail, toute ma conduite avec lui depuis
» que je le connois, & *toute la ſienne*, &
» qu'il fût toujours auſſi équitable envers
» moi que je le ſuis envers lui (1). »

Note de Madame de Sillery.
Mardi, 10 Juin.

« Je dis tout ce que je penſe & tout ce
» que je ſens aux gens que j'aime, ainſi
» la partie ne ſeroit jamais égale entre
» nous, *circonſpection*, *prudence & diſſi-*
» *mulation* me paroiſſent des crimes en
» amitié, & je veux que l'on m'accorde
» ce que je puis donner, d'autant mieux

(1) A ceci M. le Brun répondit ſur le Journal de la manière la plus aimable; il y renouvelloit des proteſtations de reconnoiſſance & d'amitié auxquelles je crus encore.

» que j'ai assez de bonhommie, & si je
» l'ose dire, de bonté dans le caractère;
» pour que l'on puisse, sans aucun incon-
» vénient, me dire tout ce qu'on pense.
» Voilà ingénuement ce qui m'éloigne
» de vous, & ces obstacles me paroissent
» invincibles, parce qu'ils tiennent à nos
» caractères; cependant ce que vous me
» mandez m'a touchée & même attendrie,
» d'autant plus qu'il est certain que, dans
» tous les tems, malgré l'opposition de
» nos caractères, j'ai toujours eu natu-
» rellement de l'amitié pour vous, &
» j'en aurai toute ma vie; mais puis-je
» ouvrir mon cœur, ce cœur si confiant,
» si sincere, à celui qui ne s'ouvre qu'à
» demi, & qui est toujours rempli de
» mille petites réserves? Je vous parle
» comme si vous voyiez mon ame à dé-
» couvert; réfléchissez sur cela avec votre
» bon esprit, peut-être concevrez-vous
» mes raisons que je vous dis sans tour-
» nure; mais avec la simple vérité. —
» Quand vous m'écrivez d'une manière

» si douce & si aimable, j'en suis vivement touchée, & il me semble que cette intimité que vous paroissez desirer & qui me feroit si douce, va s'établir entre nous ; mais ensuite quand je retrouve jusque dans des minuties, vos réserves, votre sécheresse, &c. j'en désespere. — Malgré tout cela, croyez que la moindre preuve de votre amitié me sera toujours précieuse & chere, & que, dans tous les tems, votre bonheur m'intéressera vivement.—Bon soir mon Ami ; car s'il n'est pas possible que vous soyez mon Ami intime, du moins toutes les fois que vous me donnerez quelques marques de sensibilité, vous serez toujours placé dans mon cœur au rang de mes Amis ....

.... Notre malheur à tous les deux vient d'un mauvais calcul que vous avez fait. Placé ici comme mon Ami, vous pouviez, en vous unissant étroitement avec moi, mériter & acquérir (j'oserai le dire sans tournure,

» car je hais la fauſſe modeſtie), une
» Amie digne de vous, & en même-tems
» beaucoup de gloire. Mais vous avez
» voulu ménager tout le monde; vous
» avez penſé, qu'en m'éclairant ſur les
» caractères, en m'avertiſſant des négli-
» gences des Maîtres, des fautes des Do-
» meſtiques, vous joueriez le rôle d'un
» Dé[illegible]eur. Il faut croire, d'après votre
» Journal, que vous n'avez jamais vu
» un Maître donner négligemment une
» leçon, &c. car il n'y a pas un ſeul aver-
» tiſſement de ce genre. Cependant je
» vois moi, le contraire, & certainement
» ſous mes yeux, on ſe contraint plus
» que ſous les vôtres. J'ai des défauts,
» je ſuis vive, étourdie comme ſi j'avois
» 15 ans; je ſuis bruſque, & je m'im-
» patiente facilement; mais je ne manque
» ni de juſtice, ni d'indulgence, ni de
» bonté; l'amitié & la douceur peuvent
» tout ſur moi; je ſuis incapable de haïr,
» de me venger, & je ſais entendre la
» raiſon. Enfin il eſt bien certain qu'en

» élevant ces Enfans, je n'ai qu'un but,
» celui de bien faire ; que je n'agis ni
» par intérêt, ni par caprice, ni par hu-
» meur ; que le bien de l'Education eſt
» la ſeule choſe qui me touche. Et voilà
» certainement de quoi vous êtes bien
» convaincu. Vous auriez dû prendre
» tous mes ſentimens & adopter entière-
» ment mon plan de conduite, ne faire
» qu'un avec moi, relativement à notre
» entrepriſe, bien afficher que nous n'a-
» vions rien de caché ſur ce point l'un
» pour l'autre : un Père qui dit à la Mere
» de famille tout ce qu'il voit & découvre
» dans l'intérieur, eſt-il un Délateur ?
» Le même intérêt, quand cet intérêt
» eſt noble & ſacré, n'admet aucune ré-
» ſerve entre ceux qui l'éprouvent ; il
» établit au contraire la plus intime de
» toutes les communications. Voilà le
» beau rôle qui vous convenoit, & com-
» bien l'éducation y eût gagnée ! .....
» .... Ce qui eſt fait eſt fait,
» oublions le paſſé. — Nous avons encore
» quatre

» quatre ans à passer ensemble, & les
» années les plus importantes de l'Edu-
» cation ; si ces réflexions vous touchent
» & vous persuadent, tout peut encore se
» réparer. Donnez-moi votre amitié,
» votre confiance sans réserve, ayez pour
» notre entreprise la même ardeur que
» j'éprouve, laissez-là sans retour tous
» les petits ménagemens, ne voyez que
» les Enfans & une Amie que vous
» pouvez attacher par le plus tendre de
» tous les nœuds (1). »

Du Mardi, 18 *Novembre* 1788.

L'AINÉ n'a point d'argent, il a remis tout ce que je lui avois avancé à M. Etienne; je soupçonne pour qui, & je vois avec peine cette réserve pour moi.

---

(1) Ceci ne produisit aucun changement dans les sentimens de M. le Brun ; & je connus enfin qu'il est des cœurs tellement inaccessibles à l'amitié, qu'il n'y a point de conduite & de procédés qui puissent les gagner.

Note de Madame de Sillery.

« Je ne conçois pas cette *peine*. Cet » argent est pour quelqu'un de très-mal- » heureux que M. le Brun ne connoît » nullement ; comme il reçoit avec honte, » qu'il connoît M. Etienne & point M. le » Brun, il feroit fâché que ce dernier le » fût, c'est son secret ; il est étrange que » M. le Brun desire qu'on lui dise un se- » cret de ce genre. M. l'Abbé Guyot con- » noissoit un homme dans cette situation » il me demanda sa permission que les » Princes lui donnassent des secours, ce » que je permis ; il voulut me dire son » nom, ce que je refusai, cet homme » s'étant confié à lui & non à moi. »

Note de Madame de Sillery.

Du Mardi, 22 Septembre 1789.

« Je ne sais pas pourquoi M. le Brun » emploie ces expressions : *que sa tâche* » *feroit trop dure, si je lui donnois tort*

» *auprès de M. le Duc de Chartres, &c.*
» J'ose dire que cela est infiniment in-
» juste, comme le prouve ce Journal;
» j'ai fait souvent sur ce Journal des re-
» présentations à M. le Brun, sur ce que
» je n'approuvois pas en lui; mais il n'y
» a pas d'exemple que j'aye jamais hé-
» sité à condamner les Princes, dès que
» M. le Brun s'est plaint d'eux, & je les
» ai mis sans cesse en pénitence, & de
» la manière la plus sévere pour ce sujet.
» Je suis affligée que M. le Brun paroisse
» s'ennuyer de ce qu'il appelle sa *tâche*
» (il me semble que le sentiment dû à ces
» aimables Enfans, auroit dû faire subs-
» tituer à ce mot, une expression plus
» noble & plus juste). Je me flatte
» qu'un peu de réflexion dissipera ce mo-
» ment d'humeur de M. le Brun. M. le
» Brun dit hier sur ce Journal que M. le
» Duc de Chartres a l'habitude de lui
» répondre mal-à-propos, & de lui ré-
» sister fort souvent; il me permettra de
» n'attribuer ce reproche qu'à un premier

» mouvement de vivacité, puisque si
» cela étoit, ces torts se trouveroient
» constatés sur ce Journal, & assurément
» on n'a qu'à le parcourir, & on y verra
» que, depuis plus de 7 ou 8 mois, il
» n'y a de ces plaintes de M. le Brun
» que sur M. le Duc de Montpensier.
» Ainsi, en condamnant M. le Duc de
» Chartres d'avoir lu sept minutes de
» plus que ne vouloit M. le Brun, je
» trouve qu'on doit excuser cette faute
» en faveur de sa bonté & de sa docilité
» habituelles, & j'ose assurer pour lui
» que cela n'arrivera plus. »

Note de Madame de Sillery.

Ce 23 Septembre.

« J'AI GRONDÉ hier au soir M. le Duc de
» Chartres sur les choses dont M. le Brun
» s'est plaint. Il est convenu avec sa fran-
» chise ordinaire, qu'il avoit eu tort de
» lire quelques instans de plus que M. le
» Brun ne vouloit; mais il m'a dit que

» M. le Brun s'étoit trompé en disant » *7 ou 8 minutes*, que son retard n'avoit » été que de 4; qu'il avoit lu debout » devant la cheminée, vis-à-vis la pen- » dule, que M. le Brun étoit couché dans » son lit & ne pouvoit voir la pendule, » & qu'ainsi il n'avoit pu qu'estimer ce » court espace de tems; mais que la vé- » rité exacte étoit *4 minutes* (1). Il a » ajouté que, quant au reproche de M. le » Brun, qu'il répondoit souvent & n'é- » toit pas exact à faire sur-le-champ ce » qu'il lui disoit, le contraire étoit prou- » vé par ce Journal même, ce qui est vrai. » Enfin il m'a assuré qu'il a fait ces ré- » ponses sans aigreur & sans vivacité; il » vouloit même que je fisse prier M. le » Brun de venir pour dire ces choses de- » vant lui; j'ai dit qu'il ne falloit pas » déranger M. le Brun pour de telles

(1) Il employoit ces petits momens perdus à lire les Journaux qui rendoient compte des travaux de l'Assemblée Nationale.

» niaiseries. Il m'a promis qu'il redou- » bleroit d'efforts pour contenter M. le » Brun, & je l'ai assuré que je ne serois » moi-même parfaitement contente qu'à » ce prix. »

Ce Lundi, 5 Octobre.

Les Princes sont partis à 11 heures passées & nous ont atteint près de l'Hôtel des Menus. MM. Myris & Biozat ont été chercher des places dans la Galerie, ne pouvant pas en demander pour eux dans la tribune des Suppléans. La séance a été tumultueuse, & nous l'avons quittée avant deux heures & demie, sur un ordre de M. le Duc d'Orléans qui a fait dire par un courier de partir sur-le-champ, & de passer par la route de Saint-Cloud, à cause d'une multitude immense qui partoit de Paris pour se rendre à Versailles. Nous sommes arrivés à Passy vers trois heures un quart. Les Princes sont aussi-tôt

montés chez leur Amie qui les attendoit pour dîner, car on a servi tout de suite (1).

Note de Madame de Sillery.

Samedi, 5 Décembre.

« QUAND le Mariage de Mademoiselle » fut arrêté (2), on me fit dire que M. le » Comte d'Artois desiroit que Mademoi- » selle ne mangeât plus avec des hommes, » ce qui d'ailleurs a toujours eu lieu » pour toutes les Princesses Filles, après » leur présentation; je le dis à M. le Brun, » & cette règle fut pour mes Gendres & » pour tout le monde comme pour lui. » Aussi-tôt le Mariage rompu, j'ai réfor- » mé cette étiquette qui m'ôtoit toute » occasion de voir M. le Brun l'hiver.

---

(1) J'ai inséré cet article, parce que dans les dépositions calomnieuses du Châtelet contre M. d'Orléans, il étoit dit que ce jour je conduisois à cette séance les Enfans de M. d'Orléans, &c.

(2) Avec M. d'Angoulême, fils aîné de M. d'Artois.

» Il me répondit là-dessus très-froidement cet Été, & ne voulut pas, malgré mes invitations, venir dîner à Belle-Chasse. A la campagne, je lui ai proposé plusieurs parties avec nous qu'il a refusées, comme de venir au Ranelagh, d'aller dîner avec nous à Madrid, &c. & depuis mon retour ici, il n'a pas voulu venir dîner ici une seule fois; ce n'est donc pas ma faute s'il n'est pas instruit dans le moment de mille petites choses de société, puisque mes Elèves & moi nous passons régulièrement tous les jours neuf heures sans le voir & sans savoir où il est. »

Note de Madame de Sillery.
Vendredi, 29 *Janvier* 1790.

. . . .

« M. LEBRUN dit aujourd'hui que M. le Duc d'Orléans excepte *du quart* tout ce qui tient à l'Education. Il auroit dû ajouter qu'il y a quinze jours il avoit donné l'ordre positif de le retenir; ce

» que M. Gally a signifié à tout le monde, » que d'après cela j'ai écrit à M. le Duc » d'Orléans qu'il me mettoit au défes- » poir d'exiger ce quart de ceux qui sont » sous mes ordres, que je le suppliois » de révoquer l'ordre qu'il avoit donné » à cet égard, & que par M. de la Wastine, » il a d'après ma prière instante révoqué » cette disposition, comme il m'avoit » déjà accordé pour les mêmes personnes » de ne point suspendre leurs paiemens. »

Note de Madame de Sillery,
du 22 Juin.

« Comme en sachant nager, on peut se » sauver la vie & la sauver à un autre, » il n'y a point d'exercice plus important; » en conséquence, je suis très-attachée à » ce que les Enfans aillent nager deux » ou trois fois la semaine; ce qui peut » s'arranger sans prendre sur les études. » Je ferai louer à Herbilly deux cham- » bres, ils iront y coucher la veille des » bains après souper; ils souperont de

» meilleure heure ; la courſe, pour y
» aller la veille, tiendra lieu d'une moitié
» de promenade, & le lendemain pour
» revenir, ils n'auront que la moitié du
» chemin à faire, & peuvent être ici de
» bonne heure. Je deſire qu'on leur ap-
» prenne à *ſauver la vie de quelqu'un*,
» c'eſt-à-dire, que quelqu'un ſachant
» nager ſe laiſſe aller dans l'eau, comme
» ne le ſachant pas, & que les Princes
» apprennent comme on s'y prend, pour
» conduire au bord une perſonne dans
» cette ſituation, &c. (1) »

Note de Madame de Sillery.
Mardi, 28 Septembre.

« Je n'ai pu écrire ſur ce Journal, parce
» que j'ai toujours été à la campagne ces
» jours-ci, maintenant je vais répondre
» à M. le Brun. Il n'avoit pas appris à
» M. d'Orléans ce que contenoit la Lettre

---

(1) C'eſt ce qu'ils ont appris & qu'ils ſavent parfaitement.

» que j'avois demandé à M. le Brun de
» signer (1), quand M. d'Orléans a vu

---

(1) L'objet de cette Lettre étoit de répondre à des calomnies sur M. de Chartres & sur moi insérées dans les procédures du Châtelet contre M. d'Orléans ; M. Digoine, un des témoins, y disoit que j'étois avec MM. de Chartres & de Montpensier à la séance du 5 Octobre, ce qui étoit faux ; ce fut M. le Brun qui les y conduisit, je restai à Passy. Dans cette même déposition, on donnoit à entendre très-clairement que j'avois dit à cette séance une chose très-inconsidérée, & l'on attribuoit à M. de Chartres un propos absurde, adressé, dit-on, à M. de Barbantane, que l'on supposoit assis à côté de lui, & qui en étoit très-éloigné, & auquel il ne parla pas ce jour-là. Dans cette même procédure, d'autres témoins prétendoient avoir entendu assurer que je tenois à Passy des *Assemblées de Députés, &c.* tandis qu'il est de fait & que des gens de M. de Boulainvillers, restés dans cette maison (le Concierge, sa femme, les frotteurs), ont déposé cette vérité, qui est que, pendant tout le tems que j'ai passé à Passy, je n'y ai reçu de Députés que M. d'Orléans, M. de Sillery, qui n'y est venu que trois

» ce que contenoit cette Lettre, il a trou-
» vé ce procédé ce qu'il eſt, c'eſt-à-dire,
» incompréhenſible. Je ne demandois à
» M. le Brun que de rendre témoignage à
» l'exacte vérité, & de me diſculper d'un
» ſoupçon odieux, & de démentir une
» imputation formelle très-odieuſe auſſi,
» celle que la maiſon où je commandois
» fût le rendez-vous d'aſſemblées de Dé-

ou quatre fois, & M. de la Touche, Chancelier de M. d'Orléans, qui n'y eſt venu qu'une. D'ailleurs, comme dans toutes les maiſons de campagne où nous paſſons l'Eté, je n'y ai reçu de viſites que des Perſonnes de ma famille, & cette année-là, ſans exception, je n'y ai reçu, outre les Perſonnes ci-deſſus nommées, que Madame d'Orléans, ma Fille, ſon Mari, mon Frere & les Maîtres attachés à l'éducation. Voilà les faits que je priois M. le Brun de certifier, parce qu'il en connoiſſoit mieux que perſonne la parfaite exactitude. Je lui avois envoyé la Lettre toute écrite, afin qu'il pût la ſigner & l'envoyer ſur-le-champ aux Journaux. Cette Lettre ne contenoit d'ailleurs aucune réflexion à mon avantage, mais le ſeul expoſé des faits.

» putés, &c. Je lui demandois encore » de désavouer un affreux propos attri- » bué faussement à M. de Chartres, choses » que lui seul pouvoit faire, puisque je » n'y étois pas, & que M. le Brun étoit » avec lui (1). A cela M. le Brun ne rou- » gît pas de me répondre, *qu'il ne veut pas* » *se faire imprimer, que cette répugnance* » *est plus forte en lui que le desir de m'obli-* » *ger*; & voilà l'unique raison qu'il me » donne pour me refuser positivement » de rendre témoignage à la vérité, & » quand il s'agit de me disculper d'accu- » sation très-grave & fausse! il daigne » ajouter que si on l'appelloit en jus- » tice, il *n'hésiteroit pas* à me rendre le

(1) M. de Barbantane sans qu'on le lui demandât, a depuis rendu cet hommage à la vérité. Voici le propos qu'on attribuoit à M. de Chartres: *qu'il ne seroit pas mal fait de mettre les Aristocrates à la lanterne.* On sait que M. de Chartres, en garnison à Vendôme, vient, au péril de sa vie, de sauver celle de deux Prêtres aristocrates que le Peuple vouloit pendre.

» témoignage que je demande ; quel effort
» de générosité ! — D'ailleurs je l'y pour-
» rois forcer, puisque je possède le ca-
» hier de son Journal où ce fait est con-
» signé de sa propre main. Il finit par
» dire que je puis moi-même écrire
» cette Lettre. Je me doutois de cette
» possibilité, mais il étoit beaucoup plus
» naturel & beaucoup plus convenable
» qu'elle fût écrite par M. le Brun, &
» c'étoit d'ailleurs la seule manière de
» relever la calomnie relative à M. de
» Chartres, & voilà ce que M. le Brun
» auroit dû me proposer de lui-même,
» sans que je le lui demandasse. J'ajouterai
» que je concevrois que M. le Brun eût
» *de la répugnance à se faire imprimer*
» *comme Auteur*, mais il n'étoit pas ques-
» tion de littérature, il n'étoit question
» que de dire un fait positif tout simple-
» ment, & *sa répugnance* n'a eu pour ob-
» jet qu'un acte de probité, celui de
» rendre hommage à la vérité. (1) »

(1) Je n'aurois point rendu public ce dernier procédé de M. le Brun, si mes Elèves

Du Lundi, 25 Avril 1791.

Vers dix heures du soir, j'ai trouvé Messieurs de Montpensier & de Beaujolois à la porte du Couvent, ils étoient descendus en attendant la voiture, revenus aussi-tôt, ramenant M. Myris que j'y avois mené : le retour a été absolument silentieux, nos deux Elèves paroissant extrêmement affligés, cela est naturel, & nous partageons leur tristesse. (1)..........

l'eussent ignoré ; mais eux-mêmes me conseillèrent d'engager M. le Brun à faire lui-même ce désaveu, qui auroit été beaucoup plus convenable & plus positif, signé par lui que par moi ; M. de Montpensier se chargea de lui porter le projet de Lettre, & par conséquent fut instruit avant moi de son refus formel & sans restriction.

(1) J'avois donné ma démission, d'après la demande que m'en avoit fait Madame d'Orléans, & je partois le lendemain matin.

Du Mardi, 26 Avril.

ALORS je suis parti avec ces Messieurs pour ne revenir qu'à cinq heures; Messieurs de Montpensier & de Beaujolois seront bien aises d'être ce tems avec leur Sœur qui n'apprendra qu'à son retour, vers onze heures, la perte qu'elle a faite, quand M. d'Orléans la remettra entre les mains de Madame Topin. J'étois rendu à cinq heures à Belle-Chasse, ayant croisé le Valet-de-pied que nos Elèves m'avoient envoyé pour me prévenir de ne venir les prendre qu'à l'ordinaire, parce qu'ils ne quitteroient qu'après leur souper leur Sœur qui leur causoit les plus vives inquiétudes. J'ai été charmé de ces témoignages de tendresse fraternele, quoique je n'en doutasse point.

A neuf heures trois quarts nos Elèves m'attendoient, nous sommes revenus eux trois, M. de Brulart & moi. L'état de Mademoiselle d'Orléans est affligeant, & la

révolution

révolution qu'elle a éprouvée exige des ſoins ; M. Couad y paſſe la nuit (1). On n'a parlé que des inquiétudes qu'elle donne, & que Madame de Brulart (2) partage bien vivement ſans doute. M. d'Orléans a paſſé partie de la journée avec elle & ſes Enfans. M. de Chartres, après nous avoir mis au Palais-Royal où M. de Brulart a écrit, eſt allé avec lui chez M. de Valence. Examen de conſcience & prières dès avant leſquelles j'avois déja vu des larmes dans les yeux de M. de Montpenſier ; elles ont coulé après avec amertume & abondance ; il s'étoit retenu pendant la journée par rapport à ſa Sœur, & j'ai cru cette criſe ſalutaire. Auſſi, bien loin de chercher à les arrêter, je ne lui ai parlé que de leur perte & de leur juſte regret. Toilette & coucher pour onze heures. M. de Chartres n'eſt rentré que vers une

(1) Habile Chirurgien & excellent Médecin.

(2) J'avois quitté le nom de Sillery depuis le Décret qui ſupprime les noms de terre.

heure, & il s'eſt mis au lit au quart, après avoir ordonné qu'on entrât chez lui à cinq heures & demi...............

Du Lundi, 2 Mai 1791.

M. d'Orléans m'a fait appeller pour me prévenir qu'il avoit dit à ſes Enfans qu'il deſiroit leur voir reprendre leur marche ordinaire, parce qu'il croyoit néceſſaire d'éloigner de leur Sœur des objets qui ne pouvoient que l'entretenir dans ſa douleur & prolonger ſes criſes, tandis qu'au contraire il ne lui falloit que de la diſſipation.........................

Vers neuf heures, partis pour Belle-Chaſſe où nous avons été témoins d'une criſe alarmante de Mademoiſelle qui a paſſé une bien mauvaiſe journée. Meſſieurs de Chartres & de Beaujolois ont ſoupé, & je ſuis revenu au Palais-Royal pour dix heures avec le dernier. Ses deux Frères ne ſont rentrés qu'à onze heures un quart très-affligés de la ſituation de leur Sœur.

Du Mardi, 3 Mai 1791.

Vers cinq heures, à mon arrivée à Belle-Chaſſe, j'ai trouvé Mademoiſelle à la fin d'une criſe, après laquelle elle eſt deſcendue au jardin.................
Mademoiſelle a eu quatre criſes dans la journée..................................

Mercredi, 4 Mai.

Mademoiſelle a eu quatre criſes dans le cours de la journée...............

Jeudi, 5 dudit mois.

Vers midi, écriture. M. de Montpenſier, une lettre à ſon Amie, M. de Beaujolois, une réponſe à Madame, qui s'eſt plaint avec raiſon de ce qu'elle avoit appris par d'autres que par lui qu'il avoit fait ſa première Communion. Si j'avois lu ſes précédentes, j'aurois eu tort, mais je ne lis jamais que quand il me le montre, ce qu'il écrit à ſon Papa & à ſa Maman. Ils ſont tellement occupés depuis dix jours

de leur Sœur & de ce qu'elle souffre ; que cet acte de respect & de soumission a échappé à sa mémoire (1).........

A cinq heures, quand je suis arrivé à Belle-Chasse, j'ai été témoin d'une nouvelle crise de Mademoiselle..........

A huit heures trois quarts, partis pour Belle-Chasse où nous avons mené Messieurs Alyon & Couad comme hier. Nous y avons appris que Mademoiselle avoit eu plusieurs crises dans le courant de la journée.

Du Dimanche, 8 Mai 1791.

Mademoiselle n'a eu de crise que le matin à l'Eglise ; elle a bien passé le reste du jour..........................

---

(1) Il n'auroit pas échappé à la mienne si j'eusse été avec lui, quoique je ne lise jamais les Lettres qu'ils reçoivent de M. & de Madame d'Orléans.

Du Lundi, 9 dudit mois.

Le mieux de Mademoiſelle continue; l'eſpérance de revoir ſon Amie y contribue (1)........................

Du Jeudi, 12 Mai 1791.

A notre arrivée nous avons trouvé toute la Maiſon dans la joie du retour de Madame de Brulart qu'on nous a annoncé pour dans une heure ou deux. J'ai alors connu le motif & le lieu du voyage de Meſſieurs de Chartres & de Montpenſier (2).

(1) Y *contribue* n'eſt pas l'expreſſion propre, puiſque M. le Brun ſavoit bien que mon départ cauſoit ſeul l'état affreux où elle étoit. Cet état devint ſi alarmant que M. d'Orléans ſe décida le treizième jour à lui donner l'eſpérance de mon retour, & alors ſes accidens diminuèrent.

(2) Ils étoient partis & précipitamment pour venir au devant de moi, auſſi-tôt qu'un courier leur annonça que j'étois en chemin. Ils partirent ſur-le-champ, ſans conſulter perſonne, & ſans prendre le tems d'en prévenir M. le Brun.

Madame de Brulart eſt arrivée à onze heures, ſans que nous en ayons été avertis ; elle avoit quitté ſa voiture au bout de la rue. Mademoiſelle a volé dans ſes bras & eſt tombée dans une criſe qui ſera ſûrement la dernière. Le raviſſement l'a produit, nous ne l'avons pas cru dangereuſe, & elle n'a pas été auſſi longue que bien des précédentes. Madame de Brulart en étoit cruellement affectée, elle pleuroit & paroiſſoit auſſi touchée des témoignages d'attachement & de ſatisfaction qu'elle pouvoit voir dans les perſonnes qui l'environnoient (1).

Fin des Fragmens tirés du Journal d'Education fait par M. le Brun.

---

(1) Cette criſe dont parle M. le Brun ne fut malheureuſement pas la dernière ; Mademoiſelle d'Orléans avoit trop ſouffert pour que ſes nerfs ne fuſſent pas affectés fort long-tems ; & au moment où j'écris ceci (le 15 Juillet) ſa ſanté n'eſt pas encore parfaitement rétablie.

On a du voir par ces fragmens ce que j'ai voulu prouver, 1.° que mon principal soin a toujours été de donner à mes Elèves d'excellens principes, & mon seul but de les rendre bons & vertueux; 2.° que je n'ai jamais employé l'autorité qui m'étoit confiée que pour le bien de l'Education, & que j'ai desiré du fond de l'ame obtenir l'amitié de mes Coopérateurs; que j'ai aboli pour eux toutes les étiquettes qui pouvoient ôter de l'agrément à leurs places; que je leur ai rendu tous les services qui dépendoient de moi; que j'ai sincerement souhaité que nos Elèves les aimassent & les respectassent, & que je les ai sévérement punis toutes les fois qu'ils ont manqué à l'obéissance qu'ils leur devoient; que j'ai mille fois excusé & mis en oubli les injustices dont j'étois l'objet, pardonnant sans effort à la jalousie, à la haine & même à l'ingratitude; toujours

ſincere & par conſéquent toujours crédule ; rendant toute ma confiance & toute mon amitié à chaque raccommodement, & jamais ne pouvant douter de la ſincérité d'une promeſſe, d'une proteſtation d'attachement & d'une réconciliation ; 3.° que ces contrariétés, ces tracaſſeries & ces explications éternelles dont je n'ai rapporté qu'une très-petite partie, m'ont conſumé un tems prodigieux, & ne m'ont pas permis d'achever tous les ouvrages particuliers que je comptois faire pour mes Elèves ; & qu'enfin ces troubles intérieurs, l'envie dont j'étois l'objet, le chagrin qu'on éprouvoit d'être ſous les ordres d'une femme & ſur-tout l'invincible inimitié de M. l'Abbé Guyot, ont beaucoup nui à l'Education que je dirigeois. Ces Enfans, qui me ſont ſi chers, ne ſont pas ſortis de mes mains, tout ce qu'ils auroient pu être, ſi j'euſſe été mieux ſecondée, ils auroient eu certainement alors encore plus d'inſtruction & de talens ; mais ſi mon amour-propre s'en

afflige, mon cœur eſt conſolé quand je penſe que du moins nulle éducation n'auroit pu leur donner de meilleurs principes, des idées plus juſtes, & des ames plus élevées & plus ſenſibles. Ils m'ont quittée tous deux l'un à dix-ſept ans, & l'autre à ſeize; mais, malgré leur extrême jeuneſſe, & leur inexpérience, je ſuis ſûre que leur conduite ſera toujours irréprochable & pure, & j'ai la douce certitude d'avoir donné à la patrie deux Citoyens vertueux. La Révolution a plus fait pour eux, que mes ſoins. Les grands intérêts qui nous occupent depuis cette mémorable époque en fixant toute leur attention les ont tout-à-coup élevés au-deſſus de l'enfance & des penſées frivoles de la jeuneſſe, en voyant leur Compatriotes s'affranchir d'un joug aviliſſant, & reprendre toute la dignité de l'homme libre, leurs jeunes cœurs ont éprouvé les nobles mouvemens de cette fierté légitime, qui préſerve à jamais des petiteſſes de l'orgueil, & d'une vanité pué-

rile; ils ont trouvé dans les événemens publics, les Leçons les plus frappantes & les plus utiles; nos Loix nouvelles ont achevé de sanctifier à leurs yeux tous les préceptes de la morale; enfin le plus sublime de tous les sentimens, l'amour de la Patrie, a été leur première passion, & jusqu'ici la seule qui ait embrâsé leur ame, & l'engagement sacré, de soutenir la Constitution, d'obéir aux Loix, & de chérir & de défendre la Patrie, fut le premier serment que leur bouche a prononcé. Dans l'âge de la candeur & de l'innocence, où toutes les impressions vives laissent des traces ineffaçables, ils ont vu le plus imposant de tous les spectacles, ils ont été pénétrés des plus purs, des plus nobles sentimens qui puissent animer le cœur humain; ils ont acquis en deux ans la raison &, l'expérience que vingt années n'auroient pu donner dans l'ancien ordre de choses. J'aurois pu leur dire, le 14 Juillet 1789, mes Enfans suspendons nos Etudes: un livre s'ouvre

devant vous, qui vaut mieux que tous nos livres, il saura parler à votre imagination, à vos yeux, à vos cœurs; regardez, écoutez, & pour juger sainement, souvenez-vous des principes que vous avez reçus & consultez des guides qui n'égarent jamais, la Religion, l'humanité, la raison & la conscience. Je ne terminerai point cet article sans remplir un devoir que m'impose l'équité; je me suis plaint de M. le Brun, & voulant rendre un compte exacte & fidèle de ma conduite, je n'ai pu m'en dispenser; il a manqué envers moi de reconnoissance & de justice, dès les premiers momens où je l'ai placé à l'Education dont j'étois chargée, il m'a sacrifiée à un homme affreux & qui me haïssoit; il a commencé par écouter ses plaintes, & bien-tôt il a partagé ses prétentions, son aigreur & son animosité; mais cette conduite a été l'effet de la foiblesse, & non de la méchanceté: entièrement consacrée à mes devoirs & à mes occupations, toujours enfermée avec

les Enfans ou seule dans mon Cabinet, je ne pouvois donner à la société des instituteurs qui m'étoient associés, assez de tems pour former entre nous une véritable intimité. Ils passoient leur vie ensemble, & M. le Brun, certain que j'étois incapable de faire une injustice, préféra l'amitié du Précepteur à la mienne, parce qu'elle étoit plus nécessaire à l'agrément & à la douceur intérieure de sa vie, sur-tout dans la solitude où nous vivions à la campagne pendant sept mois de l'année; j'avoue que je me suis permis souvent dans nos discussions, un ton d'ironie qui devoit piquer d'autant plus qu'il s'adressoit à des gens d'une extrême susceptibilité; mais j'écrivois toujours de premier mouvement, & telle est la tournure de mon esprit : la moquerie au moins est excusable quand elle a pour objet la déraison unie à la mauvaise foi. J'avoue encore que dans tout ce qui étoit relatif à l'éducation, j'exigeois une exactitude, une ponctualité, une subordination qui, quelquefois, au-

roient pu blesser l'amitié; cependant ce genre d'éxigence est absolument nécessaire, c'est pourquoi je ne crois pas possible qu'une véritable intimité puisse exister entre un Gouverneur vigilant & entièrement dévoué à son devoir & les autres Instituteurs. Comme je l'ai dit ailleurs (1): « il n'y a rien de moins aimable qu'un » homme dont l'autorité, sans cesse en action, se fait sentir dans tous les momens du jour; qui n'est occupé que » d'une seule idée, d'un seul objet; qui » voudroit que tout ce qui l'entoure » en fût possédé comme lui; qui ne dit » une chose nouvelle que pour donner » un nouvel ordre; qui ne questionne » que pour savoir si ce qu'il a prescrit a » été littéralement exécuté; qui ne paroît » que pour surveiller; qui ne parle que » pour commander, & qui ne profite » de quelques instans de loisir que pour

(1) Discours sur l'éducation de M. le Dauphin.

» s'enfermer dans son cabinet. Toutes
» les formes & tous les égards de la po-
» litesse la plus recherchée ne sauroient
» embellir un tel personnage. » Et voilà cependant ce que doit être le Chef d'une éducation. Au reste, si M. le Brun ne m'a pas secondé avec un zèle ardent, du moins en général, son exactitude a été parfaite ; & il a constamment donné à nos Élèves l'exemple de la régularité, de la décence & de la vertu. Ainsi, sous tous ces rapports, il a des droits éternels à l'attachement & à la reconnoissance de nos Élèves. Enfin je dois ajouter encore que j'ai trouvé dans l'amitié fidèle des autres Instituteurs, de tous les Maîtres, & de toutes les Personnes attachées à l'Education, des dédommagemens bien précieux des tracasseries & des contrariétés que j'ai éprouvées.

Pour finir le compte que j'ai voulu rendre des Journaux d'éducation, il me reste encore à parler de deux Journaux, écrits par deux Personnes différentes, & sur lesquels j'ai fait aussi des Notes & des

remarques. J'ai déjà dit que M. de Beaujolois n'étoit pas élevé avec ses Freres; la distance d'âge ne lui permettant pas de suivre les mêmes Etudes, il fut d'abord confié à un Abbé Italien, qui fit dans cette Langue un Journal de ses matinées; mais ce Journal fut fait sans soin & sans exactitude & n'offre que des fragmens informes; depuis la retraite de cet Abbé, il a été continué par un Valet-de-chambre, homme de mérite qui s'est parfaitement acquitté de ce soin pendant cinq ans, jusqu'à l'époque où j'ai été forcée de renoncer au bonheur de diriger l'éducation de M. de Beaujolois, il y a près de 3 mois. J'ai plusieurs volumes de ce Journal. Le dernier dont il me reste à parler est fait à Belle-Chasse, par Mademoiselle Rime, femme-de-chambre de Mademoiselle d'Orléans: ce Journal contient, 1.° Le détail le plus circonstancié de tout ce que fait & dit Mademoiselle d'Orléans, avant mon réveil & dans les momens de la Journée qu'elle ne passe pas avec moi. 2.° Le Jugement

ſigné par chaque Maître de toutes les leçons qui ſe donnent à Belle Chaſſe, même de celles qui ſe prennent ſous mes yeux. Tous les jours, à la fin de chaque leçon, donnée à Belle-Chaſſe, à Mademoiſelle ou à ſes Freres, le Maître écrit ſur ce livre un jugement motivé ſur la manière dont on a pris la leçon, & il ſigne l'article; j'ai de ce Journal quatre gros volumes *in-folio*. Comme j'attache beaucoup d'intérêt à prouver que je n'ai conſenti à reprendre ma place auprès de Mademoiſelle d'Orléans que parce qu'elle étoit dans l'état le plus inquiétant; je vais copier quelques paſſages de ce Journal, écrit avec autant d'exactitude que de naïveté. Il étoit convenu que l'on ſuivroit, après ma retraite, le plan d'éducation que j'avois tracé; ainſi, Mademoiſelle Rime, après mon départ, continua ce Journal; je n'en citerai que des détails, extraits depuis l'époque de la veille de mon départ juſqu'à celle de mon retour.

Fragmens

Fragmens du Journal fait par M elle Rime.

Lundi, 25 Avril 1791.

A neuf heures & demie du soir, Mademoiselle est entrée chez Madame de Brulart; elle en est sortie à dix heures & demie. Un moment après, on est venu me demander de l'eau de fleur d'orange pour Madame de Brulart; Mademoiselle a pris de l'inquiétude & a pensé que son Amie (1) se trouvoit mal; j'ai fait mon possible pour la tranquilliser, en l'assurant que plusieurs fois son Amie en avoit pris à cette même heure, sans que pour cela elle se trouvât mal. Mademoiselle a fait ses prières, ensuite elle s'est couchée, elle m'a bien recommandé de venir l'avertir aussi-tôt qu'il n'y auroit plus personne chez son Amie; un moment après, il lui a pris une attaque de nerfs; j'ai arrangé de l'eau de fleur d'orange que Mademoiselle

(1) C'est le nom que me donne Mademoiselle d'Orléans.

a pris; elle s'est évanouie (1), je lui ai fait respirer du vinaigre des quatre voleurs; Mademoiselle est revenue, je l'ai priée de me dire ce qui avoit occasionné toutes ces inquiétudes; pour toute réponse, elle m'a dit qu'elle alloit dormir, ce qu'elle n'a pas fait qu'après que Madame de Brulart est venue l'embrasser & lui parler. Cette visite a parfaitement rétabli le calme dans son esprit. Mademoiselle a fort bien dormi toute la nuit.

Mardi 26.

.... MADEMOISELLE est partie à huit heures pour aller aux bains...... en sortant du bain, ces Demoiselles ont été aux Tuileries .... & puis chez des Marchands; ensuite Mademoiselle de S*** a proposé à Mademoiselle de revenir aux Tuileries, &, pour lui faire accepter, elle l'a trompée sur l'heure; car, avant de

(1) On a vu, dans mon Journal, qu'elle avoit quelques soupçons confus de notre séparation.

s'y décider ; Mademoiſelle a demandé s'il n'étoit pas bientôt l'heure où ſon Amie lui avoit dit de rentrer...... Arrivée à Belle-Chaſſe, à onze heures & demie, Mademoiſelle très-gaie & très-occupée d'entrer chez ſon Amie pour lui porter les emplettes qu'elle avoit fait pour elle, lorſque M. d'Orléans eſt venu au-devant d'elle & l'a emmené au ſallon où il lui a annoncé la nouvelle affreuſe qui lui a déchiré le cœur & l'a mis dans un état vraiment inquiétant, des criſpations de nerfs horribles ; elle ſanglottoit, elle étouffoit & ne pouvoit pas pleurer : ſon état étoit digne de pitié. Combien tous ſes Gens partageoient ſa douleur ! Comme nous la trouvions naturelle, quoique ſon état nous affligeât beaucoup ! Ce même jour, Mademoiſelle a vu M. & Madame de Valence & M. de Brulart : chaque perſonne nouvelle, ſur-tout celles qui tiennent de plus près à ſon Amie & qui lui ſont le plus attachées, renouvelle ſa peine & ſes criſpations de nerfs & ſes convul-

ſions lui prennent chaque fois. L'arrivée de M. de Chartres lui a fait une forte révolution, il venoit de voir ſon Amie (1)..... Mademoiſelle eſt venue ſe coucher à dix heures, elle étoit bien chagrine & n'avoit nulle envie de dormir. M. Couad avoit deſiré que pour cette nuit, comme elle devoit être fort fatiguée ayant été navrée du plus grand chagrin toute la journée, on mît ſur ſon lit un matelas de crin (2); lorſque Mademoiſelle l'a vu, elle a voulu le faire ôter aſſurant que ſi elle avoit à dormir cela l'en empêcheroit. M. de Brulart & Meſſieurs ſes Freres l'ont enfin engagée à le garder, elle a deſiré que Mademoiſelle de S*** faſſe mettre ſon lit tout près du ſien, & on a paſſé mon lit comme à l'ordinaire dans la chambre de Mademoiſelle; on en a mis un au ſallon pour M. Couad. Mademoiſelle a paſſé

---

(1) Il m'avoit conduit juſqu'à Bernis.

(2) Mademoiſelle couche ſur la dure, ſans matelas ni paillaſſe, ainſi que ſes Freres.

une très-mauvaiſe nuit, deux fois des criſpations de nerfs, une fois elle s'eſt évanouie, M. Couad étoit auprès d'elle qui lui a fait prendre une potion........ Toute la nuit, à l'exception d'une heure & demie au plus que Mademoiſelle a repoſé, ce n'a été que des pleurs & des ſanglots ; à ſix heures, elle a voulu qu'on faſſe jour chez elle, on l'a miſe dans le bain, d'après l'ordonnance de M. Couad. *La relation des jours ſuivans n'offre à-peu-près que les mêmes détails. On y raconte que le Dimanche, premier Mai, on fit ſortir Mademoiſelle pour aller à la Meſſe, & qu'on la rapportât dans l'état de convulſions le plus effrayant.*

Lundi, 2 Mai.

..........Mademoiſelle a entendu accorder une harpe, quoiqu'on eût pris la précaution de fermer les portes de crainte qu'elle ne l'entende. Ses attaques de nerfs lui ont pris très-fort & ont duré aſſez

long-tems; elle en a eu plusieurs dans la matinée. Après le dîner Mademoiselle a fait demander sa harpe & a essayé de jouer; les mêmes attaques ont repris & ont continué beaucoup plus long-tems. Mademoiselle a entièrement perdu connoissance & battu la campagne. Lorsqu'elle est revenue on l'a conduit au jardin, peu de tems après elle est rentrée chez elle où les mêmes attaques ont repris; après être revenue à elle, elle a été dans son cabinet; dans la soirée les mêmes attaques..........

Mardi, 3 Mai.

.... A midi, Mademoiselle est sortie en voiture, elle est rentrée au bout de trois quarts-d'heure avec de fortes convulsions; elle s'est évanouie & ensuite a battu la campagne........Après le dîner elle a été au jardin, un Valet-de-pied est venu me chercher & m'a dit qu'elle se trouvoit bien mal; je l'ai trouvée bien foible & bien accablée, elle étoit un peu revenue de sa forte attaque,......Mademoiselle a passé une nuit fort agitée.

Le Mercredi mêmes détails & de même mauvaise nuit.

Jeudi, 5 Mai.

.......Mademoiselle a voulu dessiner des fleurs, ses mains trembloient horriblement; elle a voulu vaincre cette prochaine attaque qui pourtant est venue au même point que les précédentes....... A midi, elle est sortie en voiture...... Elle s'est trouvée mal deux fois à la promenade; au retour elle étoit bien pâle & bien foible, comme elle l'est depuis quelques jours.........Au dîner, Mademoiselle, comme ces jours passés, a très-peu mangé, elle a été au jardin. Un Voiturier est venu apporter à Mademoiselle des Lettres de son Amie & des boîtes de Cotignac. Mademoiselle, après avoir lu les Lettres, a eu de fortes attaques de nerfs & qui ont duré long-tems......Madame de Bourbon est venue voir Mademoiselle qui a eu pendant sa visite une forte attaque de nerfs & qui a duré long-tems. Made-

moiselle a encore eu de fortes attaques dans le reste de la journée, toute la soirée a été fort mauvaise. A onze heures, les prières comme à l'ordinaire ; pourtant Mademoiselle en fait une particulière de plus après celles qu'elle fait avec moi.... La nuit a été fort agitée.

Le détail de la journée du Vendredi est absolument semblable, son état empiroit toujours, parce que la foiblesse augmentoit & qu'elle ne pouvoit ni manger ni dormir, & ce fut alors qu'on lui donna l'espérance de mon retour. Depuis ce moment les attaques ont été moins violentes, sans cependant cesser, & je la trouvai à mon retour, comme je l'ai déjà dit, dans le plus affreux état de maigreur & de dépérissement.

Récapitulation des Journaux d'Education que j'ai fait ou fait faire.

1.° Le Journal de M. le Brun contenant le détail de tout ce que nos Elèves ont fait & dit durant le tems qu'ils ne passoient

pas avec moi, avec le récit de toutes nos discussions intérieures; Journal commencé aussi-tôt que les Enfans nous ont été confiés, & continué jusqu'à ce jour sans autre interruption que celle des voyages que j'ai faits avec mes Elèves sans M. le Brun.

2.° Mon Journal particulier que je n'ai point lu aux Enfans & que j'ai fait pendant quatre ans, il contient mes observations & réflexions sur mes Elèves, sur les Instituteurs, &c.

3.° Mon Journal fait pour être lu à mes Elèves, qui a succédé au précédent & que j'ai continué jusqu'à ce jour.

4.° Le Journal des matinées de M. de Beaujolois, fait par M. Barrois.

Et 5.° Le Journal fait à Belle-Chasse par Mademoiselle Rime.

Il résulte de tous ces ouvages qu'il est exactement vrai que je puis rendre un compte fidèle & détaillé, minute par minute, de toutes les paroles & actions de mes Elèves, de toutes les Instructions qu'on leur a données & de la manière dont ils

ont pris leurs leçons, depuis l'inſtant où on me les a confiés juſqu'au 26 Avril dernier, c'eſt-à-dire, pendant l'eſpace de onze années & demie. Certainement juſqu'ici jamais Inſtituteur n'a été en état de pouvoir rendre un tel compte; je crois avoir fait une choſe utile en prouvant que cette exactitude ſcrupuleuſe eſt d'une exécution poſſible, & je répéterai qu'il ſeroit fort deſirable qu'on l'exigeât à l'avenir des Inſtituteurs chargés de l'éducation des Enfans de nos Rois.

AVERTISSEMENT.

J'AI fait avec mes Elèves pluſieurs voyages; pendant ce tems, je ſuſpendois le Journal d'Éducation, afin d'écrire le *Journal du Voyage*. Je vais donner quelques fragmens tirés de ces Journaux dont je conſerve les originaux, & dont mes Elèves ont des copies. Mon intention n'eſt pas d'offrir des relations complettes des choſes intéreſſantes que nous avons vues, parce que je compte placer ailleurs avec ordre ces détails; mais

je veux donner une idée de la manière dont je m'y prenois pour former le goût de mes Elèves relativement aux Arts : un goût noble & pur a beaucoup plus d'influence qu'on ne croit sur le caractère & sur les mœurs : un goût dépravé retrécit l'esprit, abaisse l'ame, & donne une infinité d'idées fausses. Nous avons toujours eu avec nous, dans toutes nos courses, deux personnes qui nous étoient aussi utiles qu'agréables ; l'une, dessinant & peignant supérieurement, & joignant à ce talent le goût le plus sûr & le plus délicat dans tout ce qui a rapport aux Arts ; l'autre, excellent Chymiste, sachant parfaitement la Botanique & en général l'Histoire Naturelle. Avec ces secours, mes Elèves n'ont pas fait un seul petit voyage qui n'ait été véritablement utile pour eux. Ils n'ont pas parcouru une grande étendue de pays, mais ce qu'ils ont vu, ils l'ont bien vu ; & c'est beaucoup. Ainsi, j'ai rassemblé dans ces fragmens les principaux traits qui peuvent faire connoître mes idées

relativement au parti qu'on peut tirer des voyages pour l'inſtruction de la jeuneſſe. Enfin, j'ai inſéré dans ces extraits quelques deſcriptions entières de pluſieurs lieux intéreſſans ou curieux, telles que celles de la Trappe, de Navarre, de Maupertuis, de Cayeux, du Mont-Saint-Michel, &c. parce qu'elles ſont courtes, & que je n'en connois point de relations imprimées.

Chantilly, 28 Juin 1787.

.... TOUTE LA PARTIE ANCIENNE des jardins (de Chantilly) eſt très-belle dans ſon genre. La partie nouvelle eſt en général de mauvais goût. Le *Hameau* n'offre à l'extérieur qu'une vilaine chaumière, & l'intérieur eſt orné de glaces, de dorures, & meublé en étoffe couleur de roſe & argent; ce qui produit une eſpèce de ſurpriſe fort déſagréable, parce que ce mélange de magnificence & de ruſticité forme une *diſparate* & non un *contraſte*, deux choſes très-différentes, & que le mauvais

goût confond ſouvent. Un *contraſte* eſt agréable, une *diſparate* eſt toujours choquante. En général, on peut appeller *diſparate* une oppoſition trop forte & trop tranchante ; & *contraſte*, une oppoſition délicate qui ne produit qu'une ſurpriſe modérée & un ſentiment plus doux & plus profond que violent. Il y a des idées & des choſes qu'on ne peut, ſans déplaire, unir & rapprocher, c'eſt-à-dire, mettre en oppoſition, par exemple, le tragique & le burleſque, (les Pièces de Shakeſpeare nous offrent ſouvent ce défaut) une cabane meublée comme la maiſon d'un Financier, &c. Voilà des diſparates : mais la ſenſibilité & la mélancolie peuvent s'unir à des images gracieuſes & même riantes : le vieil Anacréon chancelant & laiſſant tomber ſa couronne de roſes au pied d'un cyprès, les Bergers d'Arcadie du Pouſſin ; voilà des contraſtes ingénieux. Je deſire que vous ne perdiez jamais de vue, dans la Littérature & dans les Arts, ces principes puiſés dans la nature & la

raiſon, & que vous y ajoutiez encore celui de ne jamais admirer une idée nouvelle, de quelque genre qu'elle puiſſe être, à moins que cette nouveauté ne ſoit utile & agréable. En ne vous écartant point de ce principe, vous n'admirerez pas une infinité de choſes puériles & bizàrres, qui ne prouvent que la petiteſſe d'eſprit de leurs inventeurs........Le fameux Tableau du grand Condé, qui ſe trouve dans la galerie, eſt mal peint & mal compoſé, on y trouve des légendes écrites ſur des bandes de papier, ce qui eſt du plus mauvais goût. L'allégorie que préſente ce Tableau, eſt ingénieuſe : l'Hiſtoire vient d'écrire la vie du grand Condé, & la France arrache une feuille de ce livre; ce qui exprime que, pour admirer la vie de ce Héros, il faut oublier le trait qui la ſouille, c'eſt-à-dire, le crime affreux d'avoir pris les armes contre ſa Patrie. M. de Voltaire trouvoit ce Tableau admirable, &, par ſes éloges, lui a donné une grande réputation parmi les gens du monde : mais

vous savez que M. de Voltaire n'avoit aucune connoissance des Arts; vous savez qu'il plaçoit le Moine & Vanloo au rang des plus grands Peintres, & à côté du Poussin & de le Sueur (1). MM. David, Girouſt & Myris vous ont fait sentir combien ce jugement est ridicule.........

Voyage à Spa.

De Péronne, ce 8 Juillet 1787.

Nous couchons à la poste ....mes Elèves sont contens de tout & fort gais. Ils desirent beaucoup trouver une occasion favorable qui les oblige à *coucher sur la paille.*

Ce Jeudi, 12, de Tirlemont.

.... Logés au *Plantin*, belle Auberge, mais tous les bons appartemens étoient pris; nous avons été horriblement

---

(1) Dans ses Notes sur le siècle de Louis XIV, où l'on trouve, relativement aux Arts, une foule de jugemens semblables.

mal logés, j'ai couché dans un berceau d'enfant, que j'ai trouvé trop petit pour que Mademoiselle y pût dormir. Nos Couriers & nos Femmes sont restés en chemin..... mais les Princes, & sur-tout M. le Duc de Chartres, nous servent comme d'excellens Domestiques. M. le Duc de Chartres a arrangé notre Chambre, monté sur une échelle, afin de clouer des couvertures aux fenêtres, qui n'ont ni rideaux, ni volets ; & Mademoiselle, Henriette & Paméla, font nos lits..... Tous ces Enfans sont charmans (1).

De Spa, ce 26 Août.

Les eaux de *la Sauvenière* ayant fait du bien à Madame la Duchesse d'Orléans, ses

(1) Quand les voyages ne feroient bons qu'à donner aux enfans & aux jeunes personnes, cette obligeance, cette activité, & qu'à les accoutumer à se passer gaiement d'une infinité de choses qui paroissent absolument necessaires dans le cours ordinaire de la vie, ils seroient encore très-utiles.

fes Enfans ont fait autour de cette fontaine une promenade réellement raviſſante, dans un bois qui étoit inculte & plein de pierres & de rochers. On a enlevé les pierres & les roches qui étoient dans les chemins, on a tracé des routes, ſablé, éclairci le bois, poſé des bancs, formé des ponts ſur des torrens, & parſemé le bois de charmantes bruyères en fleurs. A l'extrémité de cette promenade, qui eſt très-vaſte, on trouve une eſpèce de boſquet, qui a une percée qui donne ſur un précipice d'une grande beauté par ſa profondeur, & parce qu'il eſt orné de rochers majeſtueux, de ſources, de verdure & d'arbres. Au-de-là de ce précipice, on découvre une vue très-belle & très-étendue. Dans ce boſquet, nous avons placé, ſur un tertre de gazon, un *Autel à la reconnoiſſance*, en marbre blanc, & dont la forme a été deſſinée par M. de Myris. Au haut de l'Autel, on lit ces mots en gros caractères : *à la reconnoiſſance*; & plus bas cette inſcription : « Les eaux de

„ la Sauvenière ayant rétabli la ſanté de
„ Madame la Ducheſſe d'Orléans, ſes
„ Enfans ont voulu embellir les environs
„ de la fontaine, & ont eux-mêmes
„ tracé les routes & défriché ce bois,
„ avec plus d'ardeur & d'aſſiduité que
„ les Ouvriers qui ont travaillé ſous leurs
„ ordres. „

Au bas de cette inſcription, il y a le chiffre des quatre Enfans. Comme l'inſcription l'annonce, les Enfans ont en effet travaillé avec la plus grande activité (1). Aujourd'hui, nous y avons donné une Fête à Madame la Ducheſſe d'Orléans. J'avois invité les plus jolies perſonnes de Spa, en les priant de ſe rendre à la fon-

(1) Sur-tout M. de Chartres & ſes Freres qui avoient plus de force que Mademoiſelle, comme ils vouloient ſurprendre Madame d'Orléans, ils travailloient en ſecret, ſe levoient à cinq heures du matin, faiſoient deux lieues pour ſe rendre à ce bois, & travailloient ſans relâche pendant trois heures, ce qui a duré trois ſemaines.

taine à une heure après midi, vêtues de blanc avec des plumes blanches, des bouquets, des écharpes de fleurs de bruyères & des rubans violets. J'ai laissé tous les hommes à l'entrée, & j'ai fait placer, dans l'intérieur de la promenade, toutes les femmes différemment grouppées, les unes se promenant, les autres assises, &c. Madame la Duchesse d'Orléans est venue après nous, elle a trouvé tous les hommes à l'entrée. La Musique de Wauxhall, que j'avois placée à l'entrée aussi, a joué dès qu'elle a paru, & m'a avertie de son arrivée. Aussi-tôt, suivie de ses quatre Enfans, j'ai été la recevoir à l'entrée de la promenade : ses Enfans tenoient des rateaux, pour marquer qu'ils venoient d'achever cette promenade, dont ils lui faisoient l'hommage ; ce qu'a exprimé M. le Duc de Chartres de très-bonne grace. Après cette explication, ses Enfans l'ont quittée, &, par le chemin le plus court, ont été se rendre au bosquet de l'Autel. Toutes les allées étoient décorées

de guirlandes de bruyères, dont la couleur violet tendre forme un effet charmant avec la verdure. Les tapis des mêmes fleurs qui couvroient en entier le bois, la profusion des guirlandes entrelacées aux arbres, les ruiſſeaux qui coupoient le gazon, dont pluſieurs, roulant ſur des cailloux & tombant ſur des rochers, formoient des caſcades. Une trentaine de jolies femmes vêtues uniformément & diſperſées dans cette promenade, la beauté du ciel, tout cela formoit un enſemble dont il eſt difficile de ſe faire une idée. Nous avons fait promener Madame la Ducheſſe d'Orléans environ un quart d'heure; au bout de ce tems, la Muſique a ceſſé, & nous ſommes arrivées au boſquet de l'Autel. Là, elle a retrouvé autour de l'Autel, ſes quatre Enfans, & Henriette & Paméla, formant le plus charmant grouppe. L'Autel & tout le boſquet étoit orné de guirlandes de fleurs; les Enfans en tenoient qu'ils poſoient ſur l'Autel. M. le Duc de Chartres, aſſis au pied, tenoit un ſtyle, & paroiſſoit

écrire sur l'Autel le mot *reconnoissance*. Après avoir laissé le tems de contempler ce tableau, les Enfans de Madame la Duchesse d'Orléans se sont jetés dans ses bras; tout ce qui étoit là fondoit en larmes: ce qui prouve que les émotions les plus vives sont souvent produites par les choses les plus simples.(1)..................

De Givet ce 1.er Septembre.

............Voici les Personnes que j'ai trouvées à Spa de la meilleure société. .... Miss Plunket, remplie de sensibilité; j'ai été assez heureuse pour pouvoir lui être utile; elle vient avec nous à Sillery; j'espere avoir acquis en elle une Amie pour la vie (2).....

---

(1) Cette lacune ne contient que des détails relatifs à la fête & trop longs pour les insérer ici.

(2) Cette Personne est aujourd'hui Madame de Chastelux, celle qui avoit une place au Palais-Royal!

De Givet, ce 2 Septembre.

M. de Valence a donné une charmante fête à Madame la Duchesse d'Orléans. on y a chanté de fort jolis couplets pour Madame la Duchesse d'Orléans & ses Enfans (1). . . . .

De Sillery, ce 10 (2).

. . . . Encore une fête. . . . . . . illumination en transparent, repré-

(1) Madame d'Orléans séjourna à Givet, parce que M. de Valence lui demanda cette grace, & que tout ce qui m'appartient avoit alors des droits sur son cœur.

(2) Madame d'Orléans étoit à Sillery depuis le 4; elle avoit eu le projet de n'y passer que huit jours, & elle eut la bonté d'y rester trois jours de plus. Elle m'y prodigua, en présence de ses Enfans & d'une très-nombreuse société, les marques les plus touchantes d'une bonté & d'une amitié qui faisoit mon bonheur depuis tant d'années.

ſentant le *Temple de l'Amitié*, j'y étois avec les quatre Enfans de Madame la Ducheſſe d'Orléans; j'y ai chanté des couplets adreſſés à Madame la Ducheſſe d'Orléans (1) ....

(1) Ces couplets exprimoient le bonheur que je goûtois à former le cœur & l'eſprit des Enfans que l'amitié m'avoit confiés. Madame la Ducheſſe d'Orléans ſe jetta dans mes bras; ſon viſage étoit couvert de larmes, ſes Enfans nous entouroient & partageoient une ſi douce émotion........... Se peut-il que la Perſonne qui a détruit un bonheur ſi pur & ſi légitime, n'éprouve aucun remord? Quel prix des ſervices que je lui ai rendus! Quel prix des bienfaits mêmes de Madame d'Orléans! Avant de la connoître, Madame d'Orléans adoroit & chériſſoit tout ce qu'elle devoit aimer, & maintenant!............... Mais ſi on a pu l'éloigner de ſes Enfans, rien jamais n'éloignera d'elle ſes Enfans, qui conſerveront éternellement les ſentimens ſacrés & inaltérables que la nature & l'éducation ont gravés dans leurs ames.

Voyage à la Trappe & à Navarre....
Ce 5 Juin 1788, de Mortagne.

..............Je suis charmée des Princes, dès que nous avons un moment ils s'occupent : ils lisent, dessinent, écrivent, & sont d'ailleurs très-aimables. Jusqu'ici j'ai fait jouer de la harpe Mademoiselle tous les jours. Elle écrit aussi & dessine......

De la Trappe, ce 6, à 11 heures & demie du soir.

..........Les Peres ont fait beaucoup de difficultés pour me laisser entrer, disant que cela n'avoit point d'exemple. Enfin, après bien des agitations, ils m'ont laissé entrer avec ma jeune Princesse, & de ce moment ils m'ont traitée avec la plus grande obligeance. D'abord nous avons entendu la lecture qui se faisoit dans un cloître, tous les Peres assis : c'étoit une espèce de sermon en françois, j'en ai re-

tenu ce passage : « Fuyez loin de nous, » vaines & trompeuses voluptés, c'est ici » qu'on vous méprise ou qu'on vous » expie. » Le recueillement de ces Religieux a quelque chose de frappant & de touchant. Après la lecture nous avons été dans un sallon où l'ancien Abbé & l'Abbé actuel nous ont tenu compagnie. Au bout de trois quarts-d'heure, on nous a menés au chœur, ce chœur est assez beau, & tous ces Religieux chantant avec une piété d'Ange, & de tems-en-tems se prosternant & restant ainsi dans un profond silence jusqu'à ce qu'un coup de marteau leur donne le signal de se relever ; la majesté simple de l'église, toute cette réunion me causoit une espèce de saisissement inexprimable. Après l'office, nous sommes sorties, on nous a conduit au pied d'un grand escalier qui mene aux cellules ; là, on nous a fait arrêter, l'Abbé au bas de l'escalier, un rameau à la main, a béni chaque Religieux ; car ils ont tous défilé devant lui, en s'inclinant

profondément, enſuite ils montoient l'eſcalier pour s'aller coucher. Cette cérémonie finie, on nous a reconduits dans le ſallon où nous avons ſoupé & dans lequel nous ſommes reſtés à cauſer juſqu'à 10 heures avec les Peres. Nous avons vu dans une chambre voiſine le portrait de M. de Rancé, beau tableau peint par Rigaud. M. de Rancé eſt repréſenté écrivant. Ses traits ſont réguliers, ſa phyſionomie fine & ſpirituelle; il reſſemble d'une manière frappante à M. de S..... à l'exception qu'il n'a pas un ſi beau coloris. Je n'aurois jamais imaginé que le Réformateur de la Trappe eût une telle figure. On trouve encore dans l'appartement de M. le Duc de Penthièvre un bon tableau que M. de Rancé rapporta de Rome, & qui repréſente S. Bernard mourant. Après cela, ſortis de l'intérieur pour aller nous coucher, notre logement eſt fort joli......

De Conches, ce 7, à 10 heures du ſoir.

CE MATIN, à 10 heures moins un quart, nous ſommes rentrées dans l'intérieur... .... Après la Meſſe, nous avons été au réfectoire voir dîner les Peres. Il n'y a point de nappe ſur leur table, ils ont chacun une ſerviette; leurs aſſiettes ſont d'étain, leurs couverts de buis; on leur ſert à chacun une écuelle de ſoupe, un plat de légume, deux ou trois pommes crûes, un gros morceau de bon pain, un pot d'eau & un pot de bière. Un Lecteur dans une chaire élevée fait la lecture pendant leur repas. Enſuite ce Lecteur, qui eſt un des Peres, dîne avec les Domeſtiques; chacun des Peres eſt Lecteur à ſon tour; les Peres ſont ſervis par des Peres qui dînent après ainſi que le Lecteur. Les Freres Convers dînent en même-tems dans une ſalle à côté, qui n'eſt ſéparée de l'autre que par une arcade ſans porte, de manière qu'on les voit de la ſalle des Peres; ils ſont ſervis par leur Confreres les Freres

Convers (1) .... de-là à la bibliothéque....... Ensuite nous avons été voir le tombeau de M. de Rancé... .... Les cellules sont très-petites : elles

(1) L'établissement des Freres Convers, si contraire à l'humilité chétienne, ne se conçoit pas, sur-tout dans les ordres austères. Par exemple à la Trappe, où les travaux sont également partagés entre tous les individus, les Freres Convers n'y servent point les Peres ; d'où vient donc cette distinction de salle & de nom ? Ce n'est point parce que les Freres ne sont pas Prêtres, car la plus grande partie des Peres n'a point ce caractère. La raison fait aimer l'égalité, la Religion la commande ; c'est une étrange contradiction de voir un Religieux prosterné, le front dans la poussière, & qui cependant dédaigne de manger son pain bis & ses fèves à côté de quelques-uns de ses Freres aussi vertueux & aussi pieux que lui. Cette institution n'est pas très-ancienne, ce fut Saint Gualbert qui institua les *Freres Laïs* en 1072, mais sans établir ces distinctions orgueilleuses ; j'ignore le nom de celui qui les réduisit à la condition de valets ; mais il est à présumer que ce fut un Moine *Gentilhomme*.

contiennent une paillasse, une table de bois & un crucifix. . . . . . . Nous avons vu travailler les Peres dans les Jardins. Nous avons visité l'apothicairerie, qui est grande & bien fournie; il y a auprès un joli Jardin botanique, rempli de plantes usuelles . . . . A présent je vais écrire tout ce que j'ai recueilli de la conversation des Peres. 1.° L'histoire du Comte de Comminges est une fable, ainsi que les choses suivantes : qu'ils travaillent tous les jours à creuser leur tombe ; qu'ils font & défont des montagnes pour s'occuper. Qu'ils se disent en se rencontrant : *il faut mourir.* Qu'ils portent sur leur cœur une pelotte garnie de piquans, &c. Toutes ces choses sont absolument fausses. Ils font maigre perpétuel, ne mangent jamais de poisson, ni de sucre, ni œufs, ni huile, ni beurre, excepté un peu d'huile dans leurs salades. Le vinaigre leur est permis, ainsi que le lait; ce dernier aliment leur est interdit dans le Carême. . . . . Ils ne boivent jamais de vin; mais en voyage & hors

de la Trappe ils en peuvent boire, & manger du poiſſon & du beurre . . . . Pour les affaires de la maiſon, ils peuvent ſortir & voyager. Leur habit, ainſi que celui des Chartreux, eſt tout blanc; ils ont la tête & la barbe raſées, & un grand capuchon qu'ils mettent à volonté . . . . . . Ils couchent toujours tout habillés, ils portent la chemiſe de laine, mais point de cilice, toutes les mortifications de ce genre leur ſont défendues par leur Règle.... On n'eſt reçu chez eux qu'à vingt ans, c'eſt-à-dire, admis au Noviciat qui eſt d'un an. Il n'y a que des infirmes qui faſſent de petits ouvrages, tels que des chapelets, des cuilleres de buis, & l'hiver ils travaillent encore aux jardins, & puis font le travail de la Maiſon, écoſſent les pois, préparent des légumes, ſerrent leurs grains, &c.; ces travaux ſe font toujours en commun. En comptant les Peres & Freres Convers il y a environ cent-vingt Religieux. Ils ſont ſoixante Pères; dans ce grand nombre, il n'y a que dix-huit Prêtres,

les autres engagés de même par des vœux irrévocables, ne disent point la Messe & ne sont point dans les Ordres Sacrés, par un sentiment d'humilité, pensant qu'ils ne sont ni assez bons, ni assez vertueux pour pouvoir célébrer les Saints Mystères. L'Abbé est élu pour sa vie & nommé par la Cour, d'après le suffrage des Religieux; suffrage qui se donne par la voie du scrutin, & qu'on envoie cacheté à la Cour. Il y a trois *Peres hôteliers* pour recevoir les Etrangers & les Pauvres qui se présentent. Par leur Institution & des fondations particulières de personnes pieuses, ils ont assez de fonds pour donner à tous les pauvres Voyageurs l'hospitalité pendant trois jours; si les logemens de la Maison sont remplis, ils les défrayent à l'auberge; si, durant ces trois jours, les pauvres Voyageurs tombent malades, ils les soignent jusqu'à parfaite guérison, leur Chirurgien les visite & leur donne des drogues de l'Apothicairerie de la Maison; les Religieux vont les voir aussi, pansent

leurs plaies, &c. Si les pauvres Voyageurs manquent d'argent pour continuer leur route, les Religieux donnent ce qui eft néceffaire pour fe rendre au lieu où ils veulent aller. Il n'y a point de jour où il ne paffe de ces pauvres Voyageurs, entr'autres beaucoup de Soldats. Il eft arrivé fouvent que la reconnoiffance & l'admiration que doivent infpirer tant de charité; ont fixé parmi eux des gens qui en étoient l'objet. En effet, qui cherche la vertu dans toute fa perfection ne la trouvera que là fous une forme peut-être trop auftère, mais fi vraie, fi fublime, qu'il n'eft pas étonnant qu'une tête fufceptible d'enthoufiafme fe décide à ce grand facrifice. En outre ils fecourent & foignent tous les Pauvres des environs à plufieurs lieues à la ronde. J'ai queftionné beaucoup de Payfans qui m'ont parlé d'eux avec le refpect & la vénération qu'on auroit pour des Anges qui daigneroient fe manifefter à nous. Quels font les particuliers qui avec les mêmes revenus pourroient faire autant de

de bien & par leurs exemples & par leurs charités ? Où trouvera-t-on de telles vertus si la Religion ne les inspire ? — Ils ne reçoivent jamais parmi eux les veufs dont les enfans ne sont pas établis ; quelqu'âge qu'aient ces enfans, s'ils n'ont pas un état qui assure solidement leur existence, ils pensent qu'un pere ne peut alors disposer de sa liberté, & qu'il se doit tout entier à ses enfans. Lorsqu'ils ont fait Profession, ils renoncent à toute espèce de correspondance par lettres avec qui que ce soit. Ils ne reçoivent jamais de visites de leurs parens, à l'exception de pere & mere, pourvu que ce soit rarement. Il leur est expressément défendu de témoigner l'ombre de la préférence à un de leurs Confreres, devant tous s'aimer également. Si l'un d'eux s'apperçevoit qu'un de ses Freres a quelqu'amitié particulière pour lui, il feroit obligé, lorsqu'ils sont tous rassemblés, de demander la permission de parler, & alors tout haut de l'en accuser publiquement ; dans ce cas, les Supérieurs imposent une pénitence à

l'accufé qui ne doit jamais répondre pour chercher à s'excufer ou fe juftifier, alors même qu'il fe croiroit accufé à tort. Il doit penfer que lorfque fon Frere l'accufe, il faut qu'il y ait donné lieu, de quelque manière dont il peut ne fe pas fouvenir, & qu'enfin, dans tous les cas, il ne fauroit héfiter à facrifier fon amour-propre à l'obéiffance dûe à la Règle. Dans ce cas & dans tous les autres où un Religieux remarque un de fes Freres en faute de quelque genre que foit la faute, il doit l'en accufer publiquement, comme je l'ai dit, & toujours l'accufé doit refter muet & fe foumettre avec réfignation à la pénitence impofée; s'il lui échappoit un feul mot pour fe défendre, tous les Religieux à l'inftant fe profterneroient à terre pour demander pardon à Dieu de fon orgueil; mais c'eft une chofe qui n'arrive jamais qu'aux Novices & aux nouveaux Profès, & encore très-rarement. C'eft le Frere Profper, jeune Religieux de vingt-huit ans, & depuis huit ans à la Trappe, qui m'a conté ce détail. Ce

Frere Prosper a une physionomie charmante, de l'esprit & une candeur remarquable. Je l'ai prié de me dire naturellement si, parmi ses Freres, il n'en connoissoit pas un au fond de son cœur qui eût plus d'amitié pour lui que les autres; un seul? m'a-t-il répondu, non en vérité, j'en pourrois plutôt nommer douze qu'un seul. Cette réponse est jolie & prouve quelle tendre union règne entr'eux. Au reste, il m'a assuré que ses remarques sur cette douzaine ne méritoient pas d'accusation, parce qu'elles n'avoient pour objet que des premiers mouvemens absolument involontaires; par exemple, a-t-il dit, nous connoissons ceux qui nous aiment le mieux à mille petites choses purement machinales; dans nos travaux nous devons tous nous secourir avec zèle; si l'un de nous est trop chargé, s'il tombe, &c., nous devons voler à son secours; mais, dans ce cas, il y a toujours douze ou quinze Religieux qui courent avec plus de promptitude, & l'on connoît dans ces occasions qui se répetent

souvent ceux qui nous aiment le mieux. Mais Dieu ne condamne pas ces inclinations naturelles, il ne désapprouve pas que nous aimions davantage au fond du cœur ceux qui nous paroissent les plus vertueux, pourvu que nous ne le témoignions pas de manière à blesser les autres, en montrant de la préférence, une estime particulière qui seroient des fautes graves contre la charité générale & qui altéreroient cette union universelle qui doit exister entre nous.

Quand un Religieux malade est condamné à n'avoir plus que quelques heures à vivre, on lui déclare qu'il doit recevoir l'Extrême-Onction; alors on le transporte à l'Eglise, & c'est toujours là qu'il la reçoit; ensuite on le reporte dans son lit. Lorsqu'il touche à ses derniers momens, on sonne une cloche qui annonce à toute la Maison qu'un des Freres est à l'agonie; tous les Religieux se rassemblent autour du mourant que l'on couche sur la cendre, & l'on fait tout haut des prières pour lui.

Cette description fait frémir des gens du monde ; cependant l'on doit concevoir qu'à la Trappe l'appareil de la mort & les solemnités religieuses qui l'accompagnent, ne sont qu'augustes & consolantes ; ce ne sont pour eux que les avant-coureurs d'un grand triomphe & d'un bonheur suprême. La vie frugale & laborieuse que nous menons, nous dit le Pere Théodore, nous exempte des maladies violentes & putrides. Je n'ai jamais vu ici de maladies épidémiques, même durant le tems qu'elles régnoient dans le Pays. Nous ne connoissons guères que les maladies de poitrine causées par le chant de l'Eglise & par la Loi qui nous oblige à nous relever la nuit. Quand on est constitué de manière à supporter ce danger, & qu'on a passé trente ans, on vit ici plus long-tems qu'ailleurs, & la vieillesse y est saine & vigoureuse ; aussi ordinairement nous mourons avec toutes nos facultés. Depuis cinquante ans que je suis ici, je n'ai presque vu mourir que des Religieux qui avoient toute leur

connoissance & toute leur raison. Comme nous ne vivons que pour mourir avec sécurité, ce moment ici n'a rien de terrible, au contraire, quand nous assistons un de nos Freres à la mort, il n'y a pas un de nous qui n'envie la couronne qu'il va recevoir & qui ne voulût être à sa place. Ce n'est pas que la vie nous soit odieuse, nous nous croyons aussi heureux qu'on peut l'être sur la terre, mais nous éprouvons en mourant toute la joie que les plus douces & les plus hautes espérances peuvent donner. Je n'ai point vu de Religieux qui n'ait reçu non-seulement sans crainte, mais avec une extrême satisfaction l'annonce d'une mort prochaine ; j'en ai même vu beaucoup que cette annonce a tellement ranimés que leurs forces & leur vie en ont été prolongées d'une manière miraculeuse ; presque tous ont dans ces derniers momens une vivacité, un feu, & une éloquence qui paroissent surnaturelles. Il y a peu de tems qu'un Religieux auquel on annonça qu'il n'avoit pas un

jour à vivre fût tellement ranimé par cette parole qu'il nous dit qu'il sentoit qu'il auroit la force d'aller à l'Eglise recevoir l'Extrême-Onction sans être porté. En effet, quoique jusqu'à ce moment il eût été d'une foiblesse excessive, il se leva, marcha, traversa la Maison, descendit les escaliers, fut à l'Eglise, en revint, &, au grand étonnement du Chirurgien, vécut encore deux mois. — Ce même Pere Théodore qui nous a fait ce récit est l'ancien Abbé; il avoit vécu dans le monde avant d'embrasser cet Etat, il avoit trente ans lorsqu'il entra à la Trape; il a quatre-vingt ans passés, beaucoup d'embonpoint, des dents, une très-belle tête & une fraîcheur réellement étonnante; il a des couleurs du plus beau rouge que j'aie jamais vu sur aucune joue. Il a infiniment d'esprit, une politesse extraordinaire & une mémoire non moins surprenante : il n'a rien oublié de ce ce qu'il a lu d'intéressant avant de venir à la Trappe. Il m'a cité plusieurs traits d'Histoire & une quantité

de passages de la Bruyère qu'il sait encore par cœur : il nous a conté plusieurs histoires intéressantes, entr'autres celle-ci. Il y a quelques années un jeune homme bien né, riche, d'une jolie figure, & le fils unique d'une mere tendre, entraîné par une vocation qu'il avoit depuis l'âge de raison, vint ici, de l'aveu de sa mere, se présenter pour être reçu, on l'admit au Noviciat. L'année du Noviciat n'étoit pas encore tout-à-fait écoulée lorsque sa mere se repentant du consentement qu'il lui avoit arraché, arriva tout-à-coup à la Trappe, elle demanda son fils qui fût la recevoir conduit par le Pere Théodore ; l'entretien fut très-long, c'est-à-dire, le discours de la mere qui conjuroit son fils de revenir avec elle, en assurant qu'elle le desiroit sur-tout pour le bonheur de son fils. Ce dernier l'écoutoit en silence sans l'interrompre ; & quand elle eut fini de parler, *ma mere*, lui dit-il, *daignerez-vous répondre à une question que j'oserai vous faire ? Supposons que je vous eusse quitté pour aller m'établir loin de*

vous dans un pays étranger où il vous seroit impossible de venir, supposons que j'y eusse fait une grande fortune, que j'y eusse acquis de grands établissemens & des dignités éclatantes, & qu'il ne me fût permis de retourner vers vous qu'en renonçant à tous ces avantages, exigeriez-vous de moi ce sacrifice? Non certainement, s'écria sa mere, *je ne veux que votre bonheur. Eh-bien! ma mere*, reprit le fils, *je suis cet homme heureux ou pour mieux dire, je suis mille fois plus heureux que ne peuvent le rendre tous les honneurs & toutes les richesses de l'univers, & enfin mon bonheur est d'autant plus grand que l'inconstance de la fortune ne sauroit me le ravir, & que la mort, loin d'en être le terme, doit le rendre suprême & l'assurer éternellement; voyez donc l'étendue du sacrifice que vous me demandez!* A ces mots la mere se leva, embrassa son fils en pleurant & partit. — Si j'en avois le tems je citerois bien d'autres traits de ce genre que j'ai recueilli du Père Théodore, du Pere Pierre l'Abbé actuel & des trois H[illegible]liers.

Ces cinq Religieux avec leſquels j'ai tant cauſé ſont tous également obligeans, ils répondent d'un air ouvert à toutes les queſtions ; mais, dès qu'on ceſſe de les queſtionner, ils rentrent en eux-mêmes, baiſſent les yeux & la tête, tombent dans une eſpèce de méditation ſi profonde que je ſuis perſuadée qu'ils ſe croyent abſolument ſeuls avec Dieu, & cela ſans nulle eſpèce d'affectation, mais au contraire avec un naturel très-frappant. Dès qu'on leur parle, ils ſortent de cette rêverie, reprennent un viſage obligeant & riant, ce qui dure tant qu'on les interroge. — Ils obſervent entr'eux, à l'exception des Supérieurs & des Hôteliers, un ſilence éternel, mais ils peuvent toujours à de certaines heures parler aux Supérieurs quand ils ont quelques demandes à leur faire ; du reſte, dans leurs travaux, ils s'expriment entr'eux par ſignes. Il y a là tel Religieux qui n'a parlé depuis beaucoup d'années que pour ſe confeſſer, pour lire & pour chanter les louanges de Dieu. Les Hôtel-

liers suivent comme les autres la Loi du silence dans l'intérieur de la Maison & ne parlent qu'aux Etrangers. — Il n'y a pas un seul miroir à la Trappe ni dans l'intérieur ni dans les appartemens extérieurs. Beaucoup de Religieux ont absolument oublié leur figure. — Comme ils travaillent non-seulement dans leurs jardins, mais dehors, leurs portes du côté des jardins sont toutes grandes ouvertes, de manière que si un Religieux vouloit se sauver, il en a toute liberté, dans ce cas personne ne cherche à l'en empêcher & encore moins à le poursuivre & à le ramener quand on s'apperçoit de sa fuite; au contraire ils se trouvent heureux d'être débarrassés d'un mauvais sujet; mais la Règle les oblige à le recevoir s'il revient, & leur prescrit d'imposer pour pénitence au coupable de rester enfermé autant de tems qu'il a passé absent, & de vivre tout ce tems avec du pain & de l'eau. Cependant l'Abbé a le droit d'abréger autant qu'il veut ce tems d'expiation; ce qu'il fait toujours si le cou-

pable témoigne du repentir : dans ce cas, quand l'absence auroit été de dix ans, on ne laisse jamais le coupable enfermé plus d'un an.........................

........Lorsqu'un homme se présente pour être reçu, on lui fait le détail le plus circonstancié de toutes les austérités, en outre on l'assure que quelque robuste que puisse être sa constitution, il est très-vraisemblable qu'il n'y résistera pas, & qu'il y succombera au bout de deux ou trois ans ; & c'est après ces avertissemens qu'on entre à la Trappe. Ils ne reçoivent jamais que des hommes grands, forts & bien constitués ; aussi ai-je été frappée de la figure de tous ces Religieux qui sont en général d'une très-grande taille. — Ils ont depuis plusieurs années un Chirurgien très-habile & jeune encore qui s'est fixé à la Trappe par affection pour les Peres, & qui vit comme eux de leurs portions & suit tous leurs Offices quand ses occupations le lui permettent ; il exerce gratis la Médecine pour les Pauvres & fait souvent dix ou

douze lieues à pied pour les aller ſoigner. Il diſoit à P*** qu'il eſt impoſſible de vivre avec ces Peres ſans avoir le deſir de les imiter, & qu'il ne les quitteroit pas quand on lui offriroit toutes les fortunes du monde..................

.......Ces Religieux ont toute l'indulgence qui caractériſe la véritable vertu; ils me contoient qu'un jour une femme déguiſée en homme entra avec ſon mari, mais qu'elle ne vit rien, parce qu'on la reconnut ſur-le-champ & qu'on la fit ſortir. Je me récriois ſur cette profanation qui eſt un cas réſervé & qui fait encourir l'excommunication; mais ils l'excuſerent très-naturellement, en diſant qu'elle étoit bien jeune, qu'elle n'avoit sûrement pas ſenti la conſéquence de cette action, & qu'à l'égard de ſon mari, on concevoit qu'un mari pût avoir cette condeſcendance condamnable pour une femme qu'il aimoit, &c.

Ceux qui voyagent vont bien loin pour étudier les hommes, pour chercher à

connoître ce que peuvent ſur les eſprits les Inſtitutions, les exemples, les Loix, l'autorité, &c., voilà bien près de nous des mœurs beaucoup plus auſtères que celles des anciens Lacédémoniens, des vertus infiniment plus ſublimes que celles de ces Sages de l'Antiquité ſi fameux & ſi vantés; enfin, une petite République où toutes les paſſions dangereuſes ſont anéanties, où toutes les vertus ſont portées à un degré de perfection qui ſemble au-deſſus de la nature. Eſt-ce donc là un tableau indigne de l'obſervation d'un véritable Philoſophe? Doit-on quitter cette enceinte reſpectable, en diſant : *ce ſont-là des foux?* Avant de décider ainſi, commencez par me prouver que vous êtes ſage; prouvez-moi du moins que vous êtes conſéquent, que vous avez des principes quels qu'ils ſoient, & que vous y conformez vos mœurs; vous croyez qu'on doit céder aux penchans que la nature nous donne, que c'eſt ainſi ſeulement qu'on peut être heureux, & pourquoi donc vous

plaignez-vous ſans ceſſe, pourquoi donc le bonheur vous fuit-il ou vous échappe-t-il toujours, pourquoi la paix de l'ame n'eſt-elle pour vous qu'un bien chimérique? — Mais, dit-on, à quoi bon toutes ces auſtérités abſurdes? N'admirez donc pas les diſciples de Pythagore qui paſſoient tant d'années ſans parler, n'admirez pas la ſobriété de Diogène & de tant d'autres Philoſophes qui ne vivoient que d'herbes, n'admirez pas la patience d'Epictète & de Socrate, ni leur douceur, ni leur mépris pour les honneurs & les richeſſes?..... Ce n'eſt donc que dans les ſiècles paſſés & chez des Payens que les exemples de ces grandes vertus peuvent vous toucher? Mais la tradition peut en exagérer les traits, & elle nous apprend que ces hommes rares eurent des erreurs & des foibleſſes, & vous ne pouvez douter de ce qui exiſte ſi près de vous, & ſi vous trouvez quelque ſingularité dans la vie d'un Pere de la Trappe, du moins n'y trouverez-vous aucun des vices qu'on re-

proche aux Philosophes du Paganisme. — Mais, répète-t-on encore, à quoi bon ces habits de laine, ces lits si durs, cette privation de toutes les choses commodes & agréables? A quoi bon! à donner aux Pauvres tout l'argent que coûteroient des habits de soie, de bons lits, de jolis meubles, des mets recherchés, &c. — Oserez-vous dire aussi *à quoi bon* passer une partie du jour à labourer la terre? Au moins conviendrez-vous que ces travaux d'Agriculture sont utiles & donnent un excellent exemple aux Paysans de ce pays. Qui ne rougiroit pas là d'être fainéant & paresseux? — Mais enfin, *à quoi bon* passer tant d'heures dans une Eglise. — A quoi bon passez-vous tant d'années à Versailles où vous vous ennuyez si mortellement? Dans l'espoir toujours incertain & souvent trompé d'obtenir quoi? un vain titre, un ruban, un tabouret; ce ne sont pas de telles frivolités qui les attirent & les retiennent à l'Eglise, ce n'est pas l'espoir, c'est la certitude d'obtenir

non

non des biens fragiles & périſſables, mais une éternelle félicité. Penſez, ſi vous voulez, que leur opinion n'eſt pas fondée, qu'importe, dès qu'ils ſont perſuadés; la récompenſe qu'ils ſe promettent étant certainement plus grande que celle que vous recherchez, ils ont aſſurément plus de plaiſir à chanter les louanges de Dieu que vous n'en avez à faire votre cour; d'ailleurs les concurrens & l'incertitude vous tourmentent : pour eux, ils n'ont point de rivaux à craindre, ils ſont aſſurés de recevoir le prix de leurs travaux, vous aſpirez, & ils attendent; jugez combien ils ſont plus heureux dans leur Egliſe que vous ne l'êtes dans *l'œil-de-bœuf.* — Ainſi donc, quand leur opinion n'auroit pour baſe qu'une illuſion, vous ne devez pas les appeller *des foux*, puiſqu'ils ſont vertueux, bienfaiſans, utiles, & qu'ils ſe trouvent heureux; &, ſi leur opinion eſt fondée, quel nom leur eſt dû, & quel eſt celui que vous méritez? Quel ſera votre deſtin dans l'Eternité, & quel

sera le leur ? . . . .
Pour nous, mes Enfans, puissent notre respect & notre amour pour la Religion s'accroître encore par le souvenir de tout ce que nous venons de voir & d'entendre.

De Saint-Leu, *ce* 9.

Nous sommes arrivés hier au soir ici, à minuit, en fort bonne santé, point du tout fatigués, ce qui est extraordinaire, car nous devrions l'être pour tout ce que nous avons fait en six jours. . . . . de Conches nous sommes partis pour Navarre. Une Dame de Conches qui a desiré voir les Princes pendant leur souper, nous avoit fait la description des beautés de Navarre en ajoutant que ce qu'il y avoit de *plus charmant* c'étoit sur le bord de la rivière, une paysanne & un pêcheur de plâtre colorié; elle nous conta que ces figures étoient si naturelles, qu'un jour un homme de l'autre côté de la rivière gronda le pêcheur qui pêchoit les belles carpes de M. le Duc, & que voyant le pêcheur

persister ; il lui jetta d'indignation une grosse pierre qui lui cassa un bras. La Dame nous assura qu'il *en a coûté à M. le Duc des sommes considérables* pour faire refaire un bras à cette *belle statue colorée* .... Il y a cinq lieues de Conches à Navarre ...... Je crois que les jardins de Navarre sont sans aucune comparaison ce qu'il y a dans ce genre de plus beau & de plus agréable en France, ils me paroissent infiniment supérieurs à ceux de Chantilly ; ils sont immenses & réunis à une vaste & superbe forêt. Les eaux y sont admirables ; une belle & large rivière naturelle, traverse les jardins, y forme des ruisseaux, des cascades qui vont nuit & jour & dans tous les tems. La beauté merveilleuse des ombrages & des eaux, cette majestueuse forêt qui entoure de toutes parts & couronne les jardins, la profusion des fleurs, l'énorme quantité d'arbres & d'arbustes rares, la magnificence des fabriques, la variété des sites, le bon goût & l'extrême noblesse

qui règnent en général dans la distribution & le plan, la vaste étendue de ces jardins, rendent ce lieu véritablement digne d'exciter la curiosité des Amateurs des Arts & des Etrangers. Dans la partie françoise, *le Temple d'Hébé* est ce qu'il y a de plus remarquable; il est ravissant par les cascades, les fleurs, les point-de-vue qui l'embellissent. Dans la partie angloise, la plus charmante fabrique est *le Temple de l'amour*, dont l'isle de ce nom. A l'extérieur, il représente un beau temple ruiné, orné de jolis bas-reliefs antiques. L'intérieur est magique, c'est un délicieux sallon en rotonde, revêtu en marbre blanc, décoré d'arabesques & soutenu par des colonnes de cristal d'un superbe violet, qui sont transparentes, & à travers desquelles on voit le jour. Plusieurs athéniennes enrichies de bronzes dorés, & sur lesquelles brûlent des parfums, sont posées entre les colonnes. Dans des enfoncemens sont placés des canapés. Ce sallon est éclairé par une coupole & par

le jour doux qui pénètre à travers les colonnes. Le meuble de satin blanc brodé, manque d'accord avec le reste, il faudroit qu'il fût de satin violet avec des franges d'or ; je desirerois aussi que la coupole fût vitrée en verres violets pour répondre aux colonnes. En nous trouvant dans ce lieu enchanté, nous fûmes frappés d'une réflexion qui nous offroit un contraste singulier ; il nous parut bizarre de nous trouver tout-à-coup dans le *Temple de l'amour*, en nous rappellant que la veille, à la même heure, nous avions été dans la cellule d'un Pere de la Trappe. Il y a dans ces délicieux Jardins plusieurs choses de mauvais goût ; mais ce sont de légers défauts parmi des beautés sans nombre & du plus grand genre. Par exemple, la grotte ne présente qu'une grande masse, très-lourde & d'une vilaine forme, ce qui est d'autant plus fâcheux qu'elle est très-en vue & dans une situation ravissante ; j'aurois voulu à la place de ce mauvais rocher, un beau *Temple de la gloire*,

dans lequel on eût trouvé pour principal ornement l'épée de M. de Turenne, ſuſpendue à la voûte; j'aurois voulu encore que la Statue de ce Grand-homme eût décoré le fond du Temple, & que des bas-reliefs euſſent repréſenté ſes victoires. En Angleterre, toutes les fabriques de Bleinheim ſont des monumens glorieux qui retracent les exploits du Duc de Marlboroug; les Jardins de Navarre, auſſi beaux que ceux de Bleinheim, pouvoient encore avoir cet intérêt ſi noble de rappeller à chaque pas la mémoire d'un héros & des époques glorieuſes à la France. Au lieu de cela, on s'eſt contenté d'élever dans ce Jardin un petit tombeau de gazon au cheval de bataille de M. de Turenne. Sur cette tombe meſquine, la pie (cette ument célèbre) eſt repréſentée en petit, en bronze; aux quatre coins de la tombe ſont des urnes de porphire; le tout reſſemble, comme l'a remarqué P.***, à une garniture de cheminée. La femme & le pêcheur de plâtre, malgré la vive admi-

ration de la Dame de Conches, n'offrent pas des idées plus relevées & plus heureuses ; mais on doit excuser ces disparates en faveur des beautés qui sont supérieures & en grand nombre. Il est expressément défendu de cueillir des fleurs dans ces Jardins, & d'y tuer aucun gibier & aucun oiseau. Aussi les oiseaux y sont-ils en plus grand nombre & plus apprivoisés qu'ailleurs, & ce Jardin a-t-il un éclat & une fraîcheur remarquables. Je n'ai jamais vu tant de roses & de fleurs, entendu tant de chants & de ramages d'oiseaux, tant de murmures de torrens & de cascades.

. . . . Le château ne répond pas à l'extrême magnificence des Jardins; cependant on y trouve un superbe sallon & quelques autres pièces fort agréables, & meublées avec goût . . . .

Voyages de la Mothe (1), de Normandie, de Bretagne, de Touraine, &c.

De la Mothe, ce 1.er Août 1788.

NOUS AVONS ÉTÉ aujourd'hui à Saint-Vallery, port de mer à cinq lieues d'ici. Nous y avons dîné à l'auberge, sur le bord de la mer. . . . .
Après le dîner on nous a conduit sur un vaisseau neuf, qui n'étoit pas encore nommé. On a desiré que M. le Duc de Chartres y donnât son nom, & qu'il en fût sur-le-champ le Parrain, & j'y ai consenti avec plaisir, parce que je n'avois jamais vu cette cérémonie. Il y avoit sur le gaillard d'arrière une table couverte d'une nappe, garnie de dentelle, & sur cette table un bénitier & des assiettes contenant du sel & du bled. Des Prêtres en habits sacerdotaux entouroient la table.

(1) Terre qui appartient à M. d'Orléans, & qui est en Normandie, près de la Ville d'Eu, & sur le bord de la Mer.

M. le Duc de Chartres & Mademoiselle ont été les Parrain & Marraine. Le Curé leur a fait un discours touchant, après quoi les Prêtres ont chanté des prières; ensuite le Curé a béni le vaisseau, il en a fait le tour en y répandant du sel & du bled, symboles de l'abondance. Il me semble que cette bénédiction d'un vaisseau neuf, prêt à partir pour une longue & périlleuse navigation, seroit un très-beau sujet de discours sur-tout adressé à un jeune homme. . . . . On a expliqué aux Princes avec le plus grand détail la manœuvre d'un vaisseau; ils ont aussi vu sur le chantier, deux bâtimens en construction. . . . .

Ce 4, de la Mothe.

... On nous apporte successivement, chaque matin, tous les coquillages & poissons de mer que nous voulons voir vivans; nous avons déjà vu des rayes, des carelets, des mulets, des morues, un

thon, des bernards-l'hermite, des étoiles de mer, plusieurs zoophites, &c. (1)

Ce 11, de la Mothe.

NOUS AVONS ÉTÉ VOIR, cet après-midi, un Village très-singulier, à 3 petites lieues d'ici, nommé *Cayeu*. Il est sur le bord de la mer, & composé d'environ 800 maisons. Le bord de la mer est là très-élevé, & n'est formé que par du sable excessivement fin, que le vent y porte du rivage; il en résulte que le vent, repoussant ce même sable de ce bord escarpé très-au loin, couvre en totalité, non-seulement tout l'espace occupé par le village, mais encore une grande étendue par-de-là; de manière qu'en marchant dans ce triste lieu, on

---

(1) En éducation, il ne faut dédaigner aucun objet d'instruction quand on l'a sous les yeux, surtout lorsqu'on peut l'acquérir sans prendre sur le tems donné aux Etudes qu'on préfere, & quand il ne faut que regarder, en se promenant & faire quelques questions.

enfonce dans le ſable juſqu'au-deſſus de la cheville du pied, & que, dans cette vaſte étendue, il ne peut croître ni un arbre, ni un buiſſon, ni un ſeul brin d'herbe ou de mouſſe. On ſe croit là tranſporté dans les déſerts arides & brûlans de l'Afrique : & lorſque le vent eſt violent, ce qui eſt fréquent ſur les côtes de la mer, le ſable s'élève dans les airs en épais tourbillons, & couvre entièrement ce malheureux village. Mais la pêche, & par conſéquent une ſubſiſtance aſſurée, retiennent là ces infortunés Habitans, malgré tant de calamités & malgré la privation de la verdure, des fruits, des légumes, de l'eau douce, & de tout ce que la Nature offre par-tout aux Payſans les plus pauvres. Leur ſituation me paroît d'autant plus affreuſe, qu'à cinq cens pas du terrein qu'ils occupent, on trouve des prairies & des champs cultivés, & qu'ils ont ainſi ſous les yeux un objet de comparaiſon bien affligeant pour eux. Je n'ai rien vu qui m'ait autant attriſtée que

l'aſpect de ce village ; d'un côté, à ſon extrémité ſur le bord de la mer, cette immenſe étendue d'eau ſans limites, de l'autre une vaſte plaine de ſable blanc, parſemée de méchantes cabanes de Pêcheurs : pas une pointe de verdure, un ſoleil ardent qui ſe réfléchit ſur un ſable éclatant, un air obſcurci & ſouillé par une pouſſière éternelle, le lugubre mugiſſement des flots, tout concourt à rendre ce village le plus affreux ſéjour de l'Univers. Cependant, on y vit, on y reſte, & même la population y eſt très-conſidérable, on y trouve une multitude d'Enfans. Quel eſt donc le pouvoir de l'habitude & de l'attachement à la vie ! La ſubſiſtance de ces Pêcheurs eſt aſſurée, & ils conſentent à tout ſouffrir, à condition d'être ſans inquiétudes ſur les moyens de prolonger cette pénible exiſtence ! Que dis-je ? peut-être même que la plus grande partie de ces Habitans, objets de notre pitié, préfere cette terre dépouillée, qui les a vu naître, aux champs fertiles de leurs voi-

fins; car comme l'a dit un Poëte que vous connoiffez,

E inftinto di Natura
L'amor del patrio nido (1).

En voyant tout ce que l'homme peut fupporter, non-feulement fans défefpoir, mais fans effort, vous devez admirer cet excès de courage, dont on n'a guères l'idée lorfqu'on a toujours vécu dans le bonheur; pleurez avec l'infortuné qui fuccombe fous le poids de fes maux; fi vous ne pouvez changer fon fort, du moins gémiffez avec lui: tout Etre fouffrant a des droits à la compaffion de fon femblable: mais que votre ame s'élève à la vue de celui qui fupporte fes peines avec conftance & férénité; que cet exemple vous apprenne à fouffrir courageufement celles que vous pouvez avoir. Avec un tel fouvenir, ne rougiriez-vous pas de vous affliger pour des contrariétés & de petites tracafferies de

(1) *L'amour du nid paternel eft un inftinct de la Nature.*

ſociété, ou de vous laiſſer abattre par un accès de fièvre ou un mal de tête, ou enfin de contracter la moindre habitude, qui put reſſembler à de la molleſſe & à une délicateſſe efféminée.

Ce premier Septembre, du Havre-de-Grace; même année.

.... NOUS AVONS ÉTÉ VOIR les Arſenaux, & enſuite la Jettée..........

....Nous avons vu là un horrible monument de la cupidité & de l'inquiétude des hommes; c'eſt un gros Vaiſſeau très-lourd, qu'on appelle un *Négrier*, bâtiment deſtiné à faire la traite des Nègres; il eſt très-maſſif, parce qu'il eſt plein de cachots faits pour renfermer les malheureux Nègres.................

Du Mont-Saint-Michel, 6 Septembre, même année.

.........A PONTORSON nous avons changé de chevaux pour venir ici, il n'y a que trois lieues; mais, pendant plus

d'une lieue, les chemins ſont exceſſivement mauvais : nous en avons fait la plus grande partie à pied. Pour arriver ici dans de certains tems & le plus communément, il faut ſaiſir l'heure de la marée, & où la mer abandonne cette plage; mais, dans ce moment, la mer eſt retirée pour quelques jours. Nous ſommes arrivés à la nuit tout-à-fait fermée : c'étoit un ſpectacle ſurpreprenant que les approches de ce Fort, au milieu de la nuit, ſur cette plage ſablonneuſe & nue, avec des guides portant des flambeaux & pouſſant des cris horribles, pour nous faire éviter des trous profonds & des endroits dangereux; de manière qu'il faut faire mille & mille détours avant d'arriver. On voit de très-près ce Fort qui étoit tout illuminé, dans l'attente des Princes; on croit qu'on y touche, & l'on tourne une bonne demi-heure avant d'y entrer. Nous entendions un bruit lugubre de cloches qu'on ſonnoit en honneur des Princes ; & cette triſte mélodie ajoutoit beaucoup à l'impreſſion mélancolique que

nous faisoient tous ces objets nouveaux. C'est bien de ce château qu'on peut dire qu'il est posé

Sur un rocher désert, l'effroi de la Nature,
Dont l'aride sommet semble toucher aux Cieux.

Car en effet son élévation est prodigieuse, on ne peut s'en faire une idée; son aspect est très-imposant par ses tours, ses fortifications & son architecture gothique qui le rend plus vénérable. On entre d'abord dans une Citadelle où des gens du lieu, habillés en Soldats & avec des fusils, attendoient mes Elèves. On n'envoie ici des Troupes qu'en tems de guerre; mais en tems de paix, comme à présent, c'est le Prieur qui est *Commandant* du Fort. Après avoir passé la Citadelle, nous sommes entrés dans la Ville qui est très-petite & a l'air d'être fort pauvre; c'est une longue rue extrêmement étroite, qui va toujours en montant & en tournant, & dans laquelle on ne peut aller qu'à pied. Tout le monde avoit éclairé sa maison, & étoit sur le pas

de sa porte. Après avoir ainsi grimpé pendant une demi-heure, escortés de tous les Religieux & de gens qui portoient des lanternes, nous avons quitté la Ville & trouvé des escaliers très-roides & très-hauts, tout couverts de mousse & de ronces; & il a fallu monter environ quatre cens marches. De tems-en-tems on trouve des repos, c'est-à-dire, des petites esplanades remplies d'herbages & de ronces, & qui vont toujours en montant. *Cette grimpade* est la chose la plus fatigante qu'on puisse imaginer; nous étions tous en nage, quoiqu'il ne fasse pas chaud. Enfin, nous entrons dans une vaste Eglise dont le Chœur est très-beau & d'une grande noblesse; nous étions alors dans le Couvent. Après avoir traversé l'Eglise, il a fallu encore monter un escalier qui nous a conduits aux Appartemens qui sont grands & propres. Au-dessus de ces logemens il y a encore quatre cens marches qui mènent à un Belvédère placé au sommet de ce Fort. L'air est ici très-vif, mais sain; on

boit de l'eau de citerne qui n'est pas mauvaise. L'hiver y est extrêmement rigoureux & commence avec l'Automne ; il n'y fait jamais bien chaud. Quelques maisons de la Ville ont de très-petits jardins, & quelques habitans, des vaches ; mais les Religieux sont obligés de prendre ailleurs leurs provisions, même du pain, parce qu'à cause de la cherté du bois, on n'en fait point ici ; on le fait venir de Pontorson. On n'a du poisson sur cette plage que très-rarement & par hasard : ainsi, au milieu de la mer, on est encore obligé de l'acheter. Les Religieux ont, à une lieue & demie d'ici, une Maison de campagne avec un superbe jardin qui les fournit de légumes. Ils sont douze Religieux, & ne reçoivent point de Novices. Il me paroît qu'en général ils cherchent, autant qu'ils le peuvent, à adoucir le sort des prisonniers. Ils nous ont assuré qu'ils ne les renferment point, à moins d'ordres très-positifs du Roi, & détaillés sur ce point, & que, même très-communément,

ils les menent promener aux environs. . .
. . . . . Je les ai questionnés sur la fameuse cage de fer ; ils m'ont appris qu'elle n'est point de fer, mais de bois, formée avec d'énormes bûches laissant entr'elles des intervalles à jour de la largeur de trois à quatre doigts : il y a 15 ans qu'on n'y a mis de prisonniers à demeure, car on y en met très-souvent (*quand ils sont méchans*, me dit-on) pour vingt-quatre heures ou deux jours, quoique ce lieu soit horriblement humide & mal-sain, & qu'il y ait une autre prison aussi forte & qui est saine. Là-dessus j'ai témoigné ma surprise . . . . . Le Prieur m'a répondu que son intention étoit de détruire un jour ce monument de cruauté. Alors Mademoiselle & ses Freres se sont écriés qu'ils auroient une joie extrême de le voir détruire en leur présence. A ces mots, le Prieur nous a dit que, puisqu'il en étoit le maître, il leur donneroit cette satisfaction demain matin ; & ce sera certainement la plus belle Fête qu'on vous ait jamais donnée,

J'occupe la chambre où couchoit M. l'Abbé Sabathier qui fut ici pour une si belle cause (1). Les Religieux ne parlent de lui qu'avec attendrissement & enthousiasme.

Ce 7, de Saint-Malo, à neuf heures & demie du soir.

Voici ce que nous avons vu ce matin, avant de quitter le Mont Saint-Michel : .... Le Prieur suivi des Religieux, de deux Charpentiers, d'un des Suisses du château, & de la plus grande partie des prisonniers, (nous avions desiré qu'ils vinssent avec nous), nous a conduits au lieu qui renferme cette terrible Cage. Pour y arriver, on est obligé de traverser des souterreins si obscurs, qu'il y faut des flambeaux; &, après avoir descendu beaucoup d'escaliers, on parvient à une affreuse cave où étoit l'abominable Cage, d'une petitesse extrême, & posée sur un terrein humide, où l'on voit ruisseler l'eau. J'y

(1) Pour s'être opposé au despotisme.

ſuis entrée avec un ſentiment d'horreur & d'indignation tempéré par la douce penſée que du moins, graces à mes Elèves, aucun infortuné déſormais n'y réfléchira douloureuſement ſur ſes maux & ſur la méchanceté des hommes. M. le Duc de Chartres a donné le premier coup de hache à la Cage. Enſuite les Charpentiers ont abattu la porte & pluſieurs pièces de bois. Je n'ai rien vu de plus touchant que les tranſports, les acclamations & les applaudiſſemens des priſonniers, pendant cette exécution. C'étoit ſûrement la première fois que ces voûtes ont retenti de cris de joie. Au milieu de tout ce tumulte, j'ai été frappé de la figure triſte & conſternée du Suiſſe de ce lieu, qui conſidéroit ce ſpectacle avec le plus grand chagrin. J'ai fait part de ma remarque au Prieur, qui m'a dit que cet homme regrettoit cette Cage, parce qu'il la faiſoit voir aux étrangers. M. le Duc de Chartres a donné deux louis à ce Suiſſe, en lui diſant qu'au lieu de montrer à l'avenir la Cage aux voya-

geurs, il leur montreroit la place qu'elle occupoit, & que cette vue leur feroit sûrement plus agréable :........Après la Messe, nous avons parcouru toute la Maison, nous avons vu une énorme roue, au moyen de laquelle avec des cables on monte, par une fenêtre, les grosses provisions pour le château; on attache ces provisions sur la grève avec des cables qui tiennent à cette grande roue posée dans l'intérieur du Fort, à une ouverture de fenêtre, & la roue en tournant, hisse & enlève tout ce qui est attaché au cable. De-là nous avons été nous promener sur les terrasses, ou parapets qui sont très-élevés. De ce lieu, la vue est admirable de tous côtés; on voit le *Mont Tomblaine*, qui est plus grand que le Mont-Saint-Michel, & qui n'est point habité. Il est couvert de bons lapins & à trois-quarts de lieue du Mont-St.-Michel, ce qui semble incroyable; car, comme il est isolé dans la mer, ainsi que ce premier Mont, & qu'on n'a point aux environs

d'objet de comparaison qui puisse faire juger de sa grandeur, il nous paroissoit d'une petitesse extrême & à cent pas de nous. Ensuite nous avons vu ce qu'on appelle *la Salle des Chevaliers*, qui est vaste & belle, & soutenue par des colonnes. Elle tire son nom de l'usage qu'avoient les Chevaliers de St.-Michel d'aller à ce Mont ...., La Bibliothèque est fort médiocre; ce qui m'a fait de la peine, en songeant combien une bonne collection de Livres seroit utile & même nécessaire à des prisonniers. La Tradition superstitieuse rapporte que Saint Michel a fait des Miracles sur ce Mont alors habité par des Hermites; qu'ensuite le Saint ordonna d'y bâtir, & ce Mont s'appella d'abord *Mont de-Tombe*, à cause de sa forme. Les anciens Ducs de Normandie & d'autres Princes ont fait des pélérinages à ce Mont, & des présens que nous avons vus dans le Trésor de l'Eglise. On y fait encore des pélérinages, & on nous a chargés de médailles & de petites coquilles d'argent,

comme on en donne aux pélerins . . . . .
Nous avons obtenu pour plusieurs Prisonniers, une permission qu'ils desiroient ardemment, celle de nous suivre jusqu'au bas du château. Il y en avoit un qui, enfermé depuis quinze mois, n'avoit pas eu jusqu'à ce jour la liberté de sortir du haut du Fort; lorsqu'il s'est trouvé hors du Couvent sur la petite esplanade, & sur-tout lorsqu'il a apperçu l'herbe qui couvre les marches de l'escalier, il a éprouvé un mouvement de joie & d'attendrissement impossible à dépeindre : il me donnoit le bras, &, à chaque pas que nous faisions, il s'écrioit avec transport : *ô quel bonheur de marcher sur l'herbe !* (1) : . . . . .

(1) En arrivant à Paris nous fîmes beaucoup de démarches infructueuses en sa faveur. Mais M. de Chartres eut le bonheur d'obtenir sur-le-champ la délivrance d'un de ces prisonniers, & de contribuer à celle d'un autre encore.

Je suis charmée d'avoir vu ce lieu si triste mais singulier, ce château amphibie, rejetté tour-à-tour par la mer & par la terre ; car ce mont est pendant une partie du jour une Isle isolée au milieu des flots, & pendant l'autre partie, il se trouve posé sur une vaste étendue de sable aride.

De Lamballe, ce 8.

. . . . Nous avons vu à Saint-Malo un exemple très-singulier de ce que peut l'activité réunie à l'industrie. Il y avoit dans cette ville, il y a quinze ans, un Négociant, nommé Dubois, qui se ruina. N'ayant plus rien au monde, il se disposoit à passer aux Indes, lorsqu'un Vaisseau, qu'on croyoit perdu, entra dans le Port. Dubois avoit des intérêts sur ce bâtiment qui avoit gagné des richesses immenses, & qui rapportoit à Dubois six cens mille livres ; avec cette somme il fit d'autres entreprises qui prospérerent. Alors il obtint la permission de construire un Port à ses frais à une petite lieue de Saint-Malo,

dans un endroit nommé *Montmarin.* Ce Port est achevé, & est en petit exactement semblable à celui de Brest. Dubois fit bâtir là un joli Château qu'il habite, & il se mit à construire des Vaisseaux qu'il vend; de manière que cette portion de terre, conquise par le travail & l'industrie, est devenue la propriété de Dubois, & une espèce de République fondée & gouvernée par lui. On trouve à Montmarin une multitude d'ouvriers, parce que tout s'y fabrique, cordes, cables, voilures, charpenterie, &c. Dubois prête de l'argent à des Armateurs; mais, dans ce cas, il exige, pour gage & sûreté, des Vaisseaux qu'il met dans son Port. Il en a six de cette sorte dans ce moment, avec des Pavillons de diverses Nations. Cet homme singulier est très-hospitalier, & reçoit à merveille les Etrangers & tous ceux qui vont le voir ....

De Tours, ce 16.

. . . . . GAILLON est un Village singulier qui tient à la petite Ville nom-

mée *Langeais*. Toutes les maisons de Gaillon sont bâties dans le roc, ce qui forme un coup-d'œil très-extraordinaire; quelques-unes de ces Maisons ont des portes très-élevées, & qui n'ont pour escalier qu'une échelle portative qu'on ôte pendant la nuit. Plusieurs de ces portes ne sont fermées qu'avec de grosses branches d'arbres croisées : tout cela a un air sauvage, fort agréable selon moi . . . . Nous avons encore retrouvé un village taillé dans les rochers, dans le cours de l'avant-dernière poste qui précede Tours. Ce lieu s'appelle *Saint-Etienne-le-rechigné*. Nous sommes descendus de voiture pour entrer dans une de ces singulières maisons; l'intérieur en est fort propre, la chambre où nous étions étoit assez grande; on nous a dit que deux hommes, en cinq mois de tems, pouvoient facilement creuser une chambre pareille à celle-là . . . .

De Paris, ce 3 Octobre, même année.

. . . Nous avons été aujourd'hui à la

Sorbonne . . . . L'Eglise est belle, & ressemble en petit à Saint-Paul de Londres, & par conséquent à Saint-Pierre de Rome. Le Tombeau du Cardinal de Richelieu, par Girardon, est fort au-dessous de sa réputation. Il est composé de trois figures, de la Religion qui soutient le Cardinal mourant, & de la Science qui le pleure. Cette dernière figure est bien posée & a beaucoup d'expression ; mais elle est d'un mauvais dessin, trop grosse & trop lourde ; le bras, sur lequel la tête est appuyée, est ridiculement court ; les draperies du Cardinal, toutes en petits plis, ne valent rien ; la Religion n'a nulle expression. M. Myris vous a fait remarquer que la figure de *la Science* est absolument copiée d'après le Poussin ; cette même figure se trouve dans l'un des sept Sacremens du Poussin, *l'Extrême-Onction*. Le Poussin mourut en 1665, & le Tombeau du Cardinal ne fut posé dans l'Eglise qu'en 1694 . . . Il y a, dans le gouvernement intérieur de la Sorbonne, une particularité qui mérite d'être observée. On n'y choisit

jamais le Prieur que parmi les jeunes *Sociétaires* ; ce Prieur ne reste en place qu'un an; d'autres, parmi les anciens, sont chargés de l'administration & des affaires. Ainsi là on accorde à la jeunesse ce qu'elle ambitionne communément, des honneurs & des distinctions ; & l'on ne confie le soin des affaires qu'à l'âge mûr & à l'expérience.

De Paris, ce 21 Octobre, même année.

Été aujourd'hui à Vincennes; d'abord au donjon. Nous avons vu la chambre qu'habitoit le Grand-Condé. On ne sait plus où étoit celle du Cardinal de Retz. Il y a à ces chambres trois grosses portes excessivement ferrées, ayant chacune, outre la serrure, trois énormes verroux; les cheminées sont grillées en dedans, les fenêtres extrêmement hautes, très-petites, & avec trois rangs de barreaux. Quand on considere tout cela, il paroît surprenant qu'un prisonnier puisse former le projet de se sauver. Mais ce beau vers du Dante:

« Lasciate ogni speranza voi qu'entrate (1) ! » ne convient en effet qu'à l'Enfer ; il n'y a point de porte de prison sur laquelle on dût l'écrire : tant que l'homme respire, il conserve, il nourrit l'espérance. Et c'est du moins un bien qu'il n'est pas au pouvoir des tyrans de lui ravir.

De Paris, ce 31 Octobre, même année.

..... Au Luxembourg, voir la galerie de Rubens, renfermant toute l'histoire de Marie de Médicis, depuis sa naissance jusqu'après sa mort : car le dernier tableau la représente dans le Ciel. Les plus beaux de ces tableaux sont : celui dans lequel l'amour montre à Henri le portrait de Marie de Médicis, tandis que la sagesse, sous les traits de Minerve, paroît conseiller au Roi de s'unir à la Princesse. Le tableau qui représente l'accouchement de la Reine est un Chef-d'œuvre digne de sa réputation ; on voit distinctement sur

(1) Laissez toute espérance, ô vous qui entrez ici !

le visage de la Reine les deux expressions de la souffrance & de la joie. La tête est un peu tournée & le corps tout-à-fait en face, & quoique cette attitude communément n'ait point de grace, la figure en est remplie; elle a d'ailleurs un air d'abattement d'une vérité parfaite. Lucine est derrière la Reine, & son visage froid & tranquille contraste avec celui de la Princesse qui est plein d'expression. L'apothéose d'Henri IV est aussi un admirable tableau ....

De Paris, ce 13 Novembre, même année.

..... A SAINT ROCH ...... Le tombeau de Madame de la Live qui mourut à vingt ans. Le bas-relief représente le tems moissonnant une rose. Très-mauvaise allégorie : car la rose est ici l'emblême de la première jeunesse, & ce n'est pas *le tems* qui détruit & fait périr une jeune personne. Le tems avec sa faulx abattant un chêne, seroit, sur la tombe d'un vieillard, une allégorie bien plus juste..

Ce 14 Avril 1789.

Eté aujourd'hui à la vente des tableaux chez M. le Brun. . . . . Nous avons vu là un chat de porcelaine qu'on veut vendre mille écus, & qui vaut cela, disent les connoisseurs en ce genre, quoiqu'il soit du plus mauvais dessin; mais sa beauté consiste en une certaine nuance de violet qui rend cette porcelaine très-précieuse. Nous nous sommes moqués dans nos lectures de la folie des Anciens pour les vases *myrrhins* (1); mais au moins ces vases avoient de belles formes, & pouvoient être de quelqu'utilité, au lieu que ces chats, ces singes, ces crapauds, ces grenouilles d'ancienne porcelaine, qu'on achete un prix exhorbitant, sont très-

(1) C'étoient des vases fragiles, très-estimés. Néron en acheta plusieurs d'un prix exhorbitant, & Pétrone, son favori, en acheta, dit-on, pour 300 talens, qui font à-peu-près 720 mille livres.

grossièrement faits & représentent de fort vilains objets. Il est bien ridicule d'estimer une chose frivole & désagréable, uniquement parce qu'elle est rare. J'espere que vous n'aurez jamais des fantaisies d'aussi mauvais goût; & qu'au contraire tous vos goûts seront nobles & raisonnables; que si vous achetez des tableaux vous ne préférerez pas à des sujets gracieux ou héroïques, des cuisinières, des tabagies & des vendeuses de poisson, & que vous ne remplirez pas vos cabinets de colifichets & de porcelaines, de glaces, de draperies, &c. & que lorsqu'on entrera chez vous on ne se croira pas dans l'appartement d'une femmelette, bien frivole & bien puérile. . . . .

Sainte-Assisse, Saint-Port, à 10 lieues de Paris, 13 Mars 1790.

. . . . De Sainte-Assise nous avons été à pied par les bois à Saint-Port voir un monument intéressant, élevé par ma Tante. Cette Eglise renferme le

cœur de feû M. le Duc d'Orléans, qui, par son testament, l'a voulu ainsi, en ajoutant, *qu'il espéroit que les cendres de la Dame du lieu y seroient un jour réunies, &c.* On descend quelques marches qui conduisent à une porte de marbre qui est celle du caveau; la porte est tout-à-fait détachée de son entablement, & couchée à côté; elle paroît n'avoir pas encore été posée, ce qui exprime très-ingénieusement que ce caveau attend d'autres cendres; idée qui ne pouvoit être mieux rendue. Sur cette porte détachée on a gravé la partie du testament de feû M. le Duc d'Orléans, qui contenoit cette dernière volonté, ce qui est encore fort bien imaginé. A la suite de l'extrait du testament de M. le Duc d'Orléans, ma Tante a ajouté ces mots : *elle lui a consacré ce monument de douleur, de respect & de reconnoissance, en attendant l'instant qui doit exécuter ses dernières volontés.* Au lieu de la dernière phrase, j'aimerois mieux celle-ci : *en attendant l'instant où cette porte doit se fermer pour*

jamais. Il me semble que cette fin conviendroit mieux au sujet & offriroit quelque chose de plus frappant. Au reste, l'idée générale est neuve & belle, & digne de celle qui l'a conçue. . . . .

Ce 26.

. . . . CE JARDIN à l'Angloise seroit très-beau s'il étoit moins surchargé & moins coupé de petites routes tournoyantes, défaut ordinaire de presque tous les Jardins de ce genre qui sont en France. On y trouve un tombeau en marbre blanc d'une petite chienne. . . . Ces puérilités sont extrêmement ridicules, & j'espere que si mes Enfans font des Jardins, ils rejetteront ces petites gentillesses, qui sont fort usées & de très-mauvais goût.

Ce 28.

. . . . JE NE PUIS souffrir qu'on fasse servir à l'ornement d'un Jardin

un événement funeste : comme la mort d'une Mere, d'un Enfant, &c. à moins qu'on ne place ce monument dans un lieu solitaire & absolument séparé du Jardin. Mais c'est le profaner que l'exposer aux regards de tous les passans. Car si l'on donne une fête dans ce Jardin, on chantera, on dansera autour ou à la vue de ce monument de douleur & de mort. Tous les jours, on pourra causer gaiement au pied de cette colonne funéraire; si elle est belle, on entendra répéter sans cesse : *cette fabrique fait là un bien bon effet!* tout cela est affreux. Le goût est blessé par-tout où se trouve la disconvenance, & sur-tout dans les choses de sentiment.

---

17 Avril, même année.

. . . . A l'autre extrémité de son Jardin, on trouve un joli Temple rustique dont l'intérieur est ravissant. Il est consacré à l'espérance qu'on y a représenté d'une manière ingénieuse; elle est

appuyée sur son ancre ; à ses pieds est un nid d'oiseau qui offre l'emblême de la plus pure & de la plus douce espérance de la vie, celle de l'amour maternel ; & comme l'espérance n'est que trop souvent fondée sur des illusions, on l'a entourée de *chimères* (1). Ces chimeres ne sont que des accessoires en petits & peintes à la manière étrusque. Il y en a quatre : une figure *tient* fortement à sa chimere, une autre *la carresse*, une troisième *la nourrit*, la quatrième *la fouette* avec un bouquet de roses ; cette dernière idée manque de clarté ; j'aimerois mieux qu'on eût trouvé pour quatrième sujet, une manière de représenter le malheur de celui qui seroit parvenu à *se débarrasser de sa chimere*. Ceci nous a rappellé la belle idée de Raynols (2), qui a représenté l'espérance les bras étendus vers le ciel, & regardant

(1) Représentées sous la forme que décrit la fable.

(2) Peintre Anglois.

passer des nuages. Le vague de cette idée en fait la beauté, parce que rien ne caractérise mieux l'espérance, qui a toujours quelque chose de vague.

---

12 Juin.

. . . . . . Nous avons vu dans la cellule d'un de ces Religieux un raffinement de tyrannie dont je n'avois pas d'idée. Ce Moine a un serin qu'il tient depuis dix ans dans une cage; ce pauvre petit oiseau a pour se percher dans cette cage un bâton qui fait bascule; lorsqu'il est posé à l'un des deux bouts, cette bascule, par son mouvement, ouvre la porte qui est à l'autre extrémité de la cage; le serin s'élance vers cette porte ouverte qui se ferme dès qu'il quitte ce point du bâton, le serin retombe sur l'autre bout du bâton qui de même, fait bascule & ouvre l'autre porte opposée, de sorte que ce malheureux petit esclave voit toujours vis-à-vis de lui l'image de la liberté sans pouvoir jamais en jouir! Cette invention

m'a paru diabolique dans son genre. Il est vraisemblable que ce Moine porte à regret la chaîne qu'il a pris, & que son ame envenimée par ce regret est devenue cruelle: les vices produits par la contrainte & l'esclavage ont un caractère de bassesse qu'on ne trouve jamais dans un homme libre.

Ce 13 juillet, de Chaillot, aux Filles Sainte-Marie.

...... Nous avons été, il y a quelques jours, au Champ-de-Mars voir les travaux, c'étoit un tableau unique & attendrissant; j'ai plaint ceux que l'esprit de parti a privé du bonheur d'éprouver tout ce qu'il nous a fait ressentir. On est venu offrir à mes Elèves des brouettes, ils ont été travailler à l'instant, mais tout de bon & pendant une eure.........................

Ce 28 Août.

Eté tous à Ivri-sur-Seine voir la maison de M. D***.........Les jardins sont grands, ils n'offrent aucun mouvement de

donné à la Nature ; enfin il faut, en toutes choses, observer la convenance & la vraisemblance, ou l'on ne produit que des colifichets & des monstres.

Ce 23.

. . . . Partis de Pont-aux-Dames à onze heures du matin, passés à *Chapelle-sur-Crécy*, beau château, arrêtés trois heures & demie à *Maupertuis*, le château est agréable, les jardins sont vastes & ravissans. Nous avons commencé par nous promener dans l'Elisée qui en est la plus belle partie. C'est un grand bois dont le terrein est fort inégal, mais en pentes très-douces & qui ne sont point du tout fatigantes. Ce bois est formé par des arbres majestueux d'une grosseur & d'une élévation prodigieuse entremêlés de jeunes arbres & de petites allées de saule d'un verd différent ; les sentiers sont coupés par une infinité de ruisseaux & souvent par une rivière assez large que l'on passe de tems en tems sur des ponts rustiques.

On rencontre à chaque pas des sources d'une eau limpide qui forment des cascades charmantes qui vont toujours. J'ai remarqué une chose qui m'a paru ingénieuse : il y a dans l'Elisée un seul endroit où l'on n'a pu masquer le mur de l'enclos; ce mur est très-élevé, & l'on a imaginé d'en faire une fabrique ; il est au sommet d'une colline, on en a festonné tout le haut en crénaux, & à l'une de ses extrémités se trouve un fort avec des canons ; de manière que l'ensemble forme une très-belle fabrique; il seroit seulement à desirer que la tour du fort fût plus grande, elle n'est pas proportionnée aux objets qui l'environnent. On voit encore dans l'Elisée un Temple rustique ayant des troncs d'arbres pour colonnes, cette espèce de fabrique est commune, je ne l'aime pas, elle a une espèce de prétention dans les formes qui s'accorde mal avec la simplicité des matériaux. On a sans doute pensé qu'il falloit là une fabrique qui ne fût ni d'une élégance noble ni tout-à-fait

agreste, mais qui participât de ces deux genres, & il y a du goût dans cette idée, car ce bois, quoique champêtre, a je ne sais quoi de brillant & de soigné qui ne permettroit pas d'y placer une simple chaumière. Au reste, le temple est situé dans un endroit délicieux, entouré de cascades ravissantes, d'une eau excellente à boire. Nous y avons dîné, & le Jardinier qui nous a conduits, nous a appris que ces beaux jardins étoient toujours ouverts à tous les Curieux, & qu'on avoit la liberté d'y apporter son dîner sans connoître les Maîtres de la Maison & dans le lieu du Jardin que l'on choisissoit; genre d'hospitalité d'une obligeance très-aimable. En approchant du sommet de l'Elisée, on entre dans un paysage qui change insensiblement de caractère; & qui, à mesure que l'on avance, devient plus agreste & plus champêtre. On arrive enfin dans une solitude profonde & paisible où l'on trouve une fontaine charmante; il est dommage que la statue qui

la décore ne soit pas d'un meilleur dessin ; peut-être aussi que dans une retraite livrée à la Nature, & qui semble ne devoir être habitée que par des Pâtres, une belle fontaine antique couverte de mousse & à moitié ruinée feroit plus d'effet que cette cuve de marbre qui a quelque chose de trop neuf & de trop soigné pour le lieu solitaire dont elle fait le principal ornement. En sortant de l'Elisée nous avons pris une route qui nous a conduit à un magnifique pont d'où l'on découvre un des plus beaux morceaux du jardin ; on voit en face du pont un superbe tombeau posé sur la surface de la rivière ; l'onde qui l'entoure & le baigne donne à cet objet (devenu si commun) un aspect original & absolument neuf, & l'idée est d'autant plus ingénieuse que ce tombeau est celui d'un Amiral (l'Amiral de Coligni) dont les cendres sont véritablement dans ce monument ; l'intérieur en est arrangé avec goût. A main droite du pont est une pyramide majestueuse avec une porte décorée

& des colonnes qui en ouvrent l'entrée; le dedans est une grotte admirable par son élévation, sa noblesse & la beauté de ses formes. Elle a une autre ouverture qui laisse découvrir un paysage d'un genre austère & sauvage. Les autres parties du jardin, quoique moins belles, sont très-agréables; c'est M. de Montesquiou qui seul a dessiné & fait ces charmans jardins. Il est échappé à M. de*** qui étoit avec nous le meilleur éloge qu'on puisse faire de cette délicieuse solitude. Au milieu de l'enthousiasme qu'elle lui inspiroit, *non*, s'est-il écrié, *il n'est pas possible que celui qui a fait & qui possède tout cela soit ambitieux!* Mot charmant, car en effet il est naturel de penser que celui qui a su se préparer un tel asyle, doit moins que tout autre se plaire à la Cour. Le charme inexprimable de ces jardins ne peut se décrire, parce qu'il tient particulièrement au goût délicat & sûr qui en a tracé le plan & la distribution; comme dans tous les bons ouvrages, de quelque genre qu'ils

soient, tout y paroît naturel & rien n'y est fait sans réflexion & sans dessein : de-là cette richesse sans profusion, cette variété sans bigarrure, cet accord, cette convenance qui donnent tant d'éclat & d'agrément à l'ensemble & aux détails. Nous avons encore observé qu'il y a un certain caractère de noblesse répandu avec des nuances plus ou moins marquées sur la totalité de ces jardins, & dont on retrouve l'empreinte dans les sites même les plus champêtres. On n'y trouve pas un seul paysage du petit genre *Hollandois* ou *Flamand*; enfin, je n'ai rien vu qui retrace mieux les bois, les prairies, les bocages tels que le Poussin les représente ou que les bons Poëtes les dépeignent ; c'est la nature de l'âge d'or & des siècles héroïques................Maupertuis est à quinze lieues de Paris, très-beaux chemins.

Ce 16 Septembre.

.....NOUS AVONS ÉTÉ ces jours passés à Charenton chez les Peres de la Cha-

rité........Ces Peres nous ont dit que les foux furieux guérissoient assez communément, mais que les foux paisibles ou mélancoliques ne guérissoient jamais. C'est qu'il y a pour les furieux des remèdes physiques connus de tout le monde, tels que les saignées, les bains de glace, &c., & qu'il faudroit aux foux mélancoliques des remèdes moraux & des Médecins philosophes, & ces Médecins-là ne se trouvent guères dans la Faculté, on ne les honore pas du bonnet de Docteur. Il me paroît même impossible, d'après ce que nous avons observé dans cette Maison, que des foux mélancoliques y puissent recouvrer leur raison. Sans en sentir les conséquences, on y fait une chose très-cruelle, on s'y amuse de leur folie, on les fait causer, on répond à leurs extravagances, on déraisonne avec eux, & par-là on achève de brouiller leurs idées, on augmente, on enracine leur mal. J'ai gardé beaucoup d'enfans & de personnes qui avoient la fièvre & le transport au cerveau, & j'ai

remarqué qu'on augmente ce délire en les faisant trop parler & en leur répondant comme font les Gardes-malades; au lieu qu'en les engageant doucement à se taire, en les calmant, en leur répondant à-propos, & de manière à renouer le fil rompu de leurs idées, on parvient toujours à diminuer leur délire & quelquefois à le faire cesser. Les Religieux nous ont dit une chose singulière, c'est que par la crainte des bains de glace ou d'autres menaces de punitions, ils obtiennent des foux les plus furieux & les plus intraitables cinq heures de silence & de calme pendant la nuit; on leur fixe cet intervalle de tems afin que le repos de ceux qui dorment ne soit pas troublé par leurs cris, & pendant ce tems ils se contiennent & se taisent chaque nuit aux mêmes époques fixées régulièrement. S'il n'y a pas d'exagération dans ce fait, & je le crois certain, car tous les Religieux nous l'ont assuré, l'homme conserve donc dans la démence la plus absolue quelques restes de raison & d'empire sur

ſur lui-même? ...... Nous avons vu là un inſenſé d'une eſpèce toute nouvelle, c'eſt un jeune-homme ariſtocrate que la Révolution a rendu fou, je crois celui-là incurable; il n'a pas d'autre folie que de ſe croire mourant & d'imaginer que la terre ſe creuſe ſous ſes pas & va l'engloutir. Il ſe tâte toujours le pouls en diſant d'une voix étouffée : *je me meurs....* *je m'enfonce dans la terre......* & il s'accroche à tout ce qui ſe trouve ſous ſa main, avec une expreſſion très-frappante de douleur & d'effroi. Il a excité en nous une vive compaſſion; mais nous nous flattons que ſi la tête tournoit à un Démocrate, il n'auroit pas ce genre ſiniſtre de folie, l'exaltation produite par l'amour de la Patrie & de la liberté conſerveroit un caractère de grandeur & reſſembleroit plutôt à l'enthouſiaſme d'un inſpiré qu'aux ſombres rêveries d'un homme en démence,

. . . . . *Ce 29.*

. . . . . Le Chateau (de Chilly), dont Métézeau fut l'Architecte, fut bâti par le Maréchal d'Effiat, Surintendant des Finances. Il eſt remarquable que tous ces ſuperbes Châteaux, qui reſſemblent à des Maiſons Royales, ont été bâtis par des Surintendans ou des Contrôleurs-Généraux des Finances (1); c'eſt, graces à l'Aſſemblée Nationale, ce que nous ne verrons plus. Il falloit que ces gens-là euſſent une étonnante effronterie, pour étaler ainſi, avec tant d'éclat & de faſte, le fruit de leurs déprédations. Quand les Ariſtocrates vantent *les douceurs de l'ancien ordre de choſes*, il faudroit les envoyer à Chilly, à Vaux, à Maiſons, & dans tous les lieux où l'on trouve ces honteux monumens de l'inſatiable avidité des gens en Place, de l'imbécillité des Rois & de

(1) Entr'autres outre Chilly, *Maiſons* qui a coûté 22 millions, *Vaux-Prâlin* 18, &c. &c.

l'oppreſſion des Peuples. Je leur ferois faire ces promenades, non pas pour les convertir, car c'eſt préciſément là ce qu'ils regrettent, mais du moins pour les réduire au ſilence.

Ce 4 Novembre 1790.

...... DANS cette année 1790, depuis le mois de Février, nous avons fait en courſes, pour voir des choſes & des maiſons nouvelles, *620 lieues*, ſans compter nos promenades aux lieux que nous connoiſſons, & nos courſes de Saint-Leu à Paris. Toutes ces courſes nous ont donné l'occaſion de faire une remarque générale qui conduit à de très-utiles réflexions ; c'eſt que, parmi cette multitude de Villagesquenous avons parcourus depuis 9 mois, nous n'avons trouvé des Payſans doux, honnêtes & obligeans, que dans ceux où les Seigneurs étoient bons & aimés ; &, dans les autres où les Seigneurs étoient des Tyrans & haïs, les Payſans ſont ruſtres & revêches. La tyrannie n'eſt pas ſeule.

ment haïssable parce qu'elle est injuste elle l'est encore parce qu'elle aigrit & flétrit l'ame de ceux qu'elle assujettit à son joug : on n'avilit point, on n'opprime point les hommes sans les corrompre....

Fin de l'Extrait des Journaux de Voyage. (1)

Sommaire qui contient quelques détails relatifs aux Etudes que j'ai fait suivre à mes Elèves, & à mes travaux particuliers pour eux.

LE BUT général des Etudes est de former le cœur & l'esprit, c'est-à-dire, de cultiver, d'étendre & de perfectionner les facultés intellectuelles de l'Elève, & de lui offrir, pendant la durée de son éducation un Cours complet de Morale; il s'agit enfin

---

(1) Si les bornes de cet ouvrage me l'eussent permis, j'aurois inséré dans ces extraits les descriptions des beaux Jardins de *Dampierre*, de de *Méréville*, de *Bayes*, du *Raincy*, de *Villeroi*, *&c.* mais je placerai ces descriptions dans un autre ouvrage que je compte publier dans dix-huit mois.

de lui préparer pour l'avenir des ressources dans l'adversité, de le munir de préservatifs contre les passions & contre l'ennui; par conséquent de lui donner le goût de la Littérature, des Beaux-Arts, & de tous les délassemens honnêtes. En général, tout individu bien organisé est doué d'une disposition & d'une aptitude particulière à une Science ou un talent quelconque. Il est très-important de connoître cette disposition, afin de la mettre en œuvre; & l'on ne peut y parvenir qu'en formant un plan d'Etudes très-étendu & très-varié. C'est ce que j'ai fait pour mes Elèves. J'ai donc fait entrer dans ce plan l'étude des Langues anciennes & vivantes, celle de l'Histoire, de la Mythologie, de la Littérature, de l'Histoire Naturelle en général, de la Botanique, de la Chimie, de la Physique, de la Géographie, des Loix, du Dessin, de l'Architecture, des Arts mécaniques, de la Pharmacie, &c. J'ai voulu en même-tems qu'ils ne négligeassent aucun des exercices du corps qui peuvent développer & aug-

menter les forces physiques. C'étoit embrasser beaucoup de choses; mais j'ai compris qu'en réformant des routines absurdes, en perfectionnant des méthodes défectueuses, en mettant en usage plusieurs moyens nouveaux que j'avois dans la tête, en rendant toutes les récréations instructives, & en me dévouant sans réserve à mes Elèves, je viendrois facilement à bout de cette entreprise. Je ne puis juger de ce qu'ils savent de Latin; n'ayant nulle connoissance de cette Langue, je n'ai point présidé à cette étude. Je ne sais pas davantage le Grec, cependant je ne leur ai pas été inutile à cet égard. Je desirois qu'ils l'apprissent; &, comme ils n'avoient de goût que pour les Langues vivantes, je m'avisai, pour leur donner l'envie de l'apprendre, d'un expédient qui me réussit. Je prétendis que, pour connoître l'étymologie d'une infinité de mots de notre Langue qui sont tirés du Grec, entr'autres tous les mots de Médecine, d'Anatomie & de beaucoup d'autres Arts, je

voulois abſolument apprendre le Grec. En effet, je pris un Maître que je gardai deux mois ; pendant tout ce tems, je ne parlai qu'avec enthouſiaſme du Grec, de mes progrès & du charme inexprimable des Racines Grecques ; enfin on vit avec admiration que je liſois couramment ces petits caractères ſi bizarres : il eſt vrai que toute ma ſcience ſe bornoit à connoître l'Alphabet & une certaine quantité de mots, mais je n'en parus pas moins ſavante. On me pria d'enſeigner ce que je ſavois, j'y conſentis, &, au bout d'un mois, on me demanda un Maître. J'obſerverai à ce ſujet, que, lorſqu'on veut faire apprendre beaucoup de choſes à des Enfans, il faut avoir l'art de leur faire demander les Maîtres qu'on deſire leur donner ; &, quand ils les demandent, on doit leur dire qu'on n'y conſent qu'à condition qu'ils prendront l'engagement de perſévérer dans cette nouvelle étude qu'on ne leur a point impoſée, parce qu'il y a de la foibleſſe, & par conſéquent de la

honte, à renoncer à une chose qu'on a volontairement entrepris. Sans cette espèce de ruse, les Enfans, auxquels on veut donner une Instruction très-étendue, se trouveroient surchargés d'études, & les feroient avec beaucoup de dégoût. On n'a pas besoin de cet artifice pour les objets d'Instruction qui sont d'absolue nécessité ou réputés tels, comme le Latin pour les hommes, l'Histoire, la Géographie, &c. mais on doit l'employer pour toutes les choses qu'il n'est pas honteux d'ignorer. Mes Elèves prenoient deux leçons de Grec par jour, & généralement ils ont toujours pris celle de l'après-midi sous mes yeux, ainsi que celle d'Anglois, d'Italien (1) & d'Allemand : Langues qu'ils savent parfaitement, sur-tout les deux premières. Il ne m'est pas possible d'entrer ici dans le

(1) Pour les engager à apprendre l'Italien, c'est moi qui leur ai donné les principes de cette Langue pendant trois mois & demi. Et j'ai souvent suppléé les Maîtres d'Anglois & d'Italien, lorsqu'ils étoient absens ou malades.

détail des méthodes que j'ai ſuivies; ce ſera le ſujet d'un Ouvrage en deux Volumes que je donnerai un jour. J'ai ſeule enſeigné à mes Elèves les choſes ſuivantes : l'Hiſtoire, la Mythologie & tout ce qui a rapport à la Littérature, &, j'oſe dire, avec un détail & des recherches dont juſqu'ici on n'a pas vu beaucoup d'exemples dans les éducations publiques & particulières. Je ne crois pas qu'à cet égard on puiſſe avoir plus d'Inſtructions que M. de Chartres, du moins à ſon âge. Il eſt vrai que les leçons lui étoient particulièrement agréables, & elles le ſeront toujours, quand on aura ſoin d'y placer des recherches qui ne ſe trouvent dans aucun livre élémentaire, & de les entremêler de converſations. Outre les lectures de deux heures & demie ou de trois heures que nous faiſions chaque jour, outre les abrégés chronologiques que je faiſois apprendre par cœur, j'avois imaginé, relativement à l'Hiſtoire & à la Mythologie, de former un gros cahier qui ne

contient que les indications des traits historiques ou mythologiques les plus remarquables ou les plus curieux. J'appelle ce cahier. *Table d'indications*. Je lis successivement à mes Elèves ces indications, & ils me content de tête, c'est-à-dire, de mémoire, le trait que j'indique : par exemple, je lis cet article : *Egée; voile de Vaisseau.* L'Elève conte les détails du retour de Thésée, Vainqueur du Minotaure, & de la mort d'Egée causée par l'oubli de la voile blanche qu'on devoit mettre à son Vaisseau, &c. Je lis : *Chilon; amour paternel, belle inscription.* L'Elève dit que Chilon mourut de joie en embrassant son Fils, vainqueur aux Jeux olympiques; & que l'on attribue à ce même Chilon cette inscription gravée sur les portes du Temple de Delphes : *Connois-toi, toi-même.* Ces exemples suffisent pour faire comprendre mon idée, dont j'ai retiré la plus grande utilité. Dans ces sortes de Tables, il faut que les indications soient énoncées de manière à laisser travailler la mémoire;

la Table, suivant son titre, doit *indiquer*, & non *retracer*. Cet exercice, en fortifiant la mémoire, en accoutumant à l'application, apprend à parler de tête avec facilité & pureté, parce que l'Instituteur doit reprendre de toutes les fautes de langage, &c. J'ai fait faire une Lanterne magique historique, dont les tableaux réunissent le double avantage d'offrir des faits instructifs & des figures très-purement dessinées avec des costumes antiques très-exacts. Mes Elèves à leurs récréations s'amusoient à expliquer cette Lanterne magique qui contient les principaux traits de l'Histoire Sainte & de l'Histoire Grecque (1). La tapisserie de la chambre de Mademoiselle

(1) J'avois eu le projet de faire exécuter en ombres chinoises tous les traits intéressans de la fable ; mais les persécutions & les chagrins intérieurs que j'ai éprouvés, depuis deux ans, ne m'ont pas laissé assez de calme & de loisir pour pouvoir m'occuper de ces choses d'agrément, qui, quoiqu'utiles, n'étoient destinées qu'à des récréations.

d'Orléans, à Belle-Chasse, représente la suite des Grands-Hommes de la République Romaine, & tous les Empereurs & Impératrices jusqu'à Constantin-le-Grand. Les têtes sont en profil & faites d'après les Médailles antiques, de manière que la ressemblance s'y trouve. Les Paravents du même Appartement représentent la suite des Rois de France. Les dates sont mises à toutes ces collections. En outre, pour profiter de tous les moyens d'instruction, j'ai fait faire, d'après mes extraits, des Exemples d'écriture sur l'Histoire, la Mythologie, la Géographie; & mes Elèves dans le cours de leur éducation ont copié plusieurs fois successivement tous ces Exemples. Pour la Littérature, j'ai suivi avec succès la méthode que j'ai indiquée il y a onze ans, dans un de mes Ouvrages; j'ai commencé par leur lire tous les Poëtes & tous les Auteurs du troisième & du second ordre. Je me suis appliquée, durant ces lectures, à leur donner un excellent esprit de critique : nous avions de quoi

l'exercer; &, comme il est beaucoup plus facile de sentir les défauts d'un Ouvrage médiocre que d'apprécier les beautés d'un Ouvrage supérieur, ils sont devenus en peu de tems de très-bons juges des Pièces de Mademoiselle Barbier, de la Grange Chancel, de Campistron, d'Autreau & des autres Auteurs de cette classe; & certainement au même âge ils auroient été de très-mauvais juges de Corneille, de Racine, de Voltaire, de Crébillon, de la Fontaine, de Molière, &c. La personne la plus spirituelle qui apprend une Langue, commence par expliquer les Ouvrages qui, dans cette Langue, ont le moins de réputation; elle réserve la lecture des Chefs-d'œuvre pour le tems où elle sera en état de saisir toutes les finesses de la Langue & d'en sentir l'harmonie. Croit-on qu'un Enfant de dix à onze ans puisse goûter & connoître ce genre de beauté dans sa propre Langue? Croit-on qu'il soit possible de lui faire sentir ces beautés qu'on ne peut ni analyser ni définir, par exemple, ce certain *vague*

qui fait la ſublimité des Odes de Rouſſeau; & le plus grand charme de quelques morceaux de Télémaque & de pluſieurs deſcriptions de M. de Buffon? Non certainement, & vous n'amenerez votre Elève à ce point que lorſqu'il aura beaucoup lu, beaucoup comparé, que vous aurez formé ſon goût & développé en lui tous les germes de la ſenſibilité.

Dans les premières lectures que je conſeille, il faut prendre garde à deux choſes, que la critique ne ſoit jamais pointilleuſe & puérile, & que l'idée que les Ouvrages ſont en général médiocres n'influe pas ſur les jugemens, & n'occaſionne pas une diſpoſition générale au dénigrement qui donneroit de la malignité d'eſprit & de l'injuſtice. Après avoir lu & extrait avec des remarques & des réflexions tous les Auteurs de la ſeconde claſſe, quand mes Elèves ont eu la connoiſſance de toutes les règles que l'on doit ſuivre dans les différens genres d'Ouvrages, nous avons commencé la lecture qu'ils

attendoient avec la plus vive impatience, celle de tous nos grands Auteurs. Alors il a fallu les préserver d'un inconvénient nouveau, de l'admiration aveugle. Rien ne gâte le goût & n'arrête le progrès des lumières, comme la prévention, de quelque genre qu'elle puisse être : favorable ou dédaigneuse, elle suspend toutes les opérations de l'esprit : ne plus voir par ses yeux, ne plus juger d'après sa raison & son cœur, c'est renoncer à ses facultés les plus nobles, & c'est un vice dont on ne préserve pas la jeunesse avec assez de soin.

Les Instituteurs, en général, veulent que leurs Elèves non-seulement adoptent toutes leurs opinions, mais qu'ils les adoptent sans discussion & sans examen. Je sens bien qu'il est plus court & plus commode de prononcer une sentence sans appel que de donner une définition claire & détaillée, & de demander & d'écouter ce qu'on en pense. Mais décider & ordonner n'est pas convaincre ; & l'Instituteur ne formera,

avec cette méthode, que des hommes stupides & sans caractere. Pour moi, je veux, il est vrai, que mon Elève me respecte, qu'il m'aime, qu'il ait, s'il est possible, bonne opinion de mon jugement & de mon goût ; mais toutes les fois que, sans manquer à la confiance qu'il me doit, il peut avoir un autre avis que le mien ; je le trouve très-bon, & même je desire que cela soit quelquefois, de plus je le tourne en ridicule, lorsque dans beaucoup de choses il ne juge que d'après moi. Mon expérience, l'estime qu'il a pour moi, l'amitié qui nous unit, le portent à m'écouter avec attention, plaisir & déférence : voilà tout ce que je desire dans les choses les plus essentielles. Je suis certaine de le convaincre, s'il s'agit de Morale : je ne parlerai que d'après des principes que j'ai profondément gravés dans son cœur, il m'entend avant que j'aie fini de parler, il acheve ce que j'allois dire, nous partons des mêmes bases, nous avons les mêmes sentimens, c'est comme si je me raisonnois moi-même.

moi-même. Mais dans les chofes arbitraires ou purement de goût, où l'on peut, fans choquer le bon fens, différer d'opinion, nous n'avons pas toujours la même manière de fentir ; alors nous difcutons, nous caufons, & c'eft ainfi que nous vivons enfemble depuis qu'il a atteint l'âge de treize ou quatorze ans. Si je ne veux pas que la prévention l'aveugle en ma faveur, fi je veux au contraire, depuis que fa raifon eft développée, qu'en général il examine mes opinions avant de les adopter, on imagine bien que je ne lui paffe pas la prévention pour quelque motif & quelque chofe que ce puiffe être. Enfin, pour accoutumer l'Elève à juger d'après lui, lorfque fon efprit paroît fuffifamment formé, on doit le prévenir qu'à l'avenir aux lectures on le charge feul de remarquer les défauts & les beautés, & quand il les paffe fous filence, on les lui détaille. J'ai auffi enfeigné à mes Elèves la Géographie, je leur ai donné une connoiffance générale des mœurs & des coutumes des différens

Peuples de la terre anciens & modernes, & une connoissance détaillée des monumens remarquables & des curiosités naturelles qui se trouvent en Europe & dans les autres parties du monde. Un de leurs Instituteurs (M. Allyon) leur a fait étudier les Cartes & la Sphere. Je me suis chargée aussi de ce que j'étois en état d'enseigner de l'Histoire Naturelle, c'est-à-dire, le règne Animal, & la partie curieuse de tous les phénomènes de la Nature & de ses productions singulières. Quant à la Minéralogie, je n'étois nullement capable de la leur apprendre; mais comme je savois que cette Science exige des connoissances chimiques, je leur ai d'abord fait faire un cours de Chimie que j'ai suivi avec eux, après lequel on leur a enseigné les élémens de la Minéralogie (1). Nous avons

(1) Ils ont fait plusieurs autres cours de Chimie; je n'ai assisté qu'au premier, non pour acquérir la science pour laquelle je n'ai nulle aptitude, & qui, comme toutes les choses abstraites, est fort au-dessus de mon intelligence;

appris ensemble la Botanique, en grande partie aux promenades & aux récréations. J'ai suivi aussi les leçons de Pharmacie que je leur ai fait donner; car j'ai voulu qu'ils connussent les propriétés des drogues, leurs doses & sur-tout le danger de leur usage. J'ai voulu qu'ils sussent distinguer, à l'aspect d'une drogue, si elle est vieille ou fraîche, c'est-à-dire bonne ou pernicieuse, & les mettre ainsi à l'abri de ces négligences & de ces quiproquo funestes qui ont coûté la vie à tant de gens. La Pharmacie tient à l'Histoire Naturelle, dont elle embrasse les trois règnes par les substances qu'elle emploie; elle tient à la Chimie par l'analyse & le mêlange de ces substances, & elle a sur ces deux Sciences l'avantage d'être d'une utilité bienfaisante & générale. Ainsi, je ne sais pas pourquoi on l'a jusqu'ici exclue des plans d'éducation.

---

mais afin d'en donner le goût à mes Elèves: car se trouver à l'Ecole avec son Instituteur est la chose du monde qui excite le plus l'émulation d'un Enfant.

J'ai desiré encore que mes Elèves apprissent à saigner, & qu'à l'exemple des Héros d'Homere, ils fussent en état de mettre le premier appareil sur une plaie. Pour l'Anatomie, nous nous sommes contentés de quelques démonstrations faites sur des imitations en cire, & relatives seulement au cœur, à la circulation du sang & aux organes de l'ouïe & de la vue, auxquels ils ont joint une étude particulière de la Myologie (que je n'ai pas suivie), & qu'ils ont faite sur la figure connue des artistes sous le nom de l'*écorché*, chose absolument nécessaire pour le Dessin, puisqu'elle apprend à connoître la position précise de tous les muscles; connoissance sans laquelle il est impossible de dessiner correctement la figure. Comme mes Elèves étoient destinés à posséder un jour une grande fortune, je voulois qu'ils aimassent les Arts, mais on ne peut s'y connoître véritablement, lorsqu'on en ignore les principes, & qu'on ne les a jamais cultivés; & alors on préfere les petits genres & l'on

admire les talens médiocres. J'ai donc fait apprendre le dessin à mes Elèves, & avec un soin & une méthode qui pussent leur donner un grand talent, s'ils en avoient la disposition, ou du moins une véritable connoissance de cet Art charmant & sublime. M. le Brun leur a enseigné seul les élémens de la Géométrie; ils ont fait sans moi un Cours de Physique auquel a présidé M. le Brun, & un Cours de Droit, commencé long-tems avant la Révolution, ils l'ont continué depuis en y joignant la comparaison des Loix de notre ancien Code avec les Loix nouvelles. Ils ont fait ce Cours avec beaucoup de goût & de fruit, en partie sous les yeux de M. le Brun & en partie sous les miens.

Voilà quelles ont été leurs études réglées & suivies; mais je leur ai donné une infinité d'autres connoissances sous un nom plus agréable, c'est-à-dire, dans leurs récréations qui ont toujours été également instructives & variées. Durant l'hiver nous allions tous les huit ou dix jours à la Co-

médie Françoise, & j'avois le soin de choisir toujours de bonnes pièces & qu'ils n'avoient jamais vu jouer. Pendant le Spectacle, uniquement occupée d'eux, j'étudiois leurs sentimens, leurs sensations, & je rectifiois leurs idées lorsqu'elles n'étoient pas justes, & le lendemain matin ils dictoient l'extrait des Pièces qu'ils avoient vu la veille; on m'apportoit cet extrait que je corrigeois sur-le-champ (1);

(1) Jusqu'à ce que l'écriture des Enfans soit formée, il faut, non qu'ils écrivent eux-mêmes toutes leurs compositions, mais qu'ils en dictent la plus grande partie, non-seulement pour ne pas gâter leur écriture, mais pour apprendre à dicter, chose qui demande de l'habitude; car on peut composer avec beaucoup de facilité en écrivant soi-même, & n'avoir plus cette facilité en dictant, faute d'habitude. J'éprouve moi-même cette bizarrerie; j'écris sans peine dans une chambre remplie d'Enfans qui lisent tout haut, & même souvent au son d'une harpe posée près de moi, & il me seroit impossible de dicter une lettre qui eût le sens commun.

d'autres fois nous allions voir le matin des monumens, des Eglises, des ventes & des cabinets de Tableaux, des cabinets d'Histoire Naturelle, des animaux extraordinaires, soit à la Foire ou dans des Ménageries, & enfin, des Manufactures. Dans les courses relatives aux Arts, nous étions toujours accompagnés d'une personne qui étoit en état par ses talens, ses connoissances & son goût, de diriger nos jugemens sur l'Architecture, la Sculpture & la Peinture. Les tombeaux des Eglises, les statues & les tableaux rappelloient aux Enfans les principaux traits de l'Histoire ou de la Mythologie, & la facilité avec laquelle ils devinoient les sujets, les faisoit jouir d'une manière utile du fruit de leurs lectures. J'ai aussi trouvé dans notre cours de manufactures, outre l'instruction qui en résulte, un très-grand avantage pour des Enfans, celui de les fortifier, de les aguerrir & de leur ôter pour jamais une infinité de petites délicatesses incommodes & ridicules. Mes Elèves, pendant six ans,

ont passé une partie de leurs matinées d'hiver, trois ou quatre fois la semaine, à descendre dans des caves profondes, à monter des escaliers composés de six ou sept étages & communément terminés par des échelles, à traverser à pied de grandes cours pleines de boue ou de neige, &c.; pendant tout ce tems la curiosité leur a fait supporter gaiement l'incommodité des odeurs les plus fortes & les plus désagréables, telles que celles des vernis, des tanneries, &c. & l'humidité des souterrains & la chaleur brûlante des fourneaux, le bruit étourdissant des marteaux, des enclumes, le dégoût de certains atteliers, (par exemple ceux où l'on prépare des cordes à boyau & où l'on fait de la chandelle) & enfin les risques que l'on peut courir en suivant quelques-unes de ces opérations(1). Je les

(1) En voyant une fonte d'argent, chez M. Boulier, Orfèvre, M. de Chartres s'approcha trop près & reçut à la jambe une éclaboussure qui le brûla très-grièvement; mais il ne

ai toujours conduit dans toutes ces courses, ils en ont retiré un très-grand fruit; mais j'avoue qu'ils auroient pu faire ce cours avec beaucoup plus d'utilité, si j'avois eu, en le commençant, les connoissances que j'ai acquises depuis à cet égard, parce que j'y aurois mis un ordre qui auroit mieux gravé dans leurs têtes tout ce qu'ils ont vu: il falloit faire ce cours en suivant la chaîne progressive de tous les Métiers qui ont entr'eux quelques rapports; cette marche offroit un tableau intéressant des progrès de l'industrie humaine, elle apprenoit à sentir le prix des premières découvertes, on ne dédaigneroit plus le Potier de terre, si l'on considéroit son humble travail comme l'ébauche & la première idée des brillans travaux de Sêves. Il falloit de même passer des Verreries aux Manufactures de cristaux, & ensuite aux Atteliers de Saint-Gobin, où l'on voit couler des glaces,

---

s'en plaignit pas, & nous ne nous en apperçûmes qu'après l'opération, en voyant son bas déchiré & sanglant. Il avoit alors 15 ans.

&c. Je n'ai eu cette penſée que dans la dernière année de notre Cours; j'ai réparé ce manque d'intelligence autant que je l'ai pu. J'avois écrit à meſure le détail de tout ce que nous avions vu, j'ai refait cet ouvrage manuſcrit que nous reliſons ſouvent, & j'ai placé tous les Arts & Métiers ſuivant l'ordre que nous aurions dû ſuivre. Les autres récréations d'hiver conſiſtoient à jouer au billard, au volant, &c., à feuilleter des herbiers gravés, à montrer la lanterne magique hiſtorique, à jouer des proverbes & des pantomimes que je compoſois ou bien à faire des plans en relief, à faire des émaux & pluſieurs autres opérations de la Chimie appliquée aux Arts, à travailler au tour & à la menuiſerie, à monter & démonter les palais d'Architecture; chaque pièce de ces palais porte un numéro, ce numéro renvoie à un cahier dans lequel ſe trouvent tous les noms de ces différentes pièces. La perſonne qui tient le cahier vérifie à chaque pièce le nom déſigné par l'enfant. Outre tous les

noms des ornemens & des différentes moulures des ordres d'Architecture que présentent ces pièces, on trouve encore dans ces petits modèles (faits sous les yeux de M. Louis & avec le plus grand soin) la coupe géométrique des pierres, de sorte que l'enfant, qui en s'amusant les a montés & démontés pendant dix ans, sait assurément de l'Architecture tout ce que la théorie en peut apprendre, & jamais il ne pourra confondre dans sa tête la destination des divers ornemens qu'il a tant de fois remis à leur place.

Après notre voyage des côtes de Normandie & de Bretagne, dans lequel nous avions vu tant de ports de mer & avec détail les travaux de Cherbourg, les atteliers de Brest, de l'Orient, &c. M. d'Orléans nous donna un petit vaisseau de cabinet le plus beau & le mieux fait qu'on puisse avoir dans ce genre; nous le plaçames à Belle-Chasse, & mes Elèves, sous les yeux d'une personne en état de les diriger à cet égard, s'amusoient trois ou

quatre fois la semaine à en expliquer les différentes parties. Pendant l'Eté, nous allions voir des Maisons Religieuses, des châteaux, des jardins. Nous avons aussi joué la Comédie, mais toujours des pièces de mon Théâtre d'Education. D'autres fois nous avons mis en action des traits tirés de l'Histoire des Voyages; nous établissions la scène dans les jardins, & chaque personne de la Maison se chargeoit d'un rôle. Le jeu de barres étoit encore un de leurs amusemens favoris; ce jeu est un des exercices que j'aime le mieux pour les enfans, parce qu'on peut le rendre très-moral, on y peut montrer de la probité & de la délicatesse, du courage & de la générosité, en arrangeant les parties avec une parfaite égalité, en se condamnant soi-même dans les coups douteux, en s'exposant pour délivrer ses amis, &c. Il est très-bon de lui donner cette importance aux yeux des Enfans, de les surveiller avec soin pendant cet exercice, & d'applaudir non celui qui court avec le plus de grace,

mais celui qui se montre le plus hardi, le plus équitable & le plus généreux. A la campagne, mes Elèves faisoient toujours deux promenades par jour; la première, à six heures & demie; on la faisoit commencer par des courses, des sauts & l'exercice de monter sur les arbres, ensuite on faisoit le tour du parc avec un Jardinier qui apprenoit les noms des arbres, des légumes, la manière de les cultiver, & les Enfans finissoient par travailler eux-mêmes à un petit jardin de plantes qui leur appartenoit. Le Jardinier étoit Allemand & leur parloit en cette Langue. La promenade du soir (quand nous ne faisions pas de grandes courses) étoit en grande partie consacrée à la Botanique, & quand on n'herborisoit pas, on ne parloit qu'Anglois; en outre j'avois établi qu'aux dîners on ne parleroit qu'Anglois, & aux soupers Italien : ce qui a duré cinq ou six ans; c'est-à-dire, pour les repas, car, pour les promenades à pied on y a toujours parlé Anglois jusqu'à la fin de l'Education,

Quant aux promenades que je faisois en voiture, M. de Chartres & son Frere les ont toujours fait à cheval depuis cinq ans, & M. de Beaujolois depuis trois; enfin, quelquefois pendant les tems orageux, on dansoit avec les Domestiques & les Paysans du lieu.

Gymnastique.

J'AI MIS beaucoup de soin à cette partie d'Education trop négligée parmi nous. Sans chercher dans l'Antiquité les exemples très-communs d'une force physique qui paroîtroit miraculeuse aujourd'hui, il suffit de voir des armures de nos anciens Chevaliers François pour connoître combien l'espèce humaine a dégénéré à cet égard. Il n'y a pas un homme présentement qui ne fût accablé du poids énorme d'une semblable armure, & qui pût faire un quart de lieue avec un tel vêtement; cependant tous les Chevaliers la portoient des mois entiers & voyageoient, couroient & combattoient sous ces pesans fardeaux;

Depuis l'exécrable invention de la poudre à canon, une force artificielle & matérielle a rendu la force individuelle presqu'inutile à la guerre ; mais., dans le cours ordinaire de la vie, l'exercice & l'entier développement des forces physique est toujours aussi nécessaire. L'objet de la Gymnastique, considérée relativement à l'éducation, est de fortifier la constitution, d'affermir la santé, d'endurcir à la fatigue, de donner de l'agilité, de l'adresse, de la souplesse, de la force & cette confiance qui assure le courage, & qui fait faire, sans péril, des actions extraordinaires ; enfin de munir contre tous les accidens de la vie, & de déterminer la croissance du corps jusqu'au dernier degré d'extension que la Nature peut lui donner. Car il ne faut pas croire qu'un jeune-homme, élevé mollement, puisse acquérir la taille & la stature qu'une bonne Education lui auroit procurée. La mollesse & les mauvaises mœurs, dans la première jeunesse, s'opposent aux efforts &

aux desseins de la Nature, arrêtent sa marche lente & sage, & produisent ou des Rachitiques ou des Pygmées, ces êtres foibles, efféminés, formés dès l'âge de 16 ans & décrépits à 45. On m'a confié, pendant quelques années, un Enfant (mon Neveu), sur lequel j'ai veillé autant que me le permettoient mes devoirs auprès de mes Elèves. Je me suis sur-tout occupée de sa santé, qui étoit dans le plus affreux délabrement ; on avoit beaucoup de craintes pour sa poitrine, pour sa taille ; il étoit d'ailleurs d'une maigreur, d'une petitesse & d'une foiblesse effrayantes ; je lui ai fait suivre par degrés & avec les ménagemens convenables, les exercices que faisoient mes Elèves ; je l'ai fait coucher comme eux sur du bois, excellente habitude à mille égards & sur-tout pour la taille & pour la poitrine, en ce qu'elle préserve des rhumes, qui sont presque tous causés par la transpiration de la nuit, excitée par

la

la chaleur des matelas, & qui eſt arrêtée (particulièrement en hiver) auſſi-tôt qu'on ſort de ſon lit, par l'air froid du matin. J'ai remis, il y a ſix mois, l'Enfant dont je viens de parler entre les mains de ſon Pere, & je ne crois pas qu'il exiſte un jeune-homme, dans ſa quinzième année, plus leſte, plus fort, plus adroit, d'une taille plus régulière & mieux développée, & d'une ſanté plus robuſte & mieux affermie. Voici les moyens que j'ai employés relativement à cette partie d'éducation : 1.° Des ſouliers à ſemelles de plomb, que mes Elèves ont portés depuis l'inſtant où ils m'ont été confiés juſqu'à celui où ils m'ont quittée. Cette ſemelle étoit d'abord extrêmement mince, on en a augmenté inſenſiblement l'épaiſſeur. Quand M. de Chartres m'a quittée, chacun de ſes ſouliers peſoit une livre & demie, par conſéquent les deux peſoient trois livres, & il faiſoit avec ce poids & des courſes & des ſauts, & trois ou quatre lieues à pied, d'un pas très-vite, & ſans

éprouver la moindre fatigue. Les souliers de Mademoiselle d'Orléans pesent, dans ce moment, deux livres; elle ne les quitte jamais que pour danser; elle marche & court avec sans qu'on puisse s'appercevoir qu'elle a de telles entraves; sa constitution est naturellement fort délicate, & elle n'a pas 14 ans. Outre la force & la légereté que doit nécessairement donner l'habitude de porter ces lourdes semelles, elles ont encore deux avantages, celui de garantir les pieds de toute humidité, & celui d'aider la croissance, en tirant doucement les muscles des jambes.

2.° L'exercice *des haltères*, que je plaçois avant le déjeûner : il ne dure que 10 ou 12 minutes; c'est un ancien exercice que Galien prescrivoit à ses malades convalescens; on en trouvera le détail dans l'Encyclopédie où je l'ai pris, au mot *haltères*. Après cet exercice les Enfans portoient, pendant autant de tems & en marchant, des cruches pleines d'eau. A la campagne, ils traversoient un grand

espace de jardin, alloient remplir leurs cruches à une fontaine naturelle, & raportoient cette eau dans leur chambre dont ils remplissoient des caraffes pour le dîner. Comme cet exercice avoit un objet d'utilité, ils le faisoient avec plaisir à la campagne; mais à Paris où l'on n'avoit point de fontaine naturelle, on se contentoit de porter des cruches pleines de sablon d'un appartement à l'autre, & alors ce n'étoit plus qu'une leçon qu'on prenoit sans goût & sans activité. Ainsi, autant qu'il est possible, il faut donner à ces exercices une apparence d'utilité, ce qui est très-aisé à la campage & fort difficile à Paris. On augmente la grosseur des cruches avec l'âge. M. de Chartres a porté dans chaque cruche le poids de 92 livres, ce qui fait 184 pour les deux. Il faut, pour cet exercice, des cruches d'une forme ronde avec une ouverture étroite, & une anse qui, au lieu d'être posée de côté, embrasse & partage l'ouverture. On faisoit les deux exercices dé-

taillés ci-dessus, le matin en se levant & avant de déjeûner.

3.° L'exercice *de la poulie*: M. Tronchin l'avoit imaginé & pratiqué jadis avec succès pour redresser les tailles d'enfans contrefaits. Il me conta ce fait il y a 13 ans, & de ce moment j'appliquai cette idée à l'éducation. Cette poulie attachée au plancher, est parfaitement semblable à celle d'un puits, seulement au lieu de mettre un sceau à la corde, on y attache un sac de peau, rempli de sablon; j'ai fait placer autour de cette poulie, fixée contre le lambris, une balustrade fermée pour prévenir les accidens que pourroit causer la chûte des poids. Il faut pour cet exercice que l'enfant soit bien posé d'à-plomb, que ses pieds soient l'un contre l'autre, qu'ils ne s'élèvent jamais sur leurs pointes en tirant la poulie, & qu'il ne laisse pas glisser la corde dans ses mains en descendant le poids. A la campagne, on faisoit cet exercice sur de véritables puits, placés dans les petits jardins des

Enfans, c'eſt-à-dire, un grand tonneau rempli d'eau, au-deſſus duquel étoit poſée la poulie; on tiroit de l'eau pour arroſer ſon jardin, & comme on ne pouvoit pas augmenter la groſſeur des ſceaux, parce qu'il falloit qu'ils fuſſent proportionnés à la petiteſſe du puits, j'avois imaginé de faire mettre à ces ſceaux un double fond, dans lequel on pouvoit gliſſer des poids.

4.° L'exercice *des hottes*; je l'avois placé de manière à couper pendant un quart d'heure la leçon de deſſin. Au milieu de la leçon on ſe levoit, on chargeoit ſur ſes épaules une hotte proportionnée à ſa taille, & chargée ſuivant ſes forces; on deſcendoit & l'on montoit pluſieurs étages avec ces charges. Quand M. de Chartres eſt parti pour Vendôme, il portoit dans ſa hotte 225 livres, & deſcendoit & montoit ainſi l'eſcalier, ce qui eſt extrêmement fort, & ce qu'aucun homme de la ſociété que nous connoiſſons n'a pu faire avec 40 livres de moins.

5.° *Exercice de la corde*; c'eſt une groſſe

corde attachée par un piton au plafond, & au milieu de la chambre ; cet exercice, qui ne peut convenir qu'à des hommes, consiste à monter, au moyen de cette corde, jusqu'au haut du plafond ; il est très-difficile d'y parvenir, sans le secours de ses jambes, c'est-à-dire, en les écartant au lieu de les entrelacer autour de la corde, parce qu'alors tout le poids du corps porte seulement sur les poignets ; cependant M. de Chartres, MM. ses Freres & mon Neveu faisoient également bien cet exercice de cette manière. Cette facilité à monter & à descendre avec le simple secours d'une corde, peut être de la plus grande utilité dans mille circonstances de la vie, dans un incendie si le feu bouche le passage des portes, dans les voyages s'il s'agit de descendre dans ces grottes profondes & curieuses que tant de Voyageurs, faute de cette habitude, ou n'ont pu voir ou n'ont vu qu'avec un très-grand danger. J'employois cet exercice, ainsi que celui de

la poulie à couper des Etudes; l'hiver, à Belle-Chasse, entre chaque leçon de Langue, & après notre lecture, mes Elèves, pendant dix ou douze minutes, ou tiroient la poulie, ou montoient à la corde, ou s'exerçoient à la *lutte des poignets*.

6.° *L'exercice des poids aux pieds*. Celui-ci a été imaginé par M. de Montpensier & mon Neveu, qui s'y sont exercés pendant six mois tous les jours; cet exercice a singulièrement développé leur croissance. On s'attache à chaque pied un poids aussi lourd qu'on le peut porter, sans un grand effort; ensuite on se suspend avec les deux mains à la corde attachée au plafond, de manière que les pieds soient à deux ou trois pieds de terre, alors pendant quelques minutes on retire & on étend alternativement avec force tantôt une jambe, & tantôt l'autre. Les poids que M. de Montpensier s'attachoit aux pieds l'hiver dernier pesoient tous deux 50 l. par conséquent 25 chaque.

7.° *Les sauts*. Il y a trois manières de

ſauter : l'une horizontalement, la ſeconde en franchiſſant une choſe élevée, & la troiſième en ſautant d'une élévation à terre. Cette dernière manière eſt dangereuſe ; c'eſt dans cette eſpèce de ſaut que l'on riſque de ſe caſſer la jambe pour peu qu'en tombant elle porte à faux ; ainſi l'on doit proſcrire cet exercice, d'autant mieux que ſi l'on ſaute parfaitement des deux autres manières, on ſautera bien de celle-ci dans le cas où, pour éviter un grand danger, on ſeroit obligé de riſquer cette ſorte de ſaut. J'ai fait faire dans le jardin de la maiſon de campagne où nous paſſions les Etés, une pièce de terre labourée, de la forme d'un quarré long d'environ 20 pieds ; ce morceau de terre labourée que nous appellions *ſautoir*, étoit ſitué ſous les fenêtres de ma chambre & ſur une vaſte peloufe où l'on faiſoit les courſes, de manière que, ſans ſortir de ma chambre, je pouvois voir ſauter, courir & jouer aux barres. On ſautoit dans ce ſautoir, & comme la terre en

étoit molle, on pouvoit y tomber sans le moindre inconvénient. On sautoit ainsi à toute course, c'est - à - dire, en prenant de l'élan; il faut ne prendre l'élan ni de trop près, ni de trop loin: 12 ou 15 pas suffisent. Il faut, en sautant, que les pieds ne soient pas séparés l'un de l'autre, & en même-tems lancer ses jambes en avant, de manière que si l'on tombe, on se trouve assis; car si l'on tombe sur les genoux c'est une preuve que le saut a été mal pris. Pour sauter en hauteur, je faisois mettre sur le bord d'un sautoir une ficelle posée sur deux crochets de bois; il s'agissoit de franchir cette ficelle, ce qui se fait de deux manières, en prenant de l'élan ou à pieds joints, c'est - à - dire, sans prendre d'élan. Il faut que la ficelle ne soit que posée sur les crochets de bois & non attachée, afin qu'elle puisse céder si on manque le saut & si on l'accroche avec ses pieds, sans quoi sa résistance feroit tomber & d'une manière fâcheuse à la renverse & hors du sautoir. Quand on

saute parfaitement de cette manière, on peut faire sauter de vraies barrières avec l'attention de les choisir d'une hauteur au-dessous de celle que l'Elève saute facilement d'habitude : par exemple, s'il saute communément quatre pieds à l'exercice de la ficelle lâche, il faut que la barrière n'ait que trois pieds, &c. on est bien sûr que si quelque danger pressant l'oblige à sauter une barrière, il s'élevera alors à la hauteur qu'elle peut atteindre. M. de Chartres n'est pas celui de mes Elèves qui a le mieux réussi à cette espèce d'exercice; mais il sautoit *horizontalement* avec élan 21 semelles.

8.° *Les courses*, je les avois divisées en deux espèces : *les courses de vitesse & les courses d'haleine*. Dans ces dernières, on ne court pas de toute sa force, & l'on peut, avec de l'habitude, courir très-long-tems, même dans l'enfance; Mademoiselle d'Orléans, à 12 ans, faisoit une lieue exactement mesurée, en courant sans s'arrêter & sans marcher un instant : on

fait qu'on doit avoir en marchant, le corps droit & les pieds en dehors, & qu'à chaque pas la jambe doit précéder le corps, car on marche très-mal quand le corps se porte en avant en même-tems que la jambe. Pour la course c'est tout le contraire, il faut que e corps soit panché en avant, que les pieds ne soient ni en dehors ni en dedans, mais tout droits, & que le corps s'élance avec les jambes.

9.° *Marcher, courir & sauter sur la corde.* J'ai donné pour cet exercice un Maître danseur de corde pendant tout un hiver à Belle-Chasse; on prenoit la leçon en sortant de table, parce qu'elle n'est nullement fatigante & ne demande aucun effort. Cet exercice donne de la souplesse, de la hardiesse. Il apprend à marcher avec adresse & sûreté dans les sentiers les plus étroits & les plus escarpés, chose très-utile en voyage (1) & dans plusieurs autres circonstances.

(1) Par exemple sur *la corniche de Nice à Gènes*, voyage très-curieux qu'on ne peut faire qu'en chaise à porteur & à pied.

10.° *L'Equitation*. M. d'Orléans en a donné à ses Enfans les premières leçons, & depuis a présidé à presque toutes celles qu'ils ont prises. Ils montent tous à cheval avec hardiesse & sûreté, sautant les barrières, les fossés, &c. M. de Chartres, quoiqu'il fasse toutes ces choses, est celui qui a le moins de dispositions pour cet exercice, & M. de Beaujolois est le plus étonnant à cet égard pour son âge ; il fait, comme ses Freres, vingt lieues à cheval, & dans le même jour deux ou trois à pied, sans être le moins du monde fatigué ; mais c'est qu'il a été, dès sa première enfance, exercé à tout ce qui peut endurcir & fortifier le corps. Il n'avoit que trois ans, lorsqu'on l'a remis entre mes mains. Il n'existe point d'Enfant de son âge qui ait son agilité, son adresse & sa force. Si l'on cultivoit bien ces heureuses dispositions physiques, il seroit certainement à dix-sept ans ce qu'on auroit jamais vu de plus étonnant dans ce genre : mais c'est ce que je n'espere pas ; car, depuis

quatre mois qu'il n'est plus sous mon autorité, on lui a déjà fait quitter presque tous les exercices que je lui faisois suivre, & dans lesquels il excelloit.

11.° *La Natation.* M. d'Orléans en a encore donné les premières leçons à ses Enfans, & souvent depuis a nagé avec eux. Ils nagent tous parfaitement, se faisant jetter dans l'eau d'une manière inattendue, s'y jettant eux-mêmes la tête la première, &c. Je n'entends rien à cet exercice; mais j'ai seulement recommandé deux choses: qu'on les jettât quelquefois dans l'eau tout habillés, parce que c'est ainsi communément qu'on y tombe par accident, & qu'on leur apprît bien comment on doit s'y prendre pour secourir & conduire à bord une personne qui se noie.

12.° *Tirer de l'arc au blanc.* M. de Chartres & ses Freres n'aimoient pas cet exercice qui a plus de grace que d'utilité; mais Mademoiselle d'Orléans & les jeunes personnes élevées avec elle tirent fort bien de l'arc.

13.° *Tirer au fusil.* Comme je desirois infiniment que mes Elèves n'aimassent pas la chasse, goût des gens désœuvrés & passion funeste pour le Peuple avant la Révolution, je ne les ai jamais encouragés à cet exercice auquel ils ont mis beaucoup d'indolence & peu de suite.

14.° *Tirer au pistolet.* M. d'Orléans ; qui tire supérieurement de cette manière, leur en a donné des leçons qu'ils ont prises avec fruit : ils s'y exercent toujours.

15.° *Faire des armes.* Exercice malheureusement nécessaire ! M. le Brun y a seul présidé ; ils ont été montrés par un excellent Maître, on m'a dit qu'ils avoient parfaitement profité de ses leçons.

16.° *L'exercice militaire* qu'ils ont appris en partie sous mes yeux. Ils ont mis à cet exercice beaucoup de zèle & d'activité.

17.° *Le Billard.* Je n'avois nulle envie qu'ils s'y rendissent habiles, car je desirois qu'ils eussent aussi peu de goût pour un jeu, quel qu'il fût, que pour la chasse. Ils

ne jouoient au billard que pour faire de l'exercice, quand le mauvais tems ne permettoit pas la promenade : cependant ils y jouent passablement.

18.° *Le Volant.* Je leur ai fait donner des leçons par un Maître de Paume. Il faut, pour y bien jouer, ne pas tenir la raquette en avant près de l'estomac, ni au-dessus de la tête, mais la tenir de côté & pousser ainsi le volant. Il faut avoir l'attention d'accoutumer les Enfans à jouer également des deux mains.

19.° *La Danse.*

Voilà tous les exercices que je leur ai fait suivre & avec un succès qui a surpassé mon attente, car j'ai été beaucoup moins secondée & beaucoup plus contrariée dans cette partie de l'Education que dans tout le reste. C'est à cet égard sur-tout qu'on m'accusoit d'avoir un esprit *systématique*, d'être une personne *à systêmes* : ces souliers de plomb, ces lits de bois, ces hottes, ces haltères, ces cruches, ces poulies, &c. paroissoient des inventions cruelles &

bizarres. On a beaucoup dit, dans les commencemens, que *ces folles imaginations; ces systêmes extravagans tueroient ces pauvres Enfans dont la délicate Constitution* ne pourroit supporter cette *Education Spartiate*. Ensuite, quand on a vu que tous ces Enfans si délicats se fortifioient à vue d'œil, que les défauts de la taille de quelques-uns disparoissoient entièrement, que leur santé s'affermissoit chaque jour, qu'ils supportoient sans effort des fatigues que des hommes faits auroient beaucoup de peine à soutenir; que leur humeur & leurs caractères se ressentoient de cette heureuse disposition physique, qu'ils devenoient gais, actifs, animés, on n'a plus rien dit; mais on n'a jamais présidé avec zèle à ces exercices qui ne se faisoient bien en général que sous mes yeux; ou l'on oublioit ce que j'avois prescrit, ou on le faisoit faire avec indolence : c'est ce qui se trouve consigné mille fois sur le Journal de M. le Brun. J'étois obligée de revenir sans cesse sur cet objet & de renouveller continuellement

continuellement les mêmes ordres. Quelle différence dans le ſuccès, ſi l'on eût partagé, à cet égard, ma vigilance & mon activité. Les ſix mois d'hiver, que nous paſſions à Paris, nuiſoient auſſi beaucoup à pluſieurs de ces exercices, ſur-tout depuis l'établiſſement du Roi à Paris. Avant cette époque, nous avions un très-joli jardin dans l'enceinte des Tuileries (1); j'y avois fait faire un Sautoir; mes Elèves, pendant tout l'hiver, y alloient chaque matin courir, ſauter, grimper ſur les arbres. Mais depuis deux ans que nous n'avons plus ce jardin, ils n'ont pu faire les mêmes progrès dans ces différens exercices (2). J'aurois bien vivement deſiré pouvoir paſſer, avec mes Elèves, un an de ſuite à la campagne, mais dans un lieu

(1) Ce Jardin appartenoit à M. de Penthièvre, qui avoit eu la bonté de me le donner, & je l'avois donné à Mademoiſelle d'Orléans.

(2) Le Jardin de Belle-Chaſſe eſt très-beau; mais, appartenant à des Religieuſes, des femmes ſeules en peuvent avoir la libre jouiſſance.

solitaire & à une grande distance d'une Ville Capitale. Sans tous les troubles qui ont agité la France, j'aurois passé ainsi la dernière année de l'Education de M. de Chartres, & c'est de cette manière qu'on devroit terminer une Education ; mais je n'ai jamais pu exécuter qu'en partie, & bien imparfaitement ; les plans & les projets que j'ai formés. Au moins je les indique, autant que je le puis, dans l'espoir que d'autres Instituteurs pourront les suivre, les perfectionner & rencontrer dans leur exécution moins de contrariétés & d'obstacles. Outre les avantages moraux qui résulteroient d'une année entière de solitude absolue, & d'études suivies sans aucune espèce de distractions dans l'âge où la raison est tout-à-fait développée, j'aurois voulu accoutumer mes Elèves aux rigueurs d'un hiver passé à la campagne. Je les aurois exercés à glisser sur la glace, à courir sur la neige, à braver le froid le plus âpre, à gravir les roches glissantes couvertes de verglas, (car

j'aurois choisi un lieu sauvage & pittoresque) ; ils auroient admiré la Nature sous une forme austere & nouvelle. Au lieu de ce spectacle imposant & majestueux, ils n'ont vu , dans tous les hivers de leur vie, que des brouillards & de la boue , & jamais leurs yeux n'ont été frappés de l'éclat brillant des glaçons & d'une neige éblouissante & pure ! (1)

Avant de terminer cet article sur la Gymnastique, je dois faire une observation très-importante; c'est que tous les exercices du corps ne peuvent être salutaires que lorsqu'on les fait sans un effort pénible. S'ils fatiguent, s'ils abattent, s'ils laissent

(1) La campagne n'offre un beau spectacle en hiver que dans les Pays de montagnes, tels par exemple, que les environs de Thiers & de Clermont en Auvergne. Ce tableau est admirable dans son genre, quand il est orné de rochers, de cascades, de torrens glacés, &c. mais dans les Pays plats, la terre dépouillée de verdure & d'ombrages, ne présente que le tableau le plus monotone & le plus insipide.

une courbature habituelle, ils énervent, au lieu de fortifier; mais la gradation & l'habitude familiarifent avec les plus violens. Je pourrois donner la mefure précife de la gradation qu'on a fuivie pour tous mes Elèves; ce détail fe trouve, de deux mois en deux mois, fur le Journal de M. le Brun pour M. de Chartres & fes Freres, & je l'ai écrit fur le mien pour les autres; mais ce relevé feroit très-long à faire, & tiendroit trop de place dans cet Ouvrage où je n'offre que des extraits & des réfumés. D'ailleurs, ces gradations varient fuivant les individus, & la meilleure & la plus fûre de toutes les règles eft celle-ci : d'examiner attentivement & de confulter l'Enfant à chaque exercice qu'on lui fait faire. Il faut qu'il y mette toute fa force; mais, pour peu qu'on s'apperçoive qu'il fouffre, il faut diminuer le poids. Je dirai feulement en général que la méthode d'une gradation journalière ne vaudroit rien. J'ai voulu l'effayer, il y a douze ans, pour l'exercice de la poulie;

je mettois chaque jour dans le ſac une cuillerée à café de ſablon, & au bout de deux mois je m'apperçus que l'Enfant peinoit autant à tirer ſa poulie que le premier jour où j'avois commencé, ce qui ne doit pas être ; alors j'ôtai du ſac ſoixante cuillerées. L'Enfant ne me parut pas d'abord tirer mieux, mais quinze jours après il la tiroit avec une extrême facilité. Ainſi, à chaque exercice nouveau ou nouvelle augmentation, l'Enfant doit peiner un peu, mais ſans que cette eſpèce d'effort aille juſqu'à la ſouffrance : au bout de dix ou douze jours, il ne doit plus peiner du tout. Si le contraire arrivoit, le poids ſeroit trop fort, il faudroit le diminuer un peu ; &, quand l'Enfant eſt parvenu au point de tirer ou de porter un poids ſans aucune peine, il faut le laiſſer dans cette ſituation trois ou quatre mois ; au bout de ce tems on augmentera ſuivant ce qu'il peut ſupporter ſans un grand effort, & toujours ainſi, à moins d'interruption dans l'exercice : alors, quand on le reprend, il faut

que le poids soit un peu au-dessous de ce qu'il étoit quand on l'a quitté. Lorsqu'un Enfant est dans sa cinquième année, on doit commencer à l'exercer à la course, à lui faire porter de petits fardeaux, conduire des brouettes proportionnées à sa taille; d'abord chargées d'herbages, ensuite de branches & de sable, &c. Lorsqu'il a cinq ans faits, il faut ajouter à ses souliers une semelle de plomb, mais très-légere & très-mince pour la première fois; &, si c'est une fille, il faut, de ce moment, que ses souliers soient attachés, par un ruban formant une laçure autour du bas de la jambe. Cette précaution n'est pas nécessaire pour les garçons dont les vêtemens ne cachent point les pieds, & dont la chaussure de cuir tient mieux que les souliers d'étoffe. A six ans, on commencera à faire porter la hotte & les cruches &, successivement dans le cours de l'année, tous les exercices avec des poids très-légers. Ma petite Fille, que j'élève & qui vient d'avoir cinq ans, tire treize livres à la poulie

mais ſans aucun effort. J'augmenterai ſon poids de deux livres dans trois mois, quand la chaleur ſera tout-à-fait paſſée : car c'eſt une attention qu'il faut avoir de ne jamais augmenter les poids durant les chaleurs exceſſives de l'Eté. Elle porte depuis quatre mois des ſouliers de plomb qui pèſent, depuis deux mois, dix onces & demie. Les ſouliers d'Enfant du même âge & de la même taille pèſent, ſans ſemelles de plomb, trois onces : ainſi, elle porte de plus un poids de ſept onces & demie, c'eſt-à-dire, une demi-livre moins une once. Je n'augmenterai ce poids que dans trois mois & ſeulement d'une demi-once, parce que, de cinq à huit ans, il faut que les progreſſions de poids ſoient particulièrement lentes & inſenſibles, à cauſe du travail des dents de ſept ans qui ſe fait chez les Enfans dans cet intervalle, & pendant lequel il faut prendre garde de les fatiguer, quoiqu'en même-tems il ſoit bien néceſſaire de les fortifier. Un autre Enfant de neuf ans, dont je prends ſoin

depuis un an, mais dont la première éducation physique a été très-mauvaise & dont la constitution est fort délicate, n'a commencé ces exercices que depuis trois mois ; elle tire à la poulie un poids de vingt livres. Ses souliers à semelles de plomb pèsent douze onces ; les souliers de Mademoiselle d'Orléans pèsent deux livres; chaque soulier par conséquent pèse une livre. Elle porte dans sa hotte soixante-deux livres ; mais il faut observer que la révolution que lui a fait éprouver mon départ, & les maux de nerfs qui en ont été la suite, l'ont retardée sur tous ces exercices ; elle n'a pu les reprendre qu'après une interruption de trois mois, & avec la diminution de tous les poids : par exemple, avant mon départ, elle tiroit quarante livres à la poulie, & elle n'en peut tirer maintenant que trente-quatre. M. de Beaujolois tiroit, il y a huit mois, quarante-sept livres : il n'avoit que onze ans. J'observerai que jamais on ne peut parvenir à tirer à la poulie un poids

aussi fort que celui qu'on peut porter dans la hotte. Mademoiselle d'Orléans porte dans sa hotte soixante-deux livres, & n'en tire que trente-quatre. M. de Chartres porte 226 livres, & n'en tire que 96 ; & cependant aucun des hommes qui viennent ici n'a pu tirer aisément ce même poids. D'après beaucoup d'observations, il me paroît que l'homme le plus fort ne peut tirer un poids au-de-là de celui de son corps, tandis qu'avec de l'habitude, on peut parvenir à porter un poids trois ou quatre fois plus pesant que son corps. Enfin j'ai encore observé que l'augmentation des forces est sur-tout sensible depuis quinze ans jusqu'à dix-sept, & sur-tout dans cette dernière année : par exemple, M. de Chartres, à dix-sept ans, portoit deux cent-treize livres, deux mois après il en portoit deux cent vingt-six, un mois après il s'apprêtoit à augmenter encore ce poids, lorsqu'il est parti pour Vendôme. Je n'ai malheureusement pu suivre cette progression que jusqu'à l'âge de dix-sept ans,

n'ayant jamais eu la possibilité de prolonger une éducation au-de-là de ce terme ; mais je suis fondée à croire que cette vigueur de développement se prolonge au moins jusqu'à vingt-quatre ou vingt-cinq ans : il en résulteroit qu'un jeune-homme accoutumé, dès l'enfance, à ces petits exercices, & qui les continueroit jusqu'à cet âge, auroit certainement un degré de force si prodigieux, que nous n'en avons pas même l'idée. (1)

(1) Tous ces exercices ont donné à M. de Chartres, à MM. ses Freres une force physique incomparablement au-dessus de celle qu'on a communément à leur âge ; cependant, malgré toute ma vigilence, ces exercices n'ont été en général, ni très-régulièrement, ni très-bien suivis. M. le Brun, comme je l'ai dit, ne les aimoit pas, & toutes ces choses ont été fort mollement exécutées, excepté sous mes yeux. Ainsi, que l'on juge par les résultats que je viens de présenter, du degré inconcevable de force physique qu'auroient eu ces Enfans, si tous leurs Instituteurs avoient eu, à cet égard, mon zèle & mon exactitude.

On a vu, dans cette récapitulation, que j'ai fait suivre quelques études & plusieurs exercices dans la vue de l'utilité dont ils pouvoient être dans les voyages. Voici, à cet égard, mon motif. Je crois que l'éducation d'un homme ne peut être parfaitement terminée qu'à dix-neuf ou vingt ans. Je savois qu'on m'ôteroit mes Elèves aussi-tôt qu'ils auroient 17 ans; je prévoyois, sinon avec effroi, du moins avec chagrin, ce moment où je les verrois entrer dans un monde si léger, si frivole, où le moindre défaut que l'on puisse prendre, est l'habitude de l'oisiveté & le dégoût de l'étude & des entretiens solides. J'osois compter assez sur les principes que je leur donnois, pour ne pas craindre pour eux ces vices & ces honteux égaremens si communs aujourd'hui; mais je les voyois dans un âge où l'esprit n'est pas encore totalement formé, entourés de tous les exemples & de toutes les séductions qui peuvent retarder les progrès de la raison, obscurcir le discerne-

ment, gâter le goût & amollir l'ame. Le seul moyen qui me parut propre à les préserver de ce danger, fut de leur inspirer de bonne heure le desir de voyager aussi-tôt qu'ils seroient leurs maîtres. Il est très-facile de donner ce goût quand on donne toutes les connoissances qui peuvent rendre les voyages véritablement agréables. Je m'appliquai à leur apprendre à voyager avec fruit, à faire un Journal, à juger sainement, à questionner, à écouter, à tirer des résultats intéressans de tout ce qu'ils voyoient. Après tous ces soins, j'étois bien certaine, que s'ils le pouvoient, le premier usage qu'ils feroient de leur liberté seroit de parcourir toutes les Provinces de France, & d'aller ensuite dans les Pays étrangers. Là ils eussent sans moi achevé & perfectionné leur éducation. Les voyages ne peuvent former un jeune-homme ignorant qui n'a nulle connoissance de l'Histoire & des Arts; dans les routes, il court la poste avec rapidité, dans les Villes il va aux Spectacles, aux Fêtes,

il se fait présenter dans les grandes Maisons, il passe sa vie en visites, autant valoit rester à Paris. Mais un jeune-homme instruit & bien élevé, voit tout avec intérêt & curiosité, il se garde bien de s'enfermer constamment dans une voiture, il fera la plus grande partie du chemin à pied & à cheval, il sait admirer un beau paysage, il sait le dessiner, il veut examiner aussi les plantes qu'il ne connoît pas; les mœurs des Paysans l'intéressent plus encore que celles des Habitans des Villes, il s'arrêtera souvent dans une chaumière, il couchera volontiers dans une grange, lui qui couche habituellement sur un lit de bois, les mauvais gîtes ne l'effrayent pas. S'agit-il, pour aller voir une curiosité naturelle, une grotte, une cascade singulière, de gravir des rochers escarpés, de passer dans des sentiers étroits, formés par la nature sur le penchant des précipices, de descendre dans des cavernes profondes à l'aide d'une échelle & d'une corde, il

n'héſitera pas, il ira avec confiance & ſans péril, ce ſont là les jeux de ſon enfance. Faut-il dans les lieux déſerts où l'on ne peut aller qu'à pied porter des proviſions pour deux jours, il partagera gaiement cette fatigue avec ſon guide, il dira *ce fardeau n'eſt rien, ma hotte peſoit* 150 *livres de plus.* (1) Paſſe-t-il dans un port de mer, il y ſéjournera; il veut comparer les richeſſes, l'induſtrie & les reſſources de cette terre étrangere avec celles de ſa patrie qu'il connoît bien. Il va dans tous les atteliers, dans les chantiers, ſur les vaiſſeaux, il jouit & ſent tout le prix de l'eſtime que lui témoignent ceux qui le conduiſent, & qui paroiſſent ſurpris de voir un François de dix-ſept ans à-la-fois inſtruit & modeſte. Mais, après avoir ſatisfait les

(1) M. de Chartres fit cette réponſe, il y a trois ans, à quelqu'un qui lui demandoit le jour où il fut reçu Chevalier de l'ordre, s'il n'étoit pas accablé du *poids énorme* de ſon manteau de velours brodé d'or.

vieux Marins par sa raison, il seroit possible qu'il eût encore l'ambition d'étonner les jeunes Matelots par son agilité, & qu'ayant de sortir du navire, il s'élançât tout-à-coup au haut d'une vergue ou d'un mât. Dans les villes, il ira dans la société, il en veut connoître les mœurs & les usages, mais il la choisira, & comme il n'aime ni le jeu ni la table, il n'ira jamais dans les maisons ouvertes, il ne paroîtra guères dans les Palais des Rois : il cherche des objets nouveaux, & toutes les Cours se ressemblent, qui en a pu voir une, les connoît toutes. Aimant la Littérature & les Arts, il recherchera avec empressement tous ceux qui les cultivent avec succès, il trouvera un grand plaisir à s'entretenir avec eux dans leur propre langue, à leur montrer qu'il n'ignore pas l'Histoire de leur Pays, & qu'il n'est étranger à aucune espèce de connoissance. Il ira visiter avec eux les Cabinets des Curieux, les ateliers des Artistes, toutes les études qu'il vient de quitter repasseront ainsi sous les yeux,

& les Tableaux célèbres, les monumens & les chefs-d'œuvres des Arts dans tous les genres qu'il verra, laisseront des traces d'autant plus profondes dans son souvenir qu'il les connoissoit d'avance par d'exactes descriptions: de retour à son auberge, il n'y sera point oisif, il sait faire un journal; espèce d'ouvrage qui donne l'habitude d'écrire dans tous les genres: on trouvera dans le sien une saine critique, des détails piquans sur les usages & les mœurs, de sages réflexions sur le Gouvernement & les loix, des anecdotes curieuses, des fragmens historiques, des descriptions, & tous les détails qui peuvent peindre les hommes & intéresser l'humanité. Voilà, j'ose le croire, ce qu'auroient fait mes Elèves s'ils avoient pu voyager en me quittant, & voilà l'espoir & les motifs qui ont eu tant d'influence sur l'Education que je leur ai donnée. (1)

---

(1) Dans l'instant où je finis ce résumé de la Gymnastique, des lettres de Vendôme m'appren-

Du

Du Régime.

J'ai toujours trouvé que, dans les éducations publiques & particulières, on ne s'occupoit point assez du Régime que doivent observer les Enfans; comme s'il étoit à-peu-près égal d'avoir une bonne ou une mauvaise santé. Je ne pourrois répéter, à cet égard, que ce que j'ai dit avec beaucoup de détail dans Adèle & Théodore; j'ajouterai seulement que la santé dépend principalement de deux choses, de la sobriété, & de la connoissance de sa propre constitution; ainsi, il ne suffit pas d'empêcher votre Elève de manger des choses malsaines

nent une nouvelle action de M. de Chartres que j'aurois bien voulu pouvoir citer à l'article *Natation*; mais comme on imprime cet ouvrage à mesure que j'en envoie les cahiers, la feuille où se trouve cet article est tirée. Ainsi, je me contenterai de dire ici que M. de Chartres vient de sauver la vie à un homme qui se noyoit (un Ingénieur des Ponts-&-Chaussées de Vendôme), en se jettant dans la rivière aussi-tôt qu'il a entendu ses cris.

il faut encore le rendre sobre & lui apprendre à bien connoître les propriétés des alimens, ceux qui lui sont salutaires & ceux qui lui sont nuisibles; sans quoi il altérera & détruira cette bonne santé que vous lui donnez, aussi-tôt qu'il sera son maître. Pour le rendre sobre, l'exemple en ceci comme en toutes choses, fera plus que les leçons, & sur-tout ne souffrez point, s'il est gourmand, qu'on lui en fasse des plaisanteries; si l'on s'en amuse, il ne considérera plus ce vice, que comme une gentillesse, & vous ne l'en guérirez jamais. Il y a des alimens généralement pernicieux pour tout le monde, tels que les pâtisseries, les viandes salées, le jus, la crême, les truffes, les champignons, &c. & en boisson toutes les liqueurs. Il y en a d'autres, sains en eux-mêmes, & qui cependant sont très-contraires à certains individus; tels que le lait, si mauvais pour les gens bilieux, ou qui ont le foie attaqué, & les acides dangereux pour les poitrines délicates,

pour les enfans très-maigres, & pour toutes les jeunes personnes à une certaine époque de leur vie. Ce conseil de l'Oracle de Delphes, *connois toi toi-même* pour être complétement utile, doit comprendre le physique ainsi que le moral. Il faut donc qu'un enfant apprenne à se connoître sous tous les rapports; ainsi, j'apprendrai à l'un qu'il a de la disposition à la mélancolie, qu'il est pesant & indolent, que son teint est brun & jaune, & quelquefois tacheté d'un rouge sombre parce qu'il a mal au foie, & qu'il est d'un tempérament bilieux, je lui détaillerai le régime qui lui convient, & je lui promettrai sans le tromper, de la gaieté, de la vivacité, & une bonne carnation s'il veut moins dormir, faire plus d'exercice, & renoncer totalement au laitage, aux alimens chargés de graisse, aux œufs, &c. &c. j'apprendrai à l'autre qui est sujet à la colère, qu'il est d'un tempérament sanguin, & je lui promettrai de lui ôter ses fréquentes douleurs, & d'a-

doucir l'emportement de son caractère s'il veut suivre un régime rafraîchissant & doux, renoncer aux farineux, manger un peu moins de pain, &c. &c. ces Enfans attacheront d'autant plus de prix à la santé qu'ils sauront que le physique a beaucoup d'influence sur le moral; cette vérité connue, ils sentiront, autant que je le desire, combien la tempérance est une qualité utile & estimable. En même-tems je leur dirai que cette influence du physique n'est pas telle qu'on ne puisse en triompher, que la raison peut toujours maîtriser ces dispositions purement animales; mais qu'il n'en est pas moins sage & pas moins nécessaire de s'épargner autant qu'il est possible, & des combats pénibles, & des souffances habituelles, qu'enfin l'Auteur de la nature, qui ne veut que notre bonheur, même alors qu'il paroît nous demander de rigoureux sacrifices, ne nous impose que des loix bienfaisantes, qu'il attache une récompense à chaque vertu, & que celle de la sobriété est de

rendre plus facile l'exercice de toutes les autres, & d'assurer une santé inaltérable & parfaite.

Résumé de mon travail particulier pour mes Elèves.

1.° Le Journal que j'ai fait pendant les trois premières années, & qui contenoit mes observations sur eux, &c. 2.° Le Journal que j'ai fait pour eux directement depuis six ans, & qu'ils lisoient chaque jour. 3.° Un autre Journal sur nos Lectures, dans lequel, aussi-tôt que nous avions fini un ouvrage, j'en rendois compte en écrivant le titre de l'ouvrage, le nom de l'Auteur, la quantité de volumes, & la date où cette lecture avoit été terminée. 4.° Les remarques & observations & discussions que j'ai été forcée d'écrire sur le Journal de M. le Brun : ce Journal est composé de onze gros volumes, qui en feroient au moins vingt à l'impression, sur lesquels il y en a à-peu-près trois ou quatre de moi. 5.° Mes observations sur les autres Jour-

volantes qui sont écrites de ma main, & qui forment la valeur d'un volume. (1)

7.° Tous les extraits chronologiques historiques, que mes Elèves ont appris par cœur, ont été faits par moi & écrits de ma main, ce qui forme un énorme volume.

8.° Les sujets donnés pour la lanterne magique, tous écrits par moi.

9.° L'explication de la tapisserie de la chambre de Mademoiselle d'Orléans, autre volume.

10.° Des remarques, des notes, des explications & beaucoup d'extraits refaits en entier sur les cahiers de littérature faits par mes Elèves, & qui contiennent

(1) On doit renouveller ces plans de matinées au changement de saisons, à cause des promenades dont les heures doivent varier suivant les saisons. Et le plan des Etudes d'Hiver ou d'Eté, &c. ne peut servir d'une année à l'autre, parce que l'âge des Elèves n'est plus le même : telle Etude demandera plus ou moins de tems l'année prochaine, les progrès, les Maîtres nouveaux, &c. renversent cet ordre tous les ans.

les extraits des Poëmes suivans : *l'Iliade*, *l'Odissée*, *l'Eneïde*, *la Lusiade*, *la Henriade* & *le Paradis perdu* dont l'extrait est totalement de moi ; & en outre seize gros cahiers, contenant les extraits faits par mes Elèves, de toutes les pièces qu'ils ont vu jouer ou que nous avons lues, & toujours avec des remarques & des notes écrites de ma main.

11.° Les extraits Historiques, Géographiques & Mythologiques que j'ai fait seule d'après nos lectures ; ne leur ayant jamais lu un ouvrage sans en faire pour eux, un extrait plus ou moins long : nous les relisions sans cesse ; ils sont tous écrits de ma main, en partie sur des cahiers & en partie dans des livres reliés, ce qui forme la valeur d'environ trois gros volumes.

12.° Un volume relié sur l'Histoire Naturelle.

13.° Autre volume, aussi manuscrit, & toujours écrit de ma main, *sur la Médecine, à l'usage des jeunes Personnes de l'un*

& l'autre sexe, & sur la Botanique & la Chimie, appliquées à la Médecine & aux Arts.

14.° Deux autres volumes manuscrits, écrits de ma main. L'un sur la Religion, l'autre ayant ce titre : *Explication de mots peu connus.*

15.° Un gros volume de mêlanges de Littérature, des plus beaux morceaux en vers & en prose, des meilleurs Auteurs Anglois & Italiens, extraits faits dans ces deux Langues ; en outre, des vocabulaires & des dialogues dans ces deux Langues & en Allemand, formant trois petits *in-12* ; toujours faits par moi & écrits de ma main.

16.° Des notes critiques, écrites de ma main sur les marges de quelques ouvrages, entr'autres des maximes de la Rochefoucault.

17.° Les corrections, écrites de ma main, sur toutes les compositions de mes Elèves, que j'ai gardées & rassemblées, & qui forment un gros volume.

18.° Les Journaux des voyages & courſes que j'ai fait avec mes Elèves, formant quatre volumes.

19.° La deſcription la plus détaillée de tous les cabinets & monumens que nous avons vu à Paris ; un très-gros volume.

20.° La deſcription de tous les Arts & Métiers, Manufactures, &c. que mes Elèves ont vus avec moi, 2 volumes.

Tout le travail ci-deſſus, entièrement écrit de ma main, forme à-peu-près 35 gros volumes manuſcrits, qui en feroient près de 50 à l'impreſſion. J'en ai tous les originaux que je fais copier ſucceſſivement pour mes Elèves, qui deſirent avoir cette collection complète, qui a été uniquement faite pour eux, & qu'ils ont lue & relue pluſieurs fois dans le cours de leur Education. Ce travail peut paroître conſidérable ; cependant ce n'eſt qu'une partie de celui que j'ai fait pour eux. Je voulois qu'ils conſervaſſent à jamais dans leur mémoire le fruit de leurs lectures & des miennes ; je prévoyois que

ces gros volumes reliés que je leur donnerois à la fin de leur Education, feroient d'autant moins lus, qu'ils étoient peu portatifs, & qu'ils les favoient par cœur; en leur donnant la forme d'*in*-12, je fentois qu'il eft toujours incommode de porter un livre dans fa poche; il s'écorne, il fe gâte; il falloit donc trouver un moyen de leur donner, outre les volumes dont je viens de parler, qu'ils pourroient confulter quelquefois, mais qui refteroient habituellement dans des armoires; il falloit, dis-je, imaginer une manière de leur donner une petite Bibliothèque portative, qui fût pour eux d'un ufage journalier, & par conféquent véritablement utile. Je conçus le projet de refaire tous mes extraits dans un ordre tout différent, de claffer tous les faits & toutes les idées. Par exemple de tirer de l'Hiftoire, des Moraliftes & des Poëtes, tout ce qui a rapport à l'amitié. Je pris dans mes anciens extraits ce qui fe rapportoit à cette idée; mais, pour compléter

cet ouvrage, je fis de nouvelles lectures, & à la suite des Auteurs François, je plaçai les plus beaux morceaux des Auteurs Anglois & Italiens sur ce sujet. Il résulte de ce travail 2 volumes d'un petit format, chacun de 160 pages, & de mon écriture qui est très-serrée & très-fine. Je fis faire deux porte-feuilles de maroquin de cette même grandeur, & dans chacun desquels je fis attacher mes petits livres. Chaque porte-feuilles fut orné en dedans d'une jolie miniature analogue au sujet. Cette invention eut le plus grand succès auprès de mes Elèves. Comme on a toujours besoin d'un porte-feuilles dans sa poche, on trouva charmant d'y joindre, & l'intérêt d'un portrait & celui de porter sans incommodité, un recueil important & instructif dont on pourroit lire des passages à tous ses momens perdus. On me conjura de donner des copies de ces porte-feuilles, on se mit à dessiner, à peindre des sujets; les jeunes Personnes voulurent de plus apprendre à faire des porte-

feuilles ; on apprit avec zèle ce mêtier, on s'occupa auſſi du ſoin de perfectionner ſon écriture, afin d'écrire des petits livres, enfin mes porte-feuilles tournerent toutes les têtes. Madame d'Orléans venoit de me donner ſon portrait en miniature, qui la repréſente tenant dans ſes bras Mademoiſelle d'Orléans; je mis ce portrait dans un porte-feuille, & le ſujet de celui-ci fut : *la vertu & l'innocence.* Je plaçai dans celui-ci, comme dans les autres, des vers Italiens & Anglois, & la belle Ode de Haller ſur la vertu, en Allemand. Je le finis le 9 Février 1789, & j'allois écrire cette date, ſuivant la coutume que j'ai toujours eu de dater tous mes extraits, lorſque M. de Chartres, qui étoit auprès de moi, me demanda la permiſſion d'écrire ſur la dernière page de ce livre, un vers latin d'Horace dont il faiſoit l'application à Madame d'Orléans; en voici la traduction qu'il écrivit au deſſous du vers latin :

« La pudeur, l'incorruptible fidélité & la
» vérité sans fard, trouvent en elle leur plus
» parfaite image. »

Je fis ensuite un porte-feuille surs la *liberté* d'un format plus grand que les autres, mais pouvant cependant tenir dans la poche. Je plaçai, dans celui-ci, deux charmantes miniatures, faites après nature, représentant M. de Chartres, donnant le premier coup de hache à la cage du Mont-Saint-Michel, & l'autre, la démolition de la Bastille. Je mis encore dans ce porte-feuille un caillou des décombres de la Bastille que j'avois fait tailler & polir; j'écrivis dessus ce caillou des vers que M. Pieyre fit à ce sujet, & qu'on lira sûrement avec plaisir. Les voici:

« Redoutable instrument du pouvoir despotique,
J'outrageai trop long-tems la Nature & les Loix.
La France s'arme enfin pour le plus saint des
droits,
Et ma chûte affermit la Liberté publique. »

Je fis ensuite un porte-feuilles sur le *Patriotisme*, & puis un autre sur *la Cour & les Courtisans*; après quoi, j'en fis

succeſſivement ſur l'Hiſtoire & la Mythologie. Je repris les ſujets moraux, & je fis les porte-feuilles ſur les ſujets ſuivans : *la curioſité, la vie champêtre, la beauté & les graces, les talens, la douceur & la modeſtie, la mélancolie, la gaieté, les Inſtituteurs célèbres anciens & modernes, avec une notice de leurs vies & de leurs ouvrages; les enfans précoces, la tempérance, la jeuneſſe; un ſur les Oracles, les Sybilles, les Devins, Aſtrologues & la Superſtition; ſix de voyages; ſur le tems & l'étude, ſur la gloire, ſur les femmes célèbres, ſur le Peuple, ſur le luxe; deux ſur les Arts; extrait de Fénélon, extrait de Paſchal, quatre ſur la Religion; deux de mélanges; ſur les coſtumes anciens, ſur la Gymnaſtique ancienne & moderne; ſur la Médecine, avec une notice des Médecins célèbres anciens & modernes*, ce qui fait en tout 51 porte-feuilles, ou petits livres dont le moindre a 150 pages, & preſque tous 170 ou 190, tous d'une écriture très-fine, & écrits de ma main. Ils ſont en général

de la grandeur d'un petit *in-12.*; mais il y en a une douzaine qui ne sont qu'un peu au-dessous du format *in-8.°* (1). En outre de ces 51, qui sont finis, j'en ai encore 19 autres commencés sur d'autres sujets; je m'avisai de commencer ce travail sur la fin de l'année 1788; ainsi, j'ai écrit tous ces porte-feuilles en trois ans. Les extraits que j'avois faits auparavant m'ont été fort utiles pour faire cette collection; cependant, afin de compléter chaque sujet, j'ai été obligée de faire une infinité de nouvelles recherches, & une lecture prodigieuse. Mes Elèves ont retiré un fruit étonnant de ces nouveaux extraits, qui contiennent l'essentiel & la fleur de tout ce qu'ils savoient, avec une infinité d'augmentations & de traits intéressans & curieux, qui avoient pour eux l'attrait de la nouveauté; d'ailleurs cette forme élégante, l'utilité de ces extraits, qu'on peut porter sur soi, l'agré-

(1) Ceux-là ont 250 pages.

ment

ment que donnent à chaque ſujet, ou une belle miniature ou de jolis deſſins, qui les décorent; tous ces acceſſoires ne ſont pas des ornemens ſuperflus; il eſt plus utile qu'on ne penſe de ne négliger aucun des moyens qui peuvent, aux yeux de la jeuneſſe, embellir la morale & l'inſtruction. Enfin l'ordre que j'ai ſuivi, claſſe parfaitement dans la tête les faits & les idées. Et ſi l'on a beſoin, ſur quelque ſujet que ce puiſſe être, d'un trait, d'une épigraphe ou d'une citation, on n'a pas de peine à les trouver dans cette petite Bibliothèque, véritablement portative, il ſuffit de parcourir le porte-feuilles dont le titre indique le ſujet qu'on a en vue. Je me ſuis attachée à rendre cette compilation auſſi agréable que curieuſe par le choix & par les recherches; je n'y ai pas mis une ſeule ligne tirée de mes ouvrages, afin d'y placer tout ce que nos bons Auteurs offrent de plus brillant; il y a ſeulement quelques notes de moi. Je compte finir ce travail & porter cette collection

intéressante jusqu'à 80 ou 90 porte-feuilles. Mon intention est d'en faire imprimer quelques-uns, en petit format, reliés de manière à être placés comme les miens, dans des porte-feuilles. Je donnerai d'abord ceux-ci : 1.° *Sur le patriotisme.* 2.° *Sur la liberté.* 3.° *Sur la Cour & les Courtisans.* Si cet essai paroît utile aux Instituteurs, je donnerai successivement tous les autres (1). Ainsi, depuis que mes Elèves me sont confiés, j'ai donc écrit, comme je l'ai dit, la valeur de 35 volumes manuscrits pour leur Education, & en outre, ces 51 porte-feuilles, qui sont finis & 19 qui sont commencés. Tous ces ouvrages ont leurs dates; par conséquent il n'est pas possible de dire que je mets dans ce nombre des extraits faits avant mon entrée à Belle-Chasse, d'autant mieux que j'ai conservé tous mes extraits & mes ouvrages manuscrits antérieurs, qui n'ont

(1) Tous les formats seront semblables & tels qu'ils pourront facilement se mettre dans la poche.

point été imprimés : par exemple, un Journal que j'ai commencé dans ma jeunesse, & que j'ai fait dans le monde & en grande partie au Palais-Royal, & qui est en 9 gros volumes reliés; mes voyages de Suisse, d'Italie, de Hollande, qui forment 6 énormes volumes, & même mon voyage d'Angleterre, que j'ai fait depuis que je suis à Belle-Chasse, mais que je n'ai point compté dans les ouvrages d'Education, parce que j'ai fait ce voyage sans mes Elèves. Enfin j'ai en outre 4 volumes reliés d'extraits, & environ autant en cahiers, & un ouvrage d'imagination en 3 volumes, ce qui fait en tout 27 volumes manuscrits, écrits de ma main, que je n'ai point compris dans le compte des ouvrages que j'ai fait pour mes Elèves, parce qu'en effet ces ouvrages étoient finis quand je me suis chargée d'eux. Et dans tous ces manuscrits, je ne comprends aucun de ceux que j'ai donné à l'impression, avant & depuis mon entrée à Belle-Chasse. J'ajouterai que je n'ai pas compté

davantage un Journal qui forme 2 volumes, & que j'ai fait à Belle-Chaffe pour mes Filles dont l'Éducation n'a été finie que quelques années après mon entrée ici. Pour terminer ce détail, je dois dire encore que j'ai offert au Public, depuis que je suis à Belle-Chaffe, 14 volumes (sans compter ces deux-ci) (1). Tous ces ouvrages, ces extraits, ces manuscrits sont peut-être fort médiocres, mais certainement le travail est immense, & à tel point que l'énumération en paroît fabuleuse, & que je n'oserois la faire si je n'avois pour témoins de tout ce que j'avance, tous mes Elèves & quinze personnes d'ailleurs, qui peuvent en certifier la scrupuleuse vérité. Et j'en possède une preuve sans replique, puisque ces manuscrits de mon écriture, sont entre mes mains. Je n'ai jamais eu de Secrétaire, j'ai toujours tout écrit moi-même, & jamais personne ne m'a aidée dans un

(1) J'en avois fait imprimer deux étant au Palais-Royal.

extrait, soit en me donnant des notes, soit en lisant & marquant des passages.

Mon travail particulier pour Mademoiselle d'Orléans.

Je lui ai seule appris à jouer de la harpe, & la méthode que j'ai imaginée oblige à composer & à noter une infinité de passages & de préludes, ce qui prend beaucoup de tems pendant la première année; d'ailleurs j'ai inventé plusieurs choses nouvelles sur la harpe depuis trois ans; il a fallu les apprendre seule afin de pouvoir les lui enseigner; enfin jouant toujours avec Mademoiselle, il a fallu encore m'entretenir dans cette habitude. Mademoiselle assistoit à nos lectures d'Histoire & de Mythologie; ainsi, je ne lui en donnois pas de leçons particulières, mais je lui en donnois d'orthographe, ainsi qu'à M. de Beaujolois, & je présidois à plusieurs autres. Comme je desirois que Mademoiselle d'Orléans réunît à l'instruc

tion & aux talens, cette adresse qui sied si bien à une femme, & qui peut contribuer à faire aimer la vie sédentaire, je lui ai fait apprendre non-seulement à coudre, à broder, &ç.; mais tous les Métiers qui n'exigent ni beaucoup de force ni un grand appareil, à tourner, à faire des paniers d'osier, des fleurs artificielles, le Métier de Vannier, &c., & j'ai appris toutes ces choses & beaucoup d'autres de ce genre avec elle & les jeunes personnes qui ont le bonheur d'être ses compagnes & ses amies. Ces espèces de leçons ne passoient que pour des récréations, parce qu'on les prenoit avec moi, & je leur ai donné ainsi des ressources de tous les genres contre le désœuvrement & l'ennui. La plupart de ces ouvrages se faisoient (quand on les savoit bien), pendant les lectures, & de cette manière on s'y perfectionnoit & on s'y entretenoit sans y consacrer un tems particulier (1). Pour M. de Beaujolois je lui

(1) J'ai présidé à l'Académie de dessin pendant les quatre premières années; mais, pendant

ai consacré tous les soins qu'on pouvoit donner à un Enfant de son âge; mais, huit mois avant de me quitter, toutes ses études ont été interrompues, abrégées & dérangées par Madame d'Orléans. Quant aux principes de Morale que mes Elèves ont reçus de moi, on en peut juger par mon Journal & celui de M. le Brun. En joignant à ces leçons celles qui se trouvent dans mes ouvrages imprimés qu'ils ont lu plusieurs fois, & des extraits détaillés de nos meilleurs Moralistes, on conviendra que jamais Instituteur n'a fait faire un cours de Morale plus étendu & plus complet. Voilà le compte fidèle de ma conduite & l'extrait exact de mes travaux. On peut sans doute *mieux faire* avec plus de talens, mais on ne peut *faire davantage*, car il est impossible d'avoir plus de zèle &

ce tems, j'y jouois de la harpe. Quand j'ai cessé d'y présider, j'ai établi, durant le même tems, une lecture tout haut que M. le Brun faisoit à la campagne. J'ai aussi accoutumé tous mes Elèves à lire toujours pendant leur toilette.

d'activité & un dévouement plus entier. J'ai passé les six premières années de l'Education dans une retraite absolue ; ensuite j'ai fait voir du monde à mes Elèves une fois la semaine, depuis six heures du soir jusqu'à neuf, seulement pendant trois mois de l'hiver ; & enfin, depuis dix-huit mois, j'ai changé ces visites du soir en un dîner (toujours une seule fois par semaine) où j'invitois alternativement cinq ou six personnes. Les visites étoient devenues très-nombreuses, par conséquent il y avoit rarement de la conversation, elles avoient donné à mes Elèves de la politesse & de l'usage du monde ; je desirai leur donner l'esprit de société & le goût des entretiens solides., & c'est pourquoi au lieu des visites j'établis les dîners : mais, à l'exception de ce seul jour, nous avons toujours vécu dans notre profonde solitude. Mes Elèves me quittent à neuf heures un quart pour aller souper, alors M. d'Orléans & deux ou trois personnes de ma famille viennent passer une heure

avec moi, ensuite la grille de Belle-Chasse se ferme & je travaille seule jusqu'à trois heures du matin. C'est en menant cette vie uniforme & laborieuse, en renonçant à toute espèce de visites, en ne me mêlant d'aucune affaire, en n'entretenant aucune correspondance, en faisant même le sacrifice de toutes les lettres qui me viennent par la grande poste (1), en ne ménageant jamais ma santé, en veillant & en me fa-

(1) Je recevois tant de lettres, de paquets & de manuscrits qu'on avoit l'indiscrétion de m'envoyer par la poste, que pour n'être pas ruinée & ne pas perdre un tems énorme, j'ai été forcée, il y a cinq ans, de faire dire à la grande poste que je renonçois à toutes les lettres qui m'étoient adressées par cette voie. Je recevois souvent, à la vérité de cette manière, beaucoup de lettres anonymes, remplies d'injures. Mais si des ouvrages où l'on soutient constamment la cause de la Religion & des Mœurs attirent des ennemis, ils acquièrent aussi des amis, & j'ose dire que les miens m'en ont procuré un grand nombre dans les Provinces & dans les pays Etrangers. Je regrette ces témoignages d'estime

tigant beaucoup que j'ai pu faire tant de choſes. M. d'Orléans, en confiant à une femme l'éducation de ſes Fils, a fait ſans doute une choſe extraordinaire, j'ai ſenti que je devois juſtifier cette confiance par un dévouement ſans bornes, & c'eſt ce que j'ai fait avec une ſuite & une perſévérance dont certainement aucun homme, parmi ceux de la Cour (ſur leſquels devoit tomber ſon choix) n'auroit été capable. Ces détails ne pouvoient être connus. Quand on vit dans la retraite où je me ſuis conſacrée, on n'a point de *prôneurs*, on ne ſe fait des partiſans qu'en perdant beaucoup de tems, & il n'y a point d'éloges que je vouluſſe obtenir à ce prix. D'ailleurs les deux principaux Inſtituteurs que je m'étois aſſociés, bien loin de me rendre juſtice, n'ont employé les longs loiſirs que je leur laiſſois, qu'à dire du mal

qui me parvenoient par la poſte, & qui m'étoient ſi précieux; mais j'ai été obligée d'ajouter ce ſacrifice à tous ceux que j'avois déjà faits à mes devoirs.

de moi, discours avidement recueillis par une grande partie *des Courtisans du Palais-Royal* extrêmement choqués que le choix de M. d'Orléans ne fût pas tombé sur l'un d'eux ; ainsi, ces discours étoient reportés dans le grand monde où la satyre est toujours si bien accueillie. Les Gens-de-Lettres, qui en général me haïssent, parce que je me suis toujours passé de leurs conseils, que je n'ai jamais recherché leur société & encore moins *leur appui*, que je me contente d'estimer & d'admirer leurs bons Ouvrages, mais en critiquant leurs principes sans aucun ménagement, quand ils me paroissent dangereux : les Gens-de-Lettres, dis-je, ne m'ont pas traitée plus équitablement que les gens du monde. Enfin la division d'opinions est venue mettre le comble à ce déchaînement. J'aime la Révolution, mais je hais le désordre & l'intrigue ; je ne suis point du parti de ceux qu'on a nommés *les modérés*, parce qu'ils sont ou indécis, ou timides, ou de mauvaise foi ; parce que des principes

& des ſermens n'admettent point de reſtriction, qu'on ne compoſe point avec eux, qu'il faut ou les rejetter, ou les adopter & les ſuivre. Je ne ſuis point du parti de ceux qu'on appelle *les Patriotes exagérés*, parce qu'ils veulent une République, & que ce vœu eſt contraire à la Conſtitution & au ſerment civique : par conſéquent, j'ai contre moi tous ces partis, &, parmi les véritables amis de la Conſtitution, tous ceux qui n'attachent aucun prix au rétabliſſement des mœurs, & qui veulent détruire la Religion. Enfin, j'ai encore encouru une haine beaucoup plus irréconciliable & plus envenimée, celle des Ariſtocrates, & ſur-tout celle des nombreux ennemis de M. d'Orléans, & des nouveaux Amis de Madame d'Orléans : ainſi, il n'eſt pas étonnant que je ſois l'objet de tant de calomnies, d'injuſtices, de ſatyres & de libelles. Depuis trois ans, on s'attache particulièrement à me repréſenter comme une Perſonne livrée à l'ambition, aux affaires; formant

des cabales, voyant les Chefs de parti, concertant des desseins profonds avec eux, &c. Je demande à ceux qui ont parcouru ces deux volumes, si, dans l'espace de douze années, dont je rends compte, j'ai eu la possibilité d'être une intrigante? Je défie qui que ce soit au monde, d'articuler un fait qui puisse prouver que je me sois jamais mêlée d'une intrigue, & je déclare que j'ai eu toute ma vie un tel dénuement d'ambition, un désintéressement si pur, que je n'ai jamais sollicité la moindre grace, jamais été chez les Ministres, rompant même toute société avec ceux que j'avois connus & aimés avant leur élévation; qu'il n'a tenu qu'à moi d'avoir des intérêts dans des entreprises, que je n'en ai jamais voulu; que, durant la vie de feû M. de Puysieulx & de M. le Maréchal d'Etrée, il m'eût été très-possible d'obtenir des réversibilités de Pensions sur ma tête; que je n'en ai ni desiré ni eu; & qu'en un mot, depuis que j'existe, j'ai toujours éprouvé un si invincible dégoût pour les affaires, &

montré, à cet égard, une telle incapacité ou, si l'on veut, tant d'insouciance, que, dans aucun tems, mes Amis ne m'ont consultée sur les leurs. J'écoute avec la plus vive sensibilité le détail de leurs peines & de leurs sentimens ; mais, dès qu'on me parle d'intérêts de fortune & d'ambition, la distraction me gagne ; & mes réponses ne le prouvent que trop. Je ne me vante pas de ceci comme d'une vertu ; peut-être même l'amitié a-t-elle le droit d'en être blessée ; mais je ne puis prendre part à des choses qui n'auroient aucun prix pour moi. J'ai toujours eu de l'aversion pour le faste & pour ce qu'on appelle si improprement *la grandeur* : je ne vois dans tout cela que beaucoup d'embarras & d'ennui. Je n'aime que la médiocrité (1), par mille raisons ;

(1) J'entends par une heureuse médiocrité, sept ou huit mille livres de rentes, une petite ferme à cent lieues de Paris au moins, un joli Jardin de cinq ou six arpens, un domestique, une servante, un jardinier............ Voilà

mais sur-tout, je l'avouerai, parce qu'elle n'entraîne ni soins de *régies*, ni comptes d'Intendans, ni représentation, & qu'on a tout son tems à soi. Depuis les grands événemens qui se passent sous nos yeux, j'entends parler des affaires publiques avec intérêt, parce que cette conversation n'est qu'une discussion continuelle des principes de Morale qui intéressent le plus l'esprit & le cœur. Mais ce seul intérêt ne donne ni le goût de l'intrigue, ni celui des affaires particulières. Aussi, je puis déclarer encore, avec la même vérité, que non-seulement je ne me suis mêlée d'aucune, ni directement, ni indirectement; mais que même M. d'Orléans, que j'ai l'honneur de voir presque tous les jours, ne m'a jamais consultée sur les siennes : (1) par exemple, quand *ses*

---

le *seul château en Espagne* que j'aye jamais formé.

(1) A l'exception de sa dernière lettre sur *la Régence*, qui a été insérée dans quelques Journaux. C'est la seule démarche de M. d'Orléans, relative aux affaires sur laquelle il m'ait

Instructions ont parues (Ouvrage dont les principes sont si estimables), je n'en avois nulle connoissance, & je ne les ai lues que lorsqu'elles ont été entre les mains de tout le monde. Je ne connois pas même de vue ses Gens d'affaires ; &, en un mot, sur toutes les choses de ce genre, avant & après la Révolution, M. d'Orléans ne m'a jamais demandé de conseils, parce qu'il croit avec raison que je n'ai ni la capacité, ni l'envie d'en donner sur de tels objets ; & qu'il sait que je ne desire sa confiance que relativement à ses Enfans. Je ne fais point cette déclaration, pour diminuer la haine que me portent les Ennemis de M. d'Orléans, car ils la doivent toujours toute entière à mon inviolable attachement pour lui & au profond mépris que m'inspirent & leurs absurdes calomnies, & leurs basses manœuvres, malgré leurs men-

consultée, & comme je ne veux point altérer la vérité dans la moindre circonstance, j'ai cru devoir faire mention de ce fait.

songes

ſonges & leurs intrigues, M. d'Orléans, par l'éclat & l'importance de ſes ſervices, par les ſacrifices qu'il a faits, par la perſévérance & la pureté de ſon patriotiſme, s'eſt acquis des droits éternels à la reconnoiſſance publique & ſera toujours chéri du Peuple & des vrais Amis de la Liberté. Ainſi, en déclarant que je n'ai pas eu la plus légere influence ſur ſa conduite; & qu'il ne m'a jamais conſultée ni ſur ſes projets ni ſur ſes affaires, je veux ſeulement expoſer une vérité inconteſtable & me montrer telle que je ſuis, uniquement occupée de mes devoirs, de mes Elèves & des travaux qui les ont pour objets. Beaucoup de gens diront ſans doute que cette *apologie de ma conduite eſt infiniment trop longue*, & pluſieurs auront de très-bonnes raiſons de la trouver en effet *infiniment trop détaillée*. Mais il eſt impoſſible de préſenter une juſtification claire & complette d'une vie ſédentaire & privée ſans entrer dans une multitude de petits détails. Depuis douze ans l'injuſtice & la

calomnie n'ont pu me faire rompre le silence; mais, depuis trois années sur-tout, ce déchaînement est devenu si extraordinaire, les écrits où l'on m'accuse de former *des intrigues, des cabales, des complots* se multiplient tellement, ces fables ridicules sont accueillies avec tant de plaisir dans une certaine classe de la société (malheureusement trop nombreuse), j'ai éprouvé tant de noirceurs & de persécutions intérieures & même publiques, que j'ai pris enfin le parti de répondre, & de la seule manière qui pût me justifier, en offrant ce tableau fidèle, en rendant compte de l'emploi de toutes les heures de ma vie depuis douze ans. On prouve en *Justice* par *l'alibi* qu'on n'a pas fait l'action dont un faux témoin accuse; en détaillant tout ce que j'ai fait pour mes Elèves, je prouve qu'il est moralement & physiquement impossible que j'aie pu m'occuper d'une chose étrangere à leur éducation; on trouve fort simple que ceux qui ont des procès fassent imprimer de volumineux Factums remplis

de petits détails de tracasseries particulières, & dans lesquels on dévoile sans pudeur les torts & souvent la honte d'un frere, d'un pere, d'un mari, &c., alors même qu'il ne s'agit que d'un vil intérêt de fortune ou d'ambition ; mais la réputation n'est-elle pas, après la vertu, le plus précieux de tous les biens ? Est-il ridicule, est-il même singulier de la défendre quand on en a les moyens ? N'est-il permis de parler de soi, de son intérieur, de ses sentimens ; de ne plaider une cause avec chaleur que pour obtenir de l'argent & des places ?....

Au reste, ma justification n'est qu'un épisode dans ces deux volumes qui contiennent d'ailleurs assez d'observations neuves & de préceptes sur l'Education pour que je puisse me flatter, en les publiant, d'offrir un ouvrage véritablement utile aux Enfans, aux Meres de familles & aux Instituteurs. Maintenant on peut me juger, c'est ce que j'ai desiré ; la méchanceté, la haine & l'envie pourront désormais se déchaîner contre moi sans m'inquiéter. Les ames droites

& ſenſibles trouveront à jamais dans cet écrit, joint à mes autres ouvrages, la réfutation de toutes les calomnies qui attaqueront ma probité, ma droiture & mon déſintéreſſement; nulle perſonne impartiale, après avoir lu ce Recueil, ne pourra me croire capable de former des cabales & de m'occuper *de complots*. On peut bien encore me perſécuter; mais il n'eſt plus poſſible de me noircir, du moins en me prêtant des vues ambitieuſes & en me ſuppoſant le goût & les vils talens de l'intrigue. Dans cette douce confiance je vais reprendre mes occupations avec plus d'ardeur que jamais, & quand les Elèves chéris qui me reſtent n'auront plus beſoin de mes ſoins, j'irai dans une ſolitude obſcure & profonde perdre entièrement le ſouvenir pénible des ambitieux, des ingrats & des méchans.

F I N.

POST-SCRIPTUM.

COMME on a fait deux éditions de cet Ouvrage, une *in-8.°* & une *in-12*, il paroît beaucoup plus tard que je n'avois compté. Ce retard me donne le tems d'ajouter cette Note, qui répondra d'avance à une censure, que certaines Personnes ne manqueront pas de faire. On dira que, par respect pour l'heureux ordre de choses, établi maintenant, j'aurois dû supprimer ou changer beaucoup de traits répandus dans la Préface du premier Volume. Voici ma réponse : Cette Préface étoit faite & imprimée, long-tems avant le départ du Roi. Les détails relatifs au Roi renferment l'explication nécessaire d'une partie des motifs qui ont rendu la Constitution respectable & chere à mes Elèves. D'ailleurs ces mêmes détails offrent, j'ose le croire, des principes moraux, vrais & utiles ; voilà beaucoup de raisons qui ont dû me décider à ne les point supprimer. Enfin le Roi a justifié son départ ; on doit croire, qu'en s'éloignant de Paris, il n'avoit point l'intention de quitter le Royaume, & de renverser la Constitution, si elle étoit véritablement le fruit de la volonté générale. Il vient sur-tout de

prouver ce sentiment par son acceptation, qui porte tous les caractères de la franchise. Si la crainte eût engagé le Roi à accepter, il eût fait, sans examen, une réponse courte & sèche, & l'on ne pouvoit rien exiger de plus. Mais il a réfléchi mûrement, il répond avec détail, il se lie par tous les raisonnemens qui peuvent rendre un serment si solemnel, & plus sacré & plus indissoluble aux yeux même de ceux qui respectent le moins la foi publique. De cette manière, l'acceptation du Roi est un véritable bienfait : on ne pouvoit lui prescrire la forme, & celle qu'il a choisie dissipe toutes les inquiétudes, détruit tous les germes de discorde & de guerre civile ou même extérieure, & assure le retour de l'ordre & de la tranquillité. Ainsi, je n'ai rien dû rétracter de tout ce que j'ai dit dans ma Préface, c'étoit la vérité : elle conserve son caractère d'utilité dans tous les tems, & cette vérité n'a rien d'offensant pour le Roi, puisque sa conduite actuelle dissipe tous les nuages, & ne laisse pas le moindre doute sur l'inviolabilité de ses sermens.







